

Municipalité de Ste-Marthe du Cap  
de la Madeleine érigée le

-COPIE-

Service de la gestion des  
documents et archives – VTR

Première élection des conseillers  
le 27 Juillet 1915

Reglement des Chemins P 187  
P 212

... Des Bateaux P 12

Reglement de Chemins Page 149

Province de Québec.

Municipalité de Ste Marthe  
du Cap de la Madeleine -



A une assemblée  
des électeurs de la Municipalité  
locale nouvellement érigée de Ste  
Marthe du Cap de la Madeleine, tenue  
dans l'école de l'arrondissement  
nunrois Deux dans la dite Mu-  
nicipalité, mardi, le vingt-septembre  
dans du mois de Juillet de l'année  
mil-neuf cent quinze, à dix heures  
du matin, pour la première  
élection générale des Conseillers.

J'ai à l'heure ci-dessus  
vidifiée ouvert l'assemblée et  
refusé les électeurs présents  
de proposer les personnes qu'ils  
veulent choisir pour conseillers  
locaux.

Il est proposé par M.  
Louis Darnal, secondé par M.  
M. Plénier # Proposé par Joseph Rocheleau : que M. Do-  
minique Montplaisir soit élu  
Conseiller.

Proposé par M. Hercule  
Vaillancourt, secondé par M. Léopold  
Montplaisir que M. Joseph Ro-  
cheleau soit élu conseiller. #

Proposé par M. Adolphe  
Montplaisir, secondé par M. Al-  
phonse Courteau que M. Alexandre  
Lettiville soit élu conseiller.

Proposé par M. Dominique  
Montplaisir, secondé par M. Thomas  
Arcand que M. Louis Adolphe Mont-  
plaisir soit élu conseiller.

JB,

Proposé par M. Marin  
Ray, secondé par M. Octave Beau-  
mier que M. Charles Lottinville  
soit élu conseiller.

Proposé par M. Hippolyte  
Montplaisir, secondé par M.  
Joseph Rocheleau que M. Hercule  
Baillaucourt soit élu conseiller.

Après qu'une heure se  
fut écoulée après l'ouverture de  
l'assemblée, attendu qu'il n'y a  
pas été mis en nomination  
plus de candidats qu'il y avait  
de conseillers à élire, j'ai déclaré  
l'élection close et j'ai proclamé  
élus conseillers les dits Domi-  
nique Montplaisir, Joseph Roche-  
leau, Louis Dornal, Adolphe  
Lottinville, Louis Adolphe Montplaisir  
Charles Lottinville et Hercule  
Baillaucourt.

En fait de guér, j'ai  
signé dans la dite Municipalité  
de Ste Marthe du Cap de la  
Madeleine, le quinze Septembre  
d'aujourd'hui, de l'année mil neuf  
cent quinze.

Signd: D. L. Trudeau  
Président de l'élection  
Mai copié  
J. Bourque  
Sec. Trésorier

Province de Québec  
 Municipalité de Ste-Marthe  
 du Cap de la Madeleine -

Assemblée spéciale  
 du conseil municipal de la Munici-  
 palité de Ste-Marthe du Cap de  
 la Madeleine - convoquée par avis  
 spécial, et tenue à la maison  
 d'école de l'arrondissement N° 2  
 dans la dite Municipalité, samedi  
 le trente-unième jour de Juillet,  
 mil neuf cent quinze, à l'heure du  
 soir, à laquelle sont présents : -

Messieurs les conseillers Hercule  
 Vaillancourt, Louis Darnal, Joseph  
 Rocheleau, Alexandre Lottinville,  
 Ls. Adolphe Montplaisir, Domini-  
 que Montplaisir et Charles  
 Lottinville ;

Le conseiller Joseph  
 Rocheleau propose que le conseiller  
 Dominique Montplaisir soit élu  
 maire de la dite Municipalité.  
 Le conseiller Charles Lottinville  
 seconde cette proposition.

Adoptée unanimement.

Le conseiller Joseph  
 Rocheleau propose, seconde par  
 Louis Darnal que la municipa-  
 lité soit divisée en trois ar-  
 rondissements de mairies et trois  
 arrondissements chauvisses - dont  
 un à partir des bas du rang  
 du Hameau St-Laurier à aller au  
 lot numéro soixante et dis-  
 tinclusivement ; un autre à  
 partir du lot 70 - exclusivement

à aller à la ligne du chemin de fer de la Gres Falls - et un troisième arrondissement pour le ruisseau St Malo - Adopté.

Le conseiller Hercule Dailancourt propose que M. Godfrain Baillancourt, Hercule et saint Beaurivier et Octave Beaurivier autorisés à faire le St Malo soient élus estimant un rôle d'indicateurs de cette municipalité. 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> au conseiller les Lattuville huit septembre seconde cette proposition.

1915

Adopté.

Le conseiller Hercule Dailancourt propose, secondé par les Lattuville que Alexandre Lapointe, Thomas Rocheleau, Hippolyte Briere soient nommés inspecteurs de voirie chacun dans l'arrondissement de sa demeure.

Adopté.

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose, secondé par Louis Darval que Louis Dumas, Luc Lauprêtre et Jos. Albert Montplaisir soit nommés inspecteurs d'affaires, chacun dans l'arrondissement de leur demeure.

Adopté.

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose, secondé par Louis Darval que les sessions du conseil se fassent le premier vendredi de chaque mois à 7hs du soir à l'école

de l'arrondissement n° 3 - Adopté.  
Le conseiller Hercule  
Vaillancourt propose seconde  
par le conseiller Adéodat Lef-  
tournelle que le Notaire Jean Baum-  
gue soit nommé Secrétaire Tré-  
sorier à raison de cent piastres  
par année. Adopté.

Et la seances d'elevee.  
Dominique Montplaisir Maire  
J. Baumgue Sec. Trés.

Province de Québec.  
Municipalité de Ste-Marthe du Cap  
et la Madeleine -

Assemblée régulière  
du conseil municipal de la  
municipalité de Ste-Marthe du  
Cap de la Madeleine - tenue au  
lieu ordinaire des séances mardi  
le vingt-cinquième jour d'octobre  
mil neuf cent quinze, à 7 h.  
du soir, à laquelle sont présents:

M. le Maire Dr. Montplaisir  
et M. M. les conseillers - Hercule  
Vaillancourt, L. Adolphe Mont-  
plaisir, et Charles Lefournelle

~~ss A. Journaud~~  
quorum sans la présence  
du Maire.

Le conseiller L. Adol-  
phe Montplaisir propose, seconde  
par le conseiller Hercule Val-  
lancourt - que les changements  
et additions suivants soient  
faits au rôle d'indication -

Savais; que les catisses de radfond Vaillancourt sont augmentées de cinq cent piastres; que le terrain de auseline Vaillancourt soit relevé de cent piastres; que le terrain de Henri & Rocheleau soit diminué de deux cents piastres; que le terrain de Chrs Lattin-ville voisin de celui de H. Rocheleau soit diminué de cent piastres; que le Canadien Pacifique pour sa ligne qui traverse la Municipalité soit évalué à mille piastres; que la Cie Bell Téléphonze soit évaluée à mille piastres; que la Cie North Share Co. soit évaluée à mille piastres; et que le rôle d'évaluation ainsi corrigé soit homologué; adopté.

Le Conseiller Chs Lat-  
tinville propose, secondé  
par Hercule Vaillancourt  
que pour subvenir aux  
dépenses d'administration  
de la Municipalité qui une  
taxe trente cents par  
cent piastres soit imposée  
sur tous les biens fonds  
imposables de cette mu-  
nicipalité. adopté.

Le conseiller Hercule  
Baillancourt propose, secondé par  
le conseiller G. Montplaisir  
qui en évalueur sait nomme  
l'œuvre évaluée la ville publique  
de la municipalité de  
Ste-Marie du Cap de la Ma-  
deleine, en vu de la déci-  
sion - Et il suffit M. Ansel-  
me Failla Dufre' entrepreneur  
des Tras- Triniers. Adopté  
Et la séance est levée.

Dominique Montplaisir  
J. Bumfurl <sup>Maire</sup> J. S.

Province de Québec,  
municipalité de Ste-Marthe du Cap  
de la Madeleine -

Assemblée spéciale  
du conseil municipal de la Munici-  
palité de Ste-Marthe du Cap de la  
Madeleine - tenue au lieu ordinaire  
des séances mardi le dep. neu-  
vième jour d'octobre, mil neuf  
cent quinze, à laquelle sont pré-  
sentés: M. le Maire Dominique  
Montplaisir & M. les Conseillers  
Hercule Baillancourt, Jos Rochefleau  
Louis Darnal, Alexandre Lattu-  
ville et Charles Montplaisir  
formant un comité sous la prési-  
dence du Maire -

Le but de l'assem-  
blée étant de prendre en considé-  
ration un protest de Adrien  
Montplaisir - au sujet du cours

demanded par ce dernier et  
la révision des listes élec-  
torales.

Le conseiller Louis  
Dorval - propose seconde par  
<sup>Propose par le conseiller</sup> Alex Lottinville que la liste  
électorale soit approuvée  
comme étant exacte après  
que trois antiquaires eut  
emprunté de que Toupin y ont été faites. - Adopté <sup>++</sup>  
~~Adopté~~ Adopté  
et la séance est levée.

Dominique Montplaisir  
Baupel S.J. Maire

9

Etat de la Municipalité de  
Ste Marie du Cap de la Madeleine  
au 27 Juillet 1915, date de la  
Séparation de la Municipalité  
de Ste Marthe -

Evaluation de Ste Marie	\$476405.**
" Ste Marthe	208375.**
" Totale	684780.**

Dette Totale \$10250.\*\*

actif: Salle Publique \$2400.\*\*  
avérage de tapes 698.42  
Total \$3098.42

Cet actif reste à la  
Municipalité de Ste Marie

Part de la dette due par  
Ste Marie \$ 8074.\*\*

Part de la dette due  
par Ste Marthe \$2176.\*\*  
Total \$10250

argent en caisse \$348.37

Part de Ste Marie \$242.48  
... Ste Marthe \$ 105.89

Vérifié et trouvé correct  
Cap de la Madeleine -  
ce 6<sup>e</sup> jour de Novembre 1915

J. Bourque Sec. Trés.

Ernest Lacourse Adj.



Prononcée le Québec  
Municipalité de Ste Marthe du  
Cap de la Madeleine -  
Canté de Champlain Assemblée régulière  
du conseil municipal de la  
municipalité de la paroisse  
de Ste Marie ou Ste Sainte  
Marthe du Cap de la Made-  
leue - tenue au lieu ordi-  
naire des sessions , mar-  
ti , le septième jour de Décem-  
bre , mil neuf cent quinze , à  
sept heures du soir , à la-  
quelle sont présents :

M. le Maire Dominique  
Montplaisir et messieurs le  
conseiller : Hercule Vaillan-  
court, Joseph Rocheleau,  
Louis Darnal, Alexandre  
Lattimille, Charles Lattimille  
Louis Adalphe Montplaisir par-  
mand Guérin sous la Presi-  
dence du Maire.

Charles Lattinville pro-  
pose, secondé par Joseph  
Rochefeuille que les comptes  
annuels soient payés :  
<sup>1<sup>er</sup></sup> Auzelme Dubé

Proposé par Louis ~~et~~<sup>de</sup> Dardail  
secondé par Alexandre  
Lathouville que J.<sup>o</sup>  
600. réparations sont  
emprunté de Daniel Bivier  
et adopté

1.	Andre	Pour expertise	26.90
2.	Elzear Beaussines		
		amrafe à un gout	1.25
3.	Hypsolite Briele	amrafe à un gout	
4.	Burnill Lymbebo		6.00
5.	Leslie Graham & Lacoursiere		5.60
	re Revision		107.00
6.	Grandmont	++	
		Demande pour Alexandre de Tilly	
		Demande pour Alexandre de Tilly	
		(date approximative pour la demande)	

Lecture est faite de l'état financier de la municipalité de Ste Marie du Cap de la Madeleine, au 27 Juillet 1915 - date de la séparation de la municipalité de Ste Marie tel que transcrit au livre des délibérations à la page neuf - établissant le quote-part de l'actif et du passif - de chacune des dites municipalités. Basée sur leur évaluation respective.

Le conseiller Lamsdarnal propose, secondé par le conseiller Joseph Rochefeuille que cet état soit approuvé et accepté comme donnant justice à chacune des deux municipalités.

### Adopté

Le conseiller Lamsdarnal - Ishe Montplaisir propose secondé par le conseiller Charles Lattimille que le Secrétaire, soit autorisé à écrire à l'Assemblée G. Lessier, Ministre de la Marine pour lui faire connaître dans quelles conditions les entrepreneurs ont laissé les chemins à certains endroits de cette municipalité. Notamment dans la côte chez Dominique Montplaisir, la côte chez Adolphe Montplaisir. Tous les les entrepreneurs n'ont pas fait de clôture ce qui est une

grand danger pour le public  
voyageur; de même que  
nous avions les propriétés  
de Thomas Arcand et  
Philippe Montplaisir.

De plus que le secrétaire  
notifie à l'honorable ministre  
que la municipalité tient  
le ministère de la Justice  
responsable de tous les  
accidents et dommages qui  
pourraient résulter de la  
négligence des entrepreneurs  
à remettre ces clôtures  
en bonnes conditions, malgré  
qui il ait été plusieurs fois  
avertis. - adopté.

Le conseiller Joseph Roche-  
Léau propose seconde Isar  
Hercule Vaillancourt que le se-  
crétarie soit autorisé à payer  
les comptes re cours d'ean  
verbalisé par J. Braudmont  
et ratifier M. L. Adolphe Mont-  
plaisir - que s'il fait défaut  
de rembourser la munici-  
palité d'ici à huit jours  
que ce compte sera remis  
à l'avocat laïcaussierie  
pour collection - ce que le  
secrétaire est autorisé  
de faire - adopté Isar  
tous les autres conseillers

Reglement N°1 Reglement prohibant  
la vente des liquides eni-  
vrantes et spiritueuses.

Il est ordonné et statué

par reflement du conseil municipal  
de la municipalité de Sainte-Marthe  
du Cap de la Madeleine - comme suit:

Sur motion du conseiller  
Hercule Daillaucourt, appuyé par  
le conseiller Alexandre Lanthinville  
que la vente des liqueurs uni-  
versales et spiritueuses est l'uni-  
sion des liqueurs en conse-  
quence soit par le dit réfle-  
ment prohibées dans la dite  
Mairie municipale en vertu et  
en exécution de la section  
XV<sup>e</sup> du chapitre V<sup>e</sup> du titre IV<sup>e</sup>  
des Statuts Répondus de Québec,  
mil neuf cent soixante-

Le présent reflement  
sera soumis à l'approbation  
des électeurs le dix-sept  
Janvier mil neuf cent seize.

D'après

La vente des routes a été  
faite et adjugée - comme suit:

La route chez Auselme Bail-  
lacourt à Frédéric Briere \$20.00

La route des grandes Prairies  
Frédéric Briere \$12.00

La route du village à partir  
du cordon St Malo à aller  
au cordon des grandes Prairies  
adjugée à Romuald Bédard \$20.00

Et la seconde est l'enée  
Dominique Montlaisse

H. Bouffet Sec Trs<sup>r</sup> Maire

Province de Québec  
Municipalité de Sté-Marthe

Assemblée spéciale  
du conseil municipal de la  
municipalité de Sté-Marthe  
du Cap de la Madeleine tenue  
au lieu ordinaire des sessions  
mardi, le quatorzième jour  
de Décembre 1915, à l'heure du  
soir à laquelle sont présents.  
M. le Maire Dominique Mont  
plaisis et M. M. les Con-  
seiller Hercule Vaillancourt Louis  
Danal, Joseph Rocheleau, Alex-  
andre Lattuville et Charles  
Lattuville formant quinze  
sous la présidence du maire.

Le but de l'assemblée est  
le tirage au sort des conseillers  
conformément à l'article 278  
du Code Civil Municipal  
et la nomination d'un  
Président d'élection pour la  
prochaine élection de con-  
seillers.

Sur motion du con-  
seiller Hercule Vaillancourt  
secondé par le conseiller  
Alexandre Lattuville M.  
Pierre Montplaisis est élu  
Président d'élection adopté.

Il est ensuite procédé  
au tirage au sort qui donne  
le résultat suivant:-

au premier tirage  
les Conseillers Hercule Vaill-  
ancourt et Adolphe Montplaisis

sont sortis de charge; au second rang  
sortent les noms de M. M. les  
Conseillers Louis Darnal et Alex-  
andre Lattuville qui sortiront  
de charge l'année prochaine.  
Cette séance est levée.  
Dominique Montplaisir

Maire  
J. Baupin Sec. Trés.  
Province de Québec,  
Municipalité de Ste-Madeleine du Cap de la  
Madeleine.

A une assemblée des élec-  
teurs municipaux de la munici-  
cipalité de Ste-Madeleine du Cap de la  
Madeleine, tenue le dixième jour de  
janvier, mil neuf cent seize, à dix  
heures de l'après-midi, en la  
salle Isabelline, lieu ordinaire  
des séances du conseil, conformé-  
ment aux dispositions du  
Code municipal de la Province  
de Québec, et à l'avis public pré-  
établement donné à cet effet, par  
Jean Baupin, Secrétaire-trésorier,  
le trente et un décembre, mil  
neuf cent quinze, à l'avis public  
en la dite Municipalité; tel qu'il  
apparaît du certificat de publication  
de cet avis, ensemble annexes  
au procès-verbal de cette as-  
semblée - et demeurant aux ar-  
chives du dit conseil, sous  
la présidence de Pierre Mont-  
oisie, cultivateur de cette munici-  
cipalité, nommé à cette fonction  
par une résolution du conseil

municipal de la municipalité  
susdite, adoptée à une échance  
spéciale tenu le vingt et unième  
jour de Décembre mil neuf  
cent quinze.

Le président ayant formé  
lecture des dits avis publicés  
et certificats de publication,  
ouvre la dite assemblée  
et requiert les électeurs présente-  
sents de proposer les per-  
sonnes qui ils veulent choisir  
comme conseillers locaux en  
remplacement de MM. Hercule  
Vaillancourt et Adolphe Mont-  
plaisir.

1<sup>o</sup> Il est proposé par  
Hippolite Briere, secondé par  
Hippolite Montplaisir que  
Leopold Montplaisir soit  
nommé conseiller en remplace-  
ment de M. Hercule  
Vaillancourt sortant de charge.

2<sup>o</sup> Il est proposé par Hippo-  
lite Briere, secondé par M.  
Hippolite Montplaisir que M.  
Joseph Léonard soit nommé con-  
seiller en remplacement de Louis  
Adolphe Montplaisir sortant de  
charge.

Et une heure s'étant écoulée  
depuis l'ouverture de la dite as-  
semblée et ayant été mis en nomi-  
nation comme conseillers lo-  
caux autant de candidats qu'il  
y a de conseillers à élire, l'élection  
est déclarée close et le président

proclame élus conseillers de la dite  
municipalité de Ste Marthe du  
Cap de la Madeleine, les candidats  
sus-dénommés mis en nomination -

En faveur de qui j'ai signé  
le dixième jour de Janvier mil  
neuf cent seize - au Cap de la  
Madeleine -

Pierre J Montplaisir

Président

Province de Québec  
Municipalité de Ste Marthe  
du Cap de la Madeleine -

Le Léopold Mont-  
plaisir, ayant été élu conseiller  
de la municipalité de  
Ste Marthe du Cap de la Ma-  
deleine - fais serment que je ren-  
drai bien et fidèlement les devoirs  
de ma charge et cela au meilleur  
de mon jugement et de ma ca-  
pacité -

Ainsi que Dieu me sait en  
aide -

(assermentation devant moi:) Léopold Montplaisir  
au Cap de la Madeleine, }  
ce 1er Jours de }  
Janvier 1916 }

J Bourque Sec. Trés

Province de Québec  
Municipalité de Ste-Marthe du Cap  
de la Madeleine -

Je, Joseph Céron, ayant  
été élu conseiller de la mu-  
nicipalité de Ste-Marthe, & du  
Cap de la Madeleine, fais serment  
que je renouvelerai fidèlement  
fidèlement les devoirs de ma  
charge et cela au meilleur de  
mon infémité et de ma  
capacité.

Ainsi que Dieu me l'aït en  
aide.

(Asserment devant moi )  
au Cap de la Madeleine ) Joseph Céron  
le 1<sup>er</sup> Jour de Fé-  
vrier - 1916 )

Province de Québec,  
Municipalité de Ste-Marthe  
du Cap de la Madeleine.

Assemblée générale  
du conseil municipal de la  
municipalité de Ste-Marthe  
du Cap de la Madeleine tenue  
au devoir ordinaire des sessions  
mardi, le premier jour de  
février, mil neuf cent seize,  
à 7 h 30 du soir à laquelle sont  
présents M. le Maire D. Monod-  
Plaisir et Messieurs les con-  
seillers Alexandre Lattimille  
Charles Lattimille, Leopold  
Montplaisir et Joseph Céron  
formant quorum sous la  
présidence du maire.

Lecture du Procès-verbal  
de la dernière assemblée est adopté.

Le conseiller Alexandre Lattuimille propose, secondé par Leopold Montplaisir que M. Dominique Montplaisir soit élu maire de cette municipalité pour l'année courante.

*Adopté*  
La séance est levée.

Dominique Montplaisir Maire

J. Bourque Sec. Trés.

Province de Québec,  
Municipalité de Ste Marthe du Cap de la  
Madeleine.

Assemblée spéciale du  
conseil municipal de la municipa-  
lité de Ste Marthe du Cap de la  
Madeleine, tenue au lieu ordi-  
naire des sessions, mercredi, le  
22 Mars 1916 à 7 h du Soir  
à laquelle sont présents : Mon-  
sieur le Maire Dominique Mont-  
plaisir et M. M. les conseillers  
Joseph Rocheleau, Louis Gagnon,  
Alexandre Lattuimille, Leopold  
Montplaisir, Charles Lattuimille  
et Joseph Caron, formant qua-  
trum sous la présidence du  
Maire.

Lecture est faite du  
procès-verbal de la dernière as-  
semblée qui est adopté.

Lecture est aussi faite d'une lettre de M. L. Duplessis, avocat et procureur de M. Edouard Montplaisir, reclamant pour son client deux cents piastres de dommages souffert par le cours Jean verbalisé par J. de Braudmont.

Le conseiller Joseph Learon propose qu'un avocat soit consulté au sujet de cette réclamation - cette motion n'est pas secondée.

Lecture est faite d'une refuète de Philippe Montplaisir et autres demandant d'amender le dit procès-verbal.

Le conseiller Leopold Montplaisir propose d'attendre à la séance d'août pour prendre une décision sur cette refuète. Joseph Rocheleau seconde cette motion. Adopté.

Joseph Learon propose que le compte de Pierre Montplaisir det 2. et pour tout du toll le jys de la régulation sur la prohibition. Louis Darnal soit payé. Louis Darnal seconde cette motion. Adopté.

Leopold Montplaisir propose que les officiers suivants soit nommés : Wilfrid Brière, Alexandre Fauteux et Anselme Beaumier inspecteurs de voirie. Luc Lauprêtre, J. Albert Montplaisir

et David Dumas - inspec-  
teurs agraires dans leur avon-  
dissement respectif: Godfré  
Baillancourt, Hervé LeBeau et  
et Octave Beaumier évaluateurs

Alexandre Létourneau  
secondé cette motion, adopté.  
Et la séance est levée.

Dominique Montplaisir Maire  
A Bauffet Sec. Trés.

Province de Québec  
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de  
la Madeleine.

Assemblée générale  
du conseil municipal de la  
municipalité de Ste-Marthe du  
Cap de la Madeleine, tenue au lieu  
ordinaire des sessions mardi,  
le quatrième jour d'avril 1916.  
à 7 h. du Soir à laquelle sont  
présents: M le Maire Dominique  
Montplaisir et M. M. les Con-  
seillers Louis Darnal, Léopold  
Montplaisir, Joseph Caron et  
A. Létourneau, formant gi-  
rum sous la présidence du  
Maire.

Lecture du procès-verbal  
de la dernière assemblée est faite  
et le procès-verbal est adopté.

Le conseiller Léopold  
Montplaisir propose, secondé par  
Louis Darnal que le Compte de  
Thomas Rocheleau \$50.<sup>xx</sup> comme  
surveillant des transports

Cours d'eau dans le rang du  
Henne - et celui du secré-  
taire, Trésarier &c. sont copiés  
de l'acte de répartition, extrait  
du procès-verbal etc - soient  
acceptés et payés - en atten-  
dant que ces comptes soient  
répartis sur les intéressés.

*Adopté*

Le conseiller Joseph Caron  
propose que l'inspecteur apprécie  
luc Laupin soit chargé de faire  
continuer les travaux du cours  
d'eau - verbalisé par J.-de Grand-  
mont et de le mettre con-  
forme au Procès-verbal -  
Le conseiller Charles  
Montplaisir seconde cette  
proposition -

En contre motion, le  
Conseiller Louis Darnal pro-  
pose que Thomas Rocheleau  
du village soit nommé offi-  
cier spécial pour faire  
continuer les travaux du  
dit cours d'eau sur les deux  
derniers lots seulement à  
l'extrémité sud-ouest du cours  
d'eau - appartenant à Hé-  
cule Beaumier et Alfred  
Larange.

Le maire étant appelé  
à voter - il donne son vote  
pour la contre motion de  
Louis Darnal - qui est adoptée  
la séance est levée.

Saminiac Montplaisir, Maire  
J. Bourque S. Secr.

Province de Québec,  
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de  
la Madeleine -

Assemblée régulière du  
Conseil Municipal de la Mu-  
nicipalité de Ste-Marthe du  
Cap de la Madeleine, tenue au  
lieu ordinaire des séances -  
mardi le deuxième jour de  
mai, mil neuf cent seize, à l'heure  
du bus, à laquelle sont présents :

M. le Maire Dominique Mont-  
plaisir et M. M. les Conseillers  
Joseph Rochéleau, Charles Mont-  
Laurier et Joseph Caron,  
formant quorum sous la  
présidence du Maire.

Lecture est faite d'une  
lettre de Lessard, Trahan et La-  
coursière avocat - reclamant  
\$400.<sup>xx</sup> de dommages pour J.A.  
Montplaisir, reçus par Jean  
Verhalis par J. Braudmont.

Le conseiller Joseph  
Caron propose que cette re-  
clamation ne soit pas payée.  
Cette motion n'est  
pas secondée.

Le conseiller Joseph  
Rochéleau propose, secondé  
par le conseiller Charles Lati-  
selle que la réclamation de  
Charles Baudreuil, avocat des  
Trais-Rivières pour dom-  
mages à son automobile dans  
les chemins de la municipa-  
lité soit de \$9.50 soit envoyée

au ministre de la Justice  
l'Honorable J. L. Lessard -  
Adoptée.

Le conseiller J. Légaré  
propose seconde par l'As-  
semblée que le compte  
de Mr Baillair \$10.50 pour  
travaux d'hiver au cordon  
de St Maurice soit payé -  
Adopté.

Le conseiller J. P.-  
Chéneau propose que l'as-  
semblée soit adjournée à  
mardi, le 9 mai courant.  
L'Assemblée secondé  
cette proposition. Adoptée.

Cla seance est adjournée  
Dominique Montplaisir Marz

J. Banguel Sec. Trés.

Province de Québec,  
Municipalité de Ste-Marthe du Cap -

Assemblée régulière du  
conseil municipal de la mu-  
nicipalité de Sté Marthe du Cap  
de la Madeleine, tenue au lieu  
ordinaire des sessions, mardi,  
le neuvième jour de mai 1916  
à l'heure de l'avis, par adjourne-  
ment du 2 mai 1916. M. Lafuelle  
est présent. M. le Maire Do-  
minique Montplaisir et M. M.  
les conseillers Joseph Rocheleau,  
Louis Laroual, Léopold Montplaisir,  
et Charles Lattuville formant

quorum sous la Présidence du  
maire.

Lecture est faite du Pro-  
cès-verbal de la dernière assen-  
ble qui est adopté.

Lecture est aussi faite  
d'une lettre de l'avocat Guillette  
reclamant des dommages au  
nom de Enariste Trudel pour  
retard et automobile brisée  
dans les chemins de la mun-  
icipalité en faveur de la Pro-  
priété de J. Faillancourt.

Le conseiller Léopold  
Montplaisir propose secondé  
par le conseiller Joseph Ro-  
chelan que cette réclamation  
soit envoyée au Ministre de  
la voirie. Adopté.

Le conseiller Léopold  
Montplaisir propose secondé  
par Louis Dornal que la re-  
quête de Philippe Montplaisir  
et autres demandant d'annuler  
le Procès-verbal du cours  
Jean verbalisé par J. Grand-  
mont soit acceptée comme  
dommages justice aux intérêts  
et que M. l'adjudicat Faillancourt  
soit nommé surintendant  
spécial pour visiter le dit  
cours Jean, et faire rapport  
à la première séance du  
conseil dans le mois de juillet  
et dresser Procès-verbal s'il  
y a lieu. Adopté.

Le conseiller Joseph  
Rochefeu propose, secondé  
par le conseiller Léopold,  
Montplaisir que la répar-  
tion faite pour payer les  
travaux de surveillance du  
cours susdit, ainsi que  
les copies du procès-verbal  
etc au montant de 70.<sup>00</sup>  
soit approuvée et que le  
secrétaire soit autorisé à le  
collecter des intéressés.

*Adopté*  
Le conseiller Léopold  
Montplaisir propose que  
candidé par le conseiller Jo-  
seph Rochefeu, que M. Edouard  
Lottinville soit autorisé à  
acheter au nom du conseil  
la broche et les bijoux né-  
cessaire pour clamer six  
arpents de clôture dans la  
route de St Marceau Mol-

*Adopté*  
Le Secrétaire-Tresorier  
offre sa démission comme  
Secrétaire de la municipalité. - Et le conseiller Louis  
Darial offre aussi sa dé-  
mission comme conseil-  
ler de cette municipalité.

Et la séance est levée.

Dominique Montplaisir  
*Marie*

J. Bœuf Sec-Tres

Province de Québec  
Municipalité de Ste-Marthe

Assemblée régulière du conseil municipal de la munici-  
cipalité de Ste-Marthe du Cap  
de la Madeleine, tenue au lieu  
ordinaire des sessions mardi  
le sixième jour de juillet <sup>1916</sup> à 7 h.  
du matin à l'équelle sont pre-  
sentés le Maire Dominique  
Montplaisir et M. les  
conseillers Joseph Rolland  
Leopold Montplaisir, Louis  
Darral, Alexandre Montplaisir  
~~Joseph Cearon~~ et C. Lottin-  
ville, Joseph Cearon et Chas-  
les Lottinville, formant  
quarun sous la présidence  
du maire.

Lecture du procès-  
verbal de la dernière assemblée  
est faite et le procès-verbal  
est adopté.

Vu que M. Godfrin  
Vallancourt a refusé d'accepter  
la charge de surintendant  
spécial, en rapport avec  
la réfugié de Philippe Mont-  
plaisir et autres, le conseil  
Leopold Montplaisir pro-  
pose seconde par Alexandre  
Lottinville que le No-  
taire Gustave Marchand  
de Chacuplani soit nom-  
mé surintendant spécial  
pour le remplacer - et  
qui il passe rapport ici.

à la prochaine assemblée régulière du conseil.

Le conseiller Joseph Ceron descendait adopté.

Le conseiller Joseph Rochefeu propose seconde par Louis Darval que le comté de Edward Latteville pour clôture de la route ST malo soit grasse adopté.

Le conseiller Louis Darval propose seconde par Joseph Rochefeu que le secrétaire-trésorier soit autorisé à soumettre au conseil de Ste Marie Madeleine - que vu l'annexion d'une partie des lots cent douze et cent treize à cette dernière municipalité que la dette qui existait au 27 Juillet 1915 lors de la division de Sté Marie, soit de nouveau partagée suivant l'évaluation telle que chiffrée par cette aménagement adopté.

La séance est levée

Province de Québec,  
Municipalité de Ste-Marthe du  
Cap de la Madeleine -

Assemblée générale du Conseil municipal  
de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine,  
tenue au lieu ordinaire des sessions mardi, le quatrième  
Jour de Juillet 1916, à 7 hrs du Soir, à laquelle sont présents,

M. le Maire Dominique Montplaisir et M. M. les Conseillers Léopold Montplaisir, Joseph Rochefleau, Louis Dornal, Joseph Léaron, Alexandre Lattimille et Charles Lattimille, parmanquant  
sous la Présidence du Maire -

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté.

	Le Conseiller Joseph Léaron propose que les comptes suivants soient payés.	
1 <sup>e</sup>	Compte de H. Briere	
	Inspecteur chemin côteau	82.00
2 <sup>e</sup>	Wilfrid Briere	
	Inspecteur	
	œuvre râtie	7.40
	Pas Dame Lapointe	1.20
	Yerex Consolidated	1.50

Le conseiller Louis Dornal propose, secondé par Joseph Rochefleau que la séance soit adjournée à

Mardi, le 11 Juillet courant.  
Et la séance est ouverte.  
Dominique Montplaisir  
J. Bouffy Sec-Tres<sup>meilleur</sup>

Province de Québec  
Municipalité de Ste-Marie du Cap  
de la Madeleine.

Assemblée Assemblée régulière du  
conseil municipal de la Mu-  
nicipalité de Ste-Marie du  
Cap de la Madeleine, tenue au  
lieu ordinaire des sessions,  
mardi, le onze juillet 1916  
à 7 hrs du Soir, continuant apres-  
rement du 4 juillet 1916 à la  
quelle sont présents : -

M. le Maire Ds-  
minique Montplaisir et M. M.  
les Conseillers L. Montplaisir,  
Joseph Rochébeau, Alexandre  
Lanthinville, Joseph Caron et  
Charles Lanthinville formant que-  
rum sous la Présidence  
du Maire.

Lecture est faite  
du procès-verbal de la der-  
nière assemblée qui est  
adopté -

Lecture est aussi  
faite du rapport du surin-  
tendant spécial J. Marchand  
annonçant le procès verbal  
d'un cours d'eau - verbalisé  
par J. Grandmont le 27 avril 1915

qui a été déposé au bureau  
du conseil le 10 Juillet 1916.  
Et la séance est levée.  
Dominique Montplaisir Maire

Bonfond St Louis  
Province de Québec.  
Municipalité de Ste Marthe du Cap  
de la Madeleine.

Assemblée régulière du  
conseil municipal de la Mu-  
nicipalité de Ste Marthe du  
Cap de la Madeleine. tenue au  
lieu ordinaire des séances  
Mardi le premier Juin du  
mois d'août 1916 à 7 h du  
soir, à laquelle sont présents:

M. le Maire  
D. Montplaisir & M. les con-  
seillers Joseph Rochefort, Louis  
Darnal, Alexandre Lattimille  
et Charles Lattimille formant  
quorum. Le compte de sous  
la présidence du maire.

Le procès-verbal  
de la dernière assemblée est lu  
et adopté.

Le compte de l'in-  
specteur Ls. Brière pour l'ont  
à formal est approuvé  
Charronage de laix

8 voyage à \$1.50	12.00
150 heures à 20 ct	30.00
Pour frais à Burnill	59.64

Le conseil a commandé  
l'éparren du procès-verbal  
de S. Marchand, secrétaire

Special arraignment le procès-  
verbal de cours d'eau du  
27 avril 1915.

Les parties intéressées  
ont été entendues.

Le conseiller Louis  
Darnal propose, seconde  
par Alceste L'Allier que un  
avocat soit consulté par  
les conseillers sur la valeur  
des amendements susmen-  
tionnés et que la séance  
soit adjournée à mardi le  
huit d'août prochain.

La séance est adjournée.  
*Edouard*

Dominique Montplaisir, *Maire*

J. Baumfuss *S. Drs*

Province de Québec.

Municipalité de Ste-Marthe du Cap-  
de la Madeleine -

Assemblée générale  
du conseil municipal de  
la Municipalité de Ste  
Marthe du Cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire  
des sessions, mardi le huit  
aout 1916 - suivant assuré-  
ment du premier aout 1916,  
à l'heure ordinaire des  
réunions, à laquelle sont  
présents;

M le Maire J. mont  
plaisir et M. M. les conseillers  
Louis Darnal; L. montplaisir

Alexandre Lottinville et Ch.  
Lottinville, Journaux quatuor  
sous la présidence du Maréchal.  
J'aurais demandé faire  
par le Secrétaire Général  
G. Marchand M.P. au Procès-  
verbal du 27 Juin 1915 est  
de nouveau considéré et  
que les intérêts de la  
reçoit faire un acte d'accord  
le Conseiller Leopold Mont-  
Plaisis propose seconde que  
Alex. Lottinville gèle l'étude  
en sait remise à la Première  
assemblée. Adopté.

Le compte de Ls. Briere  
inspecteur des travaux à la route  
des Graines est accepté.

\$ 11.20

Un voyage chez Burnell	1.50
Baïs .. ..	11.00

La séance est clôturée  
Dominique Montplaisir Maire

J. Bampfyl Sec. Trés

~~Prononcée à Québec  
Municipalité de Ste-Marthe  
du Cap de la Madeleine  
Assemblée régulière  
du conseil municipal de la  
municipalité de Ste-Marthe  
du Cap de la Madeleine, tenue  
au lieu ordinaire des sessions  
mercredi le sixième jour de  
septembre 1916 à 7 hss du  
soir, à laquelle sont présents :~~

~~M. le Maire Dominique  
Montplaisir M. M. les con-  
seillers Ad Léopold Montplaisir  
Alexandre Létourneau, Joseph  
Laroue -~~

Province de Québec  
Municipalité de l'île Martine du  
Cap de la Madeleine -

Assemblée spéciale  
du conseil municipal de  
la municipalité de l'île  
Martine du Cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire des  
sessions, samedi, le neuvième  
meilleur de septembre 1916 -  
à 7 h du soir à laquelle  
sont présents :

10 M. le Maire  
Dominique Montplaisir et  
M. M. les Conseillers - Louis  
Dorval, Joseph Rocheleau, Alex-  
andre Létourneau, Charles  
Latourville, Joseph Laroue  
& Léopold Montplaisir  
Garnaud Guérin sous la  
Présidence du maire.

Le conseiller Joseph Laroue  
propose que le compte  
suivant soit payé

Le conseiller Charles  
Létourneau seconde la proposition.

Compte de l'inspecteur  
Wilfrid Briere - fosse de la  
route adopté \$ 45.20

Pour subvenir aux dépenses générales & spéciales de la municipalité - le conseiller Louis Dornal.

Propose, secondé par le conseiller ~~qui a été taxé~~ Leopold Montfadais, qui une taxe de trente cinq cent francs sur les biens fonciers ~~sus~~ ~~tous~~ ~~les~~ ~~biens fonciers impossibles de cette municipalité~~.

Fait imposition sur tous les biens fonciers impossibles de cette municipalité.

Adopté

Le conseil a le nouveau considéré l'amendement au procès-verbal de cours d'eau du 27 avril 1915 - fait par le Lieutenant-général spécial - l'usine marchand.

Le conseiller Joseph Caron propose, que vu que les intéressés, audit amendement de procès-verbal ne le trouvent pas suffisant - que le conseil sera prié, en aucun temps de procéder une nouvelle réunion en considération.

Le conseiller Charles Lattuaille secondé la position.

Adopté

La séance est levée -  
Dominique Montplaisir Maire

J. Bauffay Sec. Les

Province de Québec  
 Municipalité de Ste Marthe du Cap  
 de la Madeleine -

Assemblée générale  
 du conseil municipal de la  
 Municipalité de Ste Marthe  
 du Cap de la Madeleine, tenue au  
 lieu ordinaire des sessions mon-  
 dia le troisième jour d'octobre  
 mil neuf cent seize, à l'heure  
 du bas à laquelle sont présents  
 M. le Maire D. Montplaisir  
 Messieurs les conseillers  
 Louis Darnal, Joseph Caron  
 et Charles L'Attalaire formant  
 quorum sous la présidence  
 du Maire.

Lecture du procès-  
 verbal de la dernière session  
 est faite et le procès-verbal  
 est adopté.

Aucune proposition  
 ayant été faite la séance est  
 renouvelée -

Province de Québec  
 Municipalité de Ste Marthe du  
 Cap de la Madeleine -

Assemblée spéciale  
 du conseil municipal de la  
 Municipalité de Ste Marthe  
 du Cap de la Madeleine, convoquée  
 par avis spécial et verbal à  
 tous les conseillers et tenue  
 au lieu ordinaire des sessions  
 mardi, le dixième jour d'octobre

mil neuf cent seize, à l'heure de  
soir laquelle sont présents :  
Monsieur le Maire Dominique  
Montplaisir et M. M. les con-  
seillers Louis Darnal, Alexan-  
dre Létourneau, Charles Létour-  
neau et Joseph Baron, formant  
quorum sous la présidence  
du Maire.

Le but de l'assemblée  
est de considérer une signi-  
ficacion faite à la dite Bar-  
portion "Maudamus" en  
rapport avec le procès verbal  
de cours Jean du 27 avril 1915  
par Edou Montplaisir. De plus, de considérer  
le nouveau l'amendement  
fait par le surintendant spécial  
Gustave Marchand, en date  
du cinq Juillet 1916 - au dit  
procès verbal de cours Jean  
en date du 27 avril 1915 fait  
par Isaié de Grandmont surin-  
tendant Spécial.

Le conseiller Alexandre  
de Létourneau propose secondé  
par Louis Darnal que l'avocat  
Martel des Issis-Rivières soit  
choisi pour répondre à l'as-  
signation "maudamus" du dit  
Edou Montplaisir.

*Adopté.*

Le conseil continue  
l'examen de l'amendement du  
surintendant Gustave Marchand,  
du 5 Juillet 1916 - au procès-  
verbal de cours Jean fait

Par Isaié de Grandmont, Surveillant, spécial, en date du  
27 Avril 1915 -

Le conseiller Louis  
Darnal propose secondé par  
le Conseiller Alexandre Lattier-  
ville que le dit avenement  
au procès verbal de cours  
fait par le Surintendant Spé-  
cial Gustave Marchand en  
date du 5 Juillet 1916 - au  
procès verbal de cours d'eau  
du 27 Avril 1915 - soit hom-  
ologué avec les changements  
~~suspects~~ et additions suivants :

1<sup>er</sup> quai au cours d'eau  
qui descend de la concession  
de Ste Mado, dans la dite mu-  
nicipalité de Ste Marthe du  
Cap de la Madeleine, reuben  
au lot numero saipante et  
dix-neuf (n° 79) appartenant  
du cadastre de la Paroisse  
de Ste Marie du Cap de la Ma-  
deleine, appartenant à Elzéar  
Beaumier - au lieu de des-  
cendre dans la ligne entre  
le dis lot saipante et dix-  
neuf et quatre vingt un (81.)  
il devra continuer dans la  
direction Est, dans la coulée  
naturelle, jusqu'au grand cours  
d'eau quai du lot numero  
saipante et quinze (35) où la  
dite coulée naturelle tombe  
dans le grand cours d'eau  
verbalisé par le même procès.

verbal du 27 Aout 1915, tel que demandé par la répuète en amendement - cette partie du discours d'eau devant avoir six pieds de largeur par le haut, quatre pieds par les bas et quarante pouces de profondeur, dans la ligne entre le lot saipante et dix-neuf et que le lot quatre mètres un - et sept pieds de largeur par le haut - quatre pieds et six pouces par le bas et cinquante deux pouces de profondeur à la décharge dans le grand cours d'eau sur le lot saipante et quinze - , les travaux nécessaires par ce chaussement devant être faits par tous les propriétaires qui égouttent leurs terrains par le dit cours d'eau de St Melo - et suivant la superficie du terrain égoutté égoutte telle que fixée par le dit processus verbal du vingt-sept aout 1915 - .

2<sup>e</sup>. L'amendement du Sintendant Special Gustave Marchand ordonne qu'à partir de la ligne sud-ouest du dit lot numeria quatre mètres un, ille discours d'eau restera déterminé tel que tracé et parachevé; en conséquence l'eau au lieu d'être dirigée au côté nord, est devoir l'être

du côté Sud-Ouest qui est sa  
 pente naturelle, pour aller  
 se décharger dans un fossé  
 qui existe sur le lot qua-  
 tre mètres quatre-vingt  
 dix (N°. 90) du dit Cadastre  
 entre les terrains possédés,  
 ce jour, dans ce numero, par  
 Adalphe Montplaisis et Her-  
 cule Beaumier, lequel fossé  
 devra être travaillé, si neces-  
 saire, de manière à donner un  
 niveau propre à l'écoulement  
 des eaux de la partie sus-  
 mentionnée du dit cours d'eau  
 qui s'y déchartera; Le con-  
 seil ordonne qu'il soit ajou-  
 té au dit aménagement  
 que le dit cours d'eau à  
 partir de la ligne Sud-Ouest  
 du dit lot numero quatre  
 vingt dix (81) soit creusé jus-  
 qu'au fossé sus-mention-  
 né sur le lot numero qua-  
 tres-vingt dix (90) et même  
 le fossé où il se décharge  
 soit creusé de manière  
 à lui donner une pente  
 de pas moins de deux  
 pouces par cent pieds;  
 3<sup>e</sup> que, au que le  
 dit fossé sur le dit lot qua-  
 tre-vingt dix tombe dans  
 un cours d'eau mun-  
 cipal que le cours d'eau  
 qui fait l'objet de l'aména-  
 gement du présent aménde-

meut sait dirigé dans ce cours  
d'eau municipal qui servira à écouler  
les terrains de Hercule Beaumier,  
Dame Agathe Alfred Lacrix et Octave Beaumier  
etc. Ce dernier cours d'eau  
municipal qui est suffi-  
samment large et profond  
pour écouler les terrains des  
dits Hercule Beaumier, Dame  
Agathe Alfred Lacrix et Octave  
Beaumier, devra être creu-  
sé de nouveau, par les  
propriétaires si nécessaire,  
pour l'écoulement des eaux  
venant du cours d'eau qui  
faill' objet du présent amen-  
agement, de manière à lui  
donner une pente de pas  
moins de deux pouces par  
cent pieds.

4°. La contribution aux  
travaux d'amélioration et  
l'entretien du dit cours d'eau  
à l'avenir a partir de la li-  
gne Sud-Ouest du dit lot ca-  
bstral numero quatre mille  
un (N° 81), non seulement  
à aller jusqu'à sa décharge  
dans le fossé entre les terrains  
des dits Adolphe Morin et plaisir  
et Hercule Beaumier sur le  
dit lot quatre mille dip.  
du décadastre, mais dans  
tout le parcours du dit fos-  
sé et même dans la par-  
tie du cours d'eau aménagé.

cipal où il se décharge, par tous les propriétaires mentionnés dans l'arrondissement du Suroît et dans l'arrondissement de la rivière des Outaouais, au cours d'eau municipal où se décharge le cours d'eau qui fait l'objet du présent arrondissement, c'est à dire Hercule Beaumier et dame Gertrude Alfred Lacraux, Octave Beaumier et autres res seront sujet aux mêmes travaux qui leurs sont assi gnés par le procès verbal de ce cours d'eau - car ces deux cours d'eaux ne seront pas considérés comme un seul cours d'eau. Par le fait de leur jonction conforme à l'article 686 du Code municipal -

Cette proposition est adoptée - par la majorité du conseil. Cependant le conseiller Joseph Caron - est dissident -

Le conseiller Louis Darval propose seconde que le conseiller Aléoguidre Létourneau - que Joseph Charles Rochefeuille nommément officier spécial fasse faire exécuter les travaux ordonnés par cet arrondissement

et que les travaux soient  
exécutés d'aujourd'hui au  
premier novembre prochain  
1916.

*adopté.*

Le conseiller Joseph Caron dé-  
cidant.

Dominique et Montplaisir Mair-  
y Bourque Secrétaire  
Province de Québec,  
Municipalité de Sté Marthe du Cap  
de la Madeleine.

Assemblée réflé-  
lière du Conseil municipal de  
la Municipalité de Sté Marthe  
du Cap de la Madeleine, tenue au  
lieu ordinaire des sessions  
mardi, le septième jour de  
Novembre 1916, à 7 hés du soir  
à laquelle sont présents:

M. M. le Maire Dominique  
Montplaisir et M. les  
conseillers Joseph Rochefeu-  
le et Montplaisir, Joseph  
Caron, Charles Montplaisir  
Lettimille. Le procès-verbal est  
dominique montplaisir

de la dernière assemblée est  
lui est adopté. Le conseiller  
Les comptes suivants sont acceptés:

1<sup>e</sup>. J. A. Rochefeu-

leurage cours Jean

54 hés à 25cts \$13.50

2<sup>e</sup>. M. Briele compte

pour Fern Landbo

23 hés.

8.20

3<sup>e</sup>. M. Briere inspecteur  
Issu d'une école la paroisse  
Gros. 1.80  
L'aumône est levée  
Dominique Montplaisir Maire  
J. Bourque Ad. Trés.

Province de Québec  
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de  
la Madeleine.

Assemblée générale du  
Conseil municipal de la Munici-  
cipalité de Ste-Marthe du Cap-  
de-la-Madeleine, tenue au  
lieu ordinaire des sessions  
mardi, le quinzième jour de  
Décembre, mil neuf cent  
sixze, à 7 h du soir à  
l'école sont présents:

Présente le Maire  
Dominique Montplaisir  
et M. M. les conseillers  
Louis Dornel, Alexandre Lattu-  
aille, Jos. Caron et Charles  
Lattuaille, Fernand Gourdin  
sous la Présidence du Mari-

Le procès-verbal de  
la dernière assemblée est lu  
et adopté.

Les comptes suivants  
sont approuvés:

1 <sup>o</sup> .	Burill lumbe 60.	\$ 11.00
2 <sup>o</sup> .	" Gras bois de fond	59.64
3 <sup>o</sup> .	François Lassafteau aumage à la rante	\$ 2.80

Le conseiller Joseph Cearon propose que Pierre Montplaisir soit nommé président de l'élection pour Janvier 1917.

Le conseiller Ch. Lotton ville seconde la proposition  
Adopté.

Cette séance est levée.

Charles Lottonville

J. Bourgoy Sei Trs.  
Province de Québec.  
Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

J. Montplaisir saussigne, Pierre  
ayant été dément nommé pré-  
sident de l'élection du maire  
et des conseillers municipaux  
pour la Municipalité de  
Ste-Marthe du Cap de la Ma-  
deleine. Certifie et fais rapport  
que le dixième jour de Jan-  
vier, mil neuf cent dix sept,  
à dix heures de l'auant-  
midi, je me suis rendu à  
la Salle publique, lieu des  
sessions du conseil, et là  
j'ai reçu et mis en nomi-  
nation les noms des per-  
sonnes suivantes : Presen-  
tés par écrit par au moins  
deux électeurs présents, con-  
formément aux articles  
258 et suivants du Code  
municipal, savoir :

- Candidat à la Mairie  
messieurs Charles Lellin-  
ville.
- Candidats à la charge  
de Conseillers
- 1<sup>o</sup>. messieurs Octave Beaumier,  
du rang du Fleuve, cultivateur.
  - 2<sup>o</sup>. Louis Laranger, cultivateur.
  - 3<sup>o</sup>. Alfred Vaillancourt, cultivateur.
  - 4<sup>o</sup>. Eugène Montplaisir, cultivateur.
  - 5<sup>o</sup>. Grégoire Dumais, cultivateur.
  - 6<sup>o</sup>. Elieair Beaumier, cultivateur.

A midi, comme il n'y  
a pas plus de candidats  
mis en nomination qu'il  
en faut pour les dites charges.  
Je proclame les susdits  
candidats élus.

En foi de quoi, j'ai signé  
ce deuxième jour de Janvier,  
mil neuf cent deux-sept.

Pierre T. Montplaisir

Président d'élection

Province de Québec,

Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

Province de Québec,

Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

conseiller Je Grégoire Lumsen, ayant été dument élu  
de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la  
Madeleine. — fais serment, sur les Saints Evangiles,  
que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge et ce au  
meilleur de mon jugement et de ma capacité.  
Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi au Cap  
de la Madeleine, ce <sup>6</sup> Juin }  
jour de Février 1917.

Grégoire Lumsen

J. Bourque  
Sec. Trés.

Grégoire Lumsen  
Sec. Trés. Certifié

Province de Québec,

Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Banville le Québec

Province de Québec,

Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

Maire de la municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine — Je, Charles Lattuville, ayant été dûment élu  
fais serment, sur les Saints Evangiles,  
que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge et ce au  
meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi au Cap  
de la Madeleine, ce troisième jour de Janvier 1917.

Charles Lattuville

H. Bourque Sec. Trés.

Ouvrages d'écriture manuscrite

Sec. Trés.

Certifié

Province de Québec,

Ste Marthe du Cap de la Madeleine

Province de Québec,  
Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine.

Je, Alfred Baillancourt, ayant été dument élu conseiller de la municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine, fais serment, sur les Saints Evangiles, que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi au Cap de la Madeleine, ce ~~sous~~jour de  
Janvier 1917.

Alfred Baillancourt

J Bourque  
Sec. Trés.

Venu s. 1100, à mon  
Sec. Trés. Certifié

Province de Québec,

Ste Marthe du Cap de la Madeleine

Province de Québec,  
Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine.

Je, Eugène montplaisir, ayant été dument élu  
conseiller de la municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine  
fais serment, sur les Saints Evangiles, que je remplirai fidèlement  
les devoirs de ma charge et ce au mieux de mon jugement et de  
ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.  
Assermenté devant moi au Cap de la Madeleine, ce 6 jour de  
Janvier 1917.

Eugène montplaisir

J. Bourque Sec. Trés.

Sec. Trés. Certifié

Province de Québec,

Ste Marthe du Cap de la Madeleine

Province de Québec,  
Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine.

Je, Elzear Beaumier, ayant été dument élu  
conseiller de la municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine,  
fais serment, sur les Saints Evangiles, que je remplirai fidèlement  
les devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et de  
ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide. Elzear Beaumier  
Assermenté devant moi au Cap de  
la Madelaine, ce 6<sup>e</sup> jour de  
Janvier 1917

J. Bourgoy  
Sec. Trés.

J. Bourgoy  
Sec. Trés.  
Certifié

Province de Québec,

Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine

Je, Octave Beaumier - ayant été dûment élu  
conseiller de la municipalité de Ste Marthe du Cap de la  
Madeleine - fais serment, sur les Saints Evangiles, que je  
remplirai fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleur  
de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi au Cap de la  
Madeleine, ce <sup>6</sup>~~6~~ <sup>mai</sup> jour de Juillet 1917. } Octave Beaumier

J. Baumier Sec. Trés.

Province de Québec,  
Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine.

Je, Louis Laroquier - ayant été dûment élu  
conseiller de la municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine -  
fais serment, sur les Saints Evangiles, que je remplirai fidèlement  
les devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et de  
ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi au Cap de la  
Madeleine, ce <sup>6</sup>~~6~~ <sup>mai</sup> jour de Juillet 1917. } Louis Laroquier

Pierre J. Montclar  
Sec. Trés. Certifié



Province de Québec -  
 Municipalité de Ste-Marthe du Cap de  
 la Madeleine -

Assemblée générale du con-  
 seil municipal de la Munici-  
 palité de Ste-Marthe du Cap -  
 de la Madeleine, tenue au lieu  
 ordinaire des séances, mardi,  
 le sixième jour de Février -  
 mil neuf cent dix-sept, à sept  
 heures du soir, à laquelle sont  
 présentes:

M. le Maire Charles  
 Lattuaille et M. M. les conseil-  
 lers Elzear Beaumier, Eugène  
 Montplaisir, Alfred Vaillancourt,  
 Grégoire Dumas et Octave Beau-  
 nier, formant quorum sans la  
 présence du maire.

Les procès-verbal de la  
 dernière assemblée est lu  
 et adopté.

Les comptes suivants  
 sont approuvés:

1 <sup>o</sup>	Burrell lumbe bo bois fourni à l'inspecteur Hyp. Briere	55.60
2 <sup>o</sup>	Compte du conseil de comté pour dépenses d'administration	852.74
3 <sup>o</sup>	Compte de Pierre L. Mont- plaisir, président de l'élection	2.00

Le conseiller Alfred  
 Vaillancourt propose, secondé  
 par le conseiller Octave Beaumier  
 que Pierre L. Montplaisir

sait nomme auditeur de la  
municipalité de Ste-Marthe  
du Cap de la Madeleine - et que  
l'audition soit faite depuis  
l'érection de la municipalité  
jusqu'au 1er Janvier 1917.

Le conseiller Octave Beau-  
mies l'oppose, seconde par le  
conseiller Grégoire Dussras que  
le maire soit autorisé à prendre  
huit chaises, une table et  
des fauteuils pour l'usage de  
la salle des séances du conseil.  
*Adopté*

*Ela séance est levée.*

Charles Lattimille

J. Bourque Secrétaire

Province de Québec  
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-  
de la Madeleine

Assemblée générale du con-  
seil municipal de la mu-  
nicipalité de Ste-Marthe du  
Cap de la Madeleine, tenue au  
lieu ordinaire des sessions  
mardi, le sixième jour de  
mars 1917, à 7 h. du soir  
à laquelle sont présents;

Monsieur le Maire  
Charles Lattimille et M. M. les  
conseillers Alfred Baillancourt

Octave Beaumier, Elzéar Beaumier, Grégoire Dumaz et Eugène Montplaisir formant quorum sous la présidence du maire.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté.

Le conseiller Octave Beaumier propose, secondé par le conseiller Grégoire Dumaz que les comptes suivants soient payés : -

1 <sup>o</sup>	P. Blauday pour chaises et tables	\$13.70
2 <sup>o</sup>	Pierre L. Montplaisir pour audition	\$6.00

Le rapport de l'auditeur est lu & approuvé.

Le conseiller Alfred Vaillancourt propose que M. Pierre L. Montplaisir soit engagé secrétaire-trésorier de la municipalité à raison de cinquante piastres par année.

Le conseiller Elzéar Beaumier second de cette proposition. Adopté.

Le conseiller Alfred Vaillancourt propose, secondé par le conseiller Octave Beaumier que la traversée du fleuve soit balisée et entretenue sur toute la largeur du fleuve, au gout la municipalité de

Bécancourt n'importe de la faire délester et entretenir sur la moitié du fleuve. Après avoir été diennement alerté par Messieurs Joseph Bail-  
lancourt et Adam Montplaisir que l'inspecteur de bâti Alexandre Lapointe soit chargé de faire exécuter ces travaux immédiatement et que la moitié du compte soit présentée à la Municipalité de la paroisse de Bécancourt.

*Adopté*

Et la séance est levée  
 Par Charles Lottonville,  
 Maire St. Marthe du Cap de la Madeleine  
 Province de Québec Municipalité  
 de St. Marthe du Cap de la Madeleine  
 Le secrétaire trésorier ayant notifié par écrit et verbalement tous les membres du conseil pour des licences.  
 Assemblée spéciale du conseil de la Municipalité de St. Marthe du Cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des séances mercredi le 21 mars 1917 à 7 heures du soir à laquelle sont présent Mr le Maire Charles Lottonville Mrs les conseillers Grégoire Dumas Eugène Montplaisir Elzear Beaumier et Alfred Vaillancourt formant quorum sous la présidence du Maire Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté

Ges membres du conseil present ont  
decider séance tenante, de convoquer  
une séance spéciale pour samedy  
le 24 Mars 1917 à 7 heures du soir  
pour prendre en consideration une  
démission, du conseiller Louis Goranger  
lequel ne voulant pas ou ne pouvant pas,  
accepter cette charge. Le conseil sera  
tenu d'en nommer un autre pour  
faire droit a la municipalité  
de Ste Marthe du Cap qui a  
l'intention d'établir ou de décliner  
un règlement concernant  
les licences Adopté

et la séance est levée  
Charles Lottinville Maire  
Pierre J. Montplaisir Sec. Trés.  
Province de Québec Municipalité  
de Ste Marthe du Cap de la  
Madeleine

Assemblée régulière du conseil  
de la municipalité de Ste Marthe  
du Cap de la Madeleine tenue  
au lieu ordinaire des séances  
mardi le 1<sup>er</sup> Mai 1917 à 7 heures  
du soir à laquelle sont présent  
M<sup>r</sup> le maire Charles Lottinville  
MM<sup>s</sup> les conseillers Grégoire Dumas  
Eugène Montplaisir Louis Goran-  
ger et Elzéar Baumier formant  
quorum sous la présidence  
du maire

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et adopté  
Le conseiller Grégoire Dumas  
propose que le compte de G.  
Gustave Marchant notaire

de 23.00 ainsi que le compte de  
 J. Bourque notaire de 3.00 soit payé  
 par le conseil et qu'il soit rembour-  
 sé par les intéressés à l'amende  
 mentionnée. Le conseiller Eugène Mont-  
 plaisir, seconde la proposition le  
 conseiller Grégoire Dunnas propose  
 que le compte de Hercule Beaum-  
 nier de 16.00 soit payé le conseiller  
 Eugène Montplaisir seconde  
 la proposition. Le conseiller  
 Elzéar Beaumont propose secon-  
 dé par le conseiller Louis Loranger  
 que le compte de Alphonse Bourassa  
 de 1.50 soit payé. Le conseiller  
 Louis Loranger propose seconde  
 par le conseiller Elzéar Beaumont  
 que le secrétaire trésorier charge  
 l'intérêt de 6% à ceux qui n'ont  
 pas payer leurs taxes ~~à~~ chaque  
 année à partir du 1<sup>er</sup> janvier à  
 venir à la date du paiement.  
 Le conseiller Elzéar Beaumont  
 propose que les comptes qui viendront  
 devant le conseil soient dorénavant en  
 détail ainsi qu'il soit assuré  
 par celui qui les produira  
 le conseiller Louis Loranger seconde  
 cette proposition. Le conseiller  
 Grégoire Dunnas propose seconde  
 par le conseiller Eugène Montplaisir  
 que le secrétaire soit autorisé à  
 acheter un code municipal qui ren-  
 ferme les jugements.  
 Le conseiller Elzéar Beaumont propose  
 seconde par le conseiller Louis Lorang-  
 ger que les compagnies Aet Bell

telephonie et North Shore soient avertis que le conseil les tiens responsable des accidents qui pourraient arriver occasionné par le matériel qui ils ont dans notre municipalité.

et la séance est levée  
Charles Lottinville Maire  
Pierre T. Montplaisir S. T.

Province de Quebec  
Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine  
Assemblée régulière de la municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le cinquième jour de Juin 1917 à 7 heures du soir

Comme il n'y a eu quorum à cette assemblée Mr le Maire Charles Lottinville et Mrs les conseillers présent Félix Beaumier et Louis Loranger ont décidé d'ajourner à 8 heures du même soir mais les 8 heures étant expiré les membres du conseil présent ont décider d'ajourner à Jeudi le neuvième jour de Juin 1917 à 7 heures du soir

Province de Quebec  
Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine  
Assemblée régulière tenue par adjournement de la municipalité Ste Marthe du Cap de la Madeleine du cinquième

jour de Juin 1917 à 7 heures du  
soir à laquelle sont présent Mr le  
Maire Charles Lottonville Mrs  
les conseillers Grégoire Dumas Eugène  
Montplaisir Alfred Vallanceau  
Octave Beauchemin et Louis Foranger  
formant quorum sous la prési-  
dence du Maire

Le procès verbal de la dernière ~~assem-~~  
blee est lu et adopté

Le secrétaire trésorier ayant donné  
avis public des résolutions adopté  
le 1er Mai 1917 à 7 heures du soir  
laquelle sont

1<sup>re</sup> Que ceux qui n'auront pas payé  
leurs taxes annuellement seront obli-  
gés de payer l'intérêt de 6 % à partir  
du 1<sup>er</sup> Janvier à venir à la date du  
rassemblement

2<sup>me</sup> Attendu que ceux qui auront  
des "comptes à produire au conseil  
seront obligés de donner en détail  
et des asservements. Le secrétaire  
en ayant affiché deux copies aux  
en droit mentionné dans les ar-  
chives du conseil et ~~en ayant lu une copie~~  
~~les ayant lu une copie~~  
à l'issue du service divin du ma-  
tin dimanche le treizième jour  
de Mai 1917 à voix haute et in-  
telligible

Le conseiller Louis Foranger  
propose que le compte de l'agent  
John Evan Bradfay soit retourné  
au secrétaire du Comité le conseil de  
Sté Marthe ne reconnaissant pas pour  
un des leurs adopté

Le conseiller Octave Beaumier propose que le compte de l'épiphany Courtland soit envoyé au ministre de la Voie et adopté.

Le conseiller Octave Beaumier propose que M<sup>r</sup> Joseph Baron Ephrem Forquin et Alexandre Lottin ville soient avertis d'avoir à retirer les eaux de leurs terrains qui traversent le chemin public vis-à-vis leur propriété et qui cause des dommages à la propriété de M<sup>r</sup> Elie Beaumont adopté.

Le conseiller Octave Beaumier propose que Joseph Ch. Broche-lean soit nommé de nouveau au pour surveiller et faire exécuter les travaux d'après l'amendement fait par Gustave Marchant au procès verbal fait <sup>par</sup> Jean Tranchant adopté.

Le conseiller Alfred Jallmeourt propose que le maire Charles Lottinville soit autorisé à consulter un avocat à propos des taxes des compagnies Bell Telephone et North Shore qu'il refuse de payer adopté.

Le conseiller Louis Foranger propose que le compte de l'entretien de la route d'en haut rendu à Séraphin Montplaisir soit payé adopté.

La séance est levée  
Charles Lottinville Maire  
Pierre J. Montplaisir S. J.

Province de Québec  
 Municipalité Ste-Marthe du Cap  
 de la Madeleine  
 Assemblée régulière de la municipalité Ste-Marthe du Cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le troisième jour de juillet 1917 à 7 heures du soir à laquelle sont présent Mr le maire Charles Lottinville Mrs les conseillers Grégoire Dumras Louis Loranger et Elzéar Beaumier formant quorum sous la présidence du Maire Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté  
 Le conseiller Grégoire Dumras propose que les comptes suivants soient payés Compte de l'inspecteur Wilfrid Brière reclamé par l'avocat Durand pour avarage dans la route des grandes marées de 1.80

Compte de François Roy	5.90
Octave Beaumier	1.00
Edouard Lottinville	2.40
Wilfrid Brière	1.00
Gustave Roy	2.40
J. B. Loranger	2.88

Compte de l'entretien du cordon du cotaux mais qu'il soit collecter sur les propriétaires du chemin du cordon adopté  
 Compte 10.50

Sur requête de Mr J. B. Lemay Lucien Lemers et d'Ancrede Leduc le conseiller Grégoire Dumras propose que Mr Thomas Rockelbeur soit nommer surveillant pour visiter les lieux et que les frais

soient payés par les intéressés adopté.  
Sur requête de M. Joseph Vaillancourt et Arthur Vaillancourt le conseiller Grégoire Dumais propose que M<sup>r</sup> le notaire Gustave Marchant soit nommé suintendant pour faire droit à la requête que le suintendant soit payé par les intéressés adopté.

Le conseiller Louis Lorange propose que le conseil soit ajourné à mardi le ~~dixième~~ jour de juillet pour accepter le rapport du changement de la route au de l'élargissement de la route des grandes prairies adopté.

Le conseiller Grégoire Dumais propose que le notaire Gustave Marchant soit nommé pour faire une répartition en rapport avec l'amendement fait par le même Gustave Marchant et que les frais soient payés par les intéressés.

Le conseiller Elzéar Beaumer secondé la proposition adopté et la séance est adjournée.

Choeles Lottinville  
Pierre-T. Monthlaisir

Province de Québec Sec. Très--  
Municipalité Ste Mathe du Cap  
Assemblée générale tenue par ajournement du 3 juillet 1917 à laquelle sont présent M<sup>r</sup> le maire Charles Lottinville mis les conseillers

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et adopté

Gregoire Dumas Louis Loranger et Elzéar Beaumier formant quorum sous la présidence du maire Le conseiller Elzéar Beaumier propose que Mr le maire soit autorisé à avertir la compagnie North shore qui elle voile à changer les ponts depuis le chemin de fer du Pacific à venir à la rivière qui traverse la route des grandes prairies adopté

Le conseiller Gregoire Dumas propose que l'inspecteur Wilfrid Briele soit autorisé à faire faire l'ouvrage pour la réparation de la route des grandes prairies adopté

Le conseiller Gregoire Dumas propose que le compte présenté par J. Ch. Rocheleau soit payé et qu'il soit collecter au moyen d'une répartition faite sur les intéressés adopté

et la séance est levée

Charles Lottinville

Prére St Montplaisir  
Province de Québec

Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine

Assemblée régulière de la municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le septième jour d'Avril 1917 à 7 heures du soir à laquelle sont présent Mr le maire Charles Lottinville Mrs les conseillers Louis Loranger Octave Beaumier Gregoire Dumas formant quorum sous la présidence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et adopté  
 Le conseiller Octave Beaumer propose que l'inspecteur Luc Tournier et David Dumas soit avertis qui ils aillent visiter le cours d'eau qui descend sur le terrain d'Alfred Vaillancourt afin de savoir qui sont obligés à ces travaux afin de savoir aussi d'où vient l'eau qui descend dans ce cours d'eau et qu'ils fassent rapport dans huit jours adopté

Le conseiller Grégoire Dumas propose que les comptes suivants ~~sont~~ soient payés

Compte de Joseph Dumas <sup>heure</sup> 29 ₣ .30  
 " " 10 ₣ .30  
 " " 9 ₣ .20

Francis Dumas	29 ₣ .20
Lucien Lottinville	10 ₣ .20
Gustave Roy	15 ₣ .30
" "	42 ₣ .40
" "	25 $\frac{1}{2}$ ₣ .20
Lucien Lottinville	26 ₣ .20
Hippolyte Rièvre	50 piquet 3.50
Taille	90 ₣ .20

Pour passage sur son terrain 2.00  
 à droite

et la séance est ~~lundi~~ adjournée  
 Charles Lottinville mane  
 Pierre Montplaisir

Avril

Province de Québec  
 Municipalité Ste-Marthe du  
 Cap de la Madeleine  
 Assemblée générale tenue pour  
 ajournement jusqu'au le quatorzème  
 avril 1917 à 7 h 30  
 du soir à laquelle sont présents  
 Mr le maire Léonard Lottinville  
 Mrs les conseillers Louis Loranger  
 Elzéar Beaumer Grégoire Demers  
 Octave Beaumer et Alfred Vaillancourt  
 formant quorum sous la  
 présidence du maire  
 Le procès-verbal de la dernière  
 assemblée est lu et adopté  
 Le conseiller Alfred Vaillancourt  
 étant intéressé dans les requêtes  
 présentées à la séance se retire  
 de son siège. Le conseiller Louis  
 Loranger propose que le secrétaire  
 donne les avis publics pour pren-  
 dre en considération le procès-  
 verbal du 27 Avril 1915 et qu'un  
 règlement soit fait pour aménager  
 le procès-verbal pour faire  
 droit à la requête d'Alfred Vaillan-  
 court et Daniel Briele et  
 adopté

Le conseiller Louis Loranger  
 propose que le maire et le  
 secrétaire soit autoriser à pren-  
 dre des informations en rapport  
 avec les deux requêtes présentées  
 par Dominique Montplaisir et  
 Alfred Vaillancourt adopté  
 et la séance est levée

Léonard Lottinville maire  
 Procès J. Montplaisir S. J.

Province de Québec  
 Municipalité St. Martine du Cap  
 de la Madelaine  
 Assemblée régulière de la municipalité  
 St. Martine du Cap de la  
 Madelaine tenue au lieu ordinaire  
 des sessions mardi le quatrième  
 jour de Septembre 1417 à 7 heures  
 du soir à laquelle sont présent  
 Mr le maire Charles Lottinville  
 Mes les conseillers Grégoire Dumas  
 Octave Beaumier Eugène Mont-  
 plasne Louis Foranger et Elzecier  
 Beaumier formant quorum sous  
 la présidence du maire.

Le procès verbal de la dernière  
 assemblée est lu et adopté.  
 Le conseiller Octave Beaumier  
 propose secondé par Grégoire  
 Dumas que la répartition fait  
 par J. G. Marchant N. P. à  
 l'insagement fait par ce dernier  
 soit homologuer telle qu'elle est  
 adopté. Le conseiller Grégoire Dumas  
 propose secondé par Louis Foranger  
 que le comté de St. Yves-Brie  
 et Wilfrid Brie soit ouvrage  
 à un point dans la route du  
 fleuve soit payer à droite.  
 Le conseiller Louis Foranger propose  
 que les inspecteurs et greviers soient  
 notifiés à faire faire l'ouvrage pour  
 l'entretien du cours d'eau qui des-  
 cend sur le terrains d'Alfred Vail  
 l'ancourt dans le plus court délai.  
 Le conseiller Elzecier Beaumier secondé la  
 proposition adopté et la séance est levée.

Charles Lottinville Maire

Ville de Montmalié S.-J.

Province de Québec  
Municipalité de Ste-Marthe du  
Cap de la Madeleine  
Assemblée régulière de la munici-  
cipalité de Ste-Marthe du Cap  
de la Madeleine tenue au lieu  
ordinaire des sessions mardi  
le deuxième jour d'Octobre 1917  
à laquelle sont présents M. le  
maire Charles Lottinville Mrs les  
conseillers Grégoire Dumais Octave  
Beaumier et Alfred Vaillancourt  
formant quorum sous la prési-  
dence du maire

Le procès-verbal de la dernière as-  
semblée est lu et adopté

Le conseiller Grégoire Dumais pro-  
pose secondé par Octave Beaumier  
que le compte de Prince Montmali-  
sir et de David Dumais soient  
payés ainsi que le compte de  
de Jos. Chs. Rochefleau et que  
ces comptes soient remboursés  
par les intéressés. <sup>adopté</sup>

Le conseiller Grégoire Dumais pro-  
pose seconde par Octave Beaumier  
que le compte de Mme Anselme  
Vaillancourt soit payé adopté

Le conseiller Octave Beaumier profo-  
se secondé par Grégoire Dumais que  
M. Daniel Béïre ~~s'et~~ soit déchar-  
ger du cours d'eau qui descend  
de St Malo et qui se continue

sur le terrain d'Alfred Vaillancourt, à condition qu'il paye les frais qui ont été faits jusqu'à ce jour adopté  
Le conseiller Gregoire Dumras propose secondé par Octave Beaumer que la liste électorale telle que corrigée soit approuvée adopté

Le conseillers Gregoire Dumras propose secondé par Octave Beaumer que les conditions offertes par les commissaires d'écoles à propos de l'ancienne maison d'école No 2 soient approuvées. Les conditions étant que la municipalité paye le mobilier et l'entretien tel qu'il est présenté mais qu'il soit payé par ceux qui n'ont aucune part dans l'ancienne maison adopté

Le conseiller Gregoire Dumras propose secondé par Alfred Vaillancourt que Mr Moïse Thibert soit autorisé à défaire la clôture qui entoure la salle du conseil et qu'il plante six piquets avec une liste en bois au dessus et qu'il close et entretienne la clôture du chemin en mettant une barrière vis-à-vis la propriété du conseil. Le conseil lui luvre le petit hangar qu'il a sur sa propriété moyennant qu'il entretienne le chemin vis-à-vis la maison publique adopté et la séance est levée

Charles Lottinville Maire  
Pierre T. Montplaisir Sec.-Trés

Province de Québec  
Municipalité de Ste-Marthe du  
Cap de la Madeleine  
Assemblée régulière de la municipa-  
lité de Ste-Marthe du Cap de  
la Madeleine tenue au lieu ordi-  
naire des sessions, mardi le sixième  
jour de Novembre 1917 à 7 heures du  
soir à laquelle sont présents Mr le  
maire Charles Lottinville Mme les  
conseillers Louis Loranger Alfred Tail-  
lancourt Eugène Montplaisir Edzéar  
Beaumier et Grégoire Dumas formant  
quorum sous la présidence du maire  
Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé  
Le conseiller Louis Loranger propose  
qu'secondé par Edzéar Beaumier que  
le compte des estimateurs soit payé  
tel que présenté adopté  
Le conseiller Edzéar Beaumier propose  
secondé par Grégoire Dumas que le  
secrétaire soit payé au prix de 25.<sup>50</sup>  
franc pour pour la confection du  
rôle d'évaluation adopté  
Le conseiller Louis Loranger propose sec-  
ondé par Grégoire Dumas que le compte  
présenté par l'inspecteur Wilfrid  
Brière soit payé adopté  
Le conseiller Louis Loranger propose  
secondé par Edzéar Beaumier que  
le rôle d'évaluation tel que chargé  
par le conseil soit homologuer après  
les quelques changements qui a été

faits adopté  
 Le conseillers Louis Goranger pro-  
 pose seconde par Eugène Monplaisir  
 que pour subvenir aux dépenses  
 courantes de l'année une taxe de  
 trente cinq centimes dans le cent  
 piastres soit imposée sur tous  
 les biens imposables de la munici-  
 palité adopté

Le conseiller Grégoire Dunnas profo-  
 se seconde par Alfred Vaillancourt  
 que l'inspecteur de voirie fasse le  
 tracé des routes suivant la loi  
 et qu'ils les fassent vendre suivant  
 la loi et leur faisant donner un  
 caution et prendre tous les moyens  
 possible d'après les dispositions du  
 code municipal adopté  
 et la peine est levé

Charles Lottinville maire  
 Jeune J. Monplaisir S. T.  
 Province de Québec  
 Municipalité de Ste Marthe du  
 Cap de la Madeleine  
Assemblée régulière de la munici-  
palité de Ste Marthe du Cap  
de la Madeleine tenu au tiers  
ordinaire des sessions ordi-  
naire quatrième jour de Décembre  
à l'heure du soir à l'appel  
sont présent Mr le maire  
Charles Lottinville Mrs les  
conseillers Grégoire Dunnas Eugène  
Monplaisir et Louis Goranger  
formant quorum sous la prési-  
dence du maire  
Le parvis verbal de la dernière

1914

assemblée est lu et adopté  
Le conseiller Louis Loranger propose  
secondé par Grégoire Dumas que  
jaz Albert Montplaisir Jobin  
l'adopte, et Narcisse Brien soient  
nommés membre du bureau d'hy-  
giène de la municipalité adopté

les conseillers  
Le tirage au sort donne pour résid-  
tan que Eugène Montplaisir Alfred  
Vaillancourt et Elzéar Beaumier  
sortent de charge en 1918

Le conseiller Grégoire Dumas propose  
secondé par Eugène Montplaisir que  
les comptes pour ouvrage du cours  
d'eau qui descend de St Malo à  
partir de chez Elzéar Beaumier in-  
clusivement jusqu'à chez Domi-  
nique Montplaisir inclusivement  
soient déposés au bureau de l'avocat  
Martel des Trois-Rivières pour collectation  
dans le plus court délai adopté

Le conseiller Grégoire Dumas propose,  
secondé par Louis Loranger que  
les arrérages de l'année 1915 soient  
envoyer au conseil du ~~comté~~ comté pour  
ventes immobilières affecté par leurs  
taxes. adopté

et la séance est levée

Morlaix L'ottinville Dr apre  
Pierre J Montplaisir J.S  
Province de Québec

Municipalité de Ste Marthe du Cap  
de la Madeleine

Assemblée régulière de la municipalité  
de Ste Marthe du Cap de la Made-  
leine tenue au lieu ordinaire des ses-  
sions mercredi le deuxième jour

de Janvier 1918 à sept heures du soir à laquelle sont présent Mr le Maire Charles Lottinville Mrs les conseillers Alfred Vallancourt et Elzéar Beaumier

Comme il n'y a pas eu quorum à cette assemblée les membres du conseil présent ont décidé d'ajourner à samedi le cinquième jour de Janvier 1918 à sept heures du soir au lieu ordinaire des sessions du conseil

Province de Québec

Municipalité de Ste Foy-Marche du Cap de la Madeleine

Assemblée régulière tenue par ajournement du deuxième jour de Janvier 1918 à sept heures du soir à laquelle sont présent Mr le maire Charles Lottinville Mrs les conseillers Octave Beaumier Grégoire Dumas Alfred Vallancourt Eugène Montplaisir et Elzéar Beaumier formant quorum sous la présidence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et adopté

Le conseiller Alfred Vallancourt propose que le compte du procès du cours d'eau soit payer et que le secrétaire soit autorisé à avoir le dossier du jugement Le conseiller Elzéar Beaumier seconde la proposition adoptée

Le conseiller Alfred Vallancourt propose qu'il soit fait une répar-

tition pour collecter l'argent que la municipalité à donner dans l'amendement Marchant à partir chez Hera le Beaumier jus qu'à chez Philippe Montplaisir. Le conseiller Elzéar Beaumier seconde la proposition adoptée. Le conseiller Alfred Vaillancourt propose seconde par Octave Beaumier que le maire soit autorisé à emprunter \$500, pour payer les frais du procès et de prendre le reste sur le montant que la municipalité a à son coffre adopté et la séance est levée.

Province de Québec

Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine.

Je soussigne Pierre T. Montplaisir secrétaire trésorier et président d'élection pour élire trois conseillers en remplacement de Mme Alfred Vaillancourt Elzéar Beaumier et Eugène Montplaisir sortant de charge. En conséquence je me suis rendu à la salle du conseil à dix heures précise et je certifie et fait rapport que j'ai reçus et mis en nomination les personnes dont les noms suivants sont présentées par écrit par au moins deux électeurs présents conformément aux articles 258 et suivants du code municipal savoir.

Noms des candidats

1<sup>er</sup> Mr Elzéar Beaumier cultivateur

2<sup>eme</sup> Mr Joseph Lhs Rochefort cultivateur

3<sup>eme</sup> Mr Adolphe Montplaisir cultivateur

A midi comme il n'y a pas plus

# LA CORPORATION

DE LA PAROISSE

Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

Cap de la Madeleine, 19 Mars 1918

Je soussigné David Dumais ayant  
été dernièrement nommé conseiller en  
remplacement de ~~le~~ conseiller Grégoire  
Dumas demeure normale fais serment  
sur les Saints Evangiles que je ren-  
plirai fidèlement les devoirs de ma  
charge au meilleur de mon jugement  
et capacité.

Tousi que Dieu me soit en aide

David Dumais

Assermenter devant moi à Ste Marthe  
du Cap

ce dix neuvième jour de mars  
~~1918~~ mil neuf cent dix huit

Pierre J Montoisier  
J. J.

„municipalité de Ste Marthe du  
Cap de la Madeleine

Je Adolphe Frontenac ayant été  
dernier élu conseiller de la municipalité  
de Ste Marthe du Cap de la Madeleine  
fais serment sur les Saintes Evangiles  
que je remplirai fidèlement les devoirs  
de ma charge et ce au meilleur de mon  
jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide

Adolphe Frontenac

Assermenté devant moi au Cap  
de la Madeleine le

jour de 1918

Pierre Frontenac

Sei. Trés.

Journal de guerre

Municipalité de Ste Marthe du Cap  
de la Madeleine

Le 6 Juin 1918 Beaurier ayant été dernièrement élu conseiller de la municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine fais serment, sur les Saints Evangiles, que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide

Ezioy Beaurier

Assermenté devant moi au Cap de la madeleine ce  
jour de

1918

Pierre J Montplaisir  
Sec. Trés.

Municipalité de Ste Marthe du  
Cap de la Madeleine

Je Joseph Jhs Rocheleau ayant été  
nommé élu conseiller de la munici-  
palité de Ste Marthe du Cap de la  
Madeleine j'ais serment, sur les  
Saints Evangiles, que je remplirai  
fidèlement les devoirs de ma charge  
et ce au meilleur de mon jugement  
et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide,

J C Rocheleau  
Assermenté devant moi au Cap  
de la Madeleine ce

Jour de

1918

Pierre T. Montplaisir  
sec. Trés.

au candidat ou en nom  
qu'il en faut pour les dites charges  
Je proclame les susdits candidats  
telus

En foi de quoi j'ai signé ce  
neuvième jour de Janvier mil  
neuf cent dix huit

Pierre T Montplaisir  
Président d'élection  
Charles L'otterville Maire  
Pierre T Montplaisir S.C.

Province de Québec  
 Municipalité de Ste-Marie  
 du Cap de la Madeleine  
 Assemblée Spéciale de la mu-  
 nicipalité de Ste-Marie du  
 Cap de la Madeleine tenue  
 au lieu ordinaire des sessions  
 mercredi le seizième jour de  
 janvier 1918 à sept heures du  
 soir à laquelle sont présent  
 M le maire Charles Lottinville  
 Mrs les conseillers Grégoire Dumas  
 Louis Lortie Jr et Chappelle et  
 Adolphe Montplaisir formant  
 quorum sous la présidence  
 du Maire

Le secrétaire trésorier ayant donné  
 avis verbalement à tous les mem-  
 bres du conseil

Le procès verbal de la dernière  
 assemblée est lu et adopté  
 Le conseiller Grégoire Dumas  
 propose secondé par Louis Lo-  
 ranger que le compteur présenté  
 par le Notaire Albert Dumouchel  
 sur sujet de la division soit  
 payé adopté

et la séance est levée

Charles Lottinville Maire  
 Pierre Montplaisir S. J.

Province de Québec

Municipalité de Ste-Marie du Cap  
 Assemblée générale de la munici-  
 palité de Ste-Marie du Cap  
 tenue au lieu ordinaire des  
 sessions mardi le cinquième jour  
 de février 1918 à sept heures du

sois à laquelle sont présent  
Mr le maire Charles Lottinville  
Mrs les conseillers Octave Beaumier Louis Loranger Jésus Léon  
Rochefeuille et Elzéar Beaumier  
formant quorum sous la prési-  
dence du maire

Le procès-verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé  
Le conseiller Louis Loranger  
propose secondé par Elzéar Beaumier  
que le compte des routes  
pour entretien ordinaire soit  
envoyer au département de  
la voirie afin de retirer la  
subvention qui revient à la  
municipalité adopté  
Le conseiller Louis Loranger  
propose secondé par Elzéar  
Beaumier que le compte debt.<sup>80</sup>  
sept moulins et quatre vingt  
de Hippolyte Courteau soit  
payer et que le conseil se fasse  
rembourser par le monastère de  
la voirie adopté

Le conseiller Octave Beaumier  
propose secondé par Louis Lo-  
ranger que le compte à l'Ur-  
banus Vallaircourt debt.<sup>20</sup> soit  
payé et celui de Joseph Faïl  
faire à la payé et celui de Joseph Faïl  
l'ancourt pour bois vendu au  
montant debt.<sup>25</sup> soit aussi  
payé

Le conseiller Elzéar Beaumier  
propose secondé par Louis Lo-  
ranger que le compte debt.<sup>30</sup>  
payé par le secrétaire pour

copie du jugement du conseil d'ém  
soit remboursé adopté  
Le conseiller Louis Loranger propose  
se secondé par Étienne Beaumier  
que l'argent dépensé par le conseil  
pour faire exécuter le procès verbal  
Marchant soit remboursé par les  
intérêses et que le secrétaire soit  
autoriser à leur écrire à cet effet  
adopté et la séance est levée  
Charles Lottinville Maire  
Pierre J. Montplaisir  
Octave Beaumier

Province de Québec  
Municipalité de Ste-Marthe  
du Cap

Assemblée générale de la munici-  
palité de Ste-Marthe du Cap  
tenue au lieu ordinaire des sessions  
du conseil mardi le cinquième jour  
de Mars 1918 à sept heures du soir  
à laquelle sont présents M. le  
maire Charles Lottinville Mme les  
conseillers Octave Beaumier Grégoire  
Dumas Étienne Beaumier Adolphe  
Montplaisir et Louis Loranger for-  
mant quorum sans la présence  
du maire

Le procès-verbal de la dernière as-  
semblée est lu et approuvé  
Proposé par le conseiller Octave  
Beaumier secondé par le conseiller  
Grégoire Dumas que le montant  
réclamé par l'avocat Lord pro-  
cureur d'Ille et Vilaine soit payé  
et que ce montant soit retenu sur  
ce qui reste dû à Mr Cattané Baudouin

pour entretien de la route qui il  
a entrepris de notre municipalité  
et que avis lui soit donné de  
cette résolution par le secrétaire  
dans le plus court délai adopté  
Proposé par le conseiller ~~Louis~~  
~~Loranger~~ Adolphe Montplaisir  
secondé par le conseiller Louis  
Loranger que les noms suivants  
soient nommés ~~en~~ officiers:

1<sup>er</sup> que Henri Loranger soit nommé  
gardien d'enclos public pour l'ar-  
rondissement champêtre dont il  
résidé

2<sup>em</sup> que Ernest Soupirin, Frédéric Mont-  
plaisir, Narcisse Briele et Séraphin  
Montplaisir soient nommés inspecteur  
de voirie chacun pour leur arron-

3<sup>em</sup> que Jas. A. Montplaisir Joseph  
Vallancourt, Gotogine Dumas  
et Alphonse Lacombe soient nom-  
més inspecteur agricole chacun  
pour leur arrondissement respectif

4<sup>em</sup> que l'opposée Courteau Arthur  
Vallancourt et Octave Tolliverille  
soient nommés estimateur de  
cette municipalité adopté

le conseiller Proposé par Octave Beaumier  
secondé par le conseiller Grégoire  
Dumas que le compte de Mr  
Hercule Beaumier pour sa part  
de répartition soit diminué de 2<sup>1/2</sup>  
heures @ 35¢ l'heure et que le  
surplus de la répartition lui soit  
porté par Grégoire Montplaisir  
pour le surplus de surface  
qui leur a été chargé adopté

Le conseiller Louis Lorange pro-  
pose que la séance du conseil soit  
ajournée ~~au~~ mardi le douzième  
Jour de Mars 1918 pour consulter  
les contribuables de la municipalité  
en rapport avec le règlement du  
contrôle des chemins à la charge  
de la municipalité que cette der-  
nière à l'intention ~~de faire~~  
faire cette proposition est adopté ma-  
ininement par le conseil  
et la séance est ajournée  
Charles Lottinville Maire  
Pierre et Montcalaisir J. F.

Province de Québec  
Municipalité de Ste Marthe du Cap  
de la Magdeleine  
Assemblée générale de la municipalité  
de Ste Marthe du Cap — tenue <sup>le douzième jour de mars 1918</sup>  
au cours ordinaire des sessions par assem-  
blée du cinquième jour de Mars  
1918 à sept heures de soir l'après-midi  
à laquelle sont présent Mr le maire  
Charles Lottinville Mrs les conseillers  
Octave Beaumier Adolphe Montcalaisir  
Louis Lorange Elzéar Beaumier et Gé-  
goïe Dumas formant quorum sous la  
présidence du maire

Le procès-verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Le secrétaire ayant notifié verbalement  
le conseiller Jos. B. Rochebeau qui n'é-  
tait pas présent lors de la dernière as-  
semblée en date du cinq Mars 1918  
Proposé par le conseiller Louis Lorange  
secondé par le conseiller Adolphe

Mortplaisir que le secrétaire Pierre Martel  
plaisir soit nommé surveillant en  
rapport avec ~~les~~ les routes de la  
municipalité et de faire un procès-  
verbal pour diviser les parts de chaque  
route et de charger l'entretien de ces  
<sup>+ aux propriétaires</sup> routes de chaque rang qui s'y trouvent  
tenus d'après les dispositions de l'art 608  
et autres du code municipal

Le conseiller Octave Beaumier approuve  
cette motion ainsi que le conseiller  
Étienne Beaumier. Cependant le con-  
seiller Grégoire Dumas est dissident  
Proposé par le conseiller Étienne Beaumier  
secondé par le conseiller Louis Loran ger  
que le secrétaire écrive au Porteier J.  
Bouquel que le compte de \$5.00 cinq  
dollars payé à ce dernier par François  
Dumas soit remboursé à notre munici-  
cipalité adopté

Le conseiller Grégoire Dumas demande  
au conseil de bien vouloir accepter  
sa démission comme conseiller de  
cette municipalité

Le conseil accepte unanimement la  
démission du conseiller Grégoire Dumas  
Proposé par Adolphe Mortplaisir  
secondé par le conseiller Louis Loran-  
ger que Mr David Dumas soit nom-  
mer conseiller en remplacement du  
conseiller Grégoire Dumas démissionnaire  
adopte

et la séance est levée

Charles Latherville

Pierre J. Mortplaisir Maire  
J. J.

Province de Québec  
 Municipalité de Ste-Marthe du  
 Cap de la Madeleine  
 Assemblée spéciale de la municipalité  
 de Ste-Marthe du Cap de la Made-  
 leine, tenue au lieu ordinaire des  
 sessions du conseil mardi le dix-  
 neuvième jour de Mars 1918 à  
 sept heures du soir à laquelle  
 sont présent Mr le maire Charles  
 Lottinville Mme les conseillers Elzair  
 Beaumer Jos Lhs Rochefleau Louis  
 Loranger David Dumas Octave Beau-  
 mier et Adolphe Montplaisir for-  
 mant ~~quorum~~ la totalité des mem-  
 bres du conseil

Le procès verbal de la dernière as-  
 semblée est lu et approuvé  
 Le secrétaire ayant notifié verba-  
 ment et par écrit tous les membres  
 du conseil

Le conseiller Elzair Beaumer propose  
 secondé par le conseiller David Du-  
 mas que Mr Alphonse Lacourse soit  
 démis de sa charge d'inspecteur de  
 agricole et qu'il soit nommé ins-  
 pecteur de voirie en remplacement  
 de Séraphin Montplaisir qui n'est  
 pas qualifié pour cette charge adopté  
 Proposé par Octave Beaumer secou-  
 dé par Adolphe Montplaisir que  
 le compte d'Arthur Bonnard pour  
 entretien du cordon du cotay soit  
 payé jusqu'à date mentionnée adopté  
 Le conseiller Louis Loranger propose  
 secondé par Jos Lhs Rochefleau que  
 le compte pour l'action de Hector

Aubin et ses frais soient payés  
par la municipalité et que la  
moitié de cette action et de ces  
frais soient retenus sur ce qui  
reste du à Arthur Boulard pour  
entretien de cette route

adopté

et la séance est levée  
Charles Lottinville Maire  
Pierre J. Montplaisir J. S.

### Province de Québec

Municipalité de Ste-Marthe  
du Cap de la Madeleine  
Assemblée générale de la munici-  
cipalité de Ste-Marthe du Cap  
de la madeleine tenue au lieu  
ordinaire des sessions du conseil  
mardi le deuxième juillet d'Avril  
1918 à sept heures de l'après-midi  
à laquelle sont présents Mr  
le maire Charles Lottinville  
mes les conseillers David Dumas  
Louis Lorange, Adolphe Montplaisir  
Jos Chsr. Rockefeuille et Elzair Beau-  
mier formant quorum sous la  
présidence du maire

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé.  
Le conseiller Louis Lorange propose  
secondé par le conseiller David  
Dumas que les comptes suivants  
soient payés

Compte de Tessier Lacoursière etc  
pour consultation en 1914 \$5.00  
Compte d'Arthur Vaillancourt pour  
ouvrage à la salle publique \$2. 39  
adopté

Le conseiller Louis Laranger propose secondé par le conseiller Elzear Beaumier et appuyé par le conseiller Adolphe Montplaisir que la requête présentée par les contribuables du rang St Malo que la séance soit ajournée à lundi le quinzième jour de Avril 1918 à sept heures du soir adopté

Le conseiller Louis Laranger propose secondé par le conseiller Elzear Beaumier que le compte payé par la municipalité à M. Hippolyte Courteau au montant de \$77.30 soit que le secteur être envoié au ministère de la voie de fer pour réclamer ce montant dis que reviens à la municipalité adopté et la séance est adjourné

Charles Lottinville Mme  
Pierre J. Montplaisir S.J.

### Province de Québec

Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine

Assemblée générale tenue par adjournement du deuxième jour d'Avril 1918 de la municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine lundi le quinzième jour d'Avril 1918 à sept heures du soir à laquelle sont présents Mr le maire Charles Lottinville Mrs les conseillers Elzear Beaumier Louis Laranger David Dumas et Adolphe Montplaisir formant quorum sous la présidence du maire Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Elzear Beaumier propose

secondé par le conseiller Louis Loranger que le compte présenté par Arthur Boulard soit payé et que ce montant soit collecter sur les intérêses adopté

Le conseiller Éliear Beaumier propose seconde par le conseiller Louis Loranger que la requête des contribuables du rang St Malo soit suspendue jusqu'à ce que le gouvernement reclame de la municipalité les frais dû pour la construction et l'entretien du chemin royal de cette municipalité, adopté sur division, le conseiller Adolphe Montplaisir vote pour la motion cependant le conseiller David Dumas est dissident

et la séance est levée

Charles Lottinville Maire  
Pierre J. Montplaisir J. T.

### Province de Québec

Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine  
Assemblée régulière de la municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le septième jour de Mai mil neuf cent vingt huit à sept heures du soir à laquelle sont présent Mme le maire Charles Lottinville Mme les conseillers Louis Loranger et les Messieurs Adolphe Montplaisir, Octave Beaumier et David Dumas formant quorum

sous la présidence du Maire  
 Le procès-verbal de la dernière assen-  
 blée est lu et approuvé  
 Le conseiller Louis Loranger propose  
 secondé par le conseiller Élysée Beaum-  
 nier que le ~~compte de l'entretien~~<sup>rang et malo</sup> du cordon du ~~cordon~~ dans la partie  
 sud-ouest de rang soit payé  
 adopté

Le conseiller Octave Beaumier pro-  
 pose secondé <sup>de conseiller</sup> par Adolphe Montplai-  
 sir que l'inspecteur de voirie Alphon-  
 se Lacourse soit autorisé à faire faire  
 l'ouvrage du rang des grandes  
 prairies dans la partie sud-ouest  
 de ce rang et que cet ouvrage soit  
 fait temporairement jusqu'à nouvel  
 ordre adopté

Proposé par le conseiller Louis Loran-  
 ger secondé par le conseiller Élysée  
 Beaumier que le compte du ministre  
<sup>en rapport avec</sup> <sup>de la voirie pour Mr Hippolyte Bouthillier</sup>  
<sup>le chemin de</sup> que le Maire soit autorisé à s'entretenir  
 avec <sup>le</sup> ministre à ce sujet adopté  
 et la séance est levée

Charles L'Atténville Maire  
 Pierre T. Montplaisir S.S.

Province de Québec  
 Municipalité de Ste-Marthe  
 Du Cap de la Madeline  
 Assemblée régulière de la munici-  
 palité de Ste-Marthe du Cap  
 de la Madeline tenue au lieu  
 ordinaire des sessions mar-  
 ché le quatrième jour de juin 1918  
 à sept heures du soir à laquelle

sont présent M<sup>r</sup> le maire Charles Lottinville vers les conseillers Octave Beaumier Adolphe Montplaisir Louis Loranger David Dumras et Elzéar Beaumier formant quorum sous la présidence du maire

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé  
Le conseiller Louis Loranger propose secondé par le conseiller David Dumras que les comptes suivants soient payés  
Compte de l'inspecteur Alphonse Lacours

Total \$59.95

Compte l'inspecteur Wilfred Brière \$76.80  
Compte de Chs Lottinville pour frais de voyage à Ottawa Total \$18.00  
adopté

Le conseiller Louis Loranger propose que le conseiller Elzéar Beaumier soit autorisé à acheter une statue au sacré-coeur et de faire une niche pour l'exposer dans la salle publique aussi que les membres du conseil de cette municipalité se rendre vendredi le 7 juin prochain à la grande fête du sacré-coeur tel que annoncé par le père curé adopté immédiatement et la séance est levée

Charles Lottinville Maire  
Pierre J. Montplaisir S. J.

Province de Québec  
 Municipalité de Ste Mathe du  
 Cap de la Madeleine  
 Assemblée régulière tenue au lieu ordi-  
 naire des sessions, mardi le deuxième  
 jour de juillet mil neuf cent dix huit  
 à sept heures du soir à laquelle  
 sont présent Mr le maire bhs. L'Attan-  
 ville Mrs les conseillers Louis L'oranger  
 David Dumas Jos bhs. Rochefleur  
 et Octave Beaumier formant quin-  
 tenu sous la présidence du maire  
 Le procès-verbal de la dernière assen-  
 blée est lu et approuvé  
 Le conseiller Octave Beaumier pro-  
 pose secondé par Jos bhs. Rochefleur  
 que le maire soit autorisé à s'inte-  
 resser auprès du shérif pour la vente  
 de deux lots No 5-33 et 5-34 du  
 cadastre des Cap de la Madeleine  
 adopté immédiatement

Le conseiller David Dumas propose  
 que les comptes suivants soient  
 payés

Compte de l'inspecteur Damoise Brise.	
pour entretien des routes de la route	
St Malo et réparage de trottoir \$5.70	
Réparage du pont St. Malo .80	
Pour réparage d'un pont et ouvrage dans la route des grandes 5.25	
Total — \$11.15	

Compte d'Arthur Vallancourt pour  
 menuage à la salle publique \$1.00  
 Compte du Sénateur Dorion faisant  
 pour copie d'un procès-verbal \$2.50  
 Compte de Jos. Vallancourt  
 pour entretien de la traverse \$25.00

Le dernier compte étant du pas le  
conseil du compte - adopté -  
Le conseiller Louis Loranger propose  
que le maire soit autorisé à emprun-  
te le montant de \$12 00. cent d'cents  
français pour subvenir aux dépens  
de la municipalité - adopté  
et la seconde est levée  
Charles Lottinville  
J.C. Rocheleau J.P.

Province Québec,  
Municipalité Ste Marthe  
du Cap de la Madeleine  
assemblée régulière conseil  
du conseil municipal de Ste  
Marthe du cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire,  
des sessions à les six août à  
mille neuf cent quatre-vingt-dix  
du soir. Et laquelle sont  
Mr le maire Charles Lottinville  
et Mrs les conseillers Louis  
Loranger Elzear Beaumier  
Octave Beaumier David  
Dumas et J.C. Rocheleau  
formant quorum sous la  
présidence du maire J.C.  
Rocheleau donne sa démission  
de conseiller pour de raison  
vallable <sup>de conseiller</sup> Louis Loranger pro-  
posé secondé par Elzear Beau-  
mier que la démission de  
J.C. Rocheleau soit accepté  
adopté unanimement <sup>Le conseiller</sup> Louis  
<sup>Le conseiller</sup> Loranger propose que <sup>Mr</sup> Arthur  
Arcand cultivateur soit  
élu conseiller en rempla-

+ Le procès  
verbal de  
la derni-  
ère assem-  
blee, est  
lue et

approuvé posé secondé par Elzear Beau-  
mier que la démission de  
J.C. Rocheleau soit accepté  
adopté unanimement <sup>Le conseiller</sup> Louis  
<sup>Le conseiller</sup> Loranger propose que <sup>Mr</sup> Arthur  
Arcand cultivateur soit  
élu conseiller en rempla-

lement de J. C. Rocheleau  
 David Dumas seconde cette  
 proposition adopter unanimement Arthur Arcand  
 accepte la charge de conseiller pour la mu-  
 nicipalité Ste Marthe  
 du cap de la Magdeleine suivant le cas.

Jure solennellement que je  
 remplirai avec honnêteté et  
 fidélité les devoir de cette  
 charge au meilleure de  
 mon jugement et de ma  
 capacité. Ainsi que Dieu me  
 soit en aide

Arthur Arcand

Assarmenté devant moi  
 à Ste Marthe  
 Le six aout mille neuf cent  
 dix huit.

J C Rocheleau assisté  
 Le conseiller Octave Beaumier propose que J C Rocheleau  
 soit <sup>engage comme</sup> élé <sup>à</sup> Secrétaire Trésorier  
 du conseil de cette munici-  
 palité à raison de cinq  
 piastres par mois secondé  
 par David Dumas  
 adopté unanimement  
 J C Rocheleau accepte pour  
 à être secrétaire trésorier  
 du conseil <sup>de cette</sup> municipalité  
 fait serment que je remplirai  
 bien fidèlement les devoir  
 de ma charge au meill-  
 ore de mon jugement et de ma capaci-

Ainsi que Dieu me  
soit en aide

J. C. Rocheleau  
Assassiné devant moi  
à Ste Marthe du cap  
de la Magdeleine le six  
août mil neuf cent dix-huit  
~~Le~~ Charles Lottinville

Le conseiller Louis Loranger  
propose et seconde par le conseiller  
Elzéar Beaumier que l'in-  
specteur Mr Narcisse Montplaisir  
soit autorisé à l'inspecteur pour  
accompagné Mr Alphonse  
Lacourse inspecteur pour  
diviser le chemin du rang  
des grande prairies à cha-  
que propriétaire aussitôt pos-  
sible. Le conseiller Octave  
Beaumier propose et seconde  
par le conseiller Louis Lor-  
anger que le conseil soit  
ajourné à mardi prochain  
le 13 août à sept heures du  
soir et que le maire Charles  
Lottinville et Mr Alphonse  
Lacourse soit autorisé pour aller  
auprès du chef pour la vente  
des lots qui on a drois de ven-  
dre. Le conseiller Louis Loran-  
ger propose et seconde par  
le conseiller Octave Beaumier  
que l'inspecteur Joseph Albert  
Montplaisir soit autorisé d'aller  
quartir Mr Moïse pour lui  
Roberst pour lui faire réparer

la clôture de ligne avec  
 Mr Albert Arcand au  
 plus court délai  
 et la séance est levée  
 Charles Lottonville  
 & Bochelman S. J.

Province de Québec  
 Municipalité Ste Marthe du  
 cap de la Madeline  
 assemblée spéciale du con-  
 seil municipale de Ste  
 Marthe tenue au lieu  
 ordinaire des sessions  
 mardi le 13 août 1918 à 7  
 heures du soir à laquelle  
 sont présent M le maire  
 Charles Lottonville et Mme  
 les conseiller Louis Loranger  
 Elzéor Beaumier Adolphe  
 Montplaisir et Arthur  
 Arcand formant quorum  
 sous la présidence du  
 maire le procès verbal  
 de la dernière assemblée  
 est lu et approuvé

Le conseiller Louis Loranger  
 propose secondé par Elzéor  
 Beaumier que le conte  
 des aliénés soit retourner  
 au conseil de comté parce  
 que nous ne reconnaissons  
 pas ces personnes là pour  
 nos passent Adopté  
 unanimement Le conseiller  
 Elzéor Beaumier propose  
 que les contes de Mr Pierre G.  
 Montplaisir soit passer

pour révision du rôle d'évaluation  
une journée \$3.00 et pour un  
mois de solaire \$4.16 Le conseiller  
Louis Loranger seconde cette  
proposition approuvée adopté  
unanimement et la séance  
est levée

Charles Lottinville  
J. C. Rochefort, S. J.  
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap  
de la Madeleine. Assemblée spéciale  
du conseil municipal de Ste Marthe  
convoyée par le maire pour  
révision et homologation du rôle  
d'évaluation et aussi pour  
l'adition de conte du secrétaire  
trésorier tenu au lieu ordinaire  
des sessions mercredi le 21<sup>me</sup> jour  
du mois d'août 1918 à sept heures  
du soir. A laquelle sont présent  
M le maire Charles Lottinville  
et M<sup>s</sup> les conseillers Louis  
Loranger Elzéar Beaumier  
David Dumas Octave Beaumier  
et Arthur Arcand formant  
quorum sous la présidence  
du maire. Le procès verbal  
de la dernière assemblée est  
lue et approuvé. Le conseiller  
Louis Loranger propose que la  
révision du rôle d'évaluation  
soit homologuer secondé par  
Octave Beaumier adopté  
unanimement. Le conseiller  
Octave Beaumier propose que  
M Ernest Lacours soit nommé

éditeur pour les contes du  
 secrétaire Montplaisir de la  
 du conseil municipal de Ste-Marthe  
 au plus court délai secondé par  
 Elzéar Beaumier adopté unanimement  
 et la séance est levée  
 Charles Lottinville  
 J. C. Rocheleau. S. T.

Province de Québec,  
 Municipalité Ste-Marthe  
 du cap de la Madeleine  
 Assemblée régulière du conseil  
 municipal de Ste-Marthe du  
 cap de la Madeleine; tenue  
 au lieu ordinaire des session  
 mardi le 3<sup>eme</sup> jour du mois de  
 septembre à 7 hrs du soir  
 à l'quelle sont présent  
 M<sup>el</sup> maire Charles Lottinville  
 et Mrs les conseillers David  
 Dumas, Octave Beaumier  
 et Arthur Arcand formant  
 quorum sous la présidence  
 du maire. Le procès verbal  
 de la dernière assemblée est  
 lu et approuvé. Le conseiller  
 Octave Beaumier propose que  
 le conte de Joseph Villandourt  
 pour clôture ~~à~~ de \$10 pour  
 clôture du terrain de  
 la salle publique soit  
 payer secondé par David Dumas  
 adopté unanimement.  
 Le conseiller David Dumas  
 propose que le conte de  
 John et ~~John~~ Reward perceve  
 au revenu Provincial de

91

fonte de Bâtie et des jura  
gées le 12<sup>e</sup> ~~mai~~<sup>juin</sup> secondé par  
Octave Beaumier  
Adoptée unanimement  
et la séance est levée  
Charles Lottinville  
J.C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe  
du cap de la Madeleine,  
assemblée ~~est~~ spéciale du  
conseil municipale de Ste Marthe  
du cap de la Madeleine.  
Convocuer par le maire pour  
entendre le rapport de l'édition  
de conte du secrétaire, pour l'ap-  
probation d'emprunt d'argent pour  
remettre à M J. A. Montplaisir  
pour changer d'endroit les achats  
d'avis public et aussi pour  
prélevement de taxe pour subvenir  
au besoin de l'année 1918 tenue  
au lieu ordinaire des sessions  
jeudi le 12<sup>e</sup> jour du mois de septembre  
1918 a sept heures du soir à l'  
quelle sont présent M le maire  
Charles Lottinville et M. M.  
les conseillers, Louis Loranger  
David Dumas Arthur Treand  
Adophe Montplaisir et Octave  
Beaumier formant quorum sous  
la présidence du maire  
Le procès verbal de la derni-  
ère assemblée est lu et approuvé  
Le conseiller Octave Beaumier  
propose d'emprunter \$400.00 de

M. David Dumas pour remettre  
à M. J. A. Montplaisir seconde,  
par Adolphe Montplaisir adopté  
unanimement.

Le conseiller Louis Loranger  
propose que les achats des  
avis publics soient changer  
d'endroits c'est à dire qu'il en  
soit mis une à la salle publique  
de cette municipalité et une autre au bureau du secré-  
taire-trésorier faire et qu'il soit donné un avis  
public, secondé par David  
Dumas adopté unanimement.  
Le conseiller Louis Loranger  
propose que le rapport de  
l'éditeur de contes soit soit  
suspendu à la séance régulière  
prochaine secondé par David  
Dumas adopté unanimement  
et la séance est levée

Charles Lottinville  
J.C. Rocheleau Sec. Trésorier

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du  
cap de la Madeleine  
Assemblée municipale du con-  
seil municipale de Ste Marthe  
du cap de la Madeleine tenue  
au lieu ordinaire des sessions  
mordi le premier jour du mois  
d'octobre 1918 à sept heures du  
soir à l'quelle sont présent  
M le maire Charles Lottinville  
et M. M. Les conseillers, Louis  
Loranger, Octave Beaumier et  
Arthur Aréand formant

quorum sous la présidence du maire. Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller Louis Loranger propose secondé par Octave Beaumier que rapport de M Ernest Lacourse pour l'édition de conte soit accepté et qu'il soit payé pour son ouvrage \$15.00 adopté unanimement.

Le conseiller Octave Beaumier propose secondé par <sup>le conseiller</sup> Louis Loranger que le conte de J. A. Montplaisir inspecteur <sup>de 75cts pour</sup> voyage chez M Moïse Hébert soit payé et qu'il soit remboursé ce montant par M Moïse Hébert adopté unanimement.

Le conseiller Octave Beaumier propose secondé par le conseiller Louis Loranger ~~pour une dépense de 45cts pour la répartition subvenez~~ que une taxe de 45 cents dans le cent piastres soit imposée sur tous les biens de fond de cette municipalité pour subvenir au dépense générale et spéciale soit imposée de 45 cents dans le cent piastres soit imposée sur tous les biens de fond imposable de cette municipalité adopté.

Liam Guérin Président  
J.C. Rochefeuille S. T.

Province de Québec  
 Municipalité Ste Marthe du  
 cap de la Madeleine Assemblée  
 spéciale du conseil municipale  
 de Ste Marthe du cap  
 de la Madeleine convoquer  
 par le maire pour décision  
 d'une demande de la Compa-  
 gnie St Maurice paper pour  
 permis de traverser des canaux  
 d'égout au chemin de la  
 municipalité Ste Marthe et  
 aussi pour l'engagement du  
 Secrétaire Trésorier tenu au lieu  
 ordinaire des sessions mercredi  
 le neuf octobre 1918 à sept heures

comme il n'y a pas quorum  
 du soir à l'affuelle sont pré-  
 sent. M. M. les conseillers

Octave Beaumier David Dumas  
 Arthur Bréard Le conseiller  
 Octave Beaumier propose  
 que le conseil soit adjourné  
 à huit heures secondé par  
 David Dumas

Province de Québec  
 Municipalité Ste Marthe  
 du cap de la Madeleine  
 Assemblée spéciale par adjour-  
 nement pour la décision d'une  
 demande faite de la Compagnie  
 St Maurice Paper pour l'permission  
 de traverser des canaux d'égouts  
 au chemin dans la municipa-  
 lité Ste Marthe tenue au lieu ordinaire  
 des sessions mercredi le 9 octobre  
 1918 à huit heures du soir à

l'quelle sont présent M. M. les conseillers Octave Beaumier David Dumas Arthur Arcand et Adolphe Montplaisir formant quorum. Le conseiller Octave Beaumier propose secondé par le conseiller Adolphe Montplaisir que M. David Dumas soit nommé président de l'assemblée adopté. Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé. Le conseiller Octave Beaumier propose secondé par le conseiller Adolphe Montplaisir que la Compagnie St Maurice Paper ait la permission de traverser avec leurs canaux d'égoûts ~~sur le~~ <sup>à l'avenir</sup> chemin dans la municipalité <sup>Ste Marthe</sup> moyennant qu'elle soit responsable <sup>à l'avenir</sup> de tous accidents cause par leurs tranches et leurs tuyaux à l'avenir adopté. Le conseiller Octave Beaumier propose secondé par le conseiller Adolphe Montplaisir que le secrétaire-trésorier J.C. Rochefeuille soit renvoyé au prix de cent piastres par année à partir du 6 octobre 1918 adopté unanimement.

Octave Beaumier "Paire  
J.C. Rochefeuille sec-trés

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap  
de la Madeleine  
Assemblée spéciale du conseil municipale de Ste Marthe

convoyer par le secrétaire-trésorier tenu au lieu ordinaire des sessions judiciale le 31<sup>e</sup>me jour d'octobre 1918 à 7 heure du soir à l'quelle sont présent M M les conseillers Louis Loranger Elzéor Beaumier Arthur Arcand David Dumas Octave Beaumier et Adolphe Montplaisir formant quorum.

Le secrétaire-trésorier ayant notifié verbalement tous les conseillers en leurs expliquant le but de l'assemblée, d'abord pour élire un maire en remplacement ~~temporaire~~<sup>de</sup> du maire Lottinville défun, pour cessation de divers poste important et aussi pour emprunter une somme d'argent si y a nécessité.

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose seconde par Elzéor Beaumier que M Octave Beaumier soit élu maire en rem de cette municipalité en remplaçant la vacance du maire ~~de~~ Lottinville défun  
Adopté

Le conseiller Octave Beaumier donne sa démission de conseiller  
Le conseiller Louis Loranger propose que la démission de conseiller M Octave Beaumier soit accepté, soit accepter secondé par Elzéor Beaumier Adopté

Le conseiller Elzéor Beaumier propose secondé par le conseiller Arthur Arcand que M Eugène Montplaisir soit nommé conseiller de cette municipalité en remplacement

Le conseiller Octave Beaumier démissionnaire Adopté

Je ~~Octave~~ Octave Beaumier ayant été élire maire de cette municipalité fais serment sur les saintes Évangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleure de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide Assermenter devant moi à Ste marthe du cap l'31<sup>e</sup>me jour d'octobre 1918

J.C. Rocheleau Sec - Trésorier  
Je Eugène Montplaisir ayant été élire conseiller de cette municipalité fait serment sur les saintes Évangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleure de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide. Eugène Montplaisir  
Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine le 31<sup>e</sup>me jour d'octobre 1918.

J.C. Rocheleau Sec - Trésorier  
Le conseiller Elzéar Beaumier propose qu'un acte de sympathie soit offerte à la famille de M le maire Lottinville défunt Adopté secondé par Adolphe Montplaisir Adopté  
Proposé par le conseiller Louis Loranger que le conte de 53.09 pour les frais de ~~comté~~ soit payé et que les alliées nous les connaissons pas pour nos patients et so-

s'il ont des droits qui il passe  
vous avez des droits faites les  
valoir secondé par Elzéar Beaumier  
Adopté

Proposé par le conseiller Louis  
Loranger que le compte de  
John et Ravid percepteur du revenu  
provinciale que le maire et le  
secrétaire trésorier soit autorisé d'aller  
au information au bureau pour payer  
ce compte secondé par Arthur  
Arcand Adopté

Le conseiller Louis Loranger  
propose secondé par <sup>le conseiller</sup> Elzéar Beaumier  
que le conseil soit autorisé d'em-  
prunter \$100.00 de M. Adolphe  
Montplaisir adopté

Octave Beaumier Maire  
J. C. Rocheleau Secrétaire Trésorier  
Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du  
cap de la Madeleine

Assemblée spéciale du  
conseil municipal de Ste Marthe  
du cap de la Madeleine convoquée  
par le maire pour décision d'une  
demande de la Compagnie de la gendarmerie  
rude la ville du cap de la Madeleine  
pour entrer dans la municipalité Ste  
Marthe du cap de la Madeleine) et  
aussi pour décision des contes tenus  
au lieu ordinaire des sessions  
samedi le 16 novembre 1918 à sept  
heures du soir, à laquelle sont  
présents M. le maire Octave  
Beaumier et M. M. les conseillers  
Louis Loranger Elzéar Beaumier  
Adolphe Montplaisir Eugène

Montplaisir et Arthur Arcand  
formant quorum sous la présidence  
du maire. Le secrétaire <sup>faisons</sup> ayant notifié  
verbalement tous les membres du conseil.

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé.  
Le conseiller Louis Foranger  
propose que la Compagnie de  
l'aqueduc est la permission  
d'entrer dans notre municipalité  
à leur frais et dépens et qu'il  
soit responsable de toute accident  
accident qui peut être causé par  
leurs tranchers et leurs tuyaux pour  
le présent et pour l'avenir et  
s'il ont besoin des bonnes  
fontaines qu'il les fassent  
et entretiennent pour le présent  
et l'avenir à leur frais et  
dépens la municipalité se réservant  
le droit de passer des tuyaux dans  
tous nos limites sans aucun frais.

La compagnie de l'aqueduc sera  
exempte de taxe pour une et franchi  
de vingt-cinq ans) secondé par le  
conseiller <sup>et</sup> Adolphe Montpla-  
sir Adopté Le conseiller

Louis Foranger propose que  
secondé par le conseiller Octave  
Beaumier que <sup>le contrepartie</sup> M. Godfray Vaillancourt  
de 750 pour estimation soit payé  
Adopté.

Octave Beaumier Maire  
J. C. Rochefort S. F.

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap  
de la Magdeline

Assemblée spéciale du conseil  
municipal de Ste Marthe du  
cap de la Magdeline convoquée  
par le maire, tenue au lieu  
ordinaire des sessions lundi le  
9 décembre 1918 à sept heures du  
soir à laquelle sont présent  
M le maire Octave Beaumier  
et MM les conseillers Louis  
Loranger Elzéar Beaumier et  
Eugène Montplaisir formant  
quorum sous la présidence du  
maire. Le ~~conseiller~~ Secrétaire  
Trésorier ayant notifié verbalement  
et par écrit tous les membres  
du conseil.

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé  
Le conseiller Elzéar Beaumier propose  
que M. Alphonse Faourse reste  
à la charge d'inspecteur de voirie  
pour les rangs des grandes prairies  
dans son arrondissement tel qu'il  
était secondé par le conseiller  
Louis Loranger Adopté

Le conseiller Elzéar Beaumier  
propose secondé par le conseiller  
~~Louis~~ Louis Loranger que le  
compte de M Célestin Montplaisir  
28 pour travaux au chemin  
bureau et George Ross Robert ~~1600~~  
loyer fasse a disse soit payé et aussi  
que le maire soit autorisé à aller  
aux informations appropos du che-

chemin) bureau Adopté  
Louis Lorange Maire  
J. C. Rocheleau S. J.  
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du  
cap de la Madeleine

Je sous signé J. C. Rocheleau  
secrétaire-Tresorier et président  
d'élection pour l'élection du  
maire et de trois conseillers  
municipaux pour la municipalité  
Ste Marthe du cap de la Made-  
leine. En conséquence le huitième  
jour de Janvier mil neuf cent dix  
neuf à dix heures de l'avant  
midi je me suis rendu à la  
salle publique lieu ordinaire  
des sessions du conseil.

Je certifie que j'ai mis en nomi-  
nation les noms des personnes  
suivantes présentées par écrit par  
au moins deux électeurs présent  
conformément aux articles 258 et  
suivant du code municipal  
savoir. Candidates à la mairie  
1<sup>ere</sup> M Louis Lorange cultivateur  
Candidates à la charge de  
conseillers

1<sup>ere</sup> M David Dumais cultivateur  
2<sup>eme</sup> M Hypolite Brière cultivateur  
3<sup>eme</sup> M Ephrem Toupin journalier

A midi comme il n'y a  
pas plus de candidates mis  
en nomination qu'il en faut  
pour les dites charges  
je proclame ~~être~~ les susdits  
candidates élus.

Procès-verbal  
Conseil municipal  
Fonds ville de  
Sainte-Marthe-du-Cap  
1915

# LA CORPORATION

DE LA PAROISSE

Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

10

Ste Marthe du Cap de la Madeleine, 18 Janvier 1919

Je vous signe Louis Langer  
ayant été récemment élu maire  
de cette municipalité fait serment  
sur les Sts Evangiles que je remplirai  
bien fidèlement les devoirs de ma charge  
et ce au meilleur de mon jugement  
et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide  
Louis Langer Maire  
assermenté devant moi le dix huitième  
jour de janvier 1919

J.C. Rochefeuille Secrétaire  
Trésorier

Adolphe Montplaisir seconde cette  
proposition adoptée

Et la séance est levée  
Louis Langer Maire  
J.C. Rochefeuille  
Secrétaire Trésorier

EN CONFORMITÉ

DE LA PAROISSE

Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

YQ

Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, 18 Janvier 1919

Je vous signe David Dumas  
ayant été récemment élu Conseiller de  
cette municipalité fait serment sur  
les Ste Evangiles que je remplirai  
bien fidèlement les devoirs de ma  
charge et ce au meilleur de mon  
jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me sout en aide

David Dumas

Assamblé devant moi ce dix huitième  
jour de janvier 1919

J.C. Rocheleau Secrétaire Trésorier

Adolphe Montplaisir seconde cette  
proposition adopté

Et la séance est levée

David Sparanger Maire

J.C. Rocheleau

Secrétaire Trésorier

DE LA PAROISSE

Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

YR

Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, 18 Janvier 1919

Je vous signe Hypolite Brière  
ayant été récemment élu Conseiller de  
cette municipalité fait serment sur  
les Sts Evangiles que je remplirai bien  
fidèlement les devoirs de ma charge  
et ce au meilleur de mon jugement  
et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soutien aide  
Hypolite Brière  
assermenté devant moi le dix-huitième  
jour de janvier 1919

J.C. Rocheleau Secrétaire Trésorier

Adolphe Montplaisir seconde cette  
proposition adoptée

Et la séance est levée

sous la signature atteste

J.C. Rocheleau

Secrétaire Trésorier

EN CONFORMITÉ

DE LA PAROISSE

Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.

Y.O

Cap de la Madeleine, 17 Janvier 1919

Je suis signé Ephrem Toupin  
ayant été dûment élu conseiller de  
cette municipalité fait serment  
pour les Ste Evangiles que je remplirai  
bien fidèlement les devoirs de ma  
charge et ce au meilleur de mon  
jugement et de ma capacité  
Ainsi que Dieu me sout en aide  
Ephrem Toupin

Assermenté devant moi à Ste Marthe  
du cap de la Madeleine ce dix sept  
jour de Janvier 1919

J. C. Rocheleau S. J.

"Adolphe Montplaisir" seconde cette  
proposition adopté

Et la séance est levée  
dans l'ordre suivant  
J. C. Rocheleau

Secrétaire Trésorier

On foye ce quor j'au signé  
ce huitième jour de janvier  
mil neuf cent dix neuf  
J.C. Rocheleau  
Président d'élection

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap  
de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil  
municipal de Ste Marthe du cap  
de la Madeleine convoquée par le  
maire tenue au lieu ordinaire  
des sessions samedi le 18 janvier  
1919 à sept heures du soir à  
l'quelle sont présent M le maire  
Louis Loranger et M Messrs.  
conseillers Émile Beaudier Hippolite  
Brière David Dumas Arthur  
Arcand et Adolphe Montplaisir  
formant quorum sous la présidence  
du Maire. Le procès verbal  
de la dernière assemblée est  
lue et approuvé. Le secrétaire-  
Trésorier ayant notifié verbalement  
tous les membres du conseil  
Le conseiller David Dumas propose  
par que règlement que tous les  
chemins d'hiver soit entretenus de  
simple de pieds de largeur le conseiller  
Adolphe Montplaisir seconde cette  
proposition adopté.

Et la séance est levée  
Louis Loranger Maire  
J.C. Rocheleau

Secrétaire Trésorier

Province de Québec  
 Municipalité Ste Marthe du  
 cap de la Madeleine  
 Assemblée générale du conseil  
 municipal de Ste Marthe du  
 cap de la Madeleine tenue au  
 lieu ordinaire des sessions mardi  
 le 4<sup>me</sup> jour du mois février mille  
 neuf cent dix neuf à sept heures du  
 soir à l'quelle sont présent  
 M le maire Louis Loranger et  
 M M les conseillers Elzor Beaumier  
 Hippolyte Brière Ephrem Toupin  
 Arthur Arcand David Dumas  
 et Adolphe Montplaisir formant  
 quorum sous la présidence du maire  
 la totalité des membres du  
 conseil. Le procès verbal de la  
 dernière assemblée est lu et approuvé.  
 Le conseiller Elzor Beaumier propose  
 que le conte de M Hippolyte  
 Courteau de \$2.50 pour bois de chauffage  
 soit payé seconde par le conseiller  
 Hippolyte Brière Adopté  
 Le conseiller David Dumas propose  
 que les estimateurs <sup>sont</sup> payés  
 \$2.50 par jour pour l'année 1918  
 le conseiller Ephrem Toupin  
 seconde cette proposition adopté  
 Le conseiller Adolphe Montplaisir  
 propose que les deux contes de M  
 Fortuna Lord avoca pour infor-  
 mation du chemin Bureau \$3.00  
 et aussi <sup>information</sup> pour chemin d'hiver  
 \$2.00 <sup>sont</sup> payés seconde par le  
 conseiller David Dumas adopté  
 Le conseiller Hippolyte Brière

propose que le conte de Jotigne Dumas dép<sup>t</sup> \$4.00 pour travail dans la route St Malo et aussi le conte de Daniel Briere dép<sup>t</sup> \$1.00 pour travail dans aussi dans la route St Malo soient payés secondé par le conseiller Elzecor Beaumier adopté Le conseiller Hippolyte Briere propose que le règlement #33 de la North Shore Power Company soit renvoyé parce qu'il n'est pas assez avantageux pour notre municipalité pour l'accepter tel qu'il est et qu'elle soit informée secondé par le conseiller Ephrem Toupin adopté Louis Branger Maire

D G Rochefort S. J.  
Règlement n° 2 désignant la largeur et l'entretien des chemins d'hiver.

Il est ordonné et statué par règlement du conseil municipal de la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine comme suit Sur motion du conseil le conseiller David Dumas propose par règlement et appuyé par le conseiller Adolphe Montplaisir que tous les chemins d'hiver soient entretenus passable simple de quatre pieds de largeur dans la dite municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine En vertu et en exécution de l'article 4483 du code

municipal de Québec. Adopté

Province de Québec  
 Municipalité Ste-Marthe du cap  
 de la Madeleine  
 Assemblée spéciale du conseil  
 municipal de Ste-Marthe du cap  
 de la Madeleine tenue au lieu  
 ordinaire des sessions samedi le  
 quinzième jour de mars 1919  
 à sept heures du soir à l'âgeau  
 sont présent M le maire  
 Louis Foranger et M. M. Les  
 conseillers Elzéar Beaumier  
 Hippolyte Briere David Dumas  
 Arthur Arcand et Adolphe  
 Montplaisir formant quorum sous  
 la présidence du maire.

Le conseiller secrétaire-trésorier  
 ayant notifié verbalement et par  
 écrit tous les membres du conseil  
 le procès verbal de la dernière  
 assemblée est lu et approuvé  
 Le conseiller Elzéar Beaumier  
 propose que le conseil soit adjoint  
 au vingt cinq mars 1919 à sept heures  
 du soir ~~pour discussion~~ en vertu du règlement  
 #33 de la North Shore Power  
 company secondé par le conseiller  
 Hippolyte Briere adopté unanimement  
 Le conseiller David Dumas propose  
 que M. Arthur Vaillancourt soit  
 payé \$1.50 pour son cheval sa voiture  
 pour avoir fait le parcours de la  
 révision du rôle d'évaluation de la

municipalité en 1918 le conseiller Arthur Arcand seconde cette proposition adoptée

Le conseiller David Dumas propose qu'à l'avenir les estimateurs et les voiture n'soit pas payé. Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition Adopté

Louis Lassange Maire  
J.C. Rocheleau S. T.

Province de Québec  
Municipalité St. Marthe  
du cap de la Madeleine  
Gouvernement d'une assemblée  
spéciale du quinze mars 1919  
tenue au lieu ordinaire des  
sessions mardi le vingt-cinq mars  
mille neuf cent dix neuf à sept  
heures du soir à l'âge auquel sont  
présent M. le maire Louis  
Loranger et M. Les conseiller  
Édouard Beaumer Hippolyte  
Brière David Dumas Arthur  
Arcand Adolphe Montplaisir  
formant quorum sous la présidence  
du maire, le procès verbal de  
la dernière assemblée est lu et  
approuvé. Le conseiller  
David Dumas propose que le  
conseil de la municipalité St.  
Marthe donnez le permis à la  
North Shore Power Company de  
poser des poteaux sur le chemin  
royal pour supporter les fils électriques

que les poteaux ne soient pas plus  
loins que six a sept pouces de la  
clature et que la ~~dite~~ Company  
soit responsable de tous dommages  
et accidents cause par elle pour  
le présent et l'avenir et que si  
quelqu'un ont besoin de la lumière  
qu'elle leurs fournit ~~mais~~ qu'il  
ne paye pas plus cher que les  
ville la ville du cap de la Madeleine  
et celle des Trois-Rivières, ~~et la Corporation~~  
~~municipalité~~ ne s'engage se garde  
le privilège de faire changer tous  
les poteaux qui pourront manquer aux  
frais et dépens de la ~~dite~~ Company  
Le conseiller Adolphe Montplaisir  
seconde cette proposition Adopté  
unanimement  
et la séance est levée

Louis Loranger Maire  
J. C. Rocheleau S. Trésorier

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap  
de la Madeleine  
Assemblée spéciale du conseil  
municipal de Ste-Marthe du cap  
de la Madeleine tenue au lieu  
ordinaire des sessions jeudi le 24  
avril 1919 à sept heures du soir  
à laquelle sont présent M. le  
maire Louis Loranger et M. M.  
Les conseillers Elzec Beaumier  
Hippolyte Brière David Dumas  
Arthur Creaud et Adolphe  
Montplaisir formant quorum

\* La Municipalité n'est engagé ~~pas~~  
a payer pour les lampes de route

++ Des notes d'enregistrement

sous la présidence du maire. Le Secrétaire-Trésorier ayant notifié verbalement et par écrit tous les membres du conseil. Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller Elzéar Beaumier propose que le maire soit autorisé pour faire faire un contrat pour le terrain de la sal publique et aussi de faire faire la clôture pour renclouer ce terrain. Le conseiller Arthur Arcand, seconde cette proposition et l'adopte.

Le conseiller Elzéar Beaumier propose que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à entretenir tous les noms des propriétaires qui produisent leur titre.

Le conseiller Hippolyte Brière seconde cette proposition adopté et la séance est levée.

Léon Lévrard, Maire  
J.C. Rocheleau C. S.

Province de Québec,  
Municipalité Sts Marthe du  
cap de la Madeleine  
Assemblée régulière du conseil  
municipal de Sts Marthe du cap  
de la Madeleine, tenue au lieu  
ordinaire ; des sessions mardi le  
6 Mai 1919 à sept heures du  
soir à l'agel sont présent M

le maire Louis Loranger et M. M. les conseiller Elzéar Beaumier David Dumas et Adolphe Montplaisir formant quorum sous la présidence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Elzéar Beaumier propose que la requête de M Hector Rubin et autre soit suspendu à la séance régulière prochaine. Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Elzéar Beaumier propose que le Secrétaire Trésorier soit autorisé à faire la répartition pour l'entretien du cordon du chemin d'hiver qui conduit à St Alexis et qu'il soit payé par les propriétaires. Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition adoptée et la séance est levée

Louis Loranger Maire  
J. C. Rocheleau Sec. Trés

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée générale du conseil municipal de St. Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mercredi le 2 juillet 1919 à sept heures du soir à l'quelle sont présent M. le Maire

M. pour entretien d'hiver du chemin Bureau sont payés

Sous Loranger et M<sup>e</sup> M<sup>e</sup> les  
conseillers Gérard Beaumier Hypolite  
Brière Ephrem Toupin David Dumas  
et Arthur Arcand formant quorum  
sous la présidence du maire.  
Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et adopté.  
Le conseiller David Dumas  
propose que pour faire  
droit à la requête de M<sup>e</sup>  
Aubin que M<sup>e</sup> Dominique Montplaisir  
soit dénommé surintendant spécial pour  
faire la visite des lieux du changement  
de la route continuation de la route  
de la ville du cap de la Madeleine  
et qu'il soit tenu rapport au  
conseil avant de dresser un procès  
verbal. Le conseiller Arthur Arcand  
seconde cette proposition adoptée unanimement.

Le conseiller Hypolite Brière  
propose que le changement du  
chemin Bureau pour prendre ligne  
au cordon des grandes prairies sur  
demande par requête faite le 21  
avril dernier soit remis à trois  
mois pour cause d'étude seconde  
par le conseiller Ephrem Toupin  
adopté unanimement.

Le conseiller David Dumas  
propose que le conte de Céraphin  
Montplaisir \$23.93 et qu'il soit collecter  
avec les taxes des propriétaires  
et aussi les contes <sup>de Marape Briere</sup> pour temps  
des hommes et dépense des matériaux  
aux sois payés et que son pourcentage  
soit suspendu à la séance régulière.

prochaine) secondé par Hypolite  
Brière Adopté

Louis Loranger Maire  
J.C. Rocheleau S.T.

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe  
du cap de la Madeleine

Assemblée générale du conseil  
municipal de Ste-Marthe du cap de  
la Madeleine tenue au lieu ordinaire  
des sessions mardi le 5 Août 1919 à  
sept heures du soir à l'quelle sont  
présents M le maire Louis Loranger  
et M. M. Les conseillers Hypolite  
Brière Ephrem Toupin David Dumas  
Adolphe Montplaisir et Arthur  
Arand formant quorum sous la  
présidence du maire. Le procès  
verbal de la dernière assemblée est  
lu et approuvé. Le conseiller David  
Dumas propose que pour faire droit  
à la requête de M Aubin et  
autres que M Adem Montplaisir  
soit nommé surintendant  
spéciale pour faire la visite des  
lieux du changement de la route  
continuation de la route de la  
ville du cap de la Madeleine et  
qu'il fasse rapport au conseil  
avant de dresser un procès verbal.  
Le conseiller Hypolite Brière seconde  
cette proposition Adopté

Le conseiller David Dumas propose  
que M Ernest Lacourse soit nommé  
pour délivrer des contes du conseil

de cette municipalité. Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition adoptée. Le conseiller Arthur Arcand propose que le conte de Fudger John percepteur du revenu Trois Rivières soit payé \$12.00. Le conseiller Hypolite Riendeau seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que M. Hector Aubin soit dénommé pour réparer les anciennes et parties défectueuses dans la route continuation de la route de la ville du cap. Le conseiller Arthur Arcand seconde cette proposition adoptée.

Agis Loranger faire  
J.G. Rocheleau S.J.  
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap  
de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe tenu au lieu ordinaire des sessions mercredi le 17 aout Septembre 1919 à sept heures du soir à l'agnel sont présent M. le maire Louis Loranger et M.M. Les conseillers Elzor Beaumier Arthur Arcand Adolphe Montplaisir formant quorum sous la présidence du maire. Le secrétaire trésorier ayant notifié verbalement tous les membres du conseil.

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que M. Adem Montplaisir

soit dénommée de nouveau surintendant spécial pour faire la visite des lieux du changement de la route continuation de la route de la ville du cap de la Madeleine d'ici à huit jours, et qu'il fasse rapport au conseil avant de dresser un procès verbal. Le conseiller Elzéar Beaumier seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Elzéar Beaumier propose que la révision du rôle d'évaluation soit homologuer telle qu'elle est.

Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition. Adoptée.

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que le compte de M. G. Lacombe pour addition de compte de la municipalité de \$15.00 soit accepté.

Le conseiller Arthur Arcand seconde cette proposition. Adoptée.

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose pour subvenir au dépense générale et spéciale de la municipalité qu'une taxe de 40 cents dans le cent piastres soit imposé sur toute les biens de fort imposable de cette municipalité.

Le conseiller Elzéar Beaumier seconde cette proposition. Adoptée.

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que l'ordre soit empêché de débiter une somme de \$100.00 pour remettre à Armand Dumais

Long Sénéchal Marie  
J. C. Rochebaud S. T.

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose qu'il soit emprunté \$1400.00 pour remettre à Armand Dumais  
Le conseiller Arthur Arcand seconde cette proposition adoptée.

Province de Québec  
 Municipalité Sté Marthe du cap de la  
 Madeleine  
 Assemblée spéciale du conseil mu-  
 nicipal de Sté Marthe tenue au  
 lieu ordinaire des sessions mercredi  
 le 15 octobre 1919 à sept heures du soir  
 à l'agnel sont présent M. le maire  
 Louis Laranger et M. M. Les con-  
 seillers Hippolyte Brière Élzeor  
 Beaumier Arthur Creand et David  
 Dumas formant quorum sous la  
 présidence du maire. Le Secrétaire-  
 Trésorier ayant notifié verbalement  
 tous les membres du conseil. Le procès  
 verbal de la dernière assemblée est  
 lu et approuvé

Le conseiller Élzeor Beaumier propose  
 que les contes suivants soient payer  
 H.C. Aubin Joseph Vaillancourt  
 Maurice Belleguille et Adolphe Brière  
 Le conseiller David Dumas seconde cette  
 proposition adopté

Le conseiller Élzeor Beaumier propose  
 que le Secrétaire Trésorier de cette munici-  
 palité soit nommé pour faire la  
 visite des lieux pour faire droit à la  
 requête de H.C. Aubin. Le conseiller  
 David Dumas seconde cette proposition  
 adopté

Proposé par Hippolyte Brière secondé  
 par le Elzeor Beaumier que la  
 liste électorale soit homologuer tel  
 que présente adopté

Proposé par David Dumas secondé  
 par Hippolyte Brière que <sup>tous</sup> les magasins  
 de cette municipalité soient fermés les dimanches et les jours

de cette  
 municipalité

de fêtes d'obligation adopté

Louis Lorange et Maire  
J. C. Rocheleau Sec.-Trésorier

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap  
de la Madeleine

Assemblée générale du conseil  
municipal de Ste-Marthe du cap de  
la Madeleine tenue au lieu ordinaire  
des sessions mardi le 4 novembre 1919  
à sept heures du soir à l'agnel sont  
présent M le maire Louis Lorange  
et M. M. Les conseillers Hippolyte  
Brière David Dumas Adolphe Montplaisir  
et Arthur Arcand formant quorum  
sous la présidence du maire.  
Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller David Dumas propose  
secondé par Arthur Arcand que  
les comptes de F. T. Vanasse pour papier  
qui acheté par le Secrétaire Trésorier  
soit payer adopté

Le conseiller Adolphe Montplaisir  
propose secondé par le conseiller  
David Dumas que M Narcisse Brière  
inspecteur de voirie soit remplacer  
par M. Adolphe Montplaisir pour le  
rang St. va. Moto et pour remplir  
la vacance de l'inspecteur Narcisse Brière <sup>adop</sup>

Proposé par le conseiller David  
Dumas secondé par le conseiller  
Adolphe Montplaisir que M Frainck  
Dubois soit nommé inspecteur de voirie  
pour remplir la vacance de M. Adolphe

La course des sessions du rang des grandes prairies adopté unanimement Le conseiller David Dumas propose que la requête de M Hector Aubin soit suspendu au mois de juillet de l'année 1920 Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition, adopté et la séance est levée

Louis Fourier Angers  
J. C. Rochelean J. C.  
Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap  
de la Madeleine

Je sous signe J. C. Rochelean  
Secrétaire et Président d'élection  
de trois conseillers municipaux pour  
la municipalité Ste Marthe du  
cap de la Madeleine

En conséquence le quatorzième  
jour de janvier 1920 à dix heures  
de l'avant midi je me suis rendu  
à la salle publique bien ordinaire  
du conseil

Je certifie que j'ai mis en  
nomination les noms des personnes  
suivantes, présentées par écrit par  
au moins deux électeurs présent  
conformément aux articles 258 et  
suivant du code municipal  
Candidats à la charge de  
conseillers

- 1<sup>o</sup> Arthur Arcand cultivateur
- 2<sup>o</sup> Frédéric Toupin " "
- 3<sup>o</sup> Elzéar Beaumier " "

Assaudi

A midi comme il y a pas plus de candidats mis en nomination qu'il en faut pour les tites charges je proclame les sous-dits candidats élus  
En foi de quoi j'ai signé ce quatorzième jour de janvier mil neuf cent vingt

J. C. Rochefeuille  
Président d'élection

Province de Québec  
Municipalité St Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée spéciale du conseil municipal de St Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions samedi le 24<sup>e</sup> jour de janvier 1920 à sept heures du soir à l'âgeau sont présent M. Le Maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers Elzor Beaumont Ephrem Toupin Arcade Toupin et Arthur Arcand formant quorum sous la présidence du maire.  
Le secrétaire-trésorier ayant notifié verbalement tous les membres du conseil le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller Arthur Arcand propose et secondé par le conseiller Elzor Beaumont Ephrem Toupin que les conte de Thomas Montplaisir pour ouvrage avec un cheval au mois novembre 1919 dans la route St Molo soit payé \$9.00 Adopté  
Le conseiller Elzor Beaumont propose que la démission de M. Narcisse Montplaisir

comme inspecteur de voirie  
soit accepter et que M. Dominique  
Montplaisir soit nommé pour  
remplir la vacance). Le conseiller  
Béade Toupin seconde cette  
proposition adoptée.

Louis Lorange maire  
J. C. Rochefort St. J.

Province de Québec  
Municipalité St. Marthe du cap  
de la Madeleine  
Gouvernement de l'Assemblée  
Général du conseil municipal de  
St. Marthe du cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire des sessions  
mardi le 2 mars 1920 à sept heures  
du soir à l'âgeau sont présent M. le  
maire Louis Lorange et M. M. les  
conseillers Elzéar Beaumier, Hippolyte  
Brière, David Pumas et Béade Toupin  
formant quorum sous la présidence  
du maire. Le procès verbal de la  
dernière assemblée est lu et approuvé.  
Le conseiller Elzéar Beaumier  
propose secondé par le conseiller  
Hippolyte Brière que le conte de  
Fortunat Ford, avocat pour consultes  
de 5.00 soit payé adopté.

Le conseiller Elzéar Beaumier  
donne avis de motion d'un règlement  
concernant les licences de commerce  
de chantier et de tous bouliers publics  
soit étudié à la prochaine assemblée.

Le conseiller Elzéar Beaumier

propose que la répartition des routes  
faite par Pierre T. Montplaisir soit  
approuvée et que ses honoraires soit payé  
au prix de \$130.00 seconde par le conseiller  
Arcade Toupin Adopté

Le conseiller Hippolyte Brière propose  
que M. Franch Dubois soit réélu de nouveau  
inspecteur de voirie pour le rang des  
grandes prairies M. Origène Montplaisir  
inspecteur de voirie et M. Henri Langer  
inspecteur à graire pour le haut du  
rang du fleuve M. Joseph Vaillancourt soit réélu  
inspecteur à graire et M. Alexandre L.  
Lafointe inspecteur de voirie pour le  
bas du rang du fleuve

M. Frédéric Dumas inspecteur de voirie  
et M. François Bégin fils inspecteur à graire  
pour le rang St Môlo

Le conseiller David Dumas seconde cette  
proposition Adopté

Le conseiller David Dumas propose  
que M. Octave Beaumier du rang St Môlo  
M. Luc. Toupin et M. Dominique  
Montplaisir soit nommé estimateur

Le conseiller Hippolyte Brière seconde  
cette proposition Adopté

Le conseiller Arcade Toupin  
propose que la séance soit  
ajournée au 13 mars prochain. Le  
conseiller Hippolyte Brière seconde  
cette proposition Adopté

Le conseiller David Dumas propose  
que le conte de J. C. Rocheblanc  
de \$3.50 pour avoir visité les routes  
et le cordon des grandes prairies  
soit payé et aussi le conte de Elzéar  
Beaumier de \$1.50 pour radouer la sal  
publique soit payé

Le conseiller Hippolyte Briere  
secondé cette proposition adoptée  
et la séance est levée

Louis Lorange Maire  
J.C. Rochefelan S. T.

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de  
la Madeleine

Mouvement d'une assemblée général  
du conseil le 2 mars 1920 tenue  
au lieu ordinaire des sessions samedi  
le 13 mars 1920 à sept heures du soir  
à l'âge auquel sont présent M le maire  
Louis Lorange et M. M. Les conseillers  
Elzéar Beaumier Hippolyte Briere  
David Dumas et Arthur Crean  
formant quorum sous la présidence  
du maire Le procès verbal de la  
dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Elzéar Beaumier propose  
par secondé par le conseiller Hippolyte  
Briere que les contes suivant soit payez  
J.G. Marchand notaire pour ~~contras~~  
contras de vente Moïse Hébert à la  
Corporation Ste Marthe et copie  
enregistrement voyage au cap \$9,80 et Lucien  
Lottinville pour avoir nettoyer le fossé  
de la route des Grandes Prairies  
53 heures à 30 cents de l'heure \$15,90

Louis Lorange Maire  
J.C. Rochefelan S. T.

Sur motion du conseil le conseiller Elzear Beaum  
 propose par règlement et appuyé par le conseiller  
 David Dumas qu'un règlement commerçant ou  
 ou négociant en gros ou en détail ou faisant  
 un commerce général de même qui un chortier  
 ou roulier public ou résidant ou non résidant  
 dans la dite municipalité ne pourra exercer  
 son commerce négociant métier ou chortier  
 et roulier public dans les limites de cette  
 cette municipalité sans avoir préalablement obtenu  
 du conseil de Ste-Marthe une licence à cet  
 effet dont le prix est comme suit  
 1<sup>e</sup> Pour tous bouchers résidant dans la Municipalité  
 depuis au moins 3 mois la somme de deux piastres \$2.00  
 2<sup>e</sup> Pour tous bouchers ne résidant pas dans la municipalité  
 depuis au moins 3 mois la somme de dix \$10.00  
 3<sup>e</sup> Pour tous boulangers résidant dans la municipalité  
 depuis au moins 3 mois la somme de deux piastres \$2.00  
 4<sup>e</sup> Pour tous boulangers ne résidant pas dans la  
 municipalité depuis au moins 3 mois la somme de trois  
 piastres \$3.00 et que le pain soit pour tous bou-  
 langers d'une pesanteur de six livres jusqu'à 13 heures  
 après la sortie du four

municipalité la somme de dix piastres \$10.  
 non résidant dans la municipalité depuis 3 mois  
 la somme de vingt piastres \$20.00  
 11<sup>e</sup> Pour tous constructeurs résidant dans la municipalité  
 depuis au moins 3 mois la somme de cinq piastres \$5.00  
 et non résidant dans la municipalité depuis au moins  
 3 mois la somme vingt cinq piastres \$25.00

5° Pour tous marchands épiciers résidant dans la municipalité depuis au moins 3 mois la somme de dix piastres \$10.00

6° pour tous marchands épiciers ne résidant pas dans la municipalité depuis au moins 3 mois la somme de quinze piastres \$15.00

7° Pour tous restaurateurs vendant des boissons dans la municipalité la somme de cinq piastres \$5.00 et marchand de fruits résidant dans la municipalité la somme de dix piastres \$10.00

8° Pour tous colporteurs résidant dans la municipalité depuis au moins 3 mois la somme de cinq piastres \$5.00 et non résidant dans la municipalité la somme de dix piastres \$10.00

9° Pour tous charriers et rouliers publics résidant dans la municipalité depuis au moins 3 mois vendant et livrant des marchandises sèches dans les limites de la municipalité

la somme de dix piastres \$10.00 et non résidant dans la municipalité depuis 3 mois la somme de trente piastres \$30.00

10° Pour tous propriétaires d'automobile résidant dans la municipalité depuis au moins 3 mois qui exerce tel métier de chartier dans les limites de la cité municipale la somme de dix piastres \$10.00 et non résidant dans la municipalité depuis 3 mois la somme de dix piastres \$10.00 et chaque cheval extra une piastre \$1.00

11° Pour tous constructeurs résidant dans la municipalité depuis au moins 3 mois la somme de vingt piastres \$20.00

12° Pour tous constructeurs résidant dans la municipalité depuis au moins 3 mois la somme de vingt-cinq piastres \$25.00 et non résidant dans la municipalité depuis au moins 3 mois la somme vingt-cinq piastres \$25.00

Toutes licences annuelles qui sont ou qui seront établis en cette municipalité ne seront en force que pour l'année courante à moins d'une décision du dit conseil pour telle autre année et toutes personnes sujettes à payer telles taxes ou licences annuelles sera tenue à payer le montant total exigible pour telle année sans faire aucune déduction pour le temps qui pourrait être écoulé depuis le commencement de telle année.

Toutes personnes ou sociétés de personnes qui après le 1<sup>er</sup> juillet de mai mil neuf cent vingt fera établir exercera ou pratiquera dans les commerces industries métiers ou occupations mentionnées au dit règlement sans avoir obtenu du conseil municipal de St Mathieu du cap de la Madeleine une licence à ceffefin signé par le Secrétaire-Tresorier du dit conseil et sans avoir payer la somme de imposé sur chaque tel commerce industrie métier ou occupation comme susdit sera payable d'une amende pas moins de deux francs ni plus de dix francs pour chaque tel offense.

Adopté

Louis Branger Maire

J. C. Rocheleau

Secrétaire-Tresorier

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap de la  
Madeleine

Assemblée spéciale convoquée par deux  
conseillers au lieu ordinaire des sessions  
mercredi le 31 Mars 1920 à sept heures du soir  
à l'agnel sont présent M le maire

Louis Foranger et M M les conseillers  
Elzor Beaumier Ephrem Toupin.

Arcade Toupin et Arthur Freand  
formant quorum sous la présidence  
du maire. Le Secrétaire-Tresorier ayant  
notifié verbalement et par écrit tous les  
membres du conseil.

Le conseiller Arcade Toupin donne  
avis de motion qui à la prochaine  
assemblée il sera soumis à l'approbation  
des conseillers un règlement pour annuler  
le règlement des licences de commerce  
shortiers et rouliers publics et autres  
qui a été adopté à la séance du 13 mars  
de l'année 1920

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap  
de la Madeleine

Assemblée général du conseil municipal  
de Ste Marthe du cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire des sessions  
mardi le 6 Avril 1920 à sept heures du  
soir à l'agnel sont présent M le  
maire Louis Foranger et M M. les  
conseillers Elzor Beaumier Ephrem  
Toupin David Dumas Hippolyte  
Brière Arcade Toupin et Arthur  
Freand formant la totalité des  
membres du conseil

xx Du conseil municipal de Ste Marthe  
du cap de la Madeleine

Le conseiller Chreade Coupin donne avis de motion qui à la prochaine assemblée il sera soumis à l'approbation des conseillers un règlement pour annuler le règlement des licences de commerce chantier roulier publique et autres qui a été adopté à la séance du 13 mars de l'année 1920

Le conseiller David Dumas donne avis de motion qui à la prochaine assemblée il sera soumis à l'approbation des conseillers un règlement pour amender le règlement des licences de commerce chantier roulier publique contracteurs, etc qui a été adopté à la séance du 13 mars 1920

Le conseiller David Dumas propose que le conseil soit adjourné à midi soir le 8 avril prochain

Le conseiller Elzéor Beaumier seconde cette proposition adoptée

Louis Granger Maire  
J.C. Rocheleau S. T.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée du conseil par adjournement du 6 avril 1920 tenue au lieu ordinaire des sessions judi le 8 avril 1920 a sept heures du soir à l'âge où sont présent M. le maire Louis Granger et M. M. Les conseillers David Dumas Hippolyte Priere et Elzéor Beaumier formant quorum sous la présidence du maire

Le procès verbal de la dernière

assemblée est lu et approuvé  
Le conseiller David Dumas  
retire son avis de motion qui  
qu'il a donné à l'assemblée  
précédente apprêts de l'amendement  
des licences adopté

Le procès verbal de la dernière  
l'assemblée du 13 mars dernier  
est approuvé

Le conseiller Hippolyte Brière  
propose que M. J. A. Beaudoin  
soit nommé inspecteur de voirie  
pour son arrondissement le  
de conseiller David Dumas  
seconde cette proposition adopté

Louis Loranger Maire  
J.C. Rochefort S. T.

Province de Québec  
Municipalité St. Marthe du cap de la  
Madeleine  
L'Assemblée spéciale du conseil mu-  
nicipal de St. Marthe du cap de la  
Madeleine convoquée par deux conseillers  
tenue au lieu ordinaire des sessions  
samedi le 24 avril 1920 à sept heures du  
soir à laquelle sont présent M. le  
maire Louis Loranger et M. M.

Les conseillers George Beaumer  
Hippolyte Brière David Dumas et  
Arthur Arcand formant quorum  
sous la présidence du maire. Le  
secrétaire-trésorier ayant notifié verbalement  
et par écrit tous les membres du  
conseil. Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé

Le conseiller David Dumas propose que l'inspecteur Joseph Vallancourt soit notifié pour visiter le fausse de ligne du bas de la route St Môlo et de faire faire les travaux seulement pour l'utilité de la route. Le conseiller Hippolyte Briere seconde cette proposition adoptée.

Louis Laranger Maire  
J.C. Rochefeuille S. T.

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée régulière du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 11 mai 1920 à sept heures du soir à laquelle sont présents M. le maire Louis Laranger et M. M. les conseillers Elzior Beaumier, Hippolyte Briere, David Dumas formant quorum sous la présidence du maire. Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller Elzior Beaumier propose que le Secrétaire Trésorier soit autorisé de collecter les comptes de Denis Briere au plus court délai et de transmettre l'argent au conseil de comté. Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adoptée. Le conseiller Elzior Beaumier propose que les deux comptes de Joseph Vallancourt pour entretien de la route St Môlo 3000 et une demi corde de bois 250 et aussi le compte de

Thomas Arcand pour entretien de la traversée sur le fleuve St Laurent 20.00 soit accepté. Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adoptée. Le conseiller David Dumas propose que Frédéric Brière soit payé au montant de \$10.00 pour l'entretien de la route St Môlo vendu à Adolphe Roy le 15 novembre 1919 et qu'il a abandonné au mois janvier 1920. M. Frédéric Brière prend toutes responsabilités au cas que M. Adolphe Roy fasse des réclamations pour l'entretien de cette route.

Signé Frédéric Brière

Le conseiller David Elzor Beaumier seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Adalpolté Brière propose que la démission de M. Frédéric Dumas soit accepté et que Adolphe Montplaisir de St Môlo soit nommé pour remplir la charge. Le conseiller Elzor Beaumier seconde cette proposition adoptée.

Louis Léonard, Maire  
J.C. Rocheleau S. Trés

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions jeudi le 10 juin 1920 à sept heures du soir à l'âgelet sont présent M. le maire Louis Laranger et M. M. les conseillers Elzor Beaumier

Ephrem Toupin David Dumas Arcade Toupin et Arthur Arcand formant quorum sous la présidence du maire. Le secrétaire trésorier ayant notifié verbalement et par écrit tous les membres du conseil. Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé. Le conseiller David Dumas propose que les contes suivants soient payés. Le conte de Louis Blageolle 115.00 Le conte de Joseph Vaillancourt pour fausse de la route St Môlo 40 hrs a 45cts 18.20 Le conte de Siaphin Montplaisir pour entretien du cordon des grandes prairies depuis les limites de la ville cap à la rivière Champlain et que ce conte soit collecter par les propriétaires 77 hrs a 50cts 442.35 Le conseiller Elzéar Beaumier seconde cette proposition adopté.

Le conseiller Ephrem Toupin propose que le conte de Adelard Villeneuve pour voiture brisé dommage d'un cheval ects de 13.50 avec frais, soit envoyer a M Gédéon Loural propriétaire du chemin et que le conseil lui donne huit jours pour payer ce conte. Le conseiller Elzéar Beaumier seconde cette proposition adopté.

Le conseiller David Dumas propose que le conte du conseil de conte pour répartition coté port de répartition faite depuis en Janvier 1920 jusqu'au 7 octobre 1920 soit payé. Le conseiller Elzéar Beaumier seconde cette proposition adopté.

Le conseiller Arthur Arcand propose que le conseil soit adjoint au 21 juin prochain. Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adopté.

Louis Beaubien Maire  
J.C. Rochefeuille Secrétaire

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée par ajournement du 10 juin 1920 tenue au lieu ordinaire des sessions lundi le 21 juin 1920 à sept heures du soir à l'égual sont présent M le maire Louis Lorange et M M les conseillers Elieor Beaumier David Dumas et Arcade Toupin formant quorum sous la présidence du maire. Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Toupin propose que M. J H E. Aubin soit nommé inspecteur de voirie pour son arrondissement. Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adopté  
 Le conseiller David Dumas propose que le secrétaire-trésorier soit autorisé de prendre un entende avec M. Henry Beaumier et de son côte pour transport cercueille ect de l'individue trouvé noyé ps dans le fleuve St. Laurent et que les estimateurs soient notifiés de se faire assementer pour faire le rôle d'évaluation au plus-tôt possible. Le conseiller Arcade Toupin seconde cette proposition adopté

Louis Lorange Maire  
J.C. Rocheleau Sec. Trés.  
Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée régulière du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu

ordinaire des sessions mardi le 6 juillet 1920 à sept heures du soir à l'agel sont présent M le maire Louis Loranger et M M. les conseillers Arthur Arcand et Arcade Toupin vu que n'y a pas quorum le conseiller Arcade Toupin propose que le conseil soit adjourné à huit heures du même jour le conseiller Arthur Arcand seconde cette proposition.

### Province de Québec Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeline

Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeline tenue au lieu ordinaire des sessions samedi le 10 juillet 1920 à sept heures du soir à l'agel sont présent M le maire Louis Loranger et M M. les conseillers Elzor Beaumier Ephrem Toupin David Dumas et Arcade Toupin formant quorum sous la présidence du maire.

Le secrétaire-trésorier ayant notifié verbalement et par écrit tous les membres du conseil. Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé. Le conseiller Ephrem Toupin propose que les contes suivant soit payé M Hippolyte Briere 12 heures à 55 cents de l'heure Donat Foy 25 heures 55 cents de l'heure.

Adolphe Montplaisir pour réparages des ponts \$ 7.78 et voyage à trois-laviers un homme et un cheval \$ 5.00 total \$ 13.78 Wolfred Briere 18 heures à 55 cents de l'heure le conte Burril Lumber Co bois pour

réparer le pont St Môlo \$ 41.60 et aussi le conte de Albert Arcand pour soin et transport du de l'individu trouvé noye dans le fleuve St Lawrence \$ 5.00

Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Elzéar Beannier propose que M. Octave Beannier rang du fleuve soit nommé estimateur pour cette municipalité le conseiller Ephrem Toupin seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Arcade Toupin propose que les estimateurs soient payés au prix de 30 cents de l'heure. Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adoptée.

Province de Québec

Mairie Loranger Maire

J. C. Rocheleau S. T.  
Provence de Luebec

Municipalité Ste Martre du cap de la Madeleine

Assemblée régulière de la municipalité Ste Martre du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 5 octobre <sup>1910</sup> à sept heures du soir à l'quel sont présent M. le maire Louis Loranger et Messrs. Les conseillers David Dumas et Elzéar Beannier.

L'heure étant presque expiré le conseiller David Dumas propose un ajournement d'une heure le conseiller Elzéar Beannier seconda cette proposition adoptée. L'heure étant encor presque expiré le conseiller Elzéar Beannier propose que le conseil

soit ajourne à jeudi soir le sept octobre prochain le conseiller David Dumas seconde cette proposition adoptée

Louis Loranger Maire  
J. G. Rocheleau S. T.  
~~Province de~~

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap  
de la Madeleine  
Assemblée

Assemblée par ajournement du 5 octobre 1920 tenue au lieu ordinaire des sessions jeudi le sept octobre 1920 a sept heures du soir à l'âge auquel sont présent M. Le maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers David Dumas, Hippolyte Brière, Elzor Beaumer et Arthur Cramand formant quorum sous la présidence d'Elzor Beaumer. Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Proposé par le conseiller Elzor Beaumer et secondé par le conseiller Hippolyte Brière que le rôle d'évaluation soit homologuer tel que présenté au conseil adopté

Pour subvenir au dépense de l'année courante le conseiller David Dumas propose qu'une taxe générale soit imposée sur de 35 cents par cent piastres soit imposée sur toute la municipalité. Le conseiller Arthur Cramand seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller David Dumas propose que M. Ernest Lacombe soit nommé auditeur pour auditer les contes de la cette municipalité. Le conseiller Elzor Beaumer

seconde cette proposition adopté  
Le conseiller Arthur Arcand propose que les contes suivant soient payés

~~+ pour traveaux Hector Aubin \$12.10 Frédéric Beroux au chemin du #13.92 + Albert Moulplaisir pour cordon des grandes prairies traveaux dans la route St-Malo~~

~~\$17.50~~

Le conseiller Hippolyte Briere seconde cette proposition adopté

Le conseiller David Dumas propose de donner le permis à la Sté Maurice Peper Compagny d'aller de traverser le chemin de notre municipalité avec un tracé de six pouces moyennant qu'elle soit que la Sté Maurice Peper Compagny soit responsable des accident pour le présent et l'avenir Le conseiller Hippolyte Briere seconde cette proposition adopté

Proposé par le conseiller Hippolyte Briere seconde par le conseiller Arthur Arcand que la liste des électeurs soit homologuer tel que parafé par le maire adopté

Le conseiller Hippolyte Briere donne avis de motion qui à la prochaine assemblée qu'il sera soumis un règlement pour modifier le procès verbal du 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rang des grandes prairies Le conseiller David Dumas propose seconde par le conseiller Hippolyte Briere ~~et~~ ~~dans son rang le Maire~~

C. C. Rocheleau J. P.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipal de Ste Marthe du cap de

~~de donner le sectaire. Tous sont engagé au montant de \$120.00 par année.~~

de la Madeleine tenu au lieu  
ordinaire des sessions mardi le sept  
décembre 1920 à sept heures du soir,  
à l'agel sont présent M. le maire  
~~maire~~ Louis Foranger et M. M. Les  
conseillers Elzor Beaumier Arthur  
Arcand Ephrem Toupin et André Toupin  
formant quorum sous la présidence du  
maire.

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé.  
Propose par Arthur Arcand que ~~le~~ le  
salaire des estimateurs et du sec-trésorier  
pour estimation du rôle d'évaluation  
pour l'année 1920 soit payé \$3.20  
chaque 44 heures à 30 cents ~~\$3.20~~  
secondée par le conseiller Ephrem  
Toupin adopté unanimement

Le conseiller Elzor Beaumier propose  
que le conte de M Ernest Lacourte pouran-  
dition de contes soit payé \$15.00 le conseiller  
Arthur Arcand seconde cette proposition  
adopté Louis Foranger Maire

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap  
de la Madeleine  
Je sono-Digne J.C. Pochelet sec-trés et  
président d'élection du maire et de  
trois conseillers municipaux pour la  
Municipalité Ste-Marthe du cap  
de la Madeleine.

En conséquence le douzième jour du  
mois janvier 1921 à dix heures de l'avant  
midi je me suis rendu à la salle  
publique lieu ordinaire des sessions  
du conseil

Je certifie que j'ai mis en nomination les noms des personnes suivantes présentes par écrits par au moins deux électeurs présents conformément aux articles 258 et suivant du code municipale

Candidats à la mairie

1<sup>o</sup> M. Louis Loranger cultivateur  
Candidats à la charge de conseillers

1<sup>o</sup> M. David Dumas cultivateur

2<sup>o</sup> M. Grégoire Dumas cultivateur

3<sup>o</sup> M. Joseph Baron cultivateur

Et aussi comme il n'y a pas plus de candidats mis en nomination qu'il en faut pour les dites charges.

Je proclame les sus-dits candidats élus.

En foi de quoi j'ai signé ce douzième jour de janvier mil neuf cent vingt et un

J. C. Focheléan

Président d'élection  
Province de Québec.

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine.

Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire ordinaire des sessions samedi le douze mars 1921 à sept heures du soir à l'quelle sont présent M. le maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers Élieor Beaurier David Dumas Arcade Toupin Grégoire Dumas Arthur Arcand et Joseph Baron formant les totalité des membres du conseil.

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé  
 Proposé par <sup>conseiller</sup> Grégoire Dumas et secondé  
 par le conseiller Elieor Beaumier que de Albert Montplaisir pour traveaux dans la route  
~~de~~ St. Hôlo sont payé \$11.05 adopté  
 unanimement

Proposé par le conseiller Frédéric Toupin et secondé par le conseiller Grégoire Dumas que M. Eugène Montplaisir soit nommer inspecteur de voirie pour son arrondissement

Le conseiller David Dumas propose que le règlement des licences de charrues commerciales charrues <sup>encore</sup> routier publique et autres rest en force pour un an tel que l'année précédente

A partir du 1<sup>er</sup> mai 1921 à aller au 30<sup>me</sup> Avril 1922 tel que l'année précédente

Le conseiller Grégoire Dumas, secondé cette proposition adopté

Le conseiller Arthur Freand propose que les contes de J. H. E. Lubin inspecteur pour entretien du chemin du cordon et de la route des grandes prairies pour décliner Jardiner <sup>soit payé</sup> L. Le conseiller Grégoire Dumas secondé cette proposition adopté

Louis Laramée Maire  
 C. Rocheleau Sec-Tres

Province de Québec  
 Municipalité d'Île Martineau du cap  
 de la Madeleine  
 Assemblée régulière du conseil  
 Municipal de île Martineau du cap de  
 la Madeleine tenue au lieu ordinaire  
 des sessions mardi le 3 mai 1921 à sept  
 heures du soir, à l'âge où sont présent  
 M. le maire Louis Laranger et M. M.  
 les conseillers David Dumas Grégoire  
 Dumas Joseph Baron et Arthur  
 Arcand formant quorum sous la  
 présidence du maire.

Le procès verbal de la dernière  
 assemblée est lu et approuvé  
 proposé par <sup>le conseiller</sup> David Dumas et secondé  
 par le conseiller Grégoire Dumas que les  
 contes suivants soit payé le conte  
 pour l'allée Denise Briere \$100. et 59,69  
 pour répartition du conseil de conte  
 total \$159,69 ✓

Le conte Ovide Briere <sup>inspecteur</sup> pour réparation  
 de clôture de la route est offert \$9,40 ✓  
 et le conte de J. H. E. Aubin  
 pour entretien du cordon des grandes  
 prairies \$25,20  
 et aussi la route des grandes prairies \$19,25 ✓

### Adopté

Le conseiller Grégoire Dumas propose  
 que la salle publique soit réparée et  
 reculé au fond de l'emplacement et que  
 un avis public soit donné pour faire sortir  
 des soumissions et le conseil ne s'oblige pas  
 à accepter ni la plus basse ni la plus haute  
 ni aucune des soumissions telle que le devis  
 présenter au conseil et que les soumissions  
 soient reçues jusqu'à l'assemblée régulière

du mois juin pour être ouverte à cette  
assemblée. ~~Le conseiller Grégoire Dumas~~  
adopté

Louis Foranger Maire  
J C Rocheleau S. Trés

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeline  
Assemblée spéciale du conseil municipal de  
Ste Marthe du cap de la Madeline tenue  
au lieu ordinaire des sessions Judi le 2 juin  
1921 à sept heures du soir à l'âgeant M. Le  
maire Louis Foranger et M. M. Les conseillers  
Elzor Beaumier David Dumas Grégoire  
Dumas Arcade Toupin et Arthur Arcand  
formant quorum sous la présidence du  
maire Le secrétaire-trésorier ayant notifié  
verbalement et par écrit tous les membres  
du conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Le conseiller Grégoire Dumas propose  
que le maire soit autorisé à confesser  
jugement pour la cause de P. Hubin  
et autres Le conseiller David Dumas  
seconde cette proposition adopté unanimement  
et la séance est levée

Louis Foranger Maire  
J C Rocheleau S Trés

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe-du-cap de la Madeleine  
 Assemblée régulière du conseil Municipal  
 Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue  
 au lieu ordinaire des sessions mardi le  
 7 juin 1921 à sept heures du soir à l'agnel  
 sont présent M le maire Louis Lorranger  
 et M. M. Les conseillers Ezech Beaudier  
 David Dumas Grégoire Dumas Arcade  
 Toupin Arthur Arcand et Joseph  
 Caron formant quorum sous la  
 présidence du maire. Le procès verbal  
 de la dernière assemblée est lu et  
 approuvé.

Le conseiller Grégoire Dumas propose  
 que les contes suivant soit payé

Albert Montplaisir \$ 5.40 ✓

Donat Roy \$ 8.90 ✓

Adolphe Montplaisir \$ 45.65 ✓

Le conseiller David Dumas seconde cette  
 proposition adopte unanimement

Le conseiller Joseph Caron propose  
 que la demande de Pierre Montplaisir  
 pour dresser un procès verbal à la  
 route St-Malo soit pris en considération

Le conseiller Arcade Toupin seconde  
 cette proposition adopte

Le conseiller Arcade Toupin propose  
 que la sommission de Henri Arcand  
 et Albert Arcand soit accepter  
 pour réparer et reculer la dalle  
 publique étant la plus basse  
 des sommissions fais d'après le devis  
 pour qui elles sont faites d'après le devis  
 et en lui donnant 30 jours pour faire  
 les travaux

Le conseiller Joseph Caron seconde  
 cette proposition adopte

Le conseiller Joseph Garon propose que le maire soit autorisé à aller auprès de la company North Shore power Company pour discuter les articles du règlement de la lumière électrique qui nous paraît défectueuse pour la municipalité et de faire rapport à la prochaine assemblée le conseiller Arthur Arcand seconde cette proposition adopté.

Le conseiller Joseph Garon propose que pour répondre à la requête de L'Aubin et autres que le J.C. Rocheleau Sec-Tres soit nommer intendant spécial pour faire la visite des lieux pour l'ouverture de la route d'une route depuis le 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> rangs des grandes prairies à aller au chemin Bureau et qu'il passe rapport à la prochaine assemblée s'il lui est possible.

Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adopté.

Le conseiller David Dumas propose que le conte de Ebénor Beaumier soit payé 4.00\$ pour réparation de la salle publique soit payé le conseiller Grégoire Dumas seconde cette proposition adopté.

*Dominique Dumas, Président  
J. C. Rocheleau S. T.*

~~et le~~ Puis il vont donner un avis  
publique aux contribuables

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée régulière de la municipalité  
Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire des sessions  
mardi le 5 juillet 1921 à sept heures  
du soir à l'agnel sont présent

M. M. Les conseiller David Dumas  
Grégoire Dumas Arthur Arcand &  
Arcade Taupin et Joseph Caron  
formant quorum. Le conseiller  
Joseph Caron propose que M. David  
Dumas soit nommé président de  
l'assemblée. Le conseiller Arthur  
Arcand seconde cette proposition  
adopté. Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller Joseph Caron propose  
que Henri Arcand et Albert Arcand  
soient payés pour la soumission de la salle  
publique 133 avec et aussi augmentation  
de de 27 pour une solle et un renfort  
\$160. Le conseiller Grégoire Dumas  
Arcade Taupin seconde cette proposition  
adopté.

Le conseiller Grégoire Dumas propose  
que le secrétaire-trésorier soit autorisé  
à écrire au ministre de la voie de  
savoir le pour centage que nous recevront  
en mettant nos routes sur le contrôle  
du gouvernement pour les arranger  
de la manière que nous l'entendons.  
Le conseiller Joseph Caron seconde cette  
proposition ~~et~~ adopté unanimement.  
Le conseiller Arthur Arcand propose  
que le conseil soit ajourné à mardi pro  
chain le 12 juillet à sept heures.

du soir le conseiller Arcade Toupin secondé cette proposition; adopté.

Louis Lacombe Maire  
J. C. Rocheleau S. T.

### Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la  
Gadelaine ajournement d'une  
Assemblée régulière du 5 juillet 1921  
à tenue au lieu ordinaire des sessions mardi  
le 12 juillet 1921 à sept heures du soir à  
l'âge où sont présent M. Le Maire Louis  
Loranger et M. M. Les conseillers  
Elzear Beaumier David Dumas Grégoire Dumas  
Arthur Arcand et Arcade Toupin formant  
quorum sous la présidence du maire  
Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé.

Le conseiller Grégoire Dumas propose pour  
faire droit à la requête de J. B. C. Aubin  
et autres que ~~le secrétaire soit assuré~~  
J. C. Rocheleau soit nommé de nouveau  
surintendant pour faire la visite de l'ouverture des  
deux routes du troisième et quatrième rang des  
grandes prairies et qu'il fasse rapport au conseil dans  
les trente jours. Le conseiller David Dumas secondé  
cette proposition adopté.

Louis Loranger Maire  
J. C. Rocheleau S. T.

Province de Québec  
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
 Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste  
 Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu  
 ordinaire des sessions judiciaires 11 Août <sup>1892</sup> à sept  
 heures du soir à l'âgeau sont présent  
 M le maire Louis Laranger et M. M. les  
 conseillers Elzéar Beaumier David Dumas  
 Grégoire Dumas Arcade Toupin  
 formant quorum sous la présidence  
 du maire Le Secrétariat ayant notifié verbalement et  
 par écrit tous les membres du conseil  
 Le procès verbal de la dernière  
 assemblée est lu et approuvé  
 Le conseiller Grégoire Dumas propose que  
 le Secrétariat J.C. Rocheleau Secr. Trés.  
 soit autorisé à dresser un procès verbal  
 pour l'ouverture d'une route de terre  
 soit dans chez M. B. Pousseau tenant  
 ligne <sup>au n° 530 appartenant</sup> à M. Adolphe Toupin à aller au  
 chemin Bureau de la se continuant dans ce  
 dit chemin à aller au limite est Maurice  
 et qu'une amende soit fait au procès verbal  
~~de la forêt~~ de la route du cap de la Madeleine  
 dresser par M. B. Pousseau sur le lot N° 536.  
 faisant ligne <sup>au n° 530</sup> à M. Louis Flageolle N° 535  
 et que cette ouvrage soit au procès verbal  
 et cette amende soit fait dans les trente  
 jours Le conseiller Elzéar Beaumier  
 seconde cette proposition adopte  
 Province de Québec

Province de Québec  
 Municipalité Ste Marthe du cap de la  
 Madeleine  
 Assemblée régulière du conseil  
 municipal de Ste Marthe du cap de  
 la Madeleine tenue au lieu ordinaire

les sessions mardi le 6 septembre 1921  
 à sept heures du soir à l'aguel soit présent  
 M. Le maire Louis Loranger et M. M.  
Les commissaires conseillers Elzear Beaumer  
 David Dumas Arcade Toupin et Joseph Caron  
 formant quorum sous la présence du  
 maire

Le conseiller David Dumas propose que  
 la partie de la requête demandant l'ouverture d'une  
 route sur le n° 583 signé par J. H. E. Aubin  
 et autres soit ~~annulée~~ renvoyée  
 Le conseiller Joseph Caron seconde  
 cette proposition adoptée

Le conseiller Arcade Toupin propose  
 que la proposition <sup>de la dernière assemblée</sup> autorisant le secrétaire  
 trésorier J. C. Rocheleau de dresser un  
 procès verbal pour l'ouverture d'une route  
 sur le n° 580 appartenant à J. B. Dusseau  
 soit ~~annuler~~ annulée ainsi que l'amendement à la route du  
<sup>cap de la Madeleine</sup>  
 Le conseiller David Dumas seconde cette proposition  
 adoptée

Le conseiller Elzear Beaumer donne avis de moti-  
 on qu'à la prochaine assemblée régulière du  
 4 octobre prochain à l'heure et lieu ordinaire  
 de sessions du conseil qu'il soit soumis un  
 règlement pour que le chemin Bureau à parti-  
 tur du cordon troisième et quatrième rangs  
<sup>cette</sup> de la municipalité à aller au limite St  
 Maurice soit à l'avenir reconnue comme  
 route du quatrième rang de la dite  
 municipalité et à ses charges pour l'entretien

Le conseiller David Dumas donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée régulière du 4 octobre prochain au lieu et heure ordinaire des sessions <sup>des sessions</sup> du conseil qu'il soit soumis un règlement pour qu'à l'avenir celui qui présentera une requête demandant un surintendant spécial qu'il soit accompagné la somme de \$25 vingt cinq piastres avec la requête pour répondre des frais.

Le conseiller David Dumas propose qu'à l'avenir celui qui présentera une requête <sup>qu'il</sup> passe un dépôt de deux piastres pour accompagner la requête. Le conseiller Eustache Beaumier seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Joseph Barov propose que le conte du Bureau des perception des revenus pour fond de Bâtisse et des Jurees soit payé \$12 00 ✓

Le conseiller Joseph Barov donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée régulière du 4 octobre prochain au lieu et heure Ordinaire des sessions du conseil qu'il soit soumis un règlement pour modifier ~~modifier~~ le procès verbal de M<sup>r</sup> Forest de la route du cap de la Madeline depuis les limites de la ville du cap de la Madeline N° 428 et 536 faisant une équerre jusqu'au N° 430 et 533 et déta se ~~continuer~~ continuant le long de la ligne nord-est du N° 533 jusqu'au cordon troisième et quatrième rangs de St<sup>e</sup> Marthe du cap de la Madeline pour que cette partie de route soit passée à l'avenir sur le N° 536 le long de la ligne nord-est depuis le chemin de tolérance limite de la ville du cap de la Madeline à partir du N° 428 à aller au cordon troisième et quatrième rangs de

~~Ste Martine~~ du cap de la Madeleine

Province de Québec

Municipalité Ste Martine du cap de la  
Madeleine

Assemblée régulière de la Municipalité  
Ste Martine du cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire des sessions  
du conseil mardi le 4 octobre 1921  
à sept heures du soir à l'âgeau sont  
présent M. le maire Louis Foranger et  
M. M. ses conseiller Grégoire Dumas David Dumas  
et Arthur Arcand formant quorum sous la  
présidence du maire Le procès verbal  
de la dernière assemblée est lu et approuvé  
Propose par et secondé par David Dumas  
et secondé par Grégoire Dumas que la  
requête demandant l'ouverture d'une route  
à partir du cordon des Grandes Prairies passant  
dans la ligne 579K 680 jusqu'à la  
Bureau en date du 21<sup>e</sup> jour du mois d'octobre  
1921 soit renvoyer c'est-à-dire mise en

\* adopté  
Proposé par David Dumas et secondé par

Grégoire Dumas que les contes suivants soient  
payés au ~~comptoir~~ <sup>avocat</sup> Fortunat Lord Consulté du maire  
et Secrétaire Trésorier # 7.00 à l'exception  
de celui de conseiller de l'inspecteur  
de voirie J. H. E. Aubin # 3.00 qui est sur le  
même conte ~~elle~~ payé # 9.00.

Adolphe Montplaisir inspecteur # 6.03 ✓  
J.C. Rocheleau pour lavage ménage  
à la salle publique 7.00 ✓

et aussi pour avoir agi comme ~~comme~~ <sup>au mieux</sup> administrateur  
faire la visite des routes et consulter les  
intéressés adopté 7.00 ✓  
# 14.00

Propose par et secondé par David Dumas  
~~et secondé~~ secondé par Grégoire Dumas  
que la révision du rôle d'évaluation soit  
homologuer tel que fait par les  
estimateurs adopté

Le conseiller David Dumas propose  
pour subvenir au dépense de l'année  
courante qu'une taxe de 35 cents dans  
le cent piastres soit imposé sur toute les  
bien de fond imposable de cette municipalité  
Le conseiller Grégoire Dumas seconde cette  
proposition adopté

Le conseiller ~~Grégoire~~ David Dumas propose  
que le maire et le sec. trés soit autorisé  
à faire passer un contrat pour l'achat de  
la route passant sur le <sup>plat type au fond de 40.90</sup> N° 536 et que l'on  
ouverture de cette route soit vendu à encher  
publique au plus bas et dernier encherisseur  
à sept heures du soir Le conseiller Grégoire  
Dumas seconde cette proposition adopté  
Proposer par Grégoire Dumas et seconder  
par David Dumas que tous les routes de  
cette municipalité soient à la charge de  
la corporation adopté

Le conseiller David Dumas donne avis de  
motion qui a l'assemblée régulière du 3<sup>e</sup>  
jour de novembre prochain au lieu  
et heure ordinaire des sessions du conseil  
conseil qui il sera soumis un règlement  
pour mettre tous les routes de cette  
municipalité à la charge de la corporation

Mercredi

le 15 octobre prochain

# La Corporation

DE LA PAROISSE

Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

11 juillet 1921 *procès verbal*

Cap de la Madeleine,

19

Règlement № 6

Ordonnant que le chemin Bureau à partir du cordon troisième et quatrième rangs de Ste Marthe du cap de la Madeleine à aller à la paroisse St Maurice soit route du troisième rang de Ste marthe du cap de la Madeleine

Il est ordonné et statué par règlement du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine comme suit

Sur motion du conseil le conseiller Gregoire Dumas propose ~~par règlement~~ et appuyé par le conseiller ~~Artur Lebeau~~ que le chemin Bureau à partir du cordon troisième et quatrième rangs de Ste Marthe du cap de la Madeleine à aller au limite de la paroisse St Maurice soit à l'avenir reconnue comme route au quatrième rang de Ste Marthe du cap de la Madeleine à la charge de la dite municipalité pour son entretien Adopté

lundi 10 octobre 1921  
J. C. Rocheleau S. T.

Henry Léveillé Maire  
J. C. Rocheleau S. T.

Cap de la Madeleine,

19

Règlement No 7

~~pour quid imposant la somme de vingt-cinq piastres pour tous ceux qui présenteront une requête demandant un surintendant spécial~~

Il est ordonné et statué par règlement du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine comme suit

Sur motion du conseil le conseiller ~~Daniel Dumas~~ propose par règlement et appuyé par le conseiller Arthur Strand qui à l'avenir celui qui présentera une requête ~~demandant~~ exigeant un surintendant spécial qui il soit accompagné par la somme de vingt-cinq piastres avec la requête pour répondre des frais adéquate

Louis Strand Maire

J. C. Rochefau Sec-Tres

Louis Strand Maire  
J. C. Rochefau S. T.

Cap de la Madeleine,

19

Règlement pp 5

Modifiant le procès verbal de M. J. Forest  
surintendant apostolique ordonnant l'ouverture d'une  
route dans la paroisse du cap de la Madeleine

Il est ordonné et statué par règlement du  
conseil municipal de la municipalité Ste-Marthe-du-cap  
de la Madeleine comme suit  
Sur motion du conseil le conseiller David Demers  
propose par règlement et approuvé par le conseiller  
Gregoire Demers que depuis le chemin de tolérance  
limite de la ville du cap de la Madeleine à partir du N° 428  
et 536 faisant une équerre sur ~~le cordon~~ le cordon jusqu'au  
N° 430 et 533 et se continuant le long de la ligne ~~nord~~  
nord-est du N° 533 jusqu'au cordon troisième et quatrième  
rang de la municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
pour que cette partie de route passe à l'avenir  
sur le N° de terre 536 le long de la ligne nord-est  
depuis le chemin de tolérance limite de la ville du cap de la madeleine  
N° 428 à aller au cordon troisième et quatrième  
rang de Ste-Marthe du cap de la Madeleine.

Henri Léveillé Maire  
J.C. Rocheleau S. T.

et que les travaux soient fait de la  
même manière que indique le procès verbal  
à l'exception de la largeur qui elle soit de  
36 pieds de largeur et que ses travaux  
~~soit fait~~ de confection de la dite route  
soit donné à l'entreprise à l'encher publique au plus bas  
et dernier encherissement à la date déterminée  
par le conseil et le conseil se réserve  
le droit de la faire faire à la fourrière  
s'il le juge appropos adopté

Louis Laranger Maire  
J. C. Rochefeuille S. T.

Henry Sprangly Mair  
J. C. Rockelean S. T.

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap  
de la Madeleine  
Assemblée <sup>regulière</sup> officielle du conseil munici-  
pale de Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire des sessions  
mercredi le 2<sup>e</sup> novembre 1921 à sept  
heures du soir à l'âge auquel sont présents  
M. Le maire Louis Foranger et M. M. Les  
conseiller Ezear Beaumier David Dumas  
Arcade Tousignant Arthur Arcand et Grégoire  
Dumas formant quorum

Le conseiller Arcade Tousignant propose  
que l'inspecteur M. Edouard Picard soit  
nommé inspecteur de voirie pour le rang  
des grandes prairies troisième et quatrième  
rangs de cette municipalité + le conseiller  
Arthur Arcand seconde cette proposition  
adopté

Le conseiller Arthur Arcand propose  
que les routes soient vendu cette  
année pour que pour l'entretien  
d'hiver c'est-à-dire les chemins de  
neige le conseiller Grégoire Dumas  
seconde cette proposition adopté

Le conseiller Grégoire Dumas propose  
que la municipalité Ste-Marthe ~~et toute~~  
contre la fermeture de la route de la  
Ville en la paroisse Ste-Marguerite vu  
que cette partie route touche notre  
~~municipalité~~ <sup>et que celle</sup> doit être réglée  
par ce conseil de conte  
est beaucoup d'utilité pour notre  
municipalité le conseiller Arthur Arcand  
seconde cette proposition adopté  
unanimement

Le conseiller Gregoire Dumas propose que le conseil rentre en séance avec l'action de Louis Flageolle le conseiller Arcade Toupin seconde cette proposition adopté

PROVINCE DE QUÉBEC,  
Comté de Champlain  
Municipalité de Ste Marthe du cap de la Madeleine

Page 144

**REGLEMENT No. 8**  
pour mettre les ~~chemins~~ municipaux à la charge de la corporation.

ORIGINAL)

A une session régulière du conseil municipal de ~~Ste Marthe du cap Madeleine~~ tenue au lieu ordinaire des sessions mercredi, le ~~dixième~~ jour du mois de novembre mil neuf cent vingt et un à sept heure de l'après-midi, à laquelle session sont présents monsieur le maire Louis Laranger et messieurs les conseillers Elie Beaumier, David Dumas, Arcade Toupin, Arthur Arcand et Gregoire Dumas

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

ATTENDU qu'il serait avantageux pour cette corporation d'obtenir les subventions que le ministre de la voirie peut accorder pour la confection et l'entretien des chemins ;

Ce conseil se prévalant des dispositions de l'article 2013 des statuts refondus, en 1909, tel qu'il est maintenant modifié, ordonne et statue par règlement comme suit :

1.—A l'avenir, tous les ~~chemins~~ municipaux, à la charge des contribuables de cette municipalité, y compris les ponts de moins de huit pieds d'arche qui se trouvent dans ces chemins, seront faits, améliorés et entretenus aux frais de cette corporation au moyen de deniers prélevés par voie de taxation directe sur les biens imposables de la municipalité ;

2.—Les chemins d'hiver, les cours d'eau et les ponts dont l'arche est de huit pieds ou plus, demeureront à la charge des personnes qui y sont obligées ;

3.—Le présent règlement viendra en vigueur quinze jours après sa promulgation et demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'il ait été abrogé par un règlement voté par les deux tiers des membres du conseil et ne devant venir en vigueur que le premier jour du mois de janvier suivant sa promulgation.

Il est ordonné et statué par règlement du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine comme suit  
Sur motion du conseil le conseiller Gregoire Dumas propose par règlement et appuyé par le conseiller David Dumas que tous les routes de la dite municipalité soient à la charge l'avenir à la charge de la corporation. Adopté unanimement

Louis Laranger Maire,  
J. C. Rocheleau Secrétaire-trésorier.

Propose par le conseiller David Dumas et secondé par le conseiller Arcade Taupin et résolu unanimement que ce conseil ratifie platement le contrat de vente intervenu la corporation de cette paroisse et M. Franch Dubois devant le notaire J. A. Donat Chagnon le 17 octobre 1921 à toute fin que de droit et que lecture a été du dit contrat adopté. Le conseiller Arcade Taupin propose que le conte de J. A. Donat Chagnon soit payé \$11.00 pour contrat de la route sur le N° 536 adopté. Le conseiller Ezéor Beaumier seconde cette proposition adopté.

Le conseiller Ezéor Beaumier propose que Eugène Arcand soit payé pour l'ouverture de la route sur le N° 536 \$6.00 et que J. H. E. Aubin pour répartition de chemin. Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adopté.

Proposé par le conseiller Gregoire Dumas et secondé par le conseiller L'Arthur Arcand et résolu que nous sommes contre la fermeture de la route Belle-Ville qui communique en notre paroisse c'est-à-dire à la route du quatrième rang de notre municipalité car en fermant cette route il ferme la notre et que pour nous cette route est beaucoup d'utilité adopté unanimement.

Louis Branger Maire

J. C. Rocheleau S. T.

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal du  
conseil Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire des sessions samedi  
le 7 Janvier 1922 à sept heures du soir à  
l'quelle sont présent M. le maire Louis  
Loranger et M. M. les conseiller Elzear  
Beaumier David Pumas Arcade Taupin  
et Joseph Caron formant quorum  
sous la présidence du maire.

Le procureur secrétaire-trésorier ayant  
notifié verbalement et par écrit tous  
les membres du conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé.

Le conseiller Joseph Caron propose que  
les contes suivant soit payé

Edmond Ricard	3.65 -
Adolph Montplaisir	21 39 -
Adolph Montplaisir	9.30 -
Hippolyte Briere	7.30 -
Octave Beaumier	3 00 -
Loc Taupin	3 00 -
Octave Beaumier St-Malo	3 00
J.C. Rocheleau S.T.	3 00 -

Le conseiller Elzear Beaumier seconde cette proposition  
Adopté

Le conseiller Elzear Beaumier propose que  
M Ernest Lacourse soit nommé auditeur  
pour auditer les contes <sup>du conseil</sup> de la municipalité  
pour la séance de février prochain

Le conseiller Joseph Caron seconde  
cette proposition adopté

Le conseiller Joseph Caron propose  
que le conte de 7.00 pour frais de  
conseillant sur la requête pour les roites

3<sup>eme</sup> et 4<sup>eme</sup> rangs des grandes prairies soit  
payé par les signataires de la requête et  
J. H. C. Aubin collecte cette argent ce  
soit autorisé pour collecter ce montant.  
Le conseiller Elzéar Beaumier seconda  
cette proposition Adoptée

Louis Lavoie Maire J.C. Rocheleau Sec. T.  
Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous signe J. C. Rocheleau Sec. T.  
et président d'élection de trois  
conseillers municipaux pour la municipalité  
Ste Marthe du cap Madeline  
En conséquence je me suis rendu  
le deuxième mercredi de janvier  
1922 à dix heures de l'avant midi  
à la salle publique de notre municipalité  
lieu ordinaire des sessions.

Je certifie que j'ai mis en nomination  
les noms des personnes suivantes présenté  
par écrit par au moins deux électeurs  
présent conformément aux articles 258 et suivant du code municipal  
Candidats à la charge de conseiller  
M. Adolphe Montplaisir cultivateur Rang 8<sup>e</sup>  
M<sup>r</sup> Arthur Vaillancourt cultivateur  
M. Paneréde Leduc journalier  
A midi comme il n'y a pas plus de  
candidats mis en nomination qu'il  
en faut pour les dites charges  
je proclame les sus-dits candidats  
élus

En foi de quoi j'ai signé ce onzième  
jour de janvier 1922

J. C. Rocheleau Sec. Tres et président  
d'élection

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap de la  
Madeleine.

Assemblée Spéciale du conseil municipale  
de Ste Marthe du cap de la Madeleine<sup>tt</sup> tenue  
au lieu ordinaire des sessions samedi le  
21 janvier 1922 à sept heures du soir  
à l'quel sont présent M. le maire  
Louis Loranger et M. M. Les conseillers  
Joseph Caron Arthur Vallancourt

David Dumas Gregoire Dumas Adolphe  
Montplaisir formant quorum sous la présence  
du maire  
Le secrétaire-trésorier ayant notifié verbalement  
et par écrit tous les membres du  
conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Le conseiller Elzear Beaumont<sup>cultivateur</sup>  
propose que Elzear Beaumont<sup>journaliste</sup> soit nommé  
conseiller en remplacement de Tancrède Sedus  
pour le prochain terme Le conseiller  
David Dumas seconde cette proposition  
adopté

~~Louis Loranger le Maire~~  
~~J.C. Rocklein Sec. Trés~~

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine  
Assemblée régulière du conseil municipale  
de Ste Marthe du cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire des sessions  
mardi le 7 février 1922 à sept heures  
du soir à l'quel sont présent M. le  
maire Louis Loranger et M. M. Les  
conseillers David Dumas Arthur Vallancourt  
Gregoire Dumas Adolphe Montplaisir

et Elzéar Beaumier formant quorum  
sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Le conseiller Grégoire Dumas propose  
que le sec-trés soit autorisé à  
régler ~~ce que~~ le conte de Tessier Lacoursière  
et Desilets du 10 août 1918 de 10.00

Le conseiller Elzéar Beaumier seconde  
cette proposition adoptée

Le conseiller David Dumas propose que  
le conte de Ernest Lacourse soit pour  
standition de conte <sup>de la municipalité</sup> soit payé

15.00 Le conseiller Adolphe Montblanc  
seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Grégoire Dumas propose  
que le conte de Elzéar Beaumier pour  
les bois chauffage soit payé \$15.00

Le Arthur Vaillancourt seconde  
cette proposition adoptée

Le conseiller Grégoire Dumas propose,  
que le secrétaire-trésorier soit engagé  
au prix de 9.00 par mois pour un an

Le conseiller David Dumas seconde  
cette proposition adoptée

Le conseiller Grégoire Dumas propose que  
que le

Le conseiller Grégoire Dumas propose  
que le Sec-Trés soit autorisé admettre  
avis publics pour vendre au rabais  
la traversée le chemin de la traversée  
sur la glace du fleuve St-Laurier  
dans notre municipalité au plus-tôt  
possible Le conseiller David Dumas  
seconde cette proposition adoptée

Louis J. Langley Maire  
J. C. Rochelean Sec-Trés

J.C. Rochelean

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap Madeline  
 Assemblée régulière du conseil municipal  
 de Ste-Marthe du cap Madeline tenue au  
 lieu ordinaire des sessions mardi le 7 mars  
 1922 à sept heures du soir à l'quel sont  
 présent M. Le maire Louis Foranger  
 et M. M. Les conseillers David Dumas  
 Grégoire Dumas Elzéar Beaumier et  
 Arthur Vaillancourt formant quorum  
 sous la présence du maire le procès  
 verbal de la dernière assemblée est  
 lu et approuvé

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose  
 que Octave Beaumier rang du fleuve  
 Octave Beaumier rang St-Malo et Eugène  
 Arcand soit nommé estimateur pour le  
 prochain terme Le conseiller Grégoire  
 Dumas seconde cette proposition ~~adopté~~  
 Le et qu'il soient payés 25 cents de l'heure

~~adopté~~ Le conseiller Grégoire Dumas seconde cette proposition <sup>adopté</sup>  
 Le conseiller Elzéar Beaumier propose que  
 Franck Dubois ~~Anselme Beaumier~~  
 Joseph Turcotte Ernest Toupin Zotique Dumas  
 soient nommés inspecteurs de voiries chacun  
 pour leurs arrondissement Le conseiller  
 David Dumas seconde cette proposition  
~~adopté~~

Le conseiller Grégoire Dumas propose  
 que Anselme Beaumier Joseph Vaillancourt  
 Armidas Lottinville soient nommés inspecteur  
 à graire chacun pour leur arrondissement  
 pour le prochain terme Le conseiller  
 David Dumas seconde cette proposition  
~~adopté~~

~~Le conseiller Grégoire Dumas propose que le règlement des licence de chortier metier de commerce metier entrepreneur contracteurs chortiers routier et publique et autres soit adopté pour l'année 1920 soit en force pour l'année 1922.~~

~~Depuis le 1<sup>er</sup> mai 1920 mil neuf cent vingt-deux a aller au trente avril mil neuf cent vingt vingt trois comme l'année précédente Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition adopté~~

~~Le conseiller Grégoire Dumas propose que le règlement des licences de commerce chortiers routiers publiques contracteurs et autres qui il reste en force pour l'année commençant le 1<sup>er</sup> mai 1922, tel que existant les années les années précédentes Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition adopté~~

~~Louis Lorange Maire~~

J.C. Rocheleau S. Pres.  
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap  
Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipal de Ste Marthe du cap Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 4 Avril 1922 à sept heures du soir à l'quelle sont présent M. le maire Louis Lorange et M.M. les conseillers David Dumas Arthur Vaillancourt Grégoire Dumas Elzear Beaumier Adolphe Montplaisir et Joseph Caron formant la totalité des membres du conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller David Dumas propose que les contes suivant soit payés Joseph Vaillancourt pour <sup>balisage et</sup> l'entretien de la traverse sur le fleuve St Laurent \$10.00

Conseil du comte pour l'aliénée Denis Rièvre et fraude de répartition 159.69

Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition Adopté

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que le conte de Edmond Picard pour l'entretien des routes 2<sup>em</sup> et 3<sup>em</sup> rangs pour le reste de son dû \$75.00 soit payé Le conseiller Grégoire Dumas seconde cette proposition adopté

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que le conseil dépense 200.00 pour améliorer avec de la charde la cendre de charbon de terre la route St Môlo Le conseiller Grégoire Dumas seconde cette proposition adopté

Louis Laranger Maire J.C. Pochélan Sec  
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine Assemblée régulière du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 2 Mai 1922 à sept heures du soir à l'agnel sont présent M. le maire Louis Laranger et M. M. Les conseillers David Dumas Grégoire Dumas Ezeor Beannier et Adolphe Montplaisir formant quorum sous la présence du maire Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Proposé par Ezeor Beannier et seconde par le conseiller Adolphe Montplaisir que les contes suivant soit payé Lucien Dumas pour avoir travailler dans les routes St Môlo et des grandes prairies \$20.60

## Succession

J. G. Marchand Notaire <sup>et major</sup> Champlain pour vente de terrain <sup>de la</sup> salle publique #13.90 adopté  
 Proposé par le conseiller Grégoire Dumas que le Sec-trés soit autorisé à écrire à M. André Yion appropos du conte de J. A. Clante pour mariage d'automobile chez le N° 568 payé de sept qui est de quatorze piastres à deux dans les six jours. le conseiller David Dumas seconde cette proposition adopté  
 Proposé par le conseiller Grégoire Dumas que à la fin l'assemblée régulière du mois juillet pour faire faire la clôture de la route du 3<sup>me</sup> rang <sup>sur un peu une</sup> au pieds pieds français longueur de 4<sup>½</sup> arpends à partir du cordon des grandes prairies 3<sup>eme</sup> et 4<sup>eme</sup> rangs en descendant. Le conseiller Adolphe M et qu'il soit fait un devis d'ici au 15 mai prochain le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition a adopté

Louis Foranger Maire  
 J. C. Rochelean S. T.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeline

Assemblée régulière du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeline tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 6 juin 1922 a sept heures du soir à laquelle sont présent Mr. Le maire Louis Foranger et M. M. Les conseillers David Dumas Grégoire Dumas Elieor Beaumier Adolphe Montplaisir et

payable

qui il soit accepté des soumissions

Joseph Barou formant quorum  
sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Proposé par le Se conseiller Joseph Barou  
que les cotes du pont du cordon St Molo  
et des grandes prairies soit payé pour usage  
North Shore Lumber Co \$37.50 et que  
du pont Se conseiller Adolphe Montplaisir  
seconde cette proposition adopté unanimement

Le conseiller Grégoire Dumas propose  
que la soumission de Thomas Arcand  
de \$49.75 pour la clature de la route 3kang  
des grande prairies soit accepté Le conseiller Adolphe  
Montplaisir seconde cette proposition  
adopte

Le conseiller Grégoire Dumas propose  
que de faire et charoyer de la cendre  
dans la route St Molo depuis la chope St Molo au prix  
de 40 cents la verge et l'ouverture des  
traveaux commences à midi le 8 juin  
prochain et que Thomas Arcand soit  
nommé surveillant des traveaux au prix  
de \$3.00 par jour et aussi qu'il fasse le fausse  
de la route par prix de \$1.25 de l'arpent  
Le conseiller David Dumas seconde cette  
proposition adopte unanimement

Louis Charanger Maire  
J C Rocheleau S. T.

Province de Lire le

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée régulière du conseil municipale  
de Ste Marthe du cap de la Madeleine,  
tenue au lieu ordinaire des sessions  
mardi le 4 juillet 1922 à sept heures

Le soir à l'quel sont présent  
M. le maire Louis Lorange et  
M. M. ses conseillers David Dumas  
Elie Beaumier et Gregoire Dumas  
et Arthur Vallancourt formant quorum sous la présence  
du maire.

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé.  
Le conseiller David Dumas propose que  
les contes suivant soient payé  
conte de Thomas Arcand pour  
charroyage de cendre 132  $\frac{1}{2}$  a 40 \$ 53.00

~~et pour~~ Comme surveillant des  
travaux 5.00  
~~et pour~~ fausseis 12.50  
et pour la clarture de la route  
3<sup>em</sup> rang tel que le devis 49.75  
~~Elie Beaumier~~ ~~Gregoire Dumas~~  
secondé cette proposition adopté  
unaniment.

Le conseiller Gregoire Dumas propose  
que le secrétaire trésorier soit autorisé  
à acheter un ~~code~~ municipal avec  
les amendements. Le conseiller Elie  
Beaumier secondé cette proposition  
adopté unaniment.

Louis Lorange Maire  
J. C. Rocheleau S. T.  
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la  
Madeleine

Assemblée régulière <sup>du conseil municipal</sup> de la municipalité  
Ste Marthe du cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire des sessions

mardi le 5 septembre 1922 à sept heures du soir à l'agnel sont présent M.

Louis Laranger et M. M. les conseillers Gregoire Dumas David Dumas Elzear Beaumier formant quorum sous la présidence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Gregoire Dumas propose que le conte de Zogigne Dumas pour œuvre dans la zone soit payé 750 Le conseiller Elzear Beaumier seconde cette proposition adopte unanimement

+ le conseiller + Le conseiller Gregoire Dumas propose Arthur Vaillancourt que les listes des jurés soient approuvées arrivé à huit et tel que présentées par le secrétaire trésorier quinze minutes Le conseiller David Dumas seconde et prend conseil cette proposition adopte

Louis Laranger Maire

Croix de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue en lieu ordinaire des sessions samedi le 16 Septembre 1922 à sept heures du soir à l'agnel sont présent M Le maire

Louis Laranger et M. M. les conseillers Adolphe Montplaisir Arthur Vaillancourt Gregoire Dumas David Dumas et Elzear Beaumier formant quorum sous la présence du maire

Le secrétaire trésorier ayant notifié verbalement et par écrit tous les membres du conseil

Le procès verbal de la dernière

assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller Grégoire Dumas propose que Arthur Arcand soit engager à charoyer de la cendre de charbon de la St Maurice au prix de 50 cents la verge et qui fournisse la cendre.

Le charoyé la cendre que la St Maurice fait dans 24 heures pour le montant de 200 verges de charoyage et que Ernest Taupin soit nommé surveillant du charoyage au prix de \$2.50 deux et cinquante par jour et moyen qu'il fache les branches le long de la route.

Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adopté unanimement.

Louis Loranger Maire  
J.C. Rochefort Sec. Trés

Province de Québec

Municipalité St Marthe du cap de la Madeline

Assemblée régulière du conseil municipal de St Marthe du cap de la Madeline tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 3 octobre 1922 à sept heures du soir à l'âge où sont présent

M. le maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers Grégoire Dumas Adolphe Montplaisir David Dumas

formant quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Grégoire Dumas

jusqu'au  
pannais

propose que les contes suivant soient payés

Arthur Arcand pour charoyage  
des cendres de la Sté Paroisse à la route  
Ste Môlo 204 verges à 50 cents la verges  
\$102.00 Ernest Toupin comme  
Thomas surveillant des traveaux \$17.50

~~\$17.50~~ Thomas Arcand pour ouvrage  
et matériau fournis à la claurière  
de la route St Môlo \$31.30 payé après  
la signature de l'inspecteur sur le conte  
Le conseiller telque présenté au conseil  
Le conseiller Adolphe Montplaisir  
seconde cette proposition adopté  
unanimement

Le conseiller David Dumas propose,  
que la liste des électeurs soit accepté  
homologuer telque préparé par le maire  
Le conseiller Adolphe Montplaisir  
seconde cette proposition adopté

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose  
que la révision du rôle soit d'évaluation  
soit homologuée avec avec les amendement  
Le conseiller Grégoire Dumas seconde  
cette proposition adopté

Pour subvenir au dépense de l'année  
courante Le conseiller Adolphe Montplaisir  
propose qu'une taxe générale soit imposé  
de 35 cent par cent piastres sur toutes les biens de fond de la municipalité  
Le conseiller Grégoire Dumas seconde cette  
proposition adopté

Le conseiller Grégoire Dumas propose  
que le Sec-Tresorier soit autorisé de écrire  
de collecter d'écrire à tous ceux  
qui sont arrérées et de leur donner  
trente jours pour payé si non

nous mettrons les contes en collections sur un avocat le conseiller Adolphe Montplaisir seconda cette proposition adopté unanimement

Louis Foranger Maire  
J.C. Rocheleau Sec. Tr.  
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 5 décembre 1922 à sept heures du soir à l'aguel sont présent M le maire Louis Foranger et M.M. les conseillers Elzéar Beaumier et Arthur Vallancourt.

L'heure achevant d'être expire ++  
Le conseiller Elzéar Beaumier propose que une adjournement soit faite pour le lendemain mercredi le 6 décembre à sept heures du soir le conseiller Arthur Vallancourt seconde cette proposition adopté

Louis Foranger Maire  
J.C. Rocheleau Sec. Tr.

Province de Québec

Municipalité ~~secondé le~~ Ste Marthe du cap de la Madeleine  
L'assemblée par adjournement d'une assemblée régulière du conseil 5 décembre 1922 municipale de Ste

Et un qui va nous faire pas connu

Marche du cap de la Madeleine ~~de~~ tenue  
le 19 Décembre 1922 tenue au  
lieu ordinaire des sessions mercredi  
le 6 Décembre 1922 à sept heures  
du soir : à l'agnel sont présent  
M. Le maire Louis Loranger et  
M. M. - ses conseillers Elieor Beannier  
Gregoire Dumas David Dumas Arthur  
Vallancourt et Joseph Caron  
formant quorum sous la présence  
du maire

Monsieur le conseiller <sup>Monsieur le conseiller</sup> Gregoire Dumas  
propose seconde par ~~Gregoire~~ Dumas  
que d'après la demande des intéressés  
de la Municipalité ille Marche du cap de  
la Madeleine que ce conseil demande  
aux autorités pour donner permis à  
Monsieur Clavis Hébert résidant dans la  
paroisse de Notre Dame de la Présentation  
d'Almaville, le droit de rabouter, cela  
rendant de grands services à notre  
Municipalité adopté unanimement.

Le conseiller Gregoire Dumas  
propose que le conte de  
Dona Roy soit accepté 20 heures à  
30 cents et cinq 5 heures à ~~40~~ cents  
avec un cheval à 40 cents \$8.00 ++  
Le conseiller David Dumas  
propose que le rôle de perception  
du conseil soit homologuer  
Le conseiller Elieor Beannier  
seconde cette proposition  
adopté

Louis Loranger Maire  
J.C. Rochefort S. T.

# Le conseiller  
Elieor Beannier  
seconde cette proposition

Adopté

Province de Québec  
 Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
 Assemblée régulière du conseil municipale de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 2<sup>e</sup> Janvier 1923 à sept heures du soir à l'âgeauel sont présent M<sup>me</sup> le maire Louis Foranger et M. M. les Conseillers Arthur Vallancourt Joseph Caron Ezeor Beaumont formant quorum sous la présidence du maire Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller <sup>Joseph Caron</sup> propose que M. Ernest Lacourse soit nommé auditeur pour auditer les comptes de notre municipalité Le conseiller Ezeor Beaumont seconde cette proposition adopté

Le conseiller Arthur Vallancourt propose que le ~~compte du 30 juillet~~ de l'entretien des routes de ~~150 15 soit~~ notre municipalité ~~soit de 73,00.30 soit~~ approuvé pour l'année expirant le 31 décembre précédent L'annier Le conseiller Joseph. Caron seconde cette proposition adopté unanimement

Louis Foranger Maire  
 J C Rochefort S. T.

Province de Québec  
 Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
 Assemblée spéciale du conseil municipale de Ste-Marthe du cap

de la Madeleine tenue au lieu  
ordinaire des sessions mardi le 9  
Janvier 1923 à sept heures du soir  
à l'agnel sont présent M Le Maire  
Louis Loranger et M. M. Les conseillers  
Gregoire Dumas Egeor Beaurier  
David Dumas Adolphe Montplaisir  
formant quorum sous la présence  
du maire cette assemblée est convoquée  
pour entendre le rapport de l'audition des  
comptes de notre municipalité aussi que  
le compte de ~~les honoraires~~ <sup>l'audition pour</sup> audition des comptes.  
Le secrétaire trésorier ayant notifié  
verbalement et par écrit tous les  
membres du conseil  
Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé  
Le conseiller <sup>le compta de</sup> Adolphe Montplaisir  
propose que M Ernest Facourse soit  
déf 15.00 pour audition de compte  
de notre municipalité soit  
payer le conseiller Gregoire Dumas  
seconde cette proposition adopté  
unanimement

Louis Loranger Maire  
J.C. Rochefelan Sec. Trés.

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap  
de la Madeleine

Je sous-signé J C Rochefelan  
secrétaire trésorier et président  
d'élection du maire et de trois  
conseillers municipaux pour ~~les~~  
~~prochain~~ la municipalité Ste-Marthe

du cap de la Madeleine

En conséquence je me suis rendu  
le deuxième mercredi janvier 1923  
à ~~la~~ salle dix heures du matin  
le l'avant midi à la salle  
publique de notre municipalité  
l'en ordinaire des sessions

je certifie ~~avoir~~ que j'ai mis en  
nomination les noms des personnes  
suivantes présenté par écrit  
par au moins deux électeurs  
~~présent~~ conformément aux  
articles 258 et suivant du code  
municipal candidates à la charge  
de ~~conseiller~~ maire

Louis Foranger cultivateur  
candidates à la charge de  
conseiller

Monsieur David Dumas cultivateur

Monsieur Gregoire Dumas cultivateur

Monsieur Toussaint Toupin journalier

A midi comme il n'y a pas plus  
de candidates mis en nomination  
qui il en faut pour les dites charges  
Je proclame les susdits candidates  
élus

En foi de quoi j'ai signé  
ce dixième jour du mois de janvier  
mille neuf cent vingt-trois 1923

J.-C. Rocheleur Sec Tresorier  
et président d'élection

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de la  
Madeleine.

Assemblée régulière du conseil municipal  
de Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire des sessions  
mardi le 6 mars 1923 à sept heures  
du soir à l'agnel sont présent  
M. Le maire Louis Lorange et  
M. M. Les conseillers Elzor Beannier  
Grégoire Dumas David Dumas Arthur  
Taillancourt et Adolphe Montplaisir  
formant quorum sous la présidence  
du maire.

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé.  
Le conseiller Adolphe Montplaisir  
propose que le Secrétaire trésorier  
J.C. Rocheleau soit engager au prix  
de \$9.00 par mois pour l'année courante  
Le conseiller Elzor Beannier seconde  
cette proposition adopte unanimement  
proposé par le conseiller Elzor Beannier  
secondé par le conseiller Grégoire Dumas  
que le règlement des licences de  
commerces et charriers publicques  
et rouliers publics soit et  
autres resté en force pour l'année  
commençant le 1<sup>er</sup> mai 1923 au 30  
avril 1924 adopte unanimement

Louis Lorange Maire  
J.C. Rocheleau S.T.

Province de Québec  
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
 Assemblée régulière du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 1er mai 1923 à sept heures du soir à l'agnel sont présent M. le maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers Adolphe Montplaisir Grégoire Dumas David Dumas et Tassaint Faquin formant quorum sous la présidence du maire Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé  
 Propose par le conseiller David Dumas et seconde par le conseiller Adolphe Montplaisir que les comptes soit payé \$159.69 pour l'abriée Denise Rièrre \$100.00 pour répartition des comte 59.69 Joseph Vallancourt pour l'entretien de la traverse sur le fleuve St Lawrence \$12.50  
 Adopté unaniment

Louis Loranger Maire  
 J. C. Rocheleau Sec. Trés

Province de Québec  
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
 Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mercredi le 30 mai 1923 à sept heures du soir à l'agnel sont présent M. le maire

Louis Loranger et M. M. Les conseillers Grégoire Dumas Elzor Beaumier Arthur Villancourt David Dumas et Adolphe Montplaisir formant quorum sous la présence du maire et

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé ayant notifié.

Le secrétaire Louis Loranger ayant notifié verbalement et par écrit propose que ~~le conseil soit autorisé en défense~~ avec l'action à aller comparaître à la cour supérieure pour l'action de Frédéric Leroux demandeur

Le conseiller Elzor Beaumier seconde cette proposition adoptée unanimement

C. Louis Loranger Maire  
J.C. Rochefort S. T.

### Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine Assemblée spéciale ~~du conseil de la Municipalité~~ Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions judi le 21 juin 1923 à sept heures du soir à l'quel sont présent M Le maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers Grégoire Dumas Elzor Beaumier David Dumas Adolphe Montplaisir et Arthur Villancourt formant quorum sous la présence du maire Le secrétaire-trésorier ayant notifié verbalement et par écrit tous les membres du conseil cette assemblée est convoquée pour procéder sur tous ce que nous aurons devant nous comme une

assemblée régulière

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que les contes suivant soit payer

Elzor Beannier pour ~~et~~

Ovila Briere pour réparages du pont St Môlo \$30.05

et Ovila Briere \$5.00

Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adopté

Le conseiller David Dumas propose que M. Arcade Taupin soit nommé estimateur en remplacement de Eugène Arcand pour compléter son terme et conseiller Grégoire Dumas seconde cette proposition adopté

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que M. Dominique Montplaisir soit nommé inspecteur à graire en remplacement de Anselme Beannier pour compléter son terme

Le conseiller Elzor Beannier seconde cette proposition adopté

Le conseiller Elzor Beannier propose que le secrétaire trésorier donne un avis public pour faire ~~sortir~~ accepter des soumissions pour le charriage des send

des de la ste Maurice Lepre Co  
dans la route St Môlo pour le montant de 300 francs  
et que le devis pour être débattue à l'assemblée régulière  
du mois juillet prochain et

Le conseiller Grégoire Dumas seconde cette proposition adopté

Sous serments Maire J.C. Rocheleau S.T.

++ Le conseil  
ne s'engage  
à accepter  
ni la plus  
particulière  
plus basse  
ni au moins des  
sommations

Province de Québec  
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
 Assemblée régulière du conseil municipale  
 de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue  
 au lieu ordinaire des sessions mardi le 3  
 juillet 1923 à sept heures du soir à  
 l'agel sont présent M Le maire Louis  
 Lorange et M.M. Les conseillers Elzor  
 Beaumier Arthur Vaillancourt  
 Grégoire Dumas David Dumas  
 Adolphe Montplaisir formant quorum  
 sous la présence du maire  
 Le procès verbal de la dernière  
 assemblée est lu et approuvé  
 Le conseiller Elzor Beaumier propose  
 que le compte de Arthur Clément  
 pour ~~des~~ dix-huit clous à .60 soit payer  
 Le conseiller Adolphe Montplaisir  
 seconde cette proposition  
 Adopté  
 Le conseiller David Dumas propose  
 que la sommission de Lucien Turcotte  
 pour 300 verges de cendres de la Ste Mamie  
 Paper au la route St Malo à 48 cents la  
 verge soit accepté  
 Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde  
 cette proposition adopté unanimement  
 Le conseiller Adolphe Montplaisir propose  
 que Ernest Taupin soit nommé surveillant  
 du charroyage de cendre au prix de  
 #2.50 par jour et que qu'il coupe  
 étende la cendre et coupe les branches  
 branches sur qu'il y a de pousser  
 depuis l'année dernière tous la longueur  
 de la route  
 Le conseiller Grégoire Dumas  
 seconde cette proposition adopté <sup>unanimement</sup>

a tant de la  
verge

Le conseiller Gregoire Dumas seconde cette proposition adopté unanimement  
 Louis Foranger Maire  
 J C. Rocheleau Sec.-Trés

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
 assemblée régulière du conseil municipal  
 de Ste Marthe du cap de la  
 Madeleine tenue au lieu ordinaire  
 des sessions mardi le 7 Aout 1923  
 a sept heures du soir à l'quelle  
 sont présent M le Maire Louis Foranger  
 et M.M. Les conseillers Elieon Beaumier  
 Toussaint Taupin David Dumas

Adolphe Montplaisir

formant quorum sous la présence du maire  
 Le procès verbal de la dernière assem-  
 blée est lu et approuvé

Le conseiller Adolphe Montplaisir  
 propose que les compte suivant soit  
 soient payer

Lucien Turcotte pour le charroyage de  
 cendre <sup>à la route St Malo</sup> 300 verges de cendre à 48 cents  
 la verge #144.00

Ernest Taupin comme surveillant  
 des travaux du charroyage des cendres  
 à la route St Malo 13  $\frac{1}{2}$  jours \$2.50 par  
 jour #33.75

Joseph Lottinville pour charroyage  
 de terre au pont St Malo et dans  
 la route avec un cheval 11 heures  
 à 48 cents #4.40

Pour fonds de Batisse et des jures  
 pour années 1922 et 1923 \$24.00

Le conseiller David Dumas  
 seconde cette proposition  
~~adopte~~ adopté unanimement

Louis Foranger Maire  
 J.C. Rocheleau S. T.  
 Province de Québec  
 Municipalité Ste-Marthe du cap de la  
 Madeleine

Assemblée spéciale <sup>du conseil</sup> de la municipalité  
 Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
 tenue au lieu ordinaire des sessions samedi  
 le 11 Août 1923 à sept heures du soir  
 à l'agnel sont présent M. le Maire  
 Louis Foranger et M. M. Les conseillers  
 Grégoire Dumais Tassaut Taupin David Dumais  
 et Adolphe Montplaisir formant quorum  
 sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le secrétaire très ayant été notifié  
 verbalement et par écrit tous les  
 membres du conseil <sup>Cette assemblée est convoquée dans le  
 but de faire disparaître certains désordres  
 dans l'administration de la municipalité</sup>

Le conseiller David Dumais propose  
 que le Maire soit autorisé à prendre  
 les moyens voulus pour faire disparaître  
 une chasser certaine personne qui  
 porte scandale <sup>une maison de</sup> notre municipalité  
 d'après les plaintes qui nous a été  
 donné

Le conseiller Adolphe Montplaisir  
 seconde cette proposition adopté unanimement

Louis Foranger Maire  
 J.C. Rocheleau S. T.

Province de Québec  
 Municipalité Ste-Marthe du cap de  
 la Madeleine  
 Assemblée régulière du conseil  
 municipal de Ste-Marthe du cap de  
 la Madeleine tenue au lieu ordinaire  
 des sessions mardi le 4 septembre 1923  
 à sept heures du soir à l'âge  
 sont présent M. Le maire Louis  
 Loranger et M. M. Les conseillers  
 Grégoire Dumas Elzear Beaumier  
 Toussaint Toupin David Dumas  
 Adolphe Moyleplaisir et  
 Arthur Vallancourt formant la  
 totalité des membres du conseil  
 Le procès verbal de la dernière  
 assemblée est lu et approuvé  
 Le conseiller David Dumas propose  
 que les comptes suivant soient payés  
 Pour estimateurs révision 1922 et grand rôle  
 Octave Beaumier rang flèche #12.00 et 1.50 = 13.50  
 Octave Beaumier " St Malo #12.00 et 1.50 = 13.50  
 Arcade Toupin Grand rôle 1923 #12.00  
 Eugène Arcand pour révision 1922 1.50  
 et J.C. Rocheleau see 12.00 et 1.50 13.50  
 Le conseiller Grégoire Dumas seconde  
 cette proposition adopté  
 Le conseiller Grégoire Dumas propose  
 la compagnie Highway Lighthouse ac le  
 permis d'installer des lumières dans  
 notre municipalité moyennant qu'elle  
 soit responsable de tous dommages  
 qu'elle peut encourir pendant la durée  
 du contrat Le conseiller Elzear Beaumier  
 seconde cette proposition adopté  
 unanimement

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que le rôle d'évaluation soit homologuer tel que par le conseil <sup>mander</sup> Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adopté unanimement

Louis Loranger maire

J.C. Rocheleau S.T.

Province de Québec

~~Province de Québec~~ Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée régulière de la conseil municipal de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 2 octobre 1923 à sept heures du soir à l'agnel sont présent M Le maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers ~~A. M. J.~~ David Dumas Elzéar Beaumier l'heure <sup>achevant d'être</sup> étant expire et vu qu'il n'y a pas quorum le conseiller Elzéar Beaumier propose que une adjournement <sup>of</sup> une demi heure le conseiller David Dumas seconde cette proposition

Louis Loranger maire

J.C. Rocheleau S. T.

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée par adjournement <sup>d'une assemblée régulière</sup> du même jour tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 2 octobre 1923 à <sup>huit</sup> sept heures du soir à l'agnel sont présent

M. Le maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers David Dumas Elzéar Beaumier et Arthur Vaillancourt formant quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que la liste électoral soit homologuer  
Le conseiller Elzéar Beaumier seconde cette proposition adoptée

Le ~~David~~ conseiller David Dumas propose pour subvenir au dépense de l'année courante qu'une taxe général soit imposé de 30 cents par cent piastres sur tous les biens de fonds de notre municipalité

Le conseiller Elzéar Beaumier seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Arthur Vallancourt propose que le sec-trés soit autorisé à écrire au Canadian Pacific de voir à faire retirer l'eau qui vient de paroisse voisine et qui passe dans ~~nos~~ leurs <sup>au nord</sup> ~~qui~~ <sup>qui</sup> ~~coule~~ <sup>coule</sup> ~~à l'est~~ <sup>à l'est</sup> ~~de la ligne~~ <sup>de la ligne</sup> à Red Millet qui cause de grand dommages depuis plusieurs années et que la dite municipalité les tiens responsable de tous dommages qui peut survenir à l'avenir Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adoptée

Le conseiller David Dumas propose que le secrétaire-trésorier soit autorisé à écrire aux et à collecter tous taxes et licences de notre municipalité

Le conseiller Elzéar Beaumier seconde cette proposition adoptée

Yours loy-angier maire

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap  
de la Madeleine  
Assemblée spéciale du conseil  
municipal de Ste-Marthe du cap  
de la Madeleine tenue au lieu

ordinaire des sessions judi le 13 decembre 1923 a sept heures du soir à l'agel sont present M. Le maire Louis Foranger et M. M. Les conseillers Grégoire Dumas David Dumas Arthur Vaillancourt et Adolphe Montplaisir formant quorum sous la presence du Maire

Le sec-tresorier ayant notifie verbalement et par écrit tous les membres du conseil

Le secrétaire trésorier ayant notifie cette assemblée est convoquer pour proceder ~~par~~ tous ce que nous aurons devant nous comme une assemblée régulière

Le proces verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Grégoire Dumas propose que les compte suivant soient payés

Zotique Dumas 5 avec un cheval a 40 de l'heure pour réparation de la route des chape \$2.00 -

Hippolyte Brière 5 heures a 30 cents de l'heure \$1.50

15 heures avec un cheval a 40 cents pour le charoyage de cendre dans dans la route du Fleuve 6.00

Hippolyte Brière

Hippolyte Brière 30 heures a 30 cents pour la réparation de la route des grandes prairies \$9.00

Zotique Dumas 5 heures a 32 1/2 de l'heure pour réparation du pont

de la route des grandes prairies \$1.73

2 heures à 20 cents pour une tente et deux heures à 30 pour un homme pour

réparation de la route du fleuve pour trois fois \$3.30

Zotique Dumas

Thomas Arcand pour le fossé de la route du fleuve (payé) 70 heures à 30 cents \$21.00

Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition adopte unanimement

Le conseiller Arthur Vallancourt propose que le rôle de perception des taxes municipale soit homologuer Le conseiller Grégoire Dumas seconde cette proposition adopte unanimement

Le conseiller Grégoire Dumas propose que le secrétaire-trésorier soit autorisé à écrire ou notifier verbalement à tous ceux qui sont arrêts pour trois ans ci non que les ces comptes soient envoyés au conseil de compte pour Le conseiller taxes David Dumas seconde cette proposition adopte

Lorris

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap  
de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe du cap

de la Madeleine tenue au lieu ordinaire  
des sessions mardi le 8 janvier 1924 à  
sept heures du soir à l'âgeul sont  
présent M. M. les conseillers :

Gregoire. Dumas David Dumas  
Adolphe Montfleury Elyor Beaumer  
et Arthur Varillancourt formant quorum.

Cet assemblée est convoquée pour entendre le rapport des comptes du sec-tresorier et pour nommer un auditeur de compte <sup>s'il le jugent approprié</sup> et aussi pour procéder sur tous ce que nous aurons devant nous comme une assemblée régulière.

Le secrétaire-trésorier ayant notifié  
verbalement et par écrit les membres  
du conseil qu'en que le maire est absent

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que M. David Dumas soit nommé président de cet assemblée.

Le conseiller Elzear Beaurivage seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Grégoire Dumas propose que  
le Ernest Lacourse soit nommé administrateur  
pour auditor les comptes du secrétaire-trésorier  
pour la dernière année et que David Dumas  
et Adolphe Montplaisir s'entendent avec lui  
pour le prix

Le conseiller Elzéar Beaumier seconde cette proposition adoptée unanimement

Le Conseiller Elzor Beannier propose  
que tous ceux qui une amende de dix piastres (imposé) soit  
fa tous ceux qui ne payeront pas leurs  
licences tel que le règlement  
Le conseiller Grégoire Dumas seconde cette  
proposition adopté

Louis St. James Maine  
J.C. Rockwood Sec-

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de la  
Madeleine

Je sous-signé J. C. Rochelleau  
sec.-trés et président d'élection  
de trois conseillers municipaux  
pour la municipalité Ste-Marthe  
du cap de la Madeleine

En conséquence je me suis rendu  
le deuxième mercredi de janvier  
1924 à dix heures du matin à la  
salle publique de notre municipalité  
pour ordinaire les sessions

Je certifie que j'ai mis en  
nomination les noms des personnes  
suivant présentes par écrit par au  
moins deux électeurs présent  
conformément aux articles 258 et  
suivant du code municipale  
de Québec

Candidats à la charge de conseillers  
M. Adolphe Montplaisir cultivateur  
M. Arthur Vaillancourt cultivateur  
M. Elzéar Beannier cultivateur  
A midi comme il n'y a pas plus  
de candidats mis en nomination  
qu'il en faut pour les dites  
charges

Je proclame les suivants candidats  
élus

En foi de quoi j'ai signé ce  
neuvième jour de janvier mil neuf  
cent vingt quatre 1924

J. C. Rochelleau sec.-trés  
et président d'élection

Province de Québec.

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée spéciale de Ste-Marthe du cap de la Madeleine du conseil municipal de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions samedi le 9 Février 1924 à sept heures du soir à l'âgeau sont présent M. le maire Louis Foranger et M. M. les conseillers David Dumas Adolphe Montplaisir Elzor Beaumier Arthur Villeneuve et Grégoire Dumas

formant quorum sous la présence du maire

Le secrétaire ayant notifié verbalement et par écrit les membres du conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé  
Cette assemblée est convoquée pour procéder sur tout ce que nous aurons devant nous comme une assemblée régulière.

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que la demande de Oscar Frechette pour faire entrer sur le rôle l'évaluation - la partie du N° de terre 449 soit prise en considération. Le com pour information qui il prétend

Le conseiller Elzor Grégoire Dumas seconde cette proposition adopte  
Le conseiller David Dumas propose que le comte de Ernest Jacobse

Le secrétaire  
trésorier présente  
information

pour audition de compte de la municipalité.

Le conseiller David Dumas propose que l'audition de compte fait par Ernest Faconse soit accepté et que sous son compte soit payer 13,00

Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition, adopté unanimement

Le conseiller Grégoire Dumas propose que le secrétaire-trésorier notifie à par écrit tous ceux qui sont arrérés de taxes municipale ici au ~~mois~~ mars prochain Le conseiller Elieur Beaumari seconde cette proposition adopté unanimement

Louis Loranger maire  
J. C. Rochefort S. T.

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée régulière du conseil municipal de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 4 Mars 1924 à sept heures du soir à l'âgelel sont présent M. le maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers Toussaint Toupin Arthur Vallancourt et David Dumas formant quorum sous la présidence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller David Dumas propose que l'accident la réclamation de Joseph Foranger et Maurice des dommages subit dans les routes 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> rang de Ste Marthe du cap de la Madeleine soit payer et quitt 20,00 et que ce montant soit garder retenus sur les gages de l'entrepreneur J. Adolphe Taupin.

Le conseiller Toussaint Taupin seconde cette proposition adopté.

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que Arcade Taupin, soit Dominique Montplaisir et Orlabrière soit nommé estimateur pour le prochain terme. Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adopté.

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que Gédion Dumas Hamidas Cadrigan et Henri Lacroix et Gaudias Richard soit nommé inspecteur de voirie chacun pour leur arrondissement. Le conseiller Toussaint Taupin seconde cette proposition adopté.

Le conseiller David Dumas propose que Alfred Vaillancourt, Arthur Arcand et Donat Roy soit nommé inspecteur à grader pour chacun leur arrondissement.

Le conseiller Toussaint Taupin seconde cette proposition adopté.

~~Le conseiller David Dumas  
propose d'envoyer avis de motion  
qui à la prochaine assemblée du 18 mars prochain  
que le règlement de licence  
concernant les licences de com-  
merce charter et tous régularas  
publique d'autre soit amender et être  
à l'étude à cette séance~~

Le conseiller David Dumas propose que Omer Frechette soit porté au rôle d'évaluation comme titré de propriétaire pour la partie du N° de terre 449

Le conseiller Toussaint Taupin seconde cette proposition adoptée

Le conseiller David Dumas donne avis de motion qui a la prochaine assemblée qui a lieu le 18 mars <sup>1924</sup> prochain au lieu et heure ordinaire des assemblées du conseil qu'il soit soumis un règlement des licences de commerce charter rouler publique et autres pour amender celui déjà existant

Louis Legendre Maire,  
J. C. Rochefort Sec - Trés

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des assemblées mardi le 18 Mars 1924 à sept heures du soir à l'agél son. Cette assemblée est convoquée pour amender le règlement

~~des licences de commerce à horsetier  
roulier publicque et autres~~

Le sec<sup>t</sup>res<sup>t</sup> ayant notifié verbalement  
et par écrit les membres du conseil  
à l'quel sont présent M. le maire  
Louis Lorange et M. M. les conseillers  
Grégoire Dumas Elzor Beannier  
David Dumas et Arthur Vaillancourt  
formant quorum sous la présence  
du maire

Cette assemblée est convoquée  
pour amender le règlement des  
licences de commerce à horsetier  
roulier publicque et autre

Le secrétaire-trésorier ayant  
notifié verbalement et par écrit  
les membres du conseil

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Adolphe Montplaisir  
arrive à l'assemblée à huit heure et  
dix minute et prend son siège

### Règlement N°

Ordonnant qu'un amendement du règlement  
des licences de commerce, négociens métiers  
industries charretier charras rouliers publicque  
et autres soit ordonné et statué par  
règlement du conseil municipale de Ste  
Marthe du cap de la Madeleine comme suit

Sur motion du conseil le conseiller  
Arthur Vaillancourt propose par  
règlement et appuyer par le con-  
seiller Adolphe Montplaisir qu'un  
commerçant ou négocien en gros  
ou en détail ou faisant un commerce  
générale de même qu'un charretier

roulier publique industrie métier et autres résidant et non résidant dans la municipalité ne pourra exercer son ~~métier~~ commerce négocien métier industrie chorretier roulier publique et autres dans les limites de cette municipalité ~~sans avoir~~ fiscalement obtenu du conseil.

municipale de Ste-Marthe du cap de la Madeleine une licence à cet effet dont le prix est comme suit

1<sup>o</sup> Pour tous bouchers résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de la somme de \$3.00 Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$10.00

2<sup>o</sup> Pour tous boulangers résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$2.00

Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$5.00

3<sup>o</sup> Pour tous marchands épicer résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$5.00

Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$15.00

4<sup>o</sup> Pour tous marchands de fruits résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$2.00

Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$5.00

5<sup>o</sup> Pour tous marchands vendant et livrant des marchandises sèches résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$3.00

Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$10.00

6<sup>e</sup> Pour tous marchands générales résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$ 10.00

Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$ 25.00

7<sup>e</sup> Pour tous charreliers et rouliers publics résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$ 2.00 et chaque cheval extra la somme de \$ 1.00

Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$ 5.00

et chaque cheval extra la somme de \$ 3.00

8<sup>e</sup> Pour tous propriétaire d'automobiles, autobus track et autres machines qui voyagera du monde et ou de la marchandise dans les limites de cette municipalité et se faisant payer

Résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$ 5.00

Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$ 10.00

9<sup>e</sup> Pour tous contracteurs qui contractera pour au dessus de la somme de cent piastres résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$ 5.00

Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$ 25.00

10<sup>e</sup> Pour toutes personnes vendant des instruments aéronautiques, surops pour la tous et autres marchandises semblables et qui n'est pas considéré comme épicer

Résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$ 5.00

Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$ 25.00

au moins trois mois la somme de \$15,00  
 11<sup>e</sup> Pour tous bouchers résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$3,00

Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$10.00

Et que tous licenciers soient obligés d'acheter de la municipalité un numero ou écrit de licence payer et de le porter et ce au prix qu'il contiendra à la municipalité

#### Perme des licences

Toutes licences annuelles qui sont ou qui seront établis en cette municipalité ne seront en force que pour l'année courante à moins d'une résolution de notre conseil municipale pour telle autre année et toutes personnes sujettes à payer telles taxes ou licences annuelles sera tenu à payer le montant total exigé pour telle année sans faire aucune déduction pour le temps qui pourrait être écoulé depuis le commencement de telle l'année

#### Réalité

Toutes personnes ou société de personnes qui après le premier jour de mai mil neuf cent vingt-quatre fera établie ra exercera ou protiguera aucun des commerces industries métiers ou occupation et autres mentionnées au dit règlement sans avoir obtenu du conseil municipale de Ste Marthe du cap de la Madeleine une licence à cet fin signé par le secrétaire trésorier du dit conseil municipale de Ste Marthe du cap de la Madeleine et

sans avoir payer la somme imposé sur  
 chaque tel commerce industrie ou  
 occupation charretier roulier publique  
 et autres comme susdit sera payable  
 d'une amende de pas moins de deux.  
 piastres ni de plus de dix piastres pour  
 chaque tel offence. Adopté unanimement

Louis Laranger Maire  
 J. C. Rocheleau Sec- Trés

Province de Québec.  
 Municipalité Ste-Marthe du cap de la  
 Madeleine  
 Assemblée spéciale du conseil municipal  
 de Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
 tenue au lieu ordinaire des sessions  
 mardi le 22 avril 1924 à sept heures  
 du soir à l'âge auquel sont présent M. le  
 maire Louis Laranger et M. M. les  
 conseillers Grégoire Dumas Toussaint Dupin  
 Elzéar Beaumier et David Dumas  
 formant quorum sous la présence  
 du maire.

Cette assemblée est convoquée  
 pour procéder sur tous ce que nous  
 aurons devant nous comme une  
 assemblée régulière.

Le secrétaire - trésorier ayant  
 notifié verbalement et par écrit  
 tous les membres du conseil

Le procès verbal de la dernière  
 assemblée est lu et approuvé  
 Le conseiller Elzéar Beaumier propose  
 que le compte de la corporation du  
 comté Champlain pour l'année

Dénise Briere de \$100.00  
et fait de répartition 99.10 soit  
payé Le conseiller Grégoire Dumas  
seconde cette proposition adopte  
Le conseiller Elzéar Beaumier propose  
que le conseil municipal de Ste-Marthe  
du cap de la Madeleine fasse un don  
de \$25.00 pour le monument de  
Monsieur Laffiche Le conseiller  
David Dumas seconde cette  
proposition adopte unanimement  
Le conseiller David Dumas propose  
que le secrétaire trésorier soit  
 autorisé à donner avis public  
pour la sommission de la construction  
du pont de la route des Chêpes rang  
St Môlo qui conduit au chêpe  
de puiture Canada l'aut tel que  
le devis présenté déposé au bureau  
du secrétaire trésorier et pour  
être ouverte déclacher à l' instance  
régulière du mois de mai prochain

Le conseiller Tassaint Taupin  
seconde cette proposition adopte  
Le conseiller David Dumas propose  
que le secrétaire-trésorier soit  
payer \$2.25 pour une demi corde de  
bois de chauffage

Le conseiller Tassat Elzéar Beaumier  
seconde cette proposition adopte

Louis Leganger maire

J. C. Rocheleau Sec Trés

Province de Québec  
 Municipalité Ste-Marthe du cap  
 de la Madeleine  
 Assemblée régulière du conseil  
 municipal de Ste-Marthe du  
 cap de la Madeleine tenue au  
 lieu ordinaire des sessions  
 mardi le 6 Mai 1924 à sept  
 heures du soir à l'agnel sont  
 présent M. le Maire Louis  
 Foranger et M. M. les conseillers  
 Grégoire Dumas, Adolphe Montplaisir  
 Elzor Beannier, David Dumas  
 et Arthur Vaillancourt formant  
 quorum sous la présence du maire.  
 Le procès verbal de la dernière  
 assemblée est lu et approuvé.  
 Le conseiller David Dumas  
 propose que la démission  
 de Gédion Dumas soit comme  
 inspecteur de voirie pour le  
 rang St Malo soit accepté  
 Lottinville soit nommé pour  
 le remplacer. Le conseiller Grégoire  
 Dumas seconde cette proposition  
 adopté unanimement.  
 Le conseiller Adolphe Montplaisir  
 propose que le compte de Gédion  
 Dumas pour travaux <sup>à la</sup> aux routes  
 du fleuve et des chèques de peinture  
 soit payer \$28.35  
 Le conseiller Grégoire Dumas  
 seconde cette proposition  
 adopté.  
 Le conseiller Adolphe Montplaisir  
 propose que la soumission de  
 Thomas Arcand pour la construc-  
 tion du pont du rang St Malo

de la route dans le rang St-Malo qui conduit aux chalets de printre Canada Paint Co soit accepté et fait tel que le devis au prix de \$ 89.00  
Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adoptée unanimement  
La séance est levée  
Louis Laranger Maire  
J. C. Rocheleau Sec-Tres

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions, judiciale le 12 juin 1924 à sept heure du soir à l'agnel sont présent M. Le Maire Louis Laranger et M.M. les conseillers David Dumas Adolphe Montplaisir, Toussaint Taupin, Grégoire Dumas, Elzéar Beaumier formant quorum sous la présence du maire

Le secrétaire trésorier ayant notifié verbalement et par écrit les membres du conseil cette assemblée est convoquée pour procéder sur tous ce que nous aurons devant nous comme une assemblée régulière

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Arthur Vallance propose arriver à huit heures et dix minutes et prend son siège

Le conseiller Elzéar Beaumier propose que le secrétaire trésorier soit autorisé à écrire à Gustave A Carignan appropos de son compte pour dommage à sa voiture det 4.25 dans le chemin du côteau de nous donner des preuves et un accident est arrivé et un reçu de la ~~personne~~ <sup>de la personne</sup> ~~voiture~~ <sup>cette voiture</sup> qui a reparé et signé par lui

Le conseiller Grégoire Dumas seconde cette ~~voiture~~ proposition adopté unanimement

Le conseiller Grégoire Dumas propose que le compte de Donat Roy 7 hœur a 30 cents pour réparation de clancure et Lucien Lottinville 7 a 30 cts pour ouvrage de la clôture du rang du fleuve 6 1/2 a 30 cts et 30 piquets a 5 cts soit payer #7.65

Le conseiller Toussaint Taupin seconde cette proposition adopté unanimement

Le conseiller David Dumas propose que Adolphe Montplaisir soit nommer estyratuer pour remplacer Ovila Briere et Ephrem Toupin à la place de Dominique Montplaisir pour finir finir le prochain terme.

Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition adopté unanimement

Le conseiller Toussaint Taupin propose de faire charoyer cent verges de cendres de la la Ste Maurice

Dans la route Ste Mâle et que des  
soumissions soient présenter à la prochaine  
assemblée (<sup>ré gulière</sup>) et le conseil ne s'avantage  
pas à accepter ni la plus basse ni  
aucune de dites soumissions

Le conseiller Adolphe Montplaisir  
seconde cette proposition adopté

Le conseiller <sup>Gregoire Dumas propose</sup> de faire arranger  
les chaises et de faire faire  
le ménage de la Salle publique

Le conseiller Adolphe Montplaisir  
seconde cette proposition adopté

Le conseiller Gregoire propose  
Alfred Vaillancourt inspecteur  
à gravier <sup>de son arrondissement</sup> soit nommé pour faire  
réparer ~~arranger~~ la clature sur le terrain  
de Honoreus Binette pour répondre au  
voisin

Le conseiller Elieor Beaumer  
seconde cette proposition adopté

Et la séance est levé

Louis L'orange Maire  
J.C. Rocheleau S.T.  
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap  
de la Madelaine  
assemblée régulière du conseil munici-  
pale de Ste Marthe du cap de la  
Madelaine tenue au lieu ordinaire  
des sessions mercredis le 2 juillet  
1924 a sept heures du soir à l'quelle  
sont présent M Le Maire Louis  
L'orange et M M. Les conseillers  
Gregoire Dumas Tassaut Toupin  
David Dumas et Adolphe  
Montplaisir formant quorum  
sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé

Le conseiller TassanToupin propose que le compte de Thomas Arcand pour construction du pont dans le rang St Malo soit payé 89.00 quatre vingt neuf francs

Le conseiller Adolphe Montplaisir  
seconde cette proposition adoptée.  
Le conseiller Grégoire Lemas  
propose que le compte de  
l'inspecteur Harmidas Tollimier  
pour ~~réparation~~<sup>avoir fait la</sup> du pont rang St  
Malo ~~et le faire~~<sup>et le faire</sup> payer de  
la route ~~au village et au poyn~~<sup>au village et au poyn</sup> de  
sort payer \$ 1240 payé

Le conseiller Tassanant Toupin  
seconde cette proposition adoptée

Le conseiller David Dumas propose  
que la sommission de Guérin  
Turcotte, à pour cent verges de cendres  
de la St Maurice lco a la route St  
Malo soit accepter au prix de  
43 cents la verge.

Le conseiller Grégoire Dumas  
seconde cette proposition adopté  
et que Harmidas Lottinville soit nommé  
pour surveiller ces travaux ~~auquel~~  
~~par jour~~ les franchises au prix de ~~à l'opération~~  
~~Le conseiller Le conseiller Grégoire~~  
Dumas seconde cette proposition  
adopté

Le conseiller David Desmas propose que l'inspecteur agraire Alfred Vallancourt soit nommé pour notifier à George Unde que de ne pas laisser se former ces

amiraux ni dans le chemin ni  
 chez ses voisins  
 ailleure ~~ci non~~ après 2<sup>e</sup> jour de  
 cet avis ~~cet prospectus~~ et devra les renfermer  
 et se faire payer une pension  
 Le conseiller Tassaint Toupin  
 seconde cette proposition adopté

Le conseiller David Dumas propose  
 que J. A. Montplaisir soit nommé  
 pour notifié tous ceux qui n'ont  
 pas payer leur licence de leur donner  
 deux jours de délai ~~si non~~  
 ce délai ~~de leur faire payer~~ ~~leur~~  
 piastres d'amande et cet amande  
 sera ces honoraire et toutes licenciers  
 devra montrer à cet homme son  
 écrit de licence payer  
 Le conseiller Grégoire Dumas seconde  
 cet proposition adopté

Louis Lorranger Maire  
 St. Rochelet au S. T.  
 Province de Quebec  
 Municipalité Ste Marthe du  
 cap de la Madeleine  
 Assemblée régulière du conseil  
 municipal de Ste Marthe du cap de  
 la Madeleine tenue au lieu ordi-  
 naire - des sessions mardi le  
 15 Août 1924 a sept heures du  
 soir à l'agnel sont présent  
 M. le maire Louis Lorranger  
 et M. M. Les conseillers  
 Elysé Beaumier Toussaint  
 Toupin David Dumas

Adolphe Montplaisir et Arthur  
Vaillancourt formant quorum  
sous la présence du maire.

Le rapport verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller Arthur Vaillancourt  
propose que la formule contre le  
travail du dimanche soit présentée  
par le Révèrend Père S. Beaudry  
soit remplis.

Le conseiller Adolphe Montplaisir  
seconde cette proposition adopté  
unaniment.

Le conseiller Adolphe Montplaisir  
propose que le compte pour fond  
d'atise et des fures soit payer  
\$12.00 Le conseiller David Dumas seconde  
~~cette proposition~~ adopté

Le conseiller David Dumas propose  
que le secrétaire trésorier soit autorisé  
à aller au information sur un avocat  
avec le règlement des licences pour  
le faire examiner s'il est de loi et  
~~s'il n'est pas de loi de le notifier tous~~  
ceux qui n'ont pas payer et de leur  
donner deux jours pour payer  
si non qu'il mette les comptes  
en collection sur un avocat  
Le conseiller et de leur faire payer  
six piastres.

Le conseiller Adolphe Montplaisir  
seconde cette proposition adopté  
unaniment.

Le conseiller Arthur Vaillancourt  
propose que J. C. Rocheleau soit  
payer pour l'avage et réparag de  
chaises 7.50

Le conseiller Toussaint Taupin seconde cette  
proposition adopté

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que Gustave Carignan soit payer pour avoir blindé sa voiture #475 et que ce montant soit payer par le propriétaire du chemin Alfred Vallancourt. Le conseiller Toussaint Toupin seconde cette proposition adoptée.

*(Signature)*

Et que ce dernier soit notifié avec propos.

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mercredi le 23 Août 1924 à sept heures du soir à l'âge où sont présent M. le Maire Louis Lorranger et M.M. les conseillers Grégoire Dumas Elzéar Beaumier Toussaint-Toupin David Dumas Adolphe Montplaisir et Arthur Vallancourt formant la totalité des membres du conseil. Le Secrétaire Trésorier ayant notifié verbalement et par écrit les membres du conseil cette assemblée est convoquée pour approuver d'une lettre d'avocat envoier à la cette municipalité pour confection et entretien de la route Montréal Québec et aussi pour procéder sur tous ce que nous aurons devant nous comme une assemblée régulière.

Le conseiller Adolphe Montplaisir

propose que le maire soit autorisé  
à prendre une information sur un  
avocat appropos ~~d'une résolution en date~~  
~~du 25 octobre 1915 donnant l'obligation de faire~~  
compte du compte du chemin ayant  
pour construction de la et entretien  
de la route Montreal Quebec

Le conseiller David Dumas seconde  
cette proposition adopté unanimement  
Le conseiller Adolphe Montplaisir  
propose qu'ensemble ajournement soit  
le conseil soit ajourné au lendemain  
soir le 28 Aout 1924 à sept heures du  
soir

Le conseiller David Dumas  
seconde cette proposition adopté  
unanimement

Louis Georges Maire  
J B Rochefeuille S. T.

Province de Quebec  
Municipalité Ste Marthe du cap de la  
Madeleine  
Assemblée Ajournement d'une assemblée  
spéciale du conseil municipal de Ste  
Marthe du cap de la Madeleine tenue le 27  
avril 1924 tenue ~~le~~ le 28 Aout 1924  
à sept heures du soir à l'quelle  
sont présent M Le maire Louis  
Loranger et M. M. Les conseillers  
Grégoire Dumas Elievr Beaudreuil  
David Dumas et Arthur  
Vaillancourt formant quorum  
sous la présence du maire  
Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé  
Le conseiller Grégoire Dumas propose

que la résolution suivante soit adoptée  
 Le secrétaire trésorier proposant de payer  
 \$4.25 à Gustave Carignan pour avoir brisé  
 sa voiture dans le chemin vis-à-vis la  
 propriété de Alfred Vaillancourt  
 soit annuler et que le conseil  
~~de Ste-Marthe du cap de la Madeline~~  
 prenne le dit Alfred Vaillancourt  
 soit pris en garantie au cas  
 de frais ~~à ce propos~~ envers  
 envers la dite municipalité à ce propos  
 Le conseiller Elzéar Beaurier  
 seconde cette proposition adoptée  
 Le conseiller Grégoire Dumas  
 propose que le maire David Dumas  
 et Arthur Vaillancourt soient nommés  
 pour aller en délégation auprès  
 du gouvernement pour prendre arrange-  
 ment s'il y a possibilité appropos du compte  
 de la construction et entretien de la route  
 Montréal Québec et que leur dépenses soient  
 payées.

Le conseiller Elzéar Beaurier seconde  
 cette proposition adoptée

Il est chargé Maire  
 J. Cochetcais S. G.

Province de Québec  
 Municipalité Ste-Marthe du cap  
 de la Madeline  
 Assemblée législative du conseil  
 municipal de Ste-Marthe du cap  
 de la Madeline tenu au lieu

ordinaire des sessions mardi le 2 septembre 1924 à sept heures du soir à l'quelle sont présent M. Le Maire Louis Laranger et M. M. les conseillers Adolphe Montplaisir Egeur Beaurier David Dumas et Arthur Vaillancourt formant quorum sous la présence du maire.

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.  
~~Proposé par le conseiller~~  
 Arthur Vaillancourt seconde par le conseiller David Dumas que la révision du rôle d'évaluation

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que la compagnie St Maurice Pépin & Soit augmenter son capital de 500.000 \$ par le conseil de notre municipalité Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adoptée.

Proposé par le conseiller Arthur David Dumas seconde par le conseiller Adolphe Montplaisir que la révision du rôle d'évaluation soit homologuer avec les amendements fait par le conseil adopté.

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que le compte dett 24.35 pour les trois délégués nommés pour aller auprès du gouvernement appropos du compte de la route Montréal Thibetee.

Le conseiller Egeur Beaurier seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que l'inspecteur de voirie soit notifié pour faire faire le passage de la route St Malo

a partir du côteau ~~en aller~~<sup>en descendant</sup> à la  
vieille décharge Le conseiller David  
Dumas seconde cette proposition  
adopté

Louis Foranger Maire  
J.B. Rocheleau S.T.

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée régulière du conseil municipale de  
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au  
lieu ordinaire des sessions mardi le sept octobre  
1924 à sept heures du soir à l'agnel sont présent  
M. le maire Louis Foranger et M. M. les  
conseillers Grégoire Dumas Tassant Toupin  
et David Dumas formant quorum  
sous la présence du Maire

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Grégoire Dumas propose  
que les comptes suivant soit accepté  
Arcade Toupin estimateur pour  
revision année 1924 1.75

Ephrem Toupin estimateur 1.75  
Adolphe Montplaisir estimateur 1.75 P.ye

J.B. Rocheleau S.T. 1.75  
Harmidas Lottinville  
inspecteur 3 madriers a 50cts  
et 1 heure de travail a 30cts - \$1.80 P.ye

Le conseiller Tassant Toupin  
seconde cette proposition  
adopté unanimement

Le conseiller David Dumas  
propose que la liste des  
électeurs soit homologué  
tel que parafé par le maire

Le conseiller Tassant Toupin  
seconde cette proposition adopté

Le conseiller Grégoire Dumas propose pour subvenir au dépense de l'annexe courante qu'une taxe <sup>générale de</sup> 30 cents par cent piastres soit imposé sur tous les biens de fonds de cette municipalité. Le conseiller Toussaint Taupin seconde cette proposition adoptée unanimement. La séance est levée.

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions samedi le 15 novembre 1924 à sept heures du soir à l'âgeau où sont présents M. et ses conseillers

Elzéar Beannier Grégoire Dumas  
Toussaint Taupin David Dumas  
et Arthur Vallancourt

formant quorum ~~sous~~  
la présence du maire.

Cette assemblée est connue  
à propos d'une action lancée  
à notre municipalité pour  
entretien de la route Montréal

Québec ainsi pour procéder devant  
~~nos~~ comme une assemblée régulière.

Le secrétaire trésorier ayant  
notifié verbalement et par  
écrit tous les membres du  
conseil Le conseiller David Dumas  
propose que vu que le maire est  
absent que le Elzéar Beannier  
soit nommé comme  
président pour le remplacer.

Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller David Dumas propose que le sec-trés envoie un acte de St Patie au nom de la municipalité ~~des~~ à la famille Denis Boisjoly ainsi à la famille Gaudreault Samuel Gaudreault avec la grande épreuve qui s'ont en ~~de~~ en perdant accidentellement leur fils et que copie de ce conseiller cette résolution soit transmis au un journal.

Le conseiller Elysé Grégoire Dumas seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Toussaint-Toupin propose que le compte de Godin Landriose Richard pour avoir fait travailler un cour d'eau, trois hommes soit payer 4.50 payé un cheval 50 = 5.00

Le conseiller Grégoire Dumas seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Toussaint-Toupin propose que le rôle de perception soit homologuer.

Le conseiller Grégoire Dumas seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que le maire ou les ~~me~~ ou ~~un~~ membres du conseil soit autorisé à aller comparaître pour l'action de l'entretien du chemin de la route Montreal.

Québec chez un avocat pour comparatre  
Le conseiller Tousant Toupin seconde  
cette proposition adopté immédiatement

Louis Arcand  
J. B. Rockelard B. J.  
Province de Québec

Municipalité St Marthe du cap de  
la Madeleine

Assemblée régulières du conseil  
municipale le St Marthe du cap  
de la Madeleine tenue au lieu  
ordinaire des sessions mercredi le  
sept Janvier 1925 à sept heures  
du soir à l'agnel dont présent  
M. le maire Louis Frêche et  
M. M. les conseillers Adolphe  
Montplaisir Elzecor Béginier  
Arthur Villancourt et David  
Dumas formant l'assemblée  
La présence du maire  
Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé  
Le conseiller Adolphe Montplaisir  
propose que les comptes suivant  
soit payer

Arthur Arcand pour avoir  
fait la clôture qui entoure  
la salle publique Payt 4,25  
Haroldas Lottinville pour avoir fait travailler  
le passage de la route St  
St Malo

Clo Edouard Lottinville 10.80  
36 a 30

Romeo Villancourt

40 heures a 30 12.00

Fortuna Lord

13.65

Le conseiller David Dumas  
secondé cette proposition  
adoptée.

Le conseiller Elzior Beannier  
propose que Ernest Lacourse  
soit nommé pour auditer  
le compte du conseil au  
montant de dix mille dollars.  
Le conseiller Adolphe Montplaisir  
secondé cette proposition  
adoptée.

Louis Lorange, maire  
J.-C. Rochefort, Sec.-Trés.  
Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap  
de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil  
municipal de Ste-Marthe du cap  
de la Madeleine tenue au lieu  
ordinaire des sessions mardi le  
13 Janvier 1925 à sept heures du  
soir à l'âgeauel sont présent  
M. Le maire Louis Lorange  
et M. M. Les conseillers Adolphe  
Montplaisir Elzior Beannier  
Tessaint Taquin David Dumas  
Arthur Vaillancourt et Grégoire  
Dumas formant la totalité des  
membres du conseil  
Le secrétaire trésorier ayant  
notifié verbalement et par écrit  
tous les membres du conseil  
Cette assemblée est convoquée  
pour entendre le rapport de  
l'audition des comptes du

secrétaire, trésorier ainsi pour procéder sur tous ce que nous aurons devant nous comme une assemblée régulière

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller Elzéar Beaumier propose que le rapport de l'auditeur des comptes du secrétaire-trésorier soit accepté et que il soit payer au prix de dix francs.

Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition adoptée.

Louis Fouranger maire

J. C. Rocheleau S. T.

### Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
Je sono signe J. C. Rocheleau secrétaire  
trésorier et président d'élection du  
maire et de trois conseillers munici-  
paux pour la municipalité Ste-Marthe  
du cap de la Madeleine.

En conséquence je me suis rendu le  
deuxième mercredi de Janvier 1928  
à dix heures de l'avant midi à la  
salle publique de notre municipa-  
lité pour ordinaire des sessions.

Je certifie que j'ai mis en  
nomination les noms des personnes  
suivantes présenté par écrit par  
au moins deux électeurs présent  
conformément aux articles  
258 et suivant de la municipalité  
Candidats à la charge de Maire  
Louis Fouranger Cultivateur

Candidats à la charge de  
conseiller  
David Dumas Cultivateur  
Toussaint Toupin Journalier  
Octave Lottinville Cultivateur  
 A midi comme il n'y a pas plus de  
candidats mis en nomination qu'il ne  
faut pour les dites charges  
 Je proclame les sus-dits candidats  
 élus  
 En foi de quoi j'ai signé ce  
 14<sup>e</sup> jour du mois de janvier  
 mil neuf cent vingt-cinq 1925

J. C. Rochefort secrétaire  
et président d'élection

Province de Québec  
 Municipalité Ste-Marthe du cap  
 de la Madelaine  
 Assemblée régulière du conseil municipal  
 de Ste-Marthe du cap de la Madelaine  
 tenue au lieu ordinaire des sessions  
 mardi le 3 Février 1925 à sept heures  
 du soir à l'ignal sont présents M.  
 Le maire Louis Béanger  
 et M. M. Les conseillers  
 Elzéar Beaurier Octave Lottinville  
 David Dumas et Arthur Vallancourt  
 formant quorum sous la présence  
 du maire  
 Le procès verbal de la dernière  
 assemblée est lu et approuvé  
 Louis Béanger Maire

Province de Québec  
 Municipalité Ste-Marthe du cap  
 de la Madeleine  
 Assemblée régulière du conseil  
 municipal de Ste-Marthe du cap  
 de la Madeleine tenue le 3 mars 1925  
 à sept heures du soir à l'quelle  
 sont présents M. le maire Louis  
 Franger et M. M. Les conseillers  
 Adolphe Montplaisir Elzéar Beaumier  
 Arthur Vaillancourt et Bussant Toupin  
 formant quorum sous la présence du  
 maire

Le procès verbal de la dernière  
 assemblée est lu et approuvé  
 Le conseiller Elzéar Beaumier  
 propose que le montant de  
 447.26 soit payé au shérif  
 et procureur de la défenderesse  
 c'est à dire l'avocat de la corporation  
 Pour cause de Louis Flageolle

Le conseiller Adolphe Montplaisir  
 seconde cette proposition adoptée  
 Le conseiller Elzéar Beaumier donne  
 avis de motion qui à la prochaine  
 assemblée qui aura lieu le 17  
 Mars prochain au lieu et heure  
 ordinaire des assemblées du conseil  
 qu'il soit soumis un règlement  
 des licences de commerce chorlettier  
 routier public et autres licences  
 pour amender celles déjà existant

Le conseiller Arthur Vaillancourt  
 propose que le règlement des licences  
 de commerce chorlettier industriel  
 routier public et autres  
 soit examiné ~~chez~~ par un homme  
 de loi

Le conseiller Adolphe Montplaisir  
seconde cette proposition adoptée  
horiz parag a Mairie  
J. C. Rocheleau S. T.

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap de la  
Madeleine  
Assemblée spéciale du conseil mu-  
nicipal de Ste Marthe du cap de la  
Madeleine tenue au lieu ordinaire des  
sessions mardi le 17 mars 1925  
à sept heures du soir à l'âge  
sont présent M. le maire Louis  
Loranger et M. M. Les conseillers  
Adolphe Montplaisir Elyor Beaumier  
Toussaint Tardif Arthur Vallancourt  
David Dumas et Octave Beaumier  
formant la totalité des membres du  
conseil

Le secrétaire trésorier ayant notifié  
verbalement et par écrit les membres  
du conseil

Cette assemblée est convoquée pour adopter  
appropos d'un règlement de licence  
de commerces occupations professions  
métiers ou moyens de profit &  
et d'existance qui doit être  
présenté à cette séance  
ainsi pour procéder sur tous ce que  
nous aurons devant nous comme une  
assemblée régulière

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé

Règlement N°

attendu qu'il est dans l'intérêt public que la corporation de cette paroisse impose et préleve certains droits annuels sur tous commerces occupations professionnelles mettant au moyen de profit et d'existence  
Attendu qu'avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné

Il est ordonné ce qui suit sur proposition de M.<sup>le conseiller</sup> Arthur Vaillancourt appuyé par le conseiller Toussaint Toulplein  
A. Soit il soit imposé et prélevé chaque année

1<sup>o</sup> Sur tout Boucher résidant depuis 12 mois dans les limites de cette municipalité

Un droit ou taxe de \$3.00

Sur tout boucher résidant depuis moins de 12 mois dans les dites limites

Un droit ou taxe de \$10.00

2<sup>o</sup> Sur tout boulanger résidant depuis 12 mois dans les dites limites

Un droit ou taxe de \$2.00

Sur tout boulanger résidant depuis moins de 12 mois

Un droit ou taxe de \$5.00

3<sup>o</sup> Sur tout épicer résidant depuis 12 mois dans les dites limites de cette municipalité

Un droit ou taxe de \$5.00

Sur tout épicer résidant depuis moins de 12 mois dans les dites limites

Un droit ou taxe de \$10.00

4<sup>e</sup> Sur tout marchand de fruits résidant depuis 12 mois dans les dites limites de cette municipalité  
Un droit ou taxe de \$2.00

Sur tout marchand de fruits résidant depuis moins de 12 mois dans les dites limites

Un droit ou taxe de \$5.00

5<sup>e</sup> Sur tout marchand de marchandises sèches résidant depuis 12 mois dans les limites de la dite municipalité

Un droit ou taxe de \$3.00

Sur tout marchand de marchandises sèches résidant depuis moins de 12 mois dans les dites limites

Un droit ou taxe de \$10.00

6<sup>e</sup> Sur tout marchand de fer résidant dans les dites limites depuis 12 mois

Un droit ou taxe de \$2.00

Sur tout marchand de fer résidant depuis moins de 12 mois dans la dite municipalité

Un droit ou taxe de \$10.00

7<sup>e</sup> Sur toutes personnes qui vendent des essences, sirops contre la toux et autres produits médicamenteux quand celle personne n'est pas considérée comme épicier

Si elle réside depuis plus de 12 mois dans les limites de cette municipalité

Un droit ou taxe de \$3.00

Si elle y réside depuis moins de 12 mois

Un droit ou taxe de \$10.00

8<sup>e</sup> Sur toute personne de fer exerçant un commerce quelconque et non prévu ~~autre~~ ci-dessus :

~~Celle~~ elle réside dans les limites de cette municipalité depuis 1/2 mois 215

Un droit ou taxe de \$2.00  
Si elle y réside depuis moins de 12 mois

Un droit ou taxe de \$5.00  
9<sup>e</sup> Sur tout charretier roulier public résidant depuis dans les limites de cette municipalité depuis 12 mois

Un droit ou taxe de \$2.00  
Pour tout cheval additionnel lui appartenant un droit additionnel de \$1.00

Sur tout charretier, roulier public résidant dans les dites limites depuis moins de 12 mois

Un droit ou taxe de \$5.00  
Pour tout cheval additionnel lui appartenant

Un droit additionnel de \$3.00  
10<sup>e</sup> Sur tout propriétaire d'automobiles, autobus, camions ou autres voitures qui transportera des passagers ou des marchandises pour dell'argent dans les limites de cette municipalité S'il réside ~~dans~~ dans les ~~limites~~ limites de la dite municipalité depuis 12 mois un droit ou taxe \$3.00 S'il y réside depuis moins de 12 mois

Un droit ou taxe de \$5.00  
11<sup>e</sup> Sur tout entrepreneur ou constructeur S'il y réside dans les ~~limites~~ limites de cette municipalité depuis 12 mois

Un droit ou taxe de \$5.00  
S'il y réside depuis moins de 12 mois un droit ou taxe de \$25.00

12<sup>e</sup> Sur toutes personnes ou compagnées

qui tiendra une salle d'amusement ou cercles résidant depuis 12 mois dans les limites de cette municipalité Un droit ou taxe de \$25.00 sur toutes personnes ou compagnies qui tiendra une salle d'amusement ou cercles depuis moins de 12 mois dans les dites limites Un droit ou taxe de \$35.00

13<sup>e</sup> Sur tout bâtier, s'il réside dans les limites de cette municipalité depuis 12 mois

Un droit ou taxe de \$3.00  
S'il y réside depuis moins de 6 mois  
Un droit ou taxe de \$10.00

B Que ces droits ou taxes seront prélevés et exigibles le premier jour de mai de chaque année

C D'une licence, portant un numéro d'ordre, émise sous la signature

du ~~secrétaire~~ secrétaire-trésorier de cette corporation, sera annexée et remise par ce dernier à tout contribuable contributaire en vertu du présent règlement sur paiement des droits ou taxes y imposés:

D Que le coût de la dite licence devra être payé par le contribuable en ~~un~~ même temps que le droit ou taxe imposé par le présent règlement

E Toute personne soumise au présent règlement qui voudra dans le cours d'une année exercer un commerce négoci occupation, prévus par le présent règlement devra payer pour le reste de l'année le montant du droit ou taxe annuelle le tout sans déduction

F) Que chaque licence émise en vertu du présent règlement ne vaudra que pour une année et devra être renouvelée, lors du paiement des droits ou taxes mentionnés dans le présent règlement.

G) Que le présent règlement s'applique aux compagnies ou sociétés qui exerceront l'un des commerces négociés occupations mentionnés dans le présent règlement.

H) Que toute personne société ou compagnie qui enfreindra le présent règlement sera passible d'une peine de \$10.00 et à défaut de paiement d'un emprisonnement n'excédant pas 3 jours de prison dans la prison communale de ce district.

I) Que tous règlements antérieurs imposant des droits annuels sur les commerces occupations moyens de profit et d'existence mentionnés dans le présent règlement soit par les présentes abrogés et annulés <sup>ad</sup>

J) Que le présent règlement entrera en vigueur 15 jours après sa promulgation adopté.

Boris Laranger Maire  
J. C. Rocheleau S. T.

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée régulière du conseil municipale de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 5 mai 1998

1925 à l'quel sont présent M.  
Le maire et M. M. Les conseillers

Adolphe Montplaisir Elzear Beaumier  
Toussaint Toupin David Dumas  
Octave Lottinville formant quorum  
sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Adolphe Montplaisir  
propose que les comptes ~~de~~<sup>du</sup> conseil  
de comté pour l'aliéné Denise  
Brière et pour répartition de  
comté \$ 160.74

Gaudiose Richard pour entretien  
d'hiver des routes 3<sup>em</sup> et 4<sup>em</sup> rang

Pour ouvrage fait dans la route  
St Malo \$ 59.66

Charles Edouard Lottinville  
avec un cheval 15 heures a 35cts

Charles Aime Vaillancourt \$ 5.25  
~~soit payé~~ pour entretien de la route St Malo \$ 45.00

Le conseiller Toussaint Toupin  
seconde cette proposition adopté

Je sous-signé Eugène Vaillancourt  
s'engage de répondre des  
frais qui peut survenir du  
compte de Henri Brière pour  
avoir varcer et échapper son  
cheval dans la route St Malo  
dans le cour ~~de~~ du temps  
dont il est étoile pour entre  
tien de cette route

Eug. Vaillancourt

suivant <sup>nient</sup>  
soit payé

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que l'inspecteur Harmidas Lottinville soit autorisé à faire arranger le pont du rang St Malo et que les hommes soient payé au prix de 25 cents de l'heure Et que Charles Edouard Lottinville soit payé pour entretien de la route des chênes de peinture au prix de ~~25.00~~

Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adopté

Le conseiller David Dumas propose que l'inspecteur Godroise Richard ~~du rang 3<sup>en</sup> et 4<sup>em</sup>~~ Rang de Ste côte de cette soit autorisé à notifié les propriétaires à faire enlever les souches et reparer les mauvaises places dans le chemin du cordon 3<sup>en</sup> et 4<sup>em</sup> rangs de Ste Martha du cap a partir de la propriété de Edouard Martin a aller à la propriété de J Poitrenesse Dubois Le conseiller Elzéor Beaumier seconde cette proposition adopté

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que le maire soit autorisé à conseiller un avocat légal pour le protéger l'avocat ~~de~~ que la ville du cap de la Madeleine nous envoie en paiement de la du chemin de la route Montréal Québec qui traverse notre municipalité

Le conseiller Octave Lottinville  
secondé cette proposition <sup>adopté</sup>  
Louis Foranger Maire <sup>adopté</sup>  
J. C. Rochefeuille Sec-Très

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap  
de la Madeleine

Assemblée générale du conseil  
municipal de Ste Marthe du  
cap de la Madeleine tenue au  
cien ordinaire des sessions

vendredi le 29 mai 1925 à  
sept heures du soir à  
l'quel sont présent M~~H~~  
le maire Louis Foranger

et M. M. ses conseillers  
Adolphe Montplaisir Tassant Tanpin  
David Dumas Octave Lottinville

~~Athanase Villeneuve~~ formant  
gouvern sans la présence du maire

Le conseiller secrétaire,  
trésorier ayant notifié  
verbalement et par écrit  
les membres du conseil  
Cette assemblée est convoquée  
à propos d'une action que  
nous avons reçue de la ville  
du cap de la Madeleine  
pour construction du chemin  
de la route Montréal Québec  
qui traverse notre municipalité  
et pour procéder sur tout ce  
que nous aurons devant nous  
comme une assemblée régulière  
Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Arthur Vaillancourt  
<sup>à l'assemblée</sup> arrive à huit heures et dix minutes  
et prend son siège.

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que le conseil rentre en séance avec l'action de la ville du cap de la Madeleine approuvant le paiement de la construction des chemins la route Montréal Québec dans notre municipalité si notre aviseur legal peut produire une défense après avoir en les documents nécessaires ~~et~~  
que le secrétaire-trésorier soit autorisé à

Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition adopté. Le conseiller David Dumas propose que le secrétaire-trésorier soit autorisé à aller lever ~~les~~ à la corporation de la ville du cap de la Madeleine tous ce qui concerne la division de la ville du cap de la Madeleine avec la municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine. Le conseiller Tassanant Tampin seconde cette proposition adopté.

Louis Bergeron Maire

J C Rocheleau Sec-Très

Province de Quebec  
 Municipalité Ste Marthe du  
 cap de la Madeline  
 Assemblée régulière du conseil  
 municipal de Ste Marthe du  
 cap de la Madeline tenue au lieu  
 ordinaire des sessions mardi  
 le 7 juillet 1925 à sept heures  
 du soir à l'agnel sont présent  
 M Le maire Louis Loranier  
 et MM. Les conseiller David  
 Dumas et Octave Lottinville  
 comme il n'y a pas quorum  
 Le conseiller David Dumas propose  
 une adjournement de une heure  
 Le conseiller Octave Lottinville  
 seconde cette proposition adopté

Province de Quebec  
 Municipalité Ste Marthe du cap  
 de la Madeline  
 Assemblée régulière du conseil  
 municipal de Ste Marthe du cap  
 de la Madeline tenue au lieu  
 ordinaire des sessions mardi  
 le 3 août 1925 à sept heures  
 à l'agnel sont présent M. Le  
 maire Louis Loranier et M. M.  
 les commissaires conseillers  
 Elieor Beaurier Adolphe  
 Nantelaisir et Arthur

Vaillancourt David Dumas  
et Octave Lottinville formant  
gouvernance sous la présence du  
maire Le procès verbal de la  
dernière assemblée est lu et  
approuvé

Le conseiller Adolphe Montplaisir  
propose que les comptes suivant  
soient payés

pour ouvrage fait à la route St Malo  
Charles Edouard Lottinville  
8 heures à 25cts avec un cheval  
a 35 cts de l'heure \$280 payer  
Henri Briere 16 heures avec un  
cheval a 35 cts de l'heure \$560 payé  
Lucien Turcotte pour avoir cha-  
royer de la cendre dans la route  
St Malo 13 verge de cendre  
a 43 cts la verge payé  
compte pour le pont St Malo  
~~David Dumas~~ <sup>présenté par l'inspecteur</sup> 40 heures a 25cts \$1000  
Lucien Dumas 10 " a 25 250 payé  
Donat Roy 10 " a 25 250 payé  
Ovila Briere 15 " a 25 3.75 payé  
Harmidas Lottinville 15 hrs a 25cts payer  
et un morceau de bois a 75cts 4.50  
Octave Lottinville 10 hours 25cts  
Octave Lottinville 25cts payé  
2 morceau de bois a 25cts payé  
2 autres a une piastres chaque ~~1.00~~  
3 " a 30 cts " ~~1.00~~ <sup>\$0.30</sup>  
Charles Edouard Lottinville 10 heures a 25. et 5 heures  
avec un cheval a 35 cts ~~1.00~~ <sup>\$0.50</sup>  
Le conseiller Elzear Beaumer  
seconde cette proposition  
adopte immédiatement

Harmidas  
Lottinville

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que le secrétaire trésorier soit autorisé à écrire à Mme Brière pour ~~retirer~~<sup>avec intérêt à 5% p.a.</sup> de l'argent le montant de 7200 piastres qui est dû à notre municipalité pour pension de sa fille Denise Brière à Beaufort et de lui donner 6 jours d'avoir ~~de nous~~<sup>d'ici à pas pagé pris cette anné</sup> de mettre ces sommes en compte en collection court sur un avocat Le conseiller Elzéar Beaumier seconde cette proposition adoptée unanimement

Le conseiller David Dumas propose que le secrétaire trésorier soit autorisé à écrire au bureau d'enregistrement pour voir à ce que Franck Dubois ait de propriété au bureau d'enregistrement Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition adoptée unanimement

~~et la somme est levée~~

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que le secrétaire soit autorisé à notifier tous ceux qui sont arrêtés dans notre municipalité de faire municipal ainsi de faire de licence à ceux qui sont tenus de la payer aux plus court délai

Le conseiller Octave ~~Perrin~~ Lottinville seconde cette proposition

proposition adopté

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de la  
Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipal  
de Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire des sessions  
mardi le vingt-septembre 1925  
à sept heures du soir à l'âgeau sont  
présent M. le maire Louis Foranger  
et M. M. les conseillers Elzear ~~Berry~~  
Beaumier Toussaint Toupin et  
David Dumas formant quorum  
sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assem-  
blée est lu et approuvé

Le conseiller Elzear Beaumier propose  
que le compte du Bureau d'enregistrement  
pour ~~écrivain~~ terrain de Franch Dubois à ce  
bureau d'enregistrement 7.10 payer  
soit payer

Le conseiller David Dumas second  
de cette proposition adopté  
Le conseiller David Dumas propose que  
la réunion du rôle d'évaluation soit  
homologuer tel (sans amendement)  
Le conseiller Toussaint Toupin seconde  
cette proposition adopté unanimement

Louis Foranger Maire  
J. C. Rochefort S. T.

Province de Québec  
 Municipalité Ste Marthe du cap  
 de la Madeleine  
 Assemblée régulière du conseil  
 municipal de Ste Marthe du cap  
 de la Madeleine tenue au lieu  
 ordinaire des sessions mardi  
 le 6 octobre 1925 à sept heures  
 du soir à l'agnel sont présent  
 M. le maire Louis Foranger  
 et M. M. les conseillers  
 David Dumas Octave ~~Bonner~~  
 Lottinville et Arthur Vaillancourt  
 formant quorum sous la  
 présence du maire  
 Le procès verbal de la dernière  
 assemblée est lu et approuvé  
 Le conseiller David Dumas  
 propose que la liste des électeurs  
 soit homologuer tel que parafé par  
 le maire  
 Le conseiller Octave Lottinville  
 seconde cette proposition adopté  
 Le conseiller Octave Lottinville  
 propose pour subvenir aux dépenses  
 de l'année courante qu'une taxe de,  
 30 cts par cent piastres soit imposé  
 sur tous les biens de fonds de  
 cette municipalité  
 Le conseiller Arthur Vaillancourt  
 seconde cette proposition adopté  
 Le conseiller David Dumas  
 propose que Joseph Albert  
 Montplaisir soit nommé autorisé  
 de voir et de rapporter au sec. très  
 tous ceux qui ne soumettront pas

au règlement des licences de commerce  
chorbettier. Roulier public et tous metier  
et moyen de profit et d'existance est  
afin de faire payer tous ceux qui  
sont tenus à payer et que chaque  
emande il en aura la moitié

Le conseiller Octave Lottinville seconde  
cette proposition adoptée

Louis Foranger Maire

J. C. Pochélean S. T.

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la  
Madeleine

Assemblée régulière de la <sup>consul</sup> municipalité  
de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue  
au lieu ordinaire des sessions mardi  
le 1<sup>er</sup> Décembre 1925 à sept heures du  
soir à l'âge où sont présent M. Le  
Maire Louis Foranger et M. M. Les  
conseillers David Dumas Octave Lottinville  
Toussaint Toupin Arthur Villeneuve  
Adolphe Montplaisir formant quorum  
sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Adolphe Montplaisir  
propose que des cent huit piastres  
et quatre vingt huit cents reçus des  
protonotaire s'est-a-dire argent

qu'il soit en dépense d'après la répartition  
faite pour entretien du chemin route  
Montréal Québec soit déposé à la  
Banque ~~comme~~ pour l'administration et on  
fond d'amortissement

Le conseiller Arthur Villeneuve  
seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que les comptes suivant soit payer

Vous estimateurs Ephrem Tousignant \$1,00

Adolphe Montplaisir \$1,00

Arkade Tousignant \$1,00

secrétaire J. C. Rochefleau \$1,00

~~Pour entretien de la route St-Malo  
et paroisse de centras depuis le mois de juillet 1925  
au 1<sup>er</sup> décembre 1925 \$10.25~~

pour charriage entretien \$38,25

Le conseiller Toussaint Tousignant seconde cette proposition adopté

Le conseiller David Dumas propose que une ~~proposition~~ conseiller soit à journe à samedi soir le cinq décembre prochain à sept heure du soir approuves de l'action que nous devons en de ville du cap pour la route Montréal Québec

Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition adopté

Le conseiller Octave Lottinville propose qu'il soit acheté une demi corde de bois de chauffage pour la salle

Le conseiller Toussaint Tousignant seconde cette proposition adopté

Sur ce sujet je voterai maine

J. C. Rochefleau S. T.

Province de Québec.  
 Municipalité Ste-Marthe du cap de la  
 Madelaine Assemblée régulière <sup>du 1<sup>er</sup> décembre</sup> par assentement ~~de la municipalité~~  
 Ste-Marthe du cap de la Madelaine tenue  
 au lieu ordinaire des sessions ~~mandatées~~ le samedi  
 le 5 décembre 1925 à sept heures du soir  
 à l'âgele sont présent M. Le maire  
 Louis Lorange et M. M. Les conseillers  
 Adolphe Montplaisir Elzéar Beaumier  
 Toussaint Toupin Arthur Vaillancourt  
 formant quorum sous la présence du  
 maire.

Le procès verbal de la dernière assemblée  
 est lu et approuvé  
 Le conseiller David Dumas et  
 Octave Lottinville arrivé à huit heures  
 et vingt cinq minutes et prennent leurs  
 sièges

Le conseiller David Dumas propose  
 le maire soit autorisé à aller pour  
 essayer d'acquérir une entente <sup>avec la ville du cap de la Madelaine</sup> après  
 des échevins pour la gestion du placement  
 de la route de la confection de la route  
 Montréal Québec et de payer le moins  
 cher possible

Le conseiller Toussaint Toupin  
 seconde cette proposition adoptée  
 unanimement

Le conseiller Toussaint Toupin propose  
 que le compte de Adolphe Montplaisir  
 pour une demi corde de bois soit  
 payé <sup>FF 2.25</sup>

Le conseiller Elzéar Beaumier seconde  
 cette proposition adoptée

Sous le signature Maire  
 J. C. Racineau S. S.

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la  
Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal  
de Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire des sessions  
mercredi le 23 Décembre 1928 à sept  
heures du soir à l'âgeul sont présent  
M le maire Louis Foranger et M.M. les  
conseillers Elzéar Beaumier ~~et~~  
Taupin David Dumas Arthur Vaillancourt

Octave Lottinville formant quorum  
seule présence <sup>mais</sup> ~~au~~ cette assemblée est convo-  
quée apposé d'une décision avec la  
ville du cap apposé du procès  
pour confection de la route Montréal  
Québec ainsi pour procéder sur  
tous ce que nous avons devant  
nous comme une assemblée.

regulière Le procès verbal de la  
dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller David Dumas propose  
~~que il n'y ait de conseil que le~~ <sup>est à dire 3000.00</sup>  
secrétaire trésorier soit autorisé à  
emprunter pour le conseil de la  
municipalité Ste-Marthe du cap  
de la Madeleine le plain montant  
pour payer le montant de l'offre  
qui a été accepté par la ~~ville~~  
du cap de la Madeleine avec les  
frais Le conseiller Octave Lottinville  
seconde cette proposition adopté  
unanimement

Louis Foranger Maire

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipal de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue en lieu ordinaire des sessions mardi le 5 Janvier 1926 à sept heure du soir à l'agnel sont présent M. Le Maire Louis Loranger et MM. les conseillers David Dumais Octave Lottinville et Arthur Vaillancourt comme il n'y a pas quorum le conseiller David Dumais propose que la séance soit adjournée une heure Le conseiller Octave Lottinville seconde cette proposition

Pour entendre  
entendre  
les autres  
conseillers

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue en lieu ordinaire des sessions samedi le 9 Janvier 1926 à sept heures du soir à l'agnel sont présent M. Le maire Louis Loranger et MM. les conseillers David Dumais Elzear Beaumier Octave Lottinville et Arthur Vaillancourt formant quorum sous la présence du maire

cette assemblée est convoquée pour entendre le rapport des rapport des comptes du secrétaire et pour procéder sur tous ce que nous avons devant nous comme une assemblée régulière vu que nous ayons pas en quorum à la dernière

assemblée régulière le secrétaire-trésorier ayant notifié verbalement et par écrit tous les membres du conseil le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller David Dumais propose que le compte pour copie 81199 contra de vente Franck Dubois à Edouard Martin soit payé ~~10~~<sup>20</sup>. Le conseiller Octave Létourneau seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller David Dumais propose Octave Létourneau propose que Ernest Jacourse soit nommé pour auditer les comptes du secrétaire & trésorier dernière année ~~pas~~ mal et que le maire soit autorisé à s'entendre avec lui pour payer meilleure marché possible. Le conseiller Elzéar Beannier seconde cette proposition adoptée et la séance est levée.

Louis Leranger Maire  
J. C. Rocklean S. F.

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du Cap  
de la Madeleine

Je sous-signé J C Rocheleau secrétaire  
trésorier et président d'élection de  
trois conseillers municipaux pour la  
municipalité Ste-Marthe du Cap de la Madeleine  
En conséquence je me suis rendu le  
deuxième mercredi de janvier 1926  
à dix heures du matin à la salle  
publique de notre municipalité  
pour ordonner les sessions.  
Je certifie que j'ai mis en nomination  
les noms de personnes  
suivantes présentées par écrit par  
au moins deux électeurs présent  
conformément aux articles 258 et  
suivant du code municipale de  
Québec.

Candidats à la charge de conseillers

M Joseph Vaillancourt cultivateur  
Dominique Montplaisir cultivateur  
Henri Foranger cultivateur et  
Eugène Montplaisir cultivateur

Je candidats Joseph Vaillancourt  
donne sa démission d'un conseiller  
faute d'instruction voulue par la loi et

\* Et j'accepte pour cause d'instruction voulue par la loi et  
cette dimanche comme il ne reste que le  
sion candidats au nombre de candidats  
voulus pour ces charges

Je proclame les sus-dits candidats  
élus restant élus conseiller  
En foi de quoi j'ai signé ce 13<sup>e</sup>  
jour du mois de Janvier 1926

J C Rocheleau Sec Trés et  
Président d'élection

Ile Marthe du cap de la Madeleine 2 fevrier 1926

Province de Quebec.

Municipalité Ile Marthe du cap de la Madeline

Je sono - signé Dominique Montplaisir  
 ayant été élu conseiller de cette municipalité pour le prochain terme fait  
 serment sur les Ite & Evangiles que  
 je remplirai bien fidellement les devoirs  
 de ma charge et ce au meilleurs de  
 mon jugement et de ma capacité ainsi  
 que Dieu me soit en aide.

Dominique Montplaisir

Assermentez devant moi à Ile Marthe  
 du cap de la Madeline ce 2<sup>e</sup> jour  
 de fevrier 1926

J.C. Rocheleau S.J.

Province de Quebec  
 Municipalité Ile Marthe du cap  
 de la Madeline

Assemblée régulière du conseil  
 municipal de Ile Marthe du cap  
 de la Madeline tenue au lieu  
 ordinaire des sessions mardi le  
 deux fevrier 1926 a sept heures  
 du soir à l'agnel sont présent  
 présent M. Le maire Louis  
 Laranger et M. M. ses conseiller  
~~Iles~~ Dominique Montplaisir  
 David Dumas Octave Lottinville  
 et Toussaint Goupin et Henri

Ste-Marthe du cap de la Madeleine 2 février 1926

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap  
de la Madeline

Je sous-signé Eugène Montplaisir  
ayant été élu conseiller de cette  
municipalité pour le prochain terme  
fait serment sur les Sts Evangiles que  
je remplirai bien fidèlement les  
devoirs de ma charge et ce au meilleur de  
mon jugement et de ma capacité  
Ainsi que Dieu me soutiendra

Eugène Montplaisir

Assermentation devant moi à Ste-Marthe  
du cap de la Madeline ce  
du mois de février 1926

J. C. Rocheleau Secy

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap  
de la Madeline

Assemblée régulière du conseil  
municipal de Ste-Marthe du cap  
de la Madeline tenue au lieu  
ordinaire des sessions mardi le  
deux février 1926 à sept heures  
du soir à l'agnel sont présent  
présent — M. Le maire Louis  
Loranger et M. M. Les conseiller  
~~Les~~ Dominique Montplaisir  
David Dumas Octave Lottinville  
et Toussaint Gouin et Henri

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de la  
Madeleine

Je, sans-signé Henri Loranger ayant  
été élu conseiller de cette municipalité  
pour le prochain terme fait serment  
sur les Sts Evangiles que je remplirai  
bien fidellement les devoirs de ma  
charge et ce au meilleure de mon  
jugement et de ma capacité ainsi  
que Dieu me soit en aide

Henri Loranger  
Assermenté devant moi à Ste-Marthe  
du cap de la Madeleine ce 26<sup>me</sup>  
jour du mois de janvier 1926  
J. C. Rocheleau. Sec.-Trés

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap  
de la Madeleine  
assemblée régulière du conseil  
municipal de Ste-Marthe du cap  
de la Madeleine tenue au lieu  
ordinaire des sessions mardi le  
deux février 1926 à sept heures  
du soir à l'agnel sont présents  
présent M. le maire Louis  
Loranger et M. M. les conseillers  
~~les~~ Dominique Sportplaisir  
David Dumars Octave Lottinville  
et Toussaint Lapin et Henri

Loranger formant quorum sous la présence du maire Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le secrétaire trésorier fait <sup>donne</sup> le rapport de l'audition des comptes aux contribuables

Le conseiller Octave Lottinville propose que le rapport de l'<sup>audition</sup> des comptes soit accepté ~~le conseil~~ et que l'auditeur soit payé

Ernest Lacourse doit payer \$1000 six francs Le conseiller Tassaint. Toupin seconde cette proposition adopté unanimement

Le conseiller Henri propose que Loranger propose que le maire soit autorisé à régler payer les frais du procès avec le Feroux et que vu que nous ne pouvons pas nous faire payer par Frantz Dubois Le conseiller Tassaint. Toupin seconde cette proposition adopté

Et la séance est levé

louis Loranger Maire  
J. C. Rochefort S. J.

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au

assemblée spéciale du conseil municipal de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions

mardi le 30 Mars 1926 à sept heure  
du soir à l'agnel sont présent  
M Le maire Louis Foranger  
et M. M. les conseillers David Dumas  
Octave Lottinville Dominique  
Montplaisir et Eugène  
Montplaisir

formant quorum sous la présence du maire  
Le secrétaire trésorier ayant notifié  
verbalement et par écrit <sup>tous</sup> les membres du  
conseil Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé  
Cet assemblée est convoquée <sup>et</sup> pour procéder  
aux élections de conseiller <sup>tous</sup>  
nous sommes convaincus devant  
nous comme une assemblée régulière

Le conseiller Dominique  
Montplaisir propose que  
Alexandre Lottinville Alphonse  
Courteau et Hippolyte Prière  
soit nommés estimateurs de  
cette municipalité pour le prochain  
terme et que So Eugène Vaillancourt  
Orugene Montplaisir Armand  
Lottinville et Edmond Picard  
<sup>sont</sup> nommés inspecteurs de voirie  
chacun pour leur arrondissement  
<sup>ou il demeure</sup> et ce pour le prochain terme  
et aussi Ernest Taupin ~~Hippolyte~~  
Pierre Montplaisir et Donat  
Roy soit nommé inspecteur  
à graire ~~ou~~ chacun pour leur  
arrondissement <sup>ou il demeure</sup> et ce pour le prochain  
terme Le conseiller David Dumas  
seconde cette proposition  
adopte unanimement

Louis Foranger Maire  
J. B. Rocheleau Secrétaire

<sup>++ Pour nommer des estimateurs des inspecteurs de voirie</sup>  
<sup>et des inspecteurs agraire</sup>

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de la  
Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipal  
de Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire des sessions  
mardi le 4 mai 1926 à sept heures du  
soir à l'agel sont présent M le  
maire Louis Foranger et M.M. les  
conseillers Dominique Montplaisir  
Henri Foranger David Dumas formant  
Quorum sous la présence du maire  
Le procès verbal de la dernière assemblée  
~~lundi~~ est lu et approuvé  
Le conseiller Henri Foranger  
propose que le Sec-Tres soit autorisé  
à écrire à L.Désilet avocat proposer  
des comt de \$50.00 demandant  
demander par Mme Franck Dubois  
pour mauaise état de chemin dans  
notre municipalité pour savoir dans  
quelle partie de notre municipalité les  
chemins étaient mauvais  
dans le cour de l'hiver 1925=1926  
Le conseiller David Dumas seconde  
cette proposition adopté

Louis Foranger Maire  
P.J.C. Rochelleau Sec-Tres  
Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap  
de la Madeleine  
assemblée régulière du conseil mu-  
nicipal de Ste-Marthe du cap de la  
Madeleine tenue au lieu ordinaire  
des sessions mardi le 3 août 1926  
à sept heures du soir à l'agel  
sont présent M le maire Louis Foranger

et M. M. Les conseillers Toussaint, Toupin, David Dumas Octave & Lottinville et Henri Loranger formant quorum sous la présence du maire. Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller David Dumas propose que les comptes suivants soit payer :

payer compte pour le pont du rang St Malo	32.16
pour les routes	12.30

compte Avocat Lord pour consulte du maire pour chemin et examin du règlement des licences

20.00
-------

Le conseiller Octave Lottinville seconde, cette proposition adopté unanimement.

Le conseiller Octave Lottinville propose que Joseph Albert et Arthur Clément soit nommés par le conseil pour surveiller à ce que le règlement des licences soit observé et ~~avec~~<sup>l'assiduité de</sup> les pouvoirs de les faire payer ~~à tous~~<sup>l'amende de</sup> ceux qui enfreindront le ~~dit~~ règlement.

Le conseiller Toussaint Toupin seconde cette proposition adopté unanimement.

Le conseiller Henri Loranger propose que le Sec Trés soit autorisé à notifier Alcide Demers de venir payer ses licences d'épicier ~~est~~ et de lui faire donner huit jours pour payer si non qu'il soit obligé de payer l'amende.

Le conseiller David Dumas  
seconde cette proposition adopté  
unanimement.

Le conseiller Octave Lottinville  
propose que le maire soit autorisé  
à engager deux hommes pour  
surveiller sur la famille de Paul Fortin  
afin d'avoir des preuves de leur  
conduite et que ces hommes fassent rapport  
au maire et que ce dernier arrête s'il le juge approprié

Le conseiller Toussaint Toupin  
seconde cette proposition adopté  
unanimement.

Le conseiller David Dumas  
propose que Arthur Arcand  
soit autorisé à réparer le perron  
et arranger la couverture de l'autre  
salle publique. Le conseiller Octave  
Lottinville seconde cette proposition  
adopte.

Louis Loranger Maire  
J.C. Rochefort Sec. Trés.  
Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap  
de la Madeleine  
Assemblée spéciale du conseil munici-  
pale de Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire des sessions  
du conseil ~~juge~~ le 12 août 1926 <sup>à sept heures</sup>  
~~ordinaire des assemblées du conseil~~  
(à l'agnel sont présent M. le maire  
Louis Loranger et M. M. les conseillers  
et Eugène Toussaint Toupin David Dumas  
Octave Lottinville et Dominique  
Montplaisir formant quorum  
sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière  
 assemblée est lu et approuvé par la  
 majorité des membres du conseil à l'exception de  
 M. le conseiller Dominique Montplaisir,  
 Président.

Le conseiller David Dumas propose que le conseil soit  
 adjourné à jeudi prochain le  
 19 octobre 1926 au lieu et heure  
 ordinaire des assemblées du  
 conseil et que le secrétaire  
 trésorier soit autorisé à don-  
 ner avis public à toutes celles  
 qui personnes qui désire faire  
 une soumission pour le  
 charroyage de trois char de  
 pierre de la station de Bed  
 Mill à pour étendue d sur la  
 route St Malo à tant la tonne  
 ou au (char) et charges de neuf  
 charges de char de charbon  
 pris à la Bois Canada Paint.  
 Le char de poutre Canada Paint  
 pour être charroyer à la verge  
 et que ces travaux soit fait  
 sur la surveillance de l'inspecteur  
 de voies du rang St Malo, et que le conseil ne s'assujette  
 pas à accepter si la plus basse  
 ni aucune des soumissions. ++

Le conseiller Octave Lottonville  
 seconde cette proposition adopté  
 unanimement  
 et la séance est levée

Sous le signature Moïse  
 J.C. Rocheleau. Sec. Trés

++ et ces commissions seront  
 décaucheté à cette séance

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
 Assemblée par ajournement (<sup>d'une assemblée spéciale</sup> du conseil municipal)  
 de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au  
 lieu ordinaire des sessions mardi le 19 août  
 1926 à sept heures du soir à l'âgeauel sont  
 présent M. le Maire Louis Foranger  
 et M. M. Les conseillers Eugène Montplaisir  
 David Dumas Octave Lottinville Henri Foranger  
 et Dominique Montplaisir formant quorum  
 sous la présence du Maire

Le procès verbal de la dernière  
 assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Dominique Montplaisir  
 propose qu'il ne soit pas accepter aucune  
 des soumissions pour le charroyage de pierre et  
~~de cendre pour le charroyage~~<sup>pour charoyer</sup> dans de la  
 route St Malo, mais que la soumission  
 de Arthur Arcand pour la charroyage de  
 quatre ou cinq voyage doubles de cendre  
 de charbon pris à Company Canada Pain pour  
 charoyer à route St Malo soit accepter  
 au prix de 45 cents la verge

Le conseiller Octave Lottinville seconde cette  
 proposition Adopté unanimement  
 et la séance est levée

Louis Foranger Maire  
 J. C. Rockelman Sec-Tres  
 Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
 assemblée régulière du conseil municipal  
 de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue  
 au lieu ordinaire des sessions mardi le ~~19~~<sup>26</sup>  
 sept septembre 1926 à sept heures du soir à  
 l'âgeauel sont présent M. le maire  
 Louis Foranger et M. M. les conseiller Octave  
 Lottinville et David Dumas <sup>un et une heure</sup> que nous avons

est expiré et que nous avons <sup>pas</sup> quorum le conseiller David Dumas propose que le conseil soit adjourné à lundi prochain le 13 septembre 1926 à sept heures du soir au lieu ordinaire des sessions du conseil Le conseiller Octave Lottinville seconde cette proposition adoptée

Louis Lorange Maire  
P. J. C. Rocheleau Sec.-Trés  
Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée par adjournement du conseil municipal de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions lundi le 13 septembre 1926 à sept heure du soir à l'âge où sont présent M. le maire Louis Lorange et M. M. ~~les conseillers~~ Tassaint Taupin David Dumas - Octave Lottinville le

~~conseiller~~ formant quorum sous la présence du maire le conseiller Eugène Montplaisir ~~qui~~ <sup>à</sup> l'ouverture de l'assemblée et prend son siège Le procès verbal des dernières assemblées est lu et approuvé le conseiller Eugène Montplaisir arrive dix minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège

Le conseiller David Dumas propose que le rôle d'évaluation soit homologué tel que dressé par les estimateurs

Le conseiller Tassaint Taupin seconde cette proposition adopté unanimement

Le conseiller Tassaint Taupin propose que le compte de l'inspecteur de voirie Barnidas Lottinville soit pour entretien des routes soit payer 6.2.00

Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adopté unanimement

Le conseiller David Dumas propose que le secrétaire trésorer soit autorisé à verser à M. Alcide Demers de la ville du cap de la Madeleine pour qu'il de paye 110.00 \$ de la sorte condamné à faire payer dix d'amende sans délai pour la licence d'épicerie à défaut de ne pas s'être conformer au règlement des licences de notre municipalité pour son épicerie, et non huit jours de prison.

Le conseiller Toussaint Taupin seconde cette proposition adopté unanimement

Le conseiller David Dumas propose que le secrétaire trésorer soit autorisé à motiver le conseiller Dominique Montplaisir pour qui il donne la raison pour l'agel il) l'émisionne à la charge de conseiller

Le conseiller Toussaint Taupin seconde cette proposition adopté

Et la séance est levée

Hors le maire

J C Rochefelan Sec-Tres

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine Assemblée régulière du conseil municipal de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 5 octobre 1926 à sept heures du soir à l'agel sont présent M. Le maire Louis Laranger et M. M. les conseiller ~~et~~ David Dumas Octave Lottinville A huit heures ou qui il n'y a pas

quorum Le conseiller David Dumas propose que la séance du con soit ajournée à lundi prochain le 11 octobre 1926 à sept heures du soir à l'agel soit au lieu et heure des sessions du conseil Le conseiller Octave Lottinville seconde cette proposition adopté

~~Le conseiller Octave Lottinville propose que la liste des électeurs soit homologuer par le conseil tel que parafé par le maire~~

~~Le conseiller Henri Laranger seconde cette proposition adopté~~

Province de Québec  
 Municipalité Ste-Marthe du cap  
 de la Madeleine  
 Assemblée par ajournement d'une  
 assemblée régulière du 5 octobre 1926  
 et tenue au lieu ordinaire des  
 sessions lundi le 11 octobre 1926  
 à sept heures du soir à l'agnel  
 sont présent M. Le maire Louis Laranger  
 et M. M. Les conseillers Toussaint  
 Toupin Eugène Montplaisir David Dumas  
 Octave Lottinville et Henri Laranger  
 formant quorum sous la présence  
 du maire Le secrétaire Trésorier  
 ayant notifier verbalement et par  
 écrit tous les membres du conseil  
 qui n'était présent à l'ajournement  
 Le procès verbal de la dernière  
 assemblée est lu et approuvé  
 Le conseiller Octave Lottinville  
 propose que la liste des électeurs  
 soit homologuer par le conseil  
 tel que parafé par le maire  
 Le conseil Henri Laranger seconde  
 cette proposition adopté unanimement  
 Le conseiller David Dumas propose  
~~et qu'une~~ une taxe de 30 cents par cent  
 piastres soit imposé sur tous les  
 biens de fond de cette municipalité  
 Le conseiller Toussaint Toupin seconde  
 cette proposition adopté unanimement  
 Le conseiller David Dumas propose  
 que le compte des évaluateurs  
 pour avoir fait le rôle d'évaluation  
 soit payer à Alexandre Lottinville  
 Alphonse Courteau Hippolyte Brière  
 soit payer ~~# 11.00 chacun~~

\* pour subvenir  
 au dépense de  
 l'année  
 courante

et J. C. Rocheleau, \$14.00 chacun

Le conseiller Eugène Montplaisir propose que la démission de Dominique Montplaisir soit acceptée et que Arcade Toupin soit nommé conseiller pour le remplacer

Le conseiller Toussaint Toupin seconde cette proposition adopté unanimement

Louis Foranger Maire

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
assemblée régulière du conseil municipal de Ste-Marthe  
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire  
des sessions mardi le 7 Décembre 1926 à sept  
heures du soir à l'quelle sont présent  
M. Le maire Louis Foranger et M. M. les  
conseillers Octave Lottinville Eugène Montplaisir  
Henri Foranger et David Dumas  
formant quorum sous la présence du  
maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu  
et approuvé

Le conseiller Octave Lottinville propose que  
Arcade Toupin soit nommé de nouveau  
conseiller en remplacement de Dominique Montplaisir  
Le conseiller David Dumas seconde cette proposition  
adopté unanimement

Je sous-signé Arcade Toupin (<sup>cultivateur</sup> ayant été nommé)  
conseiller de cette municipalité en remplacement  
de Dominique Montplaisir pour finir son  
terme et fait serment sur le St Evangile  
que je remplirai bien fidèlement les devoirs  
de ma charge et ce au meilleur de mon

Jugement et de ma capacité. Ainsi que  
Dieu me soit en aide  
Arcade Toupin

Assermenté devant moi à Ste-Marthe du  
cap de la Madeleine ce septième jour du  
mois de Décembre 1926

*Asser. J.C. Rocheleau Sec-Très.*

Le conseiller Arcade Toupin étant  
présent à cette assemblée prend son siège  
après avoir été assermenté

Le conseiller David Dumas propose que  
le rôle de perception du conseil des taxes  
municipal soit de l'année courante soit  
homologuer. Le conseiller Henri Loranger  
seconde cette proposition Adopté unanimement

Le conseiller Henri Loranger propose  
que le secrétaire-trésorier soit autorisé  
~~à faire une répartition pour~~ à collecter l'entretien du ~~cordon~~ <sup>en cours de l'hiver 1925-1926</sup>

d'hiver ~~3 et 4 rangs~~ <sup>3 et 4 rangs</sup> quatrième rang de Ste-Marthe pour que l'inspecteur  
n'a pas fait cette collection ~~avec les autres édifices~~  
~~l'édifice de la dernière~~ Le conseiller  
David Dumas seconde cette proposition  
adopte unanimement

Le conseiller Henri Loranger propose  
que Edouard Picard soit payer 45.69 pour  
l'entretien du cordon ~~du cours de l'hiver 1925-1926~~

Le conseiller Octave Lottinville seconde cette  
proposition adopté unanimement

Le conseiller Octave Lottinville propose que le  
compte de Harmidas Lottinville inspecteur  
de voirie soit payer pour entretien de la  
route St Malo \$ 47.55

Le conseiller Eugène Montplaisir seconde cette  
proposition adopté unanimement

*Hans Loranger Maire  
J.C. Rocheleau Sec.-Très*

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
 Assemblée régulière du conseil municipal de  
 Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu  
 ordinaire des sessions mardi le 12 janvier 1927  
 à sept heures du soir à l'âge où sont présent  
 M. Le maire Louis Laranger et M. M. Les  
 conseillers Toussaint Taupin Eugène Montplaisir  
 Arcade Taupin et Octave Lottinville formant  
 quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée  
 est lu et approuvé.

Le conseiller Eugène Montplaisir propose que  
 le compte de l'inspecteur Harmidas Lottinville  
~~soit accepté~~ pour ouvrage à la route St-Malo au mois de  
 novembre 1926 \$ 3.75 -

Le conseiller Octave Lottinville seconde  
 cette proposition adoptée unanimement

Après que le Secrétaire Trésorier a rendu ses  
 comptes le Conseiller Arcade Taupin propose  
 que Ernest Lacourse soit nommé auditeur  
 pour auditer les comptes du conseil secrétaire  
 trésorier de l'année courante le conseiller

Octave Lottinville seconde cette proposition  
 adoptée unanimement

Le conseiller Eugène Montplaisir propose  
 que le conseil soit ajourné à mardi prochain  
 le 11 janvier 1927 à sept heures du soir et  
 à cette séance le rapport de l'audition  
 des comptes doit être entendu

Le conseiller Octave Lottinville seconde cette  
 proposition adoptée unanimement

Louis Larange maire  
 J. C. Pochéan. Sec-Tres

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée par adjournement du <sup>conseil municipal</sup>  
de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue du  
4 janvier <sup>1927</sup> tenue le 11 janvier 1927 à sept heures  
du soir à l'agnel sont présent M. Le maire  
Louis Foranger et M. M. Les conseillers  
Octave Lottinville et Henri Foranger  
à cette assemblée le secrétaire donne le  
rapport de l'audition des comptes de  
la municipalité aux contribuables présent

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap de la

Madeleine

Je sous-signé certifie J. C. Rocheleau  
secrétaire-trésorier et président  
d'élection du maire et de trois  
conseillers municipaux pour la municipa-  
lité Ste Marthe du cap de la Madeleine

En conséquence je me suis rendu  
le <sup>C'est à dire le 12 Janvier 1927</sup> mercredi de janvier 1927  
à dix heures du matin à la salle  
publique de notre municipalité  
(en ordinaire des sessions du conseil)

Je certifie que j'ai mis en nomination  
les noms des personnes présent suivant  
présentes par écrit par au moins deux  
électeurs présent conformément aux  
articles 258 et suivant du code muni-  
cipal de Québec

Il est proposé par Louis Eugène  
Montplaisir journalier que Louis Foranger  
cultivateur soit nommé de nouveau  
maire de cette municipalité pour le  
prochain terme <sup>journalier</sup> Tassaint Tonnerre (secondé cette proposition)

Il est proposé par Toussaint Taupin journaliste que Henri Guilbeault journaliste soit nommé conseiller de cette municipalité pour le prochain terme.

Louis Eugène Montplaisir <sup>journaliste</sup> secondé cette proposition.

Il est proposé par Octave Lottinville cultivateur que Oscar Montplaisir journaliste soit nommé conseiller de cette municipalité pour le prochain terme.  
Arthur Clément <sup>marchand</sup> secondé cette proposition.

Il est proposé par Harris das Lottinville cultivateur que Octave Dumas cultivateur soit nommé conseiller de cette municipalité pour le prochain terme.

Octave Lottinville cultivateur secondé cette proposition.

(A midi comme il n'y a que le nombre de candidats pour la charge)

Je proclame les sus-dits candidats élus  
En foi de quoi j'ai signé et 12<sup>e</sup> jour du mois de Janvier 1927

J. G. Rocheleau Sec. Trés et Président  
d'élection

Louis Doranger Maire  
J. G. Rocheleau Sec. Trés

### Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée régulière de la Municipalité Ste-Marthe  
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire  
des sessions mardi le 5 Avril 1927 à sept  
heure du soir à l'quelle sont présent  
M. le Maire Louis Doranger et

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de la  
Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal  
de Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire des sessions lundi  
le 7 Mars 1927 à sept heures du soir  
à l'âge où sont présent M. Le maire  
Louis Foranger et M. M. Les conseillers  
Oscar Montplaisir Zotique Dumras

Eugène Montplaisir Arcade Taufin Henri Guibeault  
et (Henri) Foranger formant la totalité des membres  
du conseil

Cette assemblée est convoquée pour  
procéder sur tous ce nous aurons devant  
nous comme une assemblée régulière  
Le secrétaire trésorier ayant notifié  
verbalement et par écrit les membres  
du conseil

Le procès verbal des dernière  
assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Henri Foranger propose  
que le compte de J. P. Courteau pour  
avoir agis comme secrétaire d'élection  
au mois de Janvier 1927 soit payé \$350  
Le conseiller Eugène Montplaisir seconde  
cette proposition adopté unanimement  
et aussi le compte de Ernest Lacourse  
pour avoir auditer les comptes de la  
municipalité \$10.00

Le conseiller Eugène Montplaisir seconde cette  
proposition adopté unanimement  
Il est proposé par Henri Guibeault et  
seconde Oscar Montplaisir qu'il  
et résolu qu'une demande soit fait  
au Canadian Pacific Co pour avoir une  
gare à la ville du cap de la Madeleine  
et que le secrétaire trésorier dresse une copie de  
la du conseil de la ville du cap à ce propos

et d'en faire une  
et d'en faire la demande pour ~~alors fait~~ adopté

Le conseiller Henri Foranger propose que  
que le secrétaire-trésorier soit engage pour l'an  
née courante au prix de \$9.00 par mois

Le conseiller Arcade Toupin seconde  
cette proposition adoptée unanimement

Louis Foranger Maire

J C Rocheleau Sec-Tres  
Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée régulière de la Municipalité Ste-Marthe  
du Cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des  
sessions mardi le 5 avril 1937 à sept heures  
du soir à l'quel sont présent M. Le maire  
Louis Foranger et M. M. Les conseillers  
Oscar Montplaisir Jotigne Dumas et  
Arcade Toupin formant quorum sous la  
présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Toupin propose que  
les comptes suivant soit payer ~~compte de pour~~  
Secrétaire Provinciale pour Aliénor moins Dame  
Thomas Barton Total \$256.37

pour fond de Batise et des jures \$24.00

Arthur Arcand pour séparation ouvrage et  
fournis à la salle <sup>of matéri</sup> \$16.05  
réparation à la salle publique et entretien chemin  
de St Eugène Vaillancourt \$315 Total \$9.20

Danièle Bourassa pour entretien du chemin  
d'hiver des 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> rangs de Ste-Marthe du cap  
rang du stade au cours de l'hiver 1936-1937 Total \$26.64

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette  
proposition adoptée

Le conseil ayant appris que le gouvernement de la Province de Québec est prêt à prendre à sa charge l'entretien des chemins améliorés pourvu que les municipalités intéressées en fasse la demande, les membres sont d'opinion qu'une demande soit faite au gouvernement d'assumer à l'avenir l'entretien des chemins améliorés.

Route St-Malo 40 arpents

Route des grandes prairies c'est-à-dire des champs de pature 30 arpents

Route National 4½ Mille

Il est proposé par Oscar Montplaisir et appuyé par Zotique Dumas et résolu;

Que le Gouvernement de la Province de Québec soit en conséquence prié de se charger à l'avenir de l'entretien des chemins plus haut désignés adopté

Louis Lorange Maire

C. J. Rocheleau Sec-Tres  
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée régulière de la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 7 juin 1927 à sept heures du soir à l'équel sont présent M. Le Maire Louis Lorange et M. M. Les conseillers Henri Lorange, Zotique Dumas et Arcade Taupin formant quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Eugène Montplaisir arrive en a huit et heures et vingt minutes et prend son siège.

Le conseiller Henri Loranger propose que les comptes suivant soit payer  
 Irène Dumas 60 heures à 30cts pour avoir fait les fausses de la route St Malo \$18.00  
 Charles Edouard Lottinville pour avoir travailler avec ses chevaux à la route St Malo \$15.00

Fortunat Lord pour consulte par écrit au req a Fortunat Lord 10.00  
 Le conseiller J.-C. Rochefeuille pour une demi corde de bois \$2.25

Le conseiller Octave Dumas seconde cette proposition adopté

~~Le conseiller Henri Loranger propose que chaque propriétaire qui ont ouvert ou qui ouvriront des rues ou chemins sur leur propriété soit tenus à l'entretien de ces chemin à l'avenir dans cette municipalité~~

~~Le conseiller Octave Dumas seconde cette proposition adopté~~

~~Le conseiller Arcade Tardif propose que le conseil soit ajourné à lundi prochain le 13 juin prochain au lieu et heure ordinaire des assemblées~~

~~Le conseiller Eugène Montplaisir seconde cette proposition adopté~~  
~~Cette séance est levée~~

*tit aux terrains propriétaires*  
 Le conseiller Henri Loranger propose que chaque propriétaires des terrains qui ont des rues ou ruelles ouvertees <sup>sont ouvertes ou celles</sup> ~~ou ouvertes~~ ~~ou celles~~ dans cette municipalité soit tenues à l'entretien de ces chemin à l'avenir

Le conseiller Octave Dumas seconde cette proposition adopté

Le conseiller Arcade Taupin propose que le conseil soit convoqué à lundi prochain le 13 juin 1927 au lieu et heure ordinaire des assemblées.

Le conseiller Eugène Montplaisir seconde cette proposition adoptée.

Et la séance est levée.

Louis Loranger Maire  
J.C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeline  
Assemblée par <sup>date du conseil</sup> convoquement ~~du 7 juin 1927~~  
tenue le 13 juin 1927 au lieu et heure ordinaire  
des assemblées de la municipalité Ste-Marthe du  
cap de la Madeline du 7 juin 1927 tenue le 13 juin  
1927 au lieu et heure ordinaire des assemblées.

le 13 juin 1927 à sept heures du soir à l'âgeul  
sont présent M. le Maire Louis Loranger et

M. M. les conseillers Goguen Dumas

Henri Guibeault Oscar Montplaisir

Arcade Taupin Henri Loranger

fournant gironnus sans M. Le marié  
croise cinq deux Louis Loranger

arrive aussitôt et prend son siège.

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller Arcade Taupin propose  
que le Secrétaire Trésorier soit autorisé à  
donné <sup>un</sup> avis public dimanche prochain  
pour faire sortir des sommations pour le charoyage  
des cendres de charbon de la St Maurice  
Réfer Co dans la route St Malo à tens la verge  
et ce pour fournir le moulin pour  
environ une semaine et que ces sommations  
soient ouvertes lundi prochain le 20 juin  
prochain au lieu et heures ordinaires

Les assemblées du conseil et le conseil ne  
peut pas accepter la plus basse nomenclature

~~mis au voeu des soumissions.~~

Le conseiller Henri Laranger seconde cette proposition adopté unanimement

Le conseiller Henri Guibeault propose que l'inspecteur Barnidas Lottinville soit autorisé à aller réparer la clôture de la route 3<sup>me</sup> rang de Ste-Marthe du cap de la Madeleine c'est à dire la route du côteau au plus-tôt possible

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette proposition adopté

Louis Laranger Maire  
J.C. Rocheleau Sec.-Trés  
Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
assemblée spéciale du conseil municipal de Ste-Marthe  
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire  
des sessions du conseil lundi le 20 juin 1927  
à sept heures du soir à l'âgeul sont présent  
M. le maire Louis Laranger et M.M. les  
conseillers Eugène Montplaisir Oscar Montplaisir  
Gothique Dumas Henri Laranger et  
Henri Guibeault formant quorum sous la présidence  
du maire. Cette assemblée est convoquée par le maire  
appropos du charayage des cendres dans la route  
St-Malo

Le secrétaire-trésorier ayant notifier  
verbalement et par écrit tous les membres du  
conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Taupin arrive  
quinze minute après l'ouverture de l'assemblée  
et prend son siège

Le conseiller Henri Laranger propose que la  
soumission de Thomas Pochefort soit acceptée  
pour charoyer des cendres de charbon de la  
Ste-Maurice Paper Co dans la route St-Malo  
au prix de 40 cents la verge soit accepter

X Pocher les actes  
de la compagnie de Ste-Marthe

à condition qu'il fournit à claire le  
moulin pour environ une semaine de continuer  
continuer et que le travail soit fait sur  
la surveillance de l'inspecteur de voirie  
de l'arrondissement de St. Malo  
et que le dit Thomas Rochefort signe cette  
engagement Thomas Pocher

Le conseiller Gotigne Dumas seconde  
cette proposition adopté unanimement  
Le conseiller Henri Guillebaud propose  
que l'inspecteur de voirie Barnaudas  
Lottinville soit nommé surveillant du  
charroyage de cendres au prix de 25 cents  
de l'heure et que ce dernier mesure les  
et tienne le nombre de verge qu'il  
va se charoyer et aussi pour indiquer  
ou placer les cendres et de l'étendre  
Le conseiller Arcade Toupin seconde cette  
proposition adopté unanimement

et la séance est levée

Sous le signature Marie  
J. C. Rochefort Sec Trés  
Province de Québec

Municipalité de Ste-Marthe du cap  
de la Madeleine as  
Assemblée régulière du conseil  
municipal de Ste-Marthe du cap de la  
Madeleine tenue au lieu ordinaire des  
sessions mardi le 5 juillet 1927  
à sept heure du soir à l'agnel sont  
présent M. le maire Louis Laranger  
et M. M. Les conseillers Gotigne Dumas  
Oscar Montplaisir Arcade Toupin  
Henri Laranger et Henri Guillebaud  
formant quorum sous la présence  
du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller Henri Foranger propose que le compte de l'inspecteur de voirie Harmidas Lottinville pour arrimage et matériaux fournis pour réparation du pont St Malo soit payé  $\$ 21.60$

Le conseiller Oscar Martelais seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Henri Foranger propose que l'inspecteur de voirie Harmidas Lottinville soit notifié de faire charoyer de la cendre du charbon dans les places les plus utiles et d'en mettre une épaisseur de cinq à six pouces et que ~~est~~ après que les places les plus utiles seront finis si nous pouvons en avoir ~~de~~ finir le reste à la même épaisseur et que tous les charges soient mesurées et de ce rendre sur les lieux pour mesurer tous les charges.

Le conseiller Henri Guilleault seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Henri Guilleault propose que Thomas Rochefort soit payer quarante piastres en acompte pour le charoyage des cendres de charbon.

Le conseiller Arcade Taupin seconde cette proposition adoptée.

H. Foranger Maire  
J. C. Rochefort Sec. Trés.  
Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine Assemblée régulière de la <sup>du conseil municipale de</sup> Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 6 septembre 1927 à sept heures du soir à l'âge présent M. Le maire Louis Foranger et M. M. Les conseillers Henri Guilleault Arcade Taupin

Le conseiller Oscar Montplaisir formant  
quorum sous la présence du maire  
Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Toupin propose  
que les comptes suivants soit payés

Arthur Vaillancourt pour compte de  
Thomas Rochefort pour charroyage des cendres  
dans la route St Malo compte vendu à  
Arthur Vaillancourt 116.00

Harmodias Lottinville inspecteur  
pour avoir étandé la cendre et  
prendre le nombre de verges 32,50

Compte pour avoir <sup>réparé</sup> la clôture  
du côteau clôture ~~St Malo~~ délarante  
St Malo pour avoir réparé le pont du côteau 7.05

Narcisse Normandin pour transport du malade  
Tancrede Good ainsi que son passage 7.55  
Le conseiller Henri Guillebaud seconde cette  
proposition adopté

Proposé par Henri Guillebaud que le compte  
de Arthur Vaillancourt deff 116.00 reste ~~expatrié~~  
au taux de 5 % pour depuis le <sup>15 Juillet</sup> 1927

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette  
proposition adopté

Le conseiller Arcade Toupin propose que  
~~le rôle~~ la révision du rôle d'~~évaluation~~  
soit homologuer tel que dresser par les  
estimateurs adopté

Louis Léveillé Maire  
J. C. Rochefort Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée régulière du conseil municipal de  
Ste Marthe du cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire des sessions mardi  
le 4 octobre 1927 à sept heures du soir à

~~Le conseiller Oscar Montplaisir~~

prête au conseil

l'quel sont présent M Le maire Louis Lorange et Messrs. les conseillers Eugène Montplaisir Arcade Taupin et Henri Guibeault forment quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Les conseiller Zotique Dumas et Oscar Montplaisir arrivé dix minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend <sup>le</sup> siège

Le conseiller Arcade Taupin propose que le compte du bureau du revenu pour contribution au fonds de bâches et jures soit payé \$12.00

Le conseiller Zotique Dumas seconde cette proposition adopté

Le conseiller Henri Guibeault propose que la liste des électeurs soit homologuer tel que parafé par le maire

Le conseiller Arcade Taupin appuie cette proposition adopté

Le conseiller Eugène Montplaisir propose que pour subvenir aux dépenses de l'année courante qui une taxe de 30 cents par cent pastres soit imposé sur tous les biens de fonds de cette municipalité Le conseiller Zotique Dumas appuie cette proposition adopté

Le conseiller Zotique Dumas propose que l'inspecteur de voirie Harmidas Bottinville soit notifier pour faire arranger le chemin du cordon St Malo depuis <sup>chez</sup> la propriété de Octave Beummer jusqu'au <sup>de toute</sup> limite de la ville <sup>qui appartient</sup> à la largeur du chemin faire faire les fossés et couper les branches et de notifier les propriétaires du chemin plus court délai et que lundi prochain à <sup>la 10<sup>e</sup></sup> octobre matin 1907 si les propriétaires du chemin <sup>le prennent</sup> ne y sont pas de mettre des hommes à leurs places et faire un fossé de deux pieds de creux dans le terrain le plus bas et deux pieds et six pouces de largeur et que si <sup>ce n'est pas</sup> fait ne veut pas faire faire le aménage

<sup>et de détruire tout ce qui</sup>

qui il donne les raisons pour immédiatement  
Le conseiller Henri Guibeault ~~et~~ seconde cette  
proposition adopte

Le conseiller Arcade Toupin propose que les  
estimatums soit Alexandre Létourneau

Alphonse Courteau Hippolyte Brière et  
~~J.C. Rocheleau.~~ <sup>sont payés</sup> Ses-Tres (chaque 16 heures  
a 25 cents de l'heure Total ~~\$4.00~~ pour la  
revision du rôle d'évaluation Total \$4.00 chaque  
Le conseiller Eugène Montplaisir seconde cette  
proposition adopte

Louis Loranger Maire  
J.C. Rocheleau Ses-Tres  
Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la  
Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal de  
St-Marthe du cap de la Madeleine tenue au  
hur ordinaire des sessions jeudi le 24 novembre  
1927 a sept heures du soir à l'quel sont  
présent M. Le ~~président~~ Maire Louis Loranger  
et M. M. les conseillers Oscar Montplaisir

Josigne Dumas Eugène Montplaisir Henri Loranger  
et Arcade Toupin formant quorum sous la  
présence du maire Le secrétaire-trésorier ayant  
notifié verbalement et par écrit les membres du  
conseil Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Toupin propose  
que la partie du N° 449 de un arpent de  
large sur <sup>environ</sup> seize de profondeur appartenant  
à Omer Fréchette sur le rôle d'évaluation  
soit au nom de Ernest Toupin et  
Luc Toupin sur le rôle d'évaluation <sup>de propriétaires</sup>  
qu'un jugement a été rendu et les  
ordonnements <sup>de</sup> propriétaires de ce terrain

Le conseiller Henri Loranger seconde  
cette proposition adopte

Le conseiller Henri Laranger propose que le compte des du pont St Malo soit payer à l'inspecteur de voirie Jarmudas Lottinville pour entretien H.00

Henri Briere	5.25
Charles Edouard Lottinville	5.25
Paul Briere	3.75
et compli du pont du cordon St Martin	
Charles Edouard Lottinville	<u>1.75</u>
Total #16.00	

Le conseiller Gagnon Dumas seconde cette proposition adopté unanimement

Le conseiller Henri Laranger propose que le maire soit autorisé à aller aux informations avec l'inspecteur de voirie du rang St Malo appropos de l'ouvrage fait dans le <sup>chemin du</sup> cordon du rang St Malo

Le conseiller Eugène Montplaisir seconde cette proposition adopté unanimement

Le conseiller Arcade T. Dupont propose que le conseil donne vingt cinq piastres au cercle valguette de l.A.C.J.C pour célébrer la fête du vingt cinquième anniversaire des père O.M.I. Curé et vicaire de cette paroisse Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette proposition adopté unanimement

### Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine Je vous signe J. C. Rochefort Secrétaire Trésorier et Président d'élection de trois conseillers municipaux pour la municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine

En conséquence je me suis rendu le dernier mercredi de c'est à dire le 11 Janvier 1928 à dix heures du matin à la salle publique de notre municipalité

lieu ordinaire des sessions du conseil  
Je certifie que j'ai mis en nomination  
les noms des personnes suivant présentes  
par écrit par au moins deux électeurs  
présent conformément aux articles  
258 et suivant du code municipal de  
Québec.

Il est proposé que Henri Larange  
cultivateur soit nommé de nouveau  
conseillé de cette municipalité  
pour le prochain terme.

Signé Louis Eugène Montplaisir  
secondé par Donatien Grébeau  
Il est proposé que Arcade Tousignant  
cultivateur soit nommé de nou-  
veau conseillé de cette municipalité  
pour le prochain terme.

Signé Arthur Arcand  
secondé par Donatien Grébeau

Il est proposé que Luc Tousignant  
cultivateur soit nommé conseil-  
lé de cette municipalité pour  
le prochain terme.

Signé Arthur Arcand  
secondé par Louis Eugène Montplaisir  
A midi comme il n'y a que le nombre de  
candidats voulus pour les dites charges

Je proclame les sus-dits candidats élus

En foi de quoi j'ai signé ce onzième jour du  
mois de janvier 1928

J.C. Rocheleau secrétaire trésorier et  
président d'élection

Henri Larange Maire  
J.C. Rocheleau Sec-Tres  
Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée spéciale du conseil municipale de

Ste Martine du cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire des sessions samedi  
le 21 Janvier 1928 a sept heures du soir  
à l'agnel sont présent M. le maire  
Louis Loranger et M. M. les ~~conseillers~~  
conseillers Luc Toupin et Henri Loranger  
cette assemblée est nulle faute de  
quorum.

Le secrétaire trésorier ayant notifié  
verbalement et par écrit les membres  
du conseil.

### Province de Québec

Municipalité Ste Martine du cap de la Madeleine  
Assemblée régulière du conseil municipal  
de Ste Martine du cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire des sessions  
mardi le 7 Février 1928 a sept heures du  
soir à l'agnel sont présent M. le maire  
Louis Loranger et M. M. les conseillers  
Arcade Toupin, Luc Toupin, Henri Loranger,  
Gaston Dumas et Oscar Montplaisir  
formant quorum sous la présence du  
maire.

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé.

Vu que le conseiller Henri Guillebaud  
a été plus que trois mois consécutif sans  
assister aux assemblées du conseil le conseiller  
Henri Loranger propose que qu'il soit  
nommé de nouveau conseiller pour finir  
son terme.

Le conseiller Arcade Toupin seconde  
cette proposition adopté.  
Le conseiller Henri Guillebaud étant présent

à cette assemblée  
et celle assemblée et prend son siège après avoir été assemblée  
proposé par Henri Laranger que la  
Bell Telephone Company of Canada  
ayant le permis de poser un poteau et  
une ancre sur la propriété de notre ville  
publique dans la ligne ~~verso~~ ~~verso~~  
au prix de \$10.00 et autorisant  
le maire ou le Sec. Trés. à signer  
le contrat.

Le conseiller Arcade Toupin  
seconde cette proposition adopté.

Le conseiller Luc Toupin propose  
que Adelord Toupin soit nommé  
auditeur pour auditer les comptes  
de notre municipalité dernière année  
au prix de dix piastres.

Le conseiller Arcade Toupin seconde  
cette proposition adopté.

Le conseiller Henri Laranger propose  
que le maire et l'inspecteur de police  
Harmidas Fettimille (et le secrétaire-trésorier)  
soit autorisé à  
aller aux informations approfondies de

Par l'inspecteur de police  
voire Harmidas Fettimille  
dans le chemin  
et fausse du  
l'ouvrage fait ~~par~~ ~~sur~~ ~~du~~ ~~chemin~~ et fausse  
de cordes du ~~de~~ ~~frang~~ ~~de~~ Malo et de prendre tous  
les moyens nécessaires pour faire payer  
les propriétaires des terrains vis-à-vis  
ces chemins et qui n'ont pas payé

Le conseiller Oscar Montplaisir,  
seconde cette proposition adopté.

Le conseiller Arcade Toupin  
propose qu'il soit acheté deux  
exemplaires du code municipal de  
Québec avec les amendements  
édition 1927.

Le conseiller Oscar Montplaisir  
seconde cette proposition adopté.  
Henri Laranger Maire  
J. C. Rochefort Sec. Trés.

Province de Québec  
 Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
 Assemblée régulière de la Municipalité Ste-Marthe  
 du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des  
 sessions mardi le 6 Mars 1928 à sept heures du  
 soir à l'quel sont présent M. le maire  
 Louis Loranger et MM les conseillers  
 Henri Loranger Luc Toupin Arcade Toupin  
 formant quorum sous la présence du maire  
 Le procès verbal de la dernière assemblée  
 est lu et approuvé  
 Les conseillers Huguenin Dumais et  
~~Propose par Luc Toupin~~  
 Oscar Montplaisir arrive dix minutes après  
 l'ouverture de l'assemblée et prennent leur  
 siège  
 Proposé par Luc Toupin que le rapport de  
 l'auditeur Adelord Toupin soit accepté et que  
 ainsi que son compte au prix de - \$10.00  
 Arcade Toupin seconde cette proposition  
 adopté  
 Proposé par Henri Loranger et secondé  
 par Luc Toupin que les comptes suivant soit  
 payés Jean François Coliotte pour deux  
 route municipale ~~de~~ \$10.00  
 Etienne Buisson pour entretien des  
 routes, 5<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> rang de Ste-Marthe  
 depuis le 17 Décembre 1927 au 25 Janvier 1928 21.03  
 adopté  
 Proposé par Henri Loranger que Joseph Rouff soit  
 arrêté de pour entretien des routes 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> rang  
 de Ste-Marthe et qu'il soit payer après  
 avoir produit son compte pour  
 sement a 70 cents de l'heures  
 Arcade Toupin seconde cette proposition  
 adopté

Propose par Henri Lorranger que ~~Hippolyte~~  
 Hippolyte Brière Adolphe Montplaisir du  
 rang du fleuve et Alexandre Pottinville  
 soit nommé inspecteur estimateur pour le  
 prochain terme Le conseiller

Zotique Dumas seconde cette proposition  
 adopté

Propose par Zotique Dumas que  
 Emile Sauvageau durang St Malo et  
 Anselme Sauvageau <sup>durang fleuve</sup> et Octave Beannier  
 du rang du fleuve soit nommé inspecteur  
 de voirie ~~chacun~~ chacun pour leur arrondisse-  
 ment et Donat Roy du rang St Malo  
 Ernest Toupin <sup>rang du fleuve</sup> Armand Beannier rang du fleuve  
 soit nommé inspecteur agraire chacun pour leur  
 arrondissement et ce pour le prochain  
 terme

Le conseiller Luc Toupin seconde cette  
 proposition adopté

Proposé par ~~Henri~~ Le conseiller Henri Lorranger  
 que les compte <sup>de</sup> l'inspecteur de voirie ~~soient~~  
 Jarmydes Pottinville approuvé de l'ouvrage fait  
 dans le chemin du cordon du raffet St Malo.  
 Dans le rang St Malo Dans le chemin  
 au cours du mois d'août 1927  
 vis-avis les propriétaires de Dominique Montplaisir  
 Elzir Beannier Joseph Turcotte Crine Montplaisir  
 Toussaint Toupin et Eugène Beannier  
 soit payés FF 149.40

Et que le maire et le secrétaire-trésorier  
 soient autorisés à même envoyer <sup>ces</sup> les comptes  
 sur un avocat pour qu'il en fasse la  
 collection Le conseiller Arcade Toupin  
 seconde cette proposition adopté manulement  
 et la séance est levée

Sous le signature de maire  
 J.C. Rockelan Sec-Tres

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée régulière des conseils municipaux de Ste-Marthe du cap de la Madeline tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 3 avril 1928 à sept heures du soir à l'agel sont présent M. Le Maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers Arcade Toupin Luc Toupin et Oscar Montplaisir formant quorum sous la présence du maire.

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller Arcade Toupin propose que que la démission de Emile Sauvageau et Anselme Sauvageau soit acceptée et que David Dumas soit nommé inspecteur de voirie pour le rang St Malo et que Arthur Arcand soit nommé inspecteur de voirie pour le bas (au rang du fleuve et ce pour le prochain terme).

Le conseiller Luc Toupin seconde cette proposition adopté.

Le conseiller Arcade Toupin propose que les comptes suivants soit payés Armand Beaumer pour entretien des routes 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> rangs 1928 29.00 payé Philippe Tousignant 29.80 Théodore Loranger 6.30 payé

Gouvernement de la Province pour alliées Denise Briere

Due Louis Toupin et Genobie Toupin 275.00

Paul Fortin pour entretien des routes 3<sup>ème</sup>

et 4<sup>ème</sup> rangs de Ste-Marthe pour

dépens le 8 mars au 12 mars 1928 7.00

Le conseiller Luc Toupin seconde cette proposition adopté.

Louis Loranger Maire J. Chochéan Secrétaire

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap  
de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal  
de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue  
au lieu ordinaire des sessions samedi le

~~5 mai 1928 au lieu et heure ordinaire~~  
~~des assemblées à sept heures du soir~~  
~~du 5 mai 1928~~

à l'âgelel sont  
présent M<sup>e</sup> Le maire Louis Lorange  
et off. M<sup>e</sup> ses conseillers Henri Lorange  
Oscar Montplaisir et ~~David Dumas~~

Zotique Dumas formant quorum  
sous la présence du maire

Le secrétaire trésorier ayant notifié verbalement  
aux membres du conseil le procès verbal de la dernière assemblée

est lu et approuvé.

Le conseiller Arcade Toupin arrive  
aussitôt après l'ouverture de l'assemblée  
et prend son siège

Le conseiller Henri Lorange propose  
que les comptes de l'an suivant soient  
joyeux

Assuré Beaurier pour entretien des routes  
des deux rues 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> rang 18.90 payé

Philippe Tousignant 9.45

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde  
cette proposition adoptée

Le conseiller Arcade Toupin propose  
que l'inspecteur de voirie du ~~rang~~

David Dumas du rang St Malo soit  
autorisé à acheter des matériaux ~~à~~ de  
le pont municipal du rang St Malo  
temporairement pour livrer un passage  
et ce au meilleur marché possible  
et que le même inspecteur soit aussi autorisé  
pour nettoyer le fossé qui pour égoutte  
la bâche de la route 4<sup>me</sup> rang

Ste Marthe du cap c'est à dire le rang côteau et aussi d'arranger le pont du cordon dans le hant du même rang

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette proposition adopté

Louis Laranger Maire

### Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine Assemblée régulière du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 3 Juillet 1928 à sept heures du soir à l'agence sont présent M Le Maire Louis Laranger et M. M. les conseillers Gotigne Dumas Henri Laranger Arcade Taupin formant quorum sous la présidence du maire Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Vu que Henri Guibault a été plus que trois mois consécutif sans assister aux assemblées du conseil le conseiller Arcade Taupin propose qu'il soit nommé de nouveau (enquilles) pour finir son terme

Le conseiller Gotigne Dumas seconde cette proposition adopté

Le conseiller Henri Guibault étant présent prend son siège après avoir été assermenté

Le conseiller Henri Laranger propose d'ouvrir les comptes suivants soient payer David Dumas inspecteur pour le pont du rang St Martin chez François Laranger

pour tailles ~~en cedre agité~~ de Paoul Gagnon 4.90  
pour ouvrage 3.53  
pour fausse du côteau 1.50 6.43  
aller Montplaisir 1.50

Cour ouvrage au fond St Malo	
Harmidas Lattimille	6.10
Daniel Dumas 9 à 30 cts	2.70
Féderic Beaumier 5 morceaux de bois	7.50
Albert Montplaisir 9 livres 50	2.70
Cour ouvrage à la route St Malo	19.00
Daniel Dumas 5 à 30	1.65
Albert Montplaisir 5 à avec deux chevaux	
à 60cts de l'heure	3.30
Albert Montplaisir pour 364 fds de bois	12.74
Paul Farth pour ouvrage fait au	17.69
route du côteau	10.45
Royer au Gouvernement pour travaux	
fait pour l'entretien des chemins	4.20
années	
Département du Sec de la Province pour	
Matt Mary pour école de réforme	7.89
au Percepteur du revenu pour fond	
de Batisse et de jures	12.06
Le conseiller Arcade Toupin seconde cette proposition adoptée	
Le conseiller Henri Laranger propose que le maire et l'inspecteur de voirie Octave Beaumier soit autorisé à faire prendre les moyens nécessaires pour faire arranger le bout de chemin dans la route 4 <sup>ème</sup> rang de St Marthe c'est à dire rang du côteau	
Le conseiller Arcade Toupin seconde cette proposition adoptée.	
Le conseiller Henri Laranger propose que l'inspecteur de voirie & Daniel Dumas du rang St Malo soit autorisé à faire réparer la clature de la route St Malo et notifier Georges Undouze de garder ses animaux chez lui si non qu'il que l'inspecteur le dit inspecteur les renfermer	

et depuis faire payer 1.00 chaque par jour  
Le conseiller Arcade Taupin seconda cette  
proposition adopté

Louis Lorange maire

J. C. Rocheleau Sec-Tres  
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madelaine  
Assemblée régulière du conseil municipale de  
Ste Marthe du cap de la Madelaine tenue au  
bien ordinaire des sessions mardi le 7  
août 1928 à sept heures du soir à l'ignal  
sont présent M. Le maire Louis Lorange et  
M. M. Ses conseillers Luc Taupin Arcade Taupin  
Henri Guillebaud Zétigne Dumas et  
Oscar Montplaisir formant quorum  
sans la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Taupin propose  
que les comptes suivant soient payé

Pour aménage à la route du côteau  
rang St Martin

Bonnie Arcand  $\frac{3}{2}$  hrs a 60 avec deux  
chevaux 23.70 -

Séraphin Montplaisir  $14\frac{1}{2}$  hrs a 60cts  
avec deux chevaux 8.70

Henri Arcand  $26\frac{3}{4}$  hrs a 60cts  
avec deux chevaux 16.05 payé

Thomas Arcand  $39\frac{1}{2}$  hrs a 30cts 11.80

Arthur Arcand  $39\frac{1}{2}$  hrs a 30cts 11.80 payé  
71.05

Pour la clôture de la route St Malo

Thomas Arcand 30 hrs a 30cts 9.00

Arthur Arcand  $28\frac{1}{2}$  a 30cts 8.55 payé

Total 17.55

Pour aménage à la route St Malo

Rodolphe Dumas 1.50

Eugène Lottinville	<u>1.50</u>
Julien Dumas	<u>3.00</u>
Julien Dumas	<u>2.10</u>
un hrs et demie avec un cheval	<u>68</u>
	<u>Total 5.78</u>

Octave Lottinville 5 hrs à 45 ans et demi .25

6 hrs à 45 avec un cheval .270

Can reparation du pont de grande prairies Total 4.95

David Dumas 1/2 hrs à 30 cts .45

Albert Monthlair un madrier .25

Le conseiller Oscar Montplaisir  
seconde cette proposition adopté

Le conseiller Henri Guilleault propose que  
le compte pour chemin d'hiver sis-a-vis la  
propriété de Eugène Vaillancourt soit payé 400  
~~et qu'il soit payé par les~~  
et que ce compte soit envoyé à ce dernier  
pour en être remboursé

Le conseiller Luc Taupin seconde cette  
proposition adopté

Le conseiller Henri Guilleault propose  
que l'inspecteur de voirie <sup>David Dumas</sup> du rang St Malo  
soit autorisé à s'intéresser pour faire charoyer  
environ cent verges à cent mètres ~~cent~~ <sup>deux</sup> verges  
de la cendre de charbon pour améliorer la  
route St Malo et que ces travaux soit  
fait sur la surveillance du dit inspecteur  
au prix de 40 cts la verge

et Raoul Beaumier s'engage à faire  
ce charroyage au prix mentionné

-plus haut ~~signé~~ signé Raoul Beaumier

Le conseiller Luc Taupin seconde  
cette proposition adopté

Le conseiller Henri Guilleault propose  
que l'inspecteur agraire Ernest Taupin  
soit autorisé à prendre les moyens pour  
faire arranger les clôtures de ligne chez  
Honore Binette et Eugène Vaillancourt  
ainsi que le fossé de ligne de ce

deuxième avec Albert Arcand  
 Le conseiller Arcade Taupin seconde  
 cette proposition adoptée  
 Louis Léonard maire

Province de Québec  
 Municipalité Ste-Marthe du cap de la  
 Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal  
 de Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
 tenue au lieu ordinaire des sessions  
 vendredi le 17 août 1928 à sept heures  
 du soir à l'agnel sont présent M. le  
 maire Louis Léonard et MM. les conseillers  
 Oscar Montplaisir Arcade Taupin Luc Taupin  
 Henri Léonard et Octave Dumas  
 formant quorum sous la présence du maire  
 Le procès verbal de la dernière assemblée est lu  
 et approuvé

Le conseiller conseiller Henri Léonard propose  
 qu'il soit sorti des soumissions pour refaire  
 le pont du rang St-Malo et le saut qui  
 soumissionneront devant se conformer au  
 devis et prend dans les soumissions devant être  
 présenté à une assemblée qui aura lieu le 27  
 samedi 25 août 1928 et le conseil ne s'engage pas  
 à accepter ni la plus basse ni aucune des dite  
 soumissions et qu'il soit donner un avis  
 public le dimanche prochain le 19 août 1928

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette  
 proposition adoptée et la séance est levée  
~~Le conseiller Arthur~~

~~Le conseiller Arthur~~  
 Henri Léonard maire  
 J. G. Rochefort Sec. Trés.

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de la  
Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal  
de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue  
au lieu ordinaire des sessions samedie  
25 Aout 1928 à sept heures du soir  
à l'agnel sont présent M. Le maire  
Louis Foranger et M. M. Les conseillers  
Arcand Toupin Oscar Montplaisir  
Henri Foranger et Zézique Dumas  
formant quorum sous la présence  
du maire

Le secrétaire-trésorier ayant  
notifié verbalement et par écrit  
les membres du conseil

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Luc Toupin arrive  
en着急 après l'ouverture du  
conseil de l'assemblée et prend son siège  
Le conseiller Oscar Montplaisir propose  
que que la soumission de  
Thomas Arcand soit accepter au  
~~prix de \$324.00 et qu'il soit fait~~  
~~suivant le devis accepter par le~~  
conseil pour la construction du  
pont du rang St-Malo au  
prix de \$324.00 et qu'il soit fait  
fait suivant le devis ~~préparé~~ par  
le conseil et qu'il soit fait pour le  
finisté septembre prochain si  
c'est possible ces travaux seront  
fait sur la surveillance de l'in-  
specteur de voirie du rang St-Malo  
Le conseiller Zézique Dumas seconde  
cette proposition adopté

Le conseiller Henri Foranger propose que qu'il soit chargé dans de la vendre dans la une foirée dans la route.

Le conseiller Henri Foranger propose qu'il soit que le charroyage des vendre dans la route St-Malo pour finir d'en mettre sur il y en avait à les soit continuer et aussi qu'il en soit charoyer dans la route 4ème rang de Ste-Marthe c'est à dire rang du côteau ~~3~~ trois au quatre jours au prix de 0.75 éto la verge Le conseiller Arcade Tupper seconde cette proposition adopté

Louis Laperrière, maire  
J. C. Rochefort, Sec.-Tres.

### Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine Assemblée ~~spéciale~~ régulière du conseil municipal de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 4 septembre 1928 à sept heures du soir à l'agencé sont présent M. Le maire Louis Foranger et M. M. Les conseillers Jérôme Dumas et Oscar Montplaisir l'assemblée n'est pas en force ~~de~~ quorum.

### Province de Québec

Municipalité St-Marthe du cap de la Madeleine Assemblée spéciale du conseil municipal de St-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions samedi le 8 septembre 1928 à sept heures

du soir à l'agréable sont présent M. Le maire Louis Foranger et MM. M. les conseillers Arcade Taupin, Etienne Dumas Oscar Montplaisir Luc Taupin formant quorum sous la présidence du maire.

Le secrétaire-trésorier ayant été notifié verbalement et par écrit les membres du conseil.

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller Arcade Taupin propose que le secrétaire trésorier soit autorisé à emprunter ~~de Oscar Montplaisir~~ quatre cent piastres au taux de cinq pour cent  $\frac{5}{4}\%$  par an et ce pour la construction du pont du rang St Malo et pour l'entretien de nos routes.

Le conseiller Luc Taupin seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Oscar Montplaisir propose que les comptes suivant soient payés  
 Thomas Acadie pour construction du pont du rang St Malo # 324.00  
 Raoul Beaurier pour charriage des eendre route St Malo # 72.00  
 pour route du coteau 55.50  
 David Dumas surveillant 124.50  
 pour route St Malo 27.00  
 pour route du coteau 9.00  
 pour le pont rang St Malo 10.20  
 M. Chartier pour broche et érème 23.36

Le conseiller Luc Taupin seconde cette proposition adoptée.

Louis Foranger Maire  
 J. C. Piché Sec.-Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe, dans l'île de la Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipal de  
Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue aux  
heures ordinaires des sessions mardi le 2 octobre  
1928 à sept heures du soir à l'âge auquel sont  
présents M. le maire Louis Larange et M.M. les  
conseillers Arcade Toupin, Gagnon, Dumas  
Oscar Montplaisir et Henri Larange formant  
quorum sous la présence maire  
Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Toupin propose que  
au moins que le Bell Telephone  
Company of Canada ait le permis de  
construire une ligne pour service téléphonique  
dans cette municipalité mais qu'il  
soit responsable de tous dommages et  
accidents pour le présent et l'avenir et  
que les poteaux soient posé aussi  
proche de la clôture que possible afin de  
ne pas nuire à la circulation et ce  
sur nos chemins publics

Le conseiller Henri Larange seconde cette  
proposition adoptée

Le conseiller Arcade Toupin propose que  
le comté pour six feuilles de liste pour  
électeur permanent soit payer 0.75.

Le conseiller Gagnon Dumas seconde  
cette proposition adoptée

Le conseiller Henri Larange propose que  
la réunion du rôle d'évaluation soit  
homologuer tel que dressé par les évaluateurs

Le conseiller Arcade Toupin seconde  
cette proposition adoptée

Le conseiller Oscar Montplaisir propose  
que la liste des électeurs soit homologuer  
tel que parafé par le maire

Le conseiller Arcade Toupin seconde cette proposition adopté

Le conseiller Henri Loranger propose que une taxe général soit imposée sur tous les biens de fonds de cette municipalité pour subvenir au besoin de l'année courante

Le conseiller Gaspard Dumas seconde cette proposition adopté

Le conseiller Henri Loranger propose que le maire soit autorisé à faire redresser la salle publique et demander pour se retirer pour nos assemblées

~~Le conseiller Loranger~~ et acheter une fournaise et des feuilles de tigeau

Le conseiller Gaspard Dumas seconde cette proposition adopté

- Louis Loranger Maire

J. C. Rocheleau, Sec. Trés.

### Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée régulière des <sup>électeurs</sup> municipale Ste-Marthe  
du cap de la Madeleine tenue au lieu  
ordinaire des sessions mardi le 4 Décembre  
1928 à sept heures du soir à l'agnel sont  
présent M. Le maire Louis Loranger et  
M. M. Les conseillers Arcade Toupin, Gaspard Dumas  
et Luc Toupin formant quorum sans  
la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Toupin propose que  
les comptes suivant

Pour estimation de l'excédent du rôle d'évaluation  
aux estimations

Alexandre Lottinville

3.00

Hippolyte Briere

3.00

Adolphe Montplaisir 3.00  
 J. G. Rochefort, sec. trés. 3.00  
 Napoléon Laranger  
 pour des vêtres du mactaque ~~confondu~~  
 des feuilles de tiguan et 20.25  
 Thomas Arcand pour radou de la  
 salle publique 7.35 payé  
 Arthur Arcand pour radou  
 de la salle publique 5.70 payé  
 Octave Beaumier pour des vignets  
 vendus à l'inspecteur de voirie  
 pour la route St Malo 15.00 payé  
 David Dumas pour ouvrage fait à  
 la route de grandes Prairies 4.43  
David Dumas pour ouvrage  
 fait à la route des grandes prairies  
 par Irénée Dumas et pour le port  
 de la route St Malo par Julian Dumas 12.35  
 Le conseiller Luc Tousignant seconde cette  
 proposition adopté  
 Le conseiller Luc Tousignant propose que  
 que le Nord Chaud ait le permis de  
 faire un fil de retin pour la propriété  
 sur la propriété de Ancenne Cadotte autrefois  
~~et qui~~ soit et qui est le N° au prix  
 de cinq pastres et que cette argent  
 soit ~~versé~~ <sup>Dumas</sup> versé au secrétaire-trésorier  
~~et que le secrétaire~~  
 Le conseiller Gatineau Dumas secondé  
 cette proposition adopté  
 Le conseil Arcade Tousignant propose qu'il  
 soit acheté une denie corde de bois  
 bois pour la salle publique et que  
 le plus vîn bois soit vendu au  
 prix de \$1.00 et aussi que le  
 rôle de perception des types municipale  
 soit homologuer Louis Tousignant et

Province de Québec  
Municipalité St Marthe du cap de la  
Madeleine

Assemblée ~~générale~~ du conseil  
municipal de St Marthe du  
cap de la Madeline tenue au  
bien ordinaire des sessions vendredi  
le 25 Janvier 1929 à sept heures du  
soir à l'agnel ~~soit~~ présent  
M. Le maire Louis Laranger et  
M. M. les conseillers Arcade Tufin  
Gatineau Dennis Oscar Moitblair  
et Henri Laranger et Luc Tufin  
formant quorum sous la présence du  
maire L'procisoriale de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Le conseiller Luc Tufin propose que  
~~Le Tufin Adelard Tufin soit nommé~~  
auditeur pour auditer les comptes  
~~de l'exercice~~ du conseil pour la  
dernière année au prix de dix dollars  
Arcade Tufin seconde cette proposition  
adopté

Le conseiller Henri Laranger propose  
que le compte de Tanacréy Broad  
pour hospital et reclamé de par le  
service public soit payé 16.75  
Arcade Tufin seconde cette proposition  
adopté

Le sig. Jean sr maire  
J.C. Rocklein. Sec. Trés.  
Province de Québec  
Municipalité St Marthe du cap de la  
Madeleine

Je vous signe J.C. Rocklein  
secrétaire trésorier et président  
d'élection du maire et de trois  
conseillers municipaux pour la municipalité

~~Ste-Marthe~~ Ste-Marthe du cap de la Madeleine. En conséquence je me suis rendu le deuxième mercredi de janvier c'est à dire le 7 janvier 1939 à dix heures du matin à la salle publique de notre municipalité lieu ordinaire des sessions du conseil.

Je certifie que j'ai mis en nomination les noms des personnes suivant présentées par écrit par au moins deux électeurs élus et élus présents conformément aux articles articles 253 et suivants du code municipal de Québec.

Il est proposé par Henri Foranger que Louis Foranger cultivateur soit nommé le nouveau maire de cette proposition municipale. Il est proposé par Henri Foranger que Louis Foranger cultivateur de cette municipalité soit nommé (maire) maire de cette municipalité pour le prochain terme. Donation Guibault seconde cette proposition admis.

Il est proposé par Achille Lanthimille que Donation Guibault cultivateur de cette municipalité soit nommé conseiller de cette municipalité pour le prochain terme.

~~Louis Foranger~~

Louis Foranger cultivateur de cette municipalité seconde cette proposition admis.

Il est proposé par Octave Lamothe que Céline Brière journaliste soit nommée conseillère de cette municipalité pour le prochain terme.

Hippolyte Brière seconde cette proposition admis.

Il est proposé par Josigne Lamothe  
et Oscar Pichot laisir pour  
membre de cette municipalité pour  
un conseiller de cette  
municipalité pour le pro-  
chain terme.

Philibert Brune second  
cette proposition. admis

À midi comme convenu il n'y  
a que le nombre des candidats  
voulus pour les dites charges  
Le proclame les sus-dits  
candidats élus

En foi de quoi j'signe ce  
mercredi jour du mois de  
Janvier 1929

J. C. Rochefort President d'élection

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de  
la Madeleine  
Assemblée régulière du conseil  
municipal de Ste-Marthe du cap  
de la Madeleine tenue au lieu  
ordinaire des sessions mardi le  
5 Mars 1929 à sept heures du  
soir à l'aquele sont présent  
M. Le maire Louis Foranger et  
M. M. les conseillers Arcade Toupin  
Henri Foranger Théodore Guilbeault  
Luc Toupin formant quorum sans  
la présence du maire  
Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé

Les conseillers Oscar Montplaisir et  
Ovide Briere arrivent quinze minutes  
après l'ouverture de l'assemblée et  
PRENNENT LEUR SEIGNE

Le conseiller Henri Lorange propose  
que l'audition des comptes de cette  
municipalité soit acceptée et que  
l'auditeur Adelard Toupin soit  
payé dix francs pour l'audition  
des comptes.

Le conseiller Arcade Toupin  
seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller ~~Adelard Toupin~~ Henri  
Lorange propose que le secrétaire-trésorier  
J. C. MacLean soit engagé de nouveau  
~~pour l'année courante~~ au prix de  
neuf francs par mois.

Le conseiller Arcade Toupin seconde  
cette proposition adoptée.

Louis Lorange Maire

J. C. Rochefort Sec. Trés.

Cronaca de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
assemblée régulière du conseil municipal de  
Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au  
lieu ordinaire des sessions mardi le 6 Mai  
1929 à sept heures du soir à l'équel  
sont présent M. Le maire Louis Lorange  
et M. M. Les conseillers Henri Lorange  
Arcade Toupin, Donatien Guérault,  
Oscar Montplaisir et Ovide Briere  
et Luc Toupin formant la totalité des  
membres du conseil.

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé.

Le conseiller Henri Lorange propose  
que les comptes suivant soient payer  
au gouvernement de la Province pour

les affiliés 275.00  
 J.C. Rocheleau pour une demie corde de bois 2.00  
 Un acompte au conseil de comptes 200.00  
 Josephine Laliberté pour ouvrage  
 fait dans la rang # 2.50

Le conseiller Arcade Tardif  
 seconde cette proposition adopté  
 Le conseiller Henri Foranger propose  
 que le Maire soit autorisé à adresser  
 à l'ingénieur de la voirie du gouvernement  
 de prendre les moyens pour apposer les  
 eaux du chemin à l'étendre sur les  
 propriétés de Delphla anclair et  
 Armand Riard, vu que cette  
 partie de chemin est la partie  
 la plus basse de cette endroite  
 Le conseiller Arcade Tardif seconde  
 cette proposition adopté.

Attendu qu'en different endroits  
 de la province le blé va  
 Le conseiller Arcade Tardif propose  
 que les blés soit renouvelé et  
 que la ligne du dimanche soit remplis  
 et qu'il soit envoyé à qui de droit  
 Le conseiller Oscar Montplaisir seconde  
 cette proposition adopté unanimement  
 Le conseiller Henri Foranger propose  
 que vu qu'il y a des plaintes de  
 maladie de cerveau contre Francis Jumas  
 et qu'il est dangereux que le Maire  
 soit autorisé à prendre les moyens  
 nécessaire pour l'arresté suivant la loi  
 Le conseiller Oscar Montplaisir seconde  
 cette proposition adopté unanimement  
 Long Forgeron  
 J.C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap  
de la Madeleine

Assemblée régulière du conseil  
municipal de Ste Marthe du  
cap de la Madeleine tenue au  
dixième ordinaire des sessions mardi  
le 4 juillet 1929 à sept heures  
du soir à l'agile sont présents  
M. le maire Louis Laranger  
et M. M. Les conseillers Henri  
Laranger, Donatien Guillebaud  
Luc Toupin faisant  
quorum sous la présence du  
maire

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé.  
Le conseiller Arcade Toupin  
arrive quinze minute après  
l'ouverture de l'assemblée et  
prend son siège.

Le conseiller Ovide Brière arrive  
vingt minutes après l'ouverture  
de l'assemblée et prend son siège.  
Le maire fait lecture d'une  
lettre venant de l'ingénieur de la  
voie apposé de l'égouttement du  
chemin en face de ~~Delpha~~ Délyha  
Auelair.

Le conseiller Henri Laranger propose  
que la lettre de l'ingénieur de  
la voirie soit pris en considération  
apposé de l'égouttement du chemin  
en face de ~~Delpha~~ Auelair soit pris  
en considération. Donatien Guillebaud seconde cette  
proposition adoptée.

et la seance est levee  
 Louis Foranger Maire  
 J.-C. Rocheleau Sec-Tres  
 Province de Quebec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
 assemblée spéciale du conseil municipal  
 de Ste-Marthe du cap Madeline tenue au  
 lieu ordinaire des sessions jeudi le 11  
 juillet 1929 à sept heures du soir à  
 l'quel sont présent M. Le maire  
 Louis Foranger et M. M. Les conseillers  
 Audeard Toupin Oscar Montplaisir  
 Ourla Brière Henri Foranger et  
 Lise Toupin et Donchen Guillebaud  
 formant la totalité des membres  
 du conseil Le procès verbal de la  
 dernière assemblée est lu et approuvé  
 Le conseiller Henri Foranger propose que  
 les <sup>comptes</sup> suivant soit payé

Arthur Boulard pour entretien  
 du chemin du cordon des grandes  
 prairies 3<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> rang 75.25 payé  
 David Dumas pour frais de la  
 clarture de la route des grandes  
 prairies 19.64

~~compte de la route St Malo~~  
 David Dumas pour la route  
 St Malo 8.33

Gatigne Dumas pour la route  
 St Malo le 17 juin 2.25  
 Nep Foranger pour trouéan  
 broche et 10 lbs crampes 4.70  
 David Dumas 2 cent piquets  
 à 5 piastre le cent 10.00  
 Bureau du Receveur des  
 revenus pour fond de batisses  
 & et des jures 12.00

et que le comte de Arthur Boulard  
pour entretien du chemin du cordon  
3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> soit collecter par les  
propriétaires obligés au chemin  
Le conseiller Donatien Guillebaud seconde  
cette proposition adopté unanimement  
Pour faire droit à la requête de signataire  
du rang St Martin Le conseiller  
Donatien Guillebaud propose que le maire  
appropos de Dame Thoma Tessier du rang  
St Martin Epoise de sieur Franck Dubois  
autrement autrefois de la même localité et  
maintenant de lieux inconnus que le  
maire Le conseiller Donatien Guillebaud  
propose que le maire soit autorisé à prendre  
des informations pour la notifier ou faire  
notifier en conséquence

Le conseiller Arcade Toubin seconde cette  
proposition adopté unanimement

Le conseiller Oscar Montplaisir propose  
qu'il soit charoyer de la cendre dans la  
route St Malo pour remplir les ornières  
de la St Maurice paper Company pour remplir  
les ornières et un peu deux ou trois tas  
le long de la route pour la réparer au besoin  
et aussi ~~ce qu'il une fois~~ ce qu'il  
sort de la company une fournie au  
rang St Martin et que le maire  
soit autorisé à prendre un tract pour  
la faire charoyer au même prix de  
l'année dernière et aussi que Thomas  
Thomas Arcand soit nommé pour  
étendre la cendre dans les trous au  
besoin au prix de 30 cents de l'heure

Le conseiller Oiva Bière seconde cette  
proposition adopté unanimement

Le conseiller Donatien Guillebaud propose

que la route du côteau 3<sup>ème</sup> rang  
soit égardeché et que Arthur Boulard soit nommé  
pour faire cette ouvrage au prix de  
cinq piastres

Le conseiller Henri Laranger seconde  
cette proposition adoptée unanimement

Louis Laranger maire

J.C. Rochebeau Sec-Très.  
Province de Québec.

Municipalité Ste Marthe du cap  
de la Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipal  
de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue  
au lieu ordinaire des sessions mardi le  
6 août 1929 à sept heure du soir à  
l'quel sont présents M. Le maire  
Louis Laranger et M. M. Les conseillers  
Oscar Montplaisir Henri Laranger et  
Donatien Gubbeault formant quorum  
sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Le conseiller Henri Laranger propose  
que les comptes suivant soit payés  
Eugène Laranger pour charroyage de  
cendre dans la route St Malo

80 varges de a 40 cts	32.00
-----------------------	-------

Thomas Arcand pour avoir étendu  
la cendre dans la route St Malo

34 heures a 30 cents	payé 10.20
----------------------	------------

Le conseiller Oscar Montplaisir  
seconde cette proposition adoptée  
unanimement

Le conseiller Henri Laranger propose  
que le compte de l'avocat Bamby  
pour information de la régence soit payé  
et que le maire soit autorisé

à s'entendre avec lui pour le prix  
Le conseiller Donatien Guillebeault  
seconde cette proposition adopté  
unanimement

Le conseiller Henri Laranger propose que  
la proposition ~~du~~ autorisant le maire à  
charoyer de la cendre dans le rang St Martin  
soit suspendu jusqu'à nouvelle ordre  
Le conseiller Donatien Guillebeault seconde  
cette proposition adopté unanimement  
*avis favorables au maire*  
J. C. Rocheleau Sec. Trés.

#### Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap Madeleine  
Assemblée régulière du conseil municipal de  
Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu  
ordinaire des sessions mardi le 3 septembre  
1929 à sept heures du soir à l'agnel sont présent  
M. ~~le~~ maire Louis Laranger et M. M. les  
conseillers Ovila Brière Donatien Guillebeault  
et Arcade Toupin formant ~~gouvernement~~ sous la  
présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Toupin propose que  
l'évaluation de Charles Beaudette soit  
diminuer de \$150.00 et Joseph Salibert \$250.00  
Le conseiller Ovila Brière seconde cette  
proposition adopté

Le conseiller Donatien Guillebeault propose  
que le rôle d'évaluation soit homologué  
tel que demander par le conseil

Le conseiller Arcade Toupin seconde cette  
proposition adopté

Le conseiller Ovila Brière propose que  
tous ceux qui sont arrachés de l'affiche soit  
notifiés ~~et~~ de payer au plus court délai

Le conseiller Donatien Guibeault seconde cette proposition adopté.

Le conseiller Donatien Guibeault propose que le compte de l'inspecteur David Dumas pour le pont des grandes prairies fheres a 30cts #1620 et 48 pieds de bois a 35.00 du mille pieds 1.68 soit payer

Le conseiller Arcade Toupin seconde cette proposition adopté.

Le conseiller Arcade Toupin propose que le maire et le secrétaire trésorier soit autorisé à signer les blancs pour intimation de Lina Hélie a St Michel Archange.

Le conseiller Donatien Guibeault seconde cette proposition adopté.

Louis Loranger maire

J.C. Rochefan Sec. Trés.  
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine  
Assemblée spéciale du conseil municipal de  
Ste Marthe du cap Madeleine tenue au lieu ordinaire  
des sessions lundi le 14 octobre 1929 à sept heures  
du soir à l'quel sont présent M. le maire  
Louis Loranger et M.M. les conseillers Arcade Toupin  
Oscar Montplaisir Donatien Guibeault Orla Prière  
et Luc Toupin formant quorum sous  
la présence du greffier

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Toupin propose  
que les comptes suivant soient payés  
David Dumas pour chapeau entretien  
chemin de St. M. St. Cyr le 18 septembre  
1929

David Dumas pour entretien chemin  
de St. M. St. Cyr, jusqu'en 6 avril 1929  
#1275

David Dumais pour réparages du pont des Grandes Prairies #4,68

The Howe Lumber Company pour du bois de pontage du pont des Grandes Prairies payé # 23,34

Ernest Toupin pour ouvrage à la clôture de Alfred Eugène Villeneuve # 4,64

Le conseiller Donatien Guillebeault seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Arcade Toupin propose que les comptes de H.M. St. Cyr pour l'entretien chemin et des lampes municipale jusqu'à un 18 septembre<sup>1929</sup> et taxes municipale pour année # 1928 et arrérages <sup>sont notifiés</sup> et de lui donner six jours ~~et non plus~~ pour payer et ~~à moins~~  
~~sa ci non plus~~ de mettre ces comptes en collections sur un avocat

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette proposition adoptée unanimement

Le conseiller Ovila Brière propose que la liste électoral soit honsolegner tel que parafé par le maire

Le conseiller Pierre Toupin seconde cette proposition adoptée unanimement

Le conseiller Arcade Toupin propose que une taxe générale <sup>de 30cts</sup> soit imposée sur tous les biens de l'île cette municipalité pour subvenir au besoin de l'année courante

Le conseiller Donatien Guillebeault seconde cette proposition adoptée unanimement

Le conseiller Donatien Guillebeault propose que le secrétaire soit autorisé au cas de besoin d'emprunter temporairement le montant nécessaires

Le conseiller Ovila Brière seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Arcade Toupin propose que

un acte de sympathie soit envoyer à la famille de Henri Foranger pour la perte de son père

Le conseiller Donatien Guibeault seconde cette proposition adoptée

### Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
Je suis signé J. C. Pocheleau le Trés.  
et Président d'élection de trois  
conseillers municipaux pour la municipa-  
lité Ste-Marthe du cap de la Madeleine en  
conséquence je me suis rendu le  
huitième jour de deuxième mercredi  
de janvier c'est-à-dire 8 janvier  
1930 à dix heures du matin à la  
salle publique de notre municipalité  
hier ordinaire des sessions du conseil  
Je certifie que j'ai mis en nomination  
les noms des personnes suivant presenter  
par écrit par au moins deux électeurs  
présent conformément aux articles

258 et suivant du code municipal  
de Québec

Il est proposé par Toussaint Toupin  
journalier que Anselme Toupin Marchand  
soit nommé conseiller de cette municipalité  
pour le prochain terme en remplacement  
de ~~de <sup>de</sup> Henri Foranger cultivateur~~ celle proposition  
Henri Foranger <sup>Henri Foranger cultivateur</sup>

Admis

Il est proposé par Arcade Toupin culti-  
vateur que ~~Eugène Vaillancourt~~ culti-  
vateur soit nommé conseiller de cette  
municipalité pour le prochain terme  
en remplacement de Luc Vaillancourt Toupin  
Arcade Toupin cultivateur

Arthur Arcand cultivateur recondu<sup>re</sup>  
cette proposition. Arthur Arcand cultivateur  
Admis.

Il est proposé par Louis Laranger  
cultivateur que Henri Arcand culti-  
vateur soit nommé conseiller  
de cette municipalité pour le  
prochain terme en remplacement  
de André Guérin cultivateur.  
Arthur Arcand cultivateur recon-  
du<sup>re</sup> cette proposition. Arthur Arcand cultivateur  
Admis.

A midi comme il n'y a que le nombre  
de candidats voulu pour les dites charges  
je proclame les susdits candidats élus  
en faveur de qui j'ai signé ce huitième jour  
du mois de janvier 1930

J. C. Rocheleau Président d'élection

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe du cap  
de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions  
lundi le 13 Janvier 1930 à sept heures du soir à  
l'agel sont présent M. Le maire Louis Laranger  
et cff. M. Les conseiller<sup>s</sup> Donatien Guibeault  
Anselme Toupin Henri Arcand Oscar Montplaisir  
Ovila Brière formant quorum sous la présence  
du maire Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé  
Le secrétaire trésorier ayant notifié tous les membres  
du conseil

Le conseiller Donatien Guibeault propose que  
les comptes suivant soit payés

Alexandre Létourneau estimateur	12.50
---------------------------------	-------

Hippolyte Brière	12.50
------------------	-------

Alphonse Montplaisir	12.50
----------------------	-------

J. C. Rocheleau secrétaire trésorier	15.00
--------------------------------------	-------

Octave Beannier inspecteur pour les travaux dans la décharge dans la partie à partir chez ~~Caron~~ Joseph Baron à aller au village 5.60

Arthur Arcand pour entretien d'hiver de l'engine Vaillancourt année finissant le 15 avril 1929 3.75

Ouvrage fait dans le cours d'eau d'en haut Jammie et Denie = 4.50

David Dumas pour compte de Jotigne Dumas dans la route de Grand Prairie 29 octobre 1929 3.80  
pour ouvrage 17 octobre 1929 4.00  
pour ouvrage 14 novembre 1929 2.25  
Henri Gottinville 1.20

Total 11.40

Et que les comptes des inspecteurs de Octave Beannier et Arthur Arcand pour travaux au cours d'eau soit payé par les propriétaires

Le conseiller Ovila Brière seconde cette proposition adopté

Le conseiller Henri Arcand propose que Adelord Tufin soit nommé pour auditer les comptes du conseil au meilleur marché possible Le conseiller Donatien Guibeault seconde cette proposition adopté

Le conseiller Ovila Brière propose que le secrétaire soit secrétaire-trésorier du conseil J. E. Rocheleau soit engagé de nouveau et lui payer mensuellement \$9.00 par mois ~~et 1/2~~ Le conseiller Henri Arcand seconde cette proposition adopté

Il est proposé par Oscar Montplaisir le conseiller Oscar Montplaisir que pour se conformer à la loi que une police d'assurance soit prise comme cautionnement de secrétaire-trésorier pour deux mille piastres ~~en cas de la mort~~

(piastres)

et de payer huit par année et ce en remplacement des autres ~~existantes~~  
Le conseiller Ovila Brière seconde cette proposition  
adoptée

Louis Loranger, Maire  
J. B. Pochéneau, Sec. Trés.  
Province de Québec.

Municipalité Ste-Marguerite du cap de la Madeleine  
assemblée spéciale du conseil municipal de St-Martin  
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des  
sessions jeudi le 27 Mars 1930 à sept heure du soir  
à l'quel sont présent M. le maire Louis Loranger  
et M. M. les conseillers Eugène Vaillancourt  
Henri Arcand Anselme Taupin <sup>Sous-adjoint adjoint</sup> formant quorum  
sous la présence du maire

Le secrétaire trésorier ayant notifié verbalement  
et par écrit les membres du conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée est  
lu et approuvé

Les conseillers Ovila Brière et Oscar Montplaisir  
arrive dix minutes après l'ouverture de l'assemblée et  
prènent leur siège

Le conseiller Ovila Brière propose que le questionnaire  
demandé par Ovila Brière soit à Ovila Bergeron  
soit remplis

Le conseiller Anselme Taupin seconde cette proposition

Le conseiller Oscar Montplaisir propose que le  
secrétaire-trésorier soit autorisé à donner cent  
piastres en acompte sur son compte du conseil  
de conté Le conseiller Henri Arcand seconde  
cette proposition adoptée

Le conseiller Ovila Brière propose que  
Octave Léonville-Tremblay, Ephrem Taupin et  
Eugène Taupin soient nommés estimateurs  
<sup>pour le prochain terme</sup> et Georges Dumais Arthur Vaillancourt et  
Henri Sacré soient nommés inspecteurs  
de voirie chacun pour leur arrondissement  
et Hormidas Léonville Luc Taupin et  
Prisme Montplaisir soit nommés inspecteurs

Le conseiller agiere chacun pour leur arrondissement  
et ce pour le prochain terme.

Le conseiller Donatien Guibault  
seconde cette proposition adoptée

Le conseiller V. Donatien Guibault  
propose que le compte de l'auditeur  
Adelard Taupin soit payé 10.00

Le conseiller Anselme Taupin seconde  
cette proposition adoptée

Le conseiller Henri Arcand propose que  
le rapport de l'auditeur Adelard Taupin  
soit accepté

Le conseiller Ovide Brière seconde  
cette proposition adoptée

Sous le signature Maire  
J.-C. Rocheleau Sec. Trés.  
Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée régulière du conseil municipal de Ste

Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu  
ordinaire des sessions mardi le 6 Mai 1930 à

sept heures du soir à l'âge auquel sont présent  
M. Le maire Louis Franger et M. et Mme. Hesco

conseillers Henri Arcand Eugène Vaillancourt  
Ovide Brière et Oscar Montplaisir

formant quorum sans la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est  
lu et approuvé

Le conseiller Henri Arcand propose que le  
compte des aliénées soit payé # 305.41  
et que le sec. tres. soit autorisé à payer  
et que le compte soit enregistré dans  
aux débiteurs

compte Marie Fortin à l'école de réforme 18.20  
du Sheriff 92.50

R.H. Houde pour re cause corporacion  
avec Dominique Montplaisir 45.00

H. M. St Cyr pour chemin

le 28 octobre 1929 et entretien d'hiver 6.80

le conseiller Ovila Brière seconde cette proposition adopté et la séance est levée  
 Louis Lavige Maire  
 J.-C. Rochefort Sec-Tres  
 Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine Assemblée générale du conseil municipal de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenu au lieu ordinaire des sessions vendredi le 17 juillet 1930 à sept heure du soir à l'agnel sont présent M. Le Maire Louis Lavige et M. M. Les conseillers Ovila Brière, Eugène Vaillancourt, Henri Arcand et Oscar Montplaisir formant quorum sous la présence du maire.

Louis Lass

Vu que les conseillers Anselme Toupin et Donatien Guibeault ont été plus que trois mois sans assister aux assemblées le conseiller Henri Arcand

<sup>cultivé</sup> <sup>jeudi</sup> propose que <sup>Macpand</sup> <sup>Guibeault</sup> Anselme Toupin et Donatien Guibeault <sup>soit nommé</sup> soit nommé conseiller de nouveau pour finir leur terme. Le conseiller Ovila Brière seconde cette proposition adopté unanimement.

Les conseillers Anselme Toupin et Donatien Guibeault <sup>étaient présent</sup> quittent leur siège après avoir été assurénter.

Le conseiller Ovila Brière propose que les comptes suivant soient payé:

Gouvernement de la Province Québec

pour fond de Bâtisse et des Juix's année 1930 1220

Gregoire Dumas inspecteur pour réparer entretien des ponts du fleuve et des Grapfraries est

pour deux comptes un compte de 24.75 et un autre de 18.96

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette proposition adopté unanimement.

Le conseiller Donatién Guibeault propose que l'inspecteur de voirie du rang St Malo Grégoire Dumas soit autorisé à acheter les matériaux pour réparer la clôture de la route St Malo ~~comme le pour la longueur~~ nécessaire

Le conseiller Henri Arcand seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Léonard Vaillancourt propose que Arthur Arcand soit nommé adjoint pour le prochain terme

Le conseiller Orla Brière seconde cette proposition adoptée et la séance est levée

Louis Loranger Maire

J. C. Pocheleau Sec.-Tres.

Couronne de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine Assemblée régulière du conseil municipal de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 7 octobre 1930 à sept heure du soir à l'quel sont présent M. le maire Louis Loranger et M. M. les conseillers Eugène Vaillancourt Donatién Guibeault Anselme Toupin et Orla Brière formant quorum sous la présence du maire Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Anselme Toupin propose que les comptes suivant soient payés  
J. H. Chartier pour 100 perches de broches tressées  
à 47 cents la perche et 3% de tape 48.34

Map Loranger pour 15 lbs crampes  
par Grégoire Dumas .90

Grégoire Dumas inspecteur de voirie pour compte travaux fait dans la route fleuve et le pont du rang St Malo 10.45 payé Grégoire Dumas inspecteur de voirie pour amarrage et matériaux à la route du fleuve 73.80 payé

Le conseiller Orla Brière seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Donatien Guilbeault propose que l'inspecteur de voirie Gregoire Dumas soit autorisé à acheter des matériaux et de réparer le pont du rang St Malo  
Le conseiller Anselme Taupin seconde cette proposition adopté

Le conseiller Anselme Taupin propose que pour subvenir au défense de l'année courante qu'une taxe général de 35 cents par cent piastres soit imposé sur tous les biens de fonds de cette municipalité  
Le conseiller Ovila Briere seconde cette proposition adopté

Le conseiller Anselme Taupin propose que la liste des électeurs soit homologuer tel que parafé par le maire et ainsi que la révision du rôle d'évaluation tel que fait par les estimateurs  
Le conseiller Donatien Guilbeault seconde cette proposition adopté

Le conseiller Donatien Guilbeault propose que la requête des contribuables de l'arrondissement N°4 pour le changement des assemblées de notre conseil soit soumis à notre commission scolaire

Le conseiller Anselme Taupin seconde cette proposition adopté

Le conseiller Anselme Taupin propose que le Secrétaire-Tresorier soit autorisé à emprunter au cas de tempérisement ~~au cas de nécessité~~ l'argent nécessaires pour finir l'année c'est-à-dire deux cent piastres 200.00 de donatien Guilbeault

Le conseiller Ovila Briere seconde cette proposition adopté

*Surri messenger Moise  
J. C. Rochefelan Sec: Tres,*

*Province de Québec*

Municipalité Ile Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée régulière du conseil municipal de Ste.  
Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu  
ordinaire des sessions mardi le 4 Novembre 1930

a sept heures du soir à l'âgeul sont présent  
M. le maire Louis Foranger et M. M. les  
conseiller Anselme Tapir, Donatien Guilbeault,  
Henri Arcand formant quorum sous la  
présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

~~Le conseiller Asseline Tampin propose que~~  
~~les Le conseiller Oscar Montplaisir arrive~~  
~~cinq minutes après l'ouverture de l'assemblée~~  
~~et prend son siège~~

Le conseiller Anselme Toupin propose  
que les comptes suivant soit payés  
Arthur Boulard pour entretien  
du cordon ~~de~~ Ste Marthe au cour de.

Ephrem Taufin octane. Lattimville

Arthur Grand estimateur

et J. C. Pochelean pour révision du rôle d'évaluation année 1930

Thomas Areand 5 hrs a 30 " 1.50

Camille Arcand \$ " @ 30

Le conseiller Henri Areand

et cette proposition adoptée  
Le conseiller Donatien Guibeault  
par donne avis de motion qui a l'assemblée  
généralement qui aura lieu le 18 novembre 1930 au lieu et  
heure ordinaire des assemblées du conseil que il  
soit soumis un règlement des chemins d'hiver  
pour amender celui déjà existant

Le conseiller Anselme Toupin propose  
que une demande soit fait au ministre  
des travaux publics vu que nous ayons  
une garantie de charrues et nous voulons pour notre  
petite population nous voulons améliorer nos  
fontaines et ruisseaux ect

Le conseiller Donatiel Guilbeault seconde cette proposition adopté

Le conseiller Henri Arcand propose que le conseil soit ajourné au 18 novembre prochain au lieu et heure ordinaire des assemblées

Le conseiller Donatiel Guilbeault seconde cette proposition adopté

*Louis Lorranger Maire  
J. C. Rocheleau Sec. Tres  
Province de Québec*

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine Assemblée d'une assemblée régulière du 4 novembre 1930 tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 18 novembre 1930 à sept heures du soir à l'âge présent M. Le Maire Louis Lorranger et M. M. les conseillers Donatiel Guilbeault Henri Arcand Léon Eugène Vaillancourt et Oscar Montplaisir formant quorum sous la présence du Maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Orla Brière arrive ~~sous peu après~~ <sup>cinq minutes</sup> à l'ouverture de l'assemblée et prend son siège Règlement n°10 Modifiant le règlement n°2 désignant la largeur et l'entretien des chemins d'hiver de notre municipalité Il est ordonné et statué par règlement du conseil municipal de la municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine comme suit Sur motion du conseil le conseiller Oscar Montplaisir propose par règlement ~~et appuyé~~ par le conseiller Orla Brière que tous les chemins d'hiver de notre municipalité soient entretenus simple de cinq pieds de largeur au lieu de quatre pieds simple comme les années précédentes adopté

*Louis Lorranger Maire*

*J. C. Rocheleau Sec. Tres*

Le conseiller Henri Arcand propose que  
le règlement des chemins soit de cinq pieds de large pour la partie  
qui est demandé pour aller au symtère et le reste de quatre pieds de large comme  
par le passé. Le conseiller Fr. Eugène Vallancourt  
seconde cette proposition.

Le conseiller Donatien Guilbeault votes pour

Le règlement de cinq pieds de large dans toutes

notre municipalité donc uniquement les empêches de larges pour

nos extens d'haux de propriétés est adopté

Le conseiller Donatien Guilbeault propose que  
l'acte d'accord soit approuvé tel que soumis au conseil

en amendant le procès verbal existant.

Le conseiller Orla Brière seconde cette proposition adopté

Le conseiller Donatien Guilbeault donne avis

de motion qui à la prochaine <sup>assemblée</sup> c'est à dire à l'assemblée  
régulière du conseil du mois de décembre prochain

on il soit soumis un règlement pour que la  
partie de chemin à partir de la partie 90 du  
cadastre officiel <sup>dans le Marthe du cap de la Madeleine</sup> soit à aller au limite de la  
ville au cap de la Madeleine soit entretenue au  
frais de la municipalité.

Il est proposé par Orla Brière et secondé  
par Oscar Montplaisir et résolu que ce conseil  
après avoir pris connaissance des réponses données  
au questionnaire ~~et les deux dernières réponses~~  
~~réponses adoptées~~ envoyée par le département de transport  
publique ci-dessus approuve les dites réponses adopté

Ouss Granger Maire

J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
assemblée régulière du conseil municipal de  
Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue  
au lieu ordinaire des sessions mardi le 2  
décembre 1930 à sept heures du soir à l'église  
sont présent M. le Maire Louis Granger  
et M. M. Les conseillers Fr. Eugène Vallancourt  
Donatien Guilbeault Oscar Montplaisir  
Orla Brière formant quorum

\* signé par Louis Granger  
Oscar Montplaisir  
Joseph Tremblay  
Madeline Trembleau  
René Montplaisir  
Jules Beaudry  
Orla Brière

sous la présence du Maire  
Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Proposé par Orla Briere et seconde par Oscar Montplaisir que le compte de l'inspecteur Grégoire Dumas soit payé pour travaux fait à la route du flenue pour fausse de la route travaux au chemin font ect # 15.00 payé adopté

Le conseiller Donatien Guibeault propose que le règlement présenté au conseil pour que la partie de chemin à partir du ~~W<sup>o</sup> pt 90~~ soit à dire du cadastre officiel du cap de la Madeleine c'est-à-dire à partir du symétrique à aller au limite de ~~la~~ la ville du cap de la Madeleine pour son entretien d'hiver soit pris au votes par le conseil corps du conseil Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette proposition adopté

Le conseiller Donatien Guibeault propose pour que le règlement W<sup>o</sup> 11 pour l'entretien d'hiver de la partie de chemin du à partir du W<sup>o</sup> pt 900 soit à dire à partir du symétrique à aller au limite de la ville du cap de la Madeleine soit au frais de notre municipalité du Marthe du cap de la Madeleine

Le conseiller L<sup>e</sup> Eugène Vaillancourt ~~proposa vote contre~~ Oscar Montplaisir et Orla Briere votes contre cette proposition

Le conseiller L<sup>e</sup> Eugène Vaillancourt propose que la demande de Adolphe Montplaisir pour que la petite route qui passe sur sa propriété soit pris en considération demandant qu'elle soit à l'entretien de la municipalité comme les autres routes soit pris en considération

Le conseiller Orla Briere seconde cette proposition adopté

Le conseiller Oscar Montplaisir propose que le rôle de perception des taxes municipal pour l'usage courante soit homologuer le conseiller

Donation Guérinault seconde cette proposition adoptée

Proposé par Oscar Montplaisir seconde par Ovila Brière et résolu que les routes de notre municipalité soit vendus lorsque pour l'entretien d'hiver c'est à dire les chemins de neige adopté

Le conseiller Oscar Montplaisir propose que une délégation soit faite auprès des autorités du Gouvernement à Québec pour obtenir un octroi pour nos travaux municipaux

Le conseiller Ovila Brière seconde cette proposition adoptée

Le conseiller L. Eugène Vaillancourt propose que ~~soit~~ le conseil soit ajourné à mardi prochain le 9 Décembre 1930 ~~au lieu de~~ au lieu et heure ordinaire des assemblées

Le conseiller Donation Guérinault seconde cette proposition adoptée et la séance est levée

Louis Lacombe Maire  
J. C. Rocheleau Secrétaire  
Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
~~Assemblée~~

Gouvernement de l'assemblée régulière du 2 Décembre 1930 tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 9 Décembre 1930 à sept heures du soir à l'âge où sont présent M. Le maire

François Lacombe et M. M. les conseillers Oscar Montplaisir Ovila Brière Henri Arcand formant quorum sous la présence du maire

Le protocole verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller L. Eugène Vaillancourt arrive trente minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège

Proposé par Henri Arcand et seconde par Ovila Brière que un montant de

trois mille piastres \$3000.00 soit dépensé dans cette municipalité en vue de remédier au chômage chômage pour la construction de 15 ponceaux flous ou moins ainsi qu'un tuyau d'égout de 12 pouces de diamètre sur une longueur de 300 pieds plus ou moins servant à égouter la route Montréal Québec ainsi que terrain nord vis-à-vis des dits travaux et que une somme de quinze cent piastres \$1500.00 soit voté à cette fin pour l'exécution des dits travaux adopté

Proposé par Oscar Montplaisir et secondé par Ovila Brière que le conseil est prêt à faire travaux de drainage pour égouter route Montréal Québec et terrain côté nord vis-à-vis chez Déliphia Auclair à condition que la voirie fournit 150 pieds de tuyaux de 12 pouces que nous avons terrain nécessaire et que nous nous engageons la responsabilité du département pour le passage du tuyau adopté

Proposé par Ls Eugène Vaillancourt que Joseph Bellaville soit nommé pour faire exécuter les travaux de drainage chez Déliphia Auclair Henri Arcand secondé cette proposition adopté

Proposé que par Henri Arcand secondé par Ls Eugène Vaillancourt que le qu'il soit acheté une demeure corde de bois et un bûcher pour la salle publique adopté

~~Le conseiller Jean Strand propose que~~  
~~le conseil soit nommé de nouveau à vendredi~~  
~~soir de~~

Le conseiller Oscar Montplaisir propose que secondé par Ovila Brière que le Maire et le secrétaire trésorier soit autorisé à passer un contrat pour faire exécuter les travaux de drainage et ponceaux est adopté

Le maire Oscar Montplaisir  
 J. Le Rochefort Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste-Marguerite du cap de la Madeleine  
assemblée régulière du conseil municipal de Ste-Marguerite  
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions  
mercredi le 7 Janvier 1931 à sept heures du soir à laquelle  
sont présent M. Le Maire Louis Faranger et M. M. les  
conseillers Ovila Brière Anselme Toupin  
Léonine Vallancourt Henri Arcand et  
Oscar Montplaisir formant quorum sans la  
présence du maire.

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et  
aprouvé.

Suggéré par Ovila Brière que les comptes suivant  
soit soient payés.

Arthur Pouland pour l'éclairage de	5.00
la route 3em rang	
Pour timbres enveloppe	9.75
un balais chez Art Clement	50
Ibion et Ibion pour 1000 lbs de pierre	
a 2.40 la tonne	13.56 Payé
Arthur Clement pour entretien chemin	
d'hiver de Léonine Vallancourt hiver 1930	3.75
Raidon à la salle publique au mois de	
juillet 1930	1.20
pour matériaux fournis	1.00
Arcaide Toupin pour une demi corde	Total 5.95
de bois livré à la salle publique	2.00
Gregoire Dumas pour entretien du	
cordouan rang St Malo et	
Paié par M. Marin	1.65 -
J.C. M. St. Cyr arranger par Paul Dumas	6.80 Payé
St M St Cyr arranger par Gregoire Dumas	5.50 Payé
Dme Joseph Lafond	7.50 -
Origine Montplaisir	1.00 -
Arthur Vallancourt	2.64
Toussaint Toupin	3.35
Reverent Seigneur O.M.J.	6.40

Hippolyte Brière pour faire de témoin  
municipalité Ste-Marthe Semblanc et Dominique Martelais défendue 320  
Le conseiller Anselme Toupin seconde cette proposition adopté  
Le conseiller Henri Arcand propose que Adelard Toupin  
soit nommé auditeur pour auditer les comptes de cette  
municipalité au prix de \$100.00 Le conseiller Orlé Brière  
seconde cette proposition adopté

Le conseiller Henri Arcand propose que le Secrétaire Trésorier  
soit autorisé à emprunter ~~au cas de besoin~~ l'argent nécessaire  
pour le conseil ~~et la ville~~ #1000.00. Le conseiller Orlé  
Brière seconde cette proposition adopté

Le conseiller Oscar Martelais propose que la démission  
de Octave Létourneau comme évaluateur soit  
accepté. Le conseiller Orlé Brière seconde cette  
proposition adopté

Henri Rocheleau maire  
J. C. Rocheleau Sec. & Tres.

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madelaine  
Je vous signe J. C. Rocheleau secrétaire trésorier et  
président d'élection du maire et de trois  
conseillers municipaux pour la municipalité  
Ste-Marthe du cap de la Madelaine.

En conséquence je me suis rendu le deuxième  
mercredi de janvier c'est-à-dire le 14 janvier 1931  
à dix heures du matin à la salle publique de notre  
municipalité bien ordinaire des assemblées du conseil

Je certifie que j'ai mis en nomination les noms de personnes  
présentées par écrits par au moins deux électeurs présent  
conformément aux articles 258 et suivant du code municipal  
de Québec.

Toussaint Goupil journalier propose  
que Louis Eugène Montplaisir jour-  
nalier de cette paroisse soit nommé  
conseiller pour le prochain terme en  
remplacant de Léonard Guillebeau  
cultivateur sortant de charge de cette  
paroisse.

Proposé par Toussaint Goupil journalier  
secondé par Henri Sauvageau ingénieur  
~~Rejeté pour cause pas de signature des deux propriétaires~~  
Proposé par Dominique Montplaisir  
cultivateur, secondé par Octave Beaumier  
cultivateur que Henri Rocheleau  
cultivateur soit élu maire de cette  
municipalité.

Sigé: Dominique Montplaisir  
Octave Beaumier. Admis

Il est proposé par Ovide Briere  
journalier secondé par Pierre Montplaisir  
cultivateur que Octave De Lassiville  
cultivateur soit élu maire de la  
municipalité de Ste-Marie du Cap  
de la Madelaine.

Rejeté pour cause pas de signature des deux

+ Signé par  
Dominique Montplaisir  
Octave Beaumier  
Admis

proposants

(Il est proposé par Ovila Brière journalier secondé par Pierre Montplaisir cultivateur que Octave De Lottinville cultivateur soit élu maire de la municipalité de Ste Agathe du Cap de la Madelaine)

Ovila Brière

Pierre Montplaisir

Admis après avoir été corrigé

Il est proposé par Arthur Clement marchand que Oscar Montplaisir journalier soit élu conseiller pour le prochain terme

Pierre Montplaisir cultivateur secondé cette proposition

Rejeté pour cause de signature des deux proposants Admis après corrigé  
(Il est proposé par Arthur Clement marchand que Ovila Brière journalier soit élu conseiller pour le prochain terme)

Octave Lottinville cultivateur)

Arthur Clement

Pierre Montplaisir

Admis après avoir été corrigé

Il est proposé par Arthur Clement marchand que Ovila Brière journalier soit élu conseiller pour le prochain terme.

Octave De Lottinville cultivateur secondé cette proposition

Rejeté pour cause des signatures des deux proposants

Arthur Clement

Octave Lottinville

Admis après avoir été corrigé.

Je suis signé Octave Loffinville cultivateur  
est resigné comme place de maire  
 en faveur de Henri Rocheleau cultivateur  
 signé accepté

~~Cette resignation est accepté par J. C. Rocheleau Président d'élection~~  
 A midi comme il reste sur les rangs  
 que le nombre des candidats voulus pour  
 les dites charges je proclame les uns  
 dits candidats <sup>restant sur les rangs</sup> élus en foi de quoi  
 J'ai signé ce quatorzième jour de  
 janvier 1931

J. C. Rocheleau Président  
 d'élection

### Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
 Je suis signé Henri Rocheleau cultivateur  
 ayant été élus ~~maire de la municipalité Ste-Marthe~~  
~~du cap de la Madeleine pour le prochain temps~~  
~~faire fait serment sur le Evangelie que je remplirai~~  
~~lui fidèlement~~

### Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
 Je suis signé Henri Rocheleau cultivateur  
 ayant été élus ~~maire de la municipalité~~  
~~Ste-Marthe du cap de la Madeleine fait serment~~  
~~sur pour le prochain temps fait serment sur~~  
~~le ste Evangelie que je remplirai l'obligation~~  
~~les devoirs de ma charge et pour meilleure~~  
~~de mon jugement et de ma ~~appréhension~~~~  
 Oussi que Dieu me soit en aide  
 Asserment devant moi à Ste-Marthe du cap  
 de la Madeleine ce dix neuvième 1931  
 jour du mois de janvier 1931

19 Janvier 1931

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
Je sous-signé Henri Rocheleau cultivateur  
ayant été élulement élu maire de la  
municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
pour le prochain terme fait serment sur les  
Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement  
les devoirs de ma charge et ce au ~~meilleure~~  
meilleure de mon jugement et de  
ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

H. enri Rocheleau cultivateur

Asserment devant moi à Ste Marthe - du  
cap de la ~~la~~ Madeleine ce 19 ième jour du  
mois de Janvier 1931

J. C. Rocheleau Sec.-Trés.

Province de Québec 19 Janvier 1931

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
Je sous-signé Louis Eugène Montplaisir journalier  
ayant été élulement élu conseiller de la ~~meilleure~~  
municipalité Ste Marthe du cap de la ~~la~~ Madeleine  
pour le prochain terme fait serment  
sur les Ste Evangiles que je remplirai bien  
fidèlement les devoirs de ma charge et  
ce au ~~meilleure~~ de mon jugement  
et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide  
Louis Eugène Montplaisir Journalier

Asserment devant moi à Ste Marthe du cap  
de la Madeleine ce 19 ième jour du mois de  
Janvier 1931

J. C. Rocheleau Sec.-Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
 Je sous-signé Orla Brière ~~journalier~~  
 ayant été élument élu conseiller de la  
 municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
 pour le prochain terme a fait serment sur les  
 Ste Evangiles que je remplirai bien fidelle  
 fidellement les devoirs de ma charge et ce  
 au meilleure de mon jugement et de  
 ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide  
 Orla Brière journalier

Assermenter devant moi à Ste Marthe du  
 cap de la Madeleine ce 27 ième  
 (jour du mois de Janvier) 1931

J. C. Rocheleau Sec-Tres....

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
 Je sous-signé Oscar Montplaisir journalier  
 ayant été ~~élument~~ élum conseiller  
 de la municipalité Ste Marthe du cap de la  
 Madeleine fait pour le prochain terme fait  
 serment sur les Ste Evangiles que je remplirai  
 bien fidellement les devoirs de ma charge  
~~et ce~~ au meilleure de mon jugement  
 et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide  
 Oscar Montplaisir journalier

Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap  
 de la Madeleine ce 27 ième  
 jour du mois de Janvier 1931

J. C. Rocheleau Sec-  
 Tres.

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée régulière des Conseils municipaux de  
Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu  
ordinaire des sessions mardi le 3<sup>er</sup> Février 1931  
à sept heures du soir à l'ignal sont présent  
le maire Henri Rocheleau et Messieurs les conseillers

Anselme Taupin, Ls Eugène Montplaisir

Ls Eugène Vaillancourt et Henri Arcand  
formant quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Le conseiller Anselme Taupin propose que le  
rapport de l'auditeur Adelard Taupin soit accepté  
et que il soit payé \$10.00

et que les comptes suivants soient payés  
Arthur Goulet pour ~~entrepreneur~~ ouvrage  
des routes 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rang au mois de  
janvier

\$18.75 ~~18.75~~

P.V. Ayotte pour un livre de caisse 7.00

Adelard Taupin pour audition des comptes 10.00

Le conseiller Ls Eugène Montplaisir seconde cette  
proposition adoptée

Le conseiller Ls Eugène Montplaisir propose que  
le maire soit autorisé à acheter le nécessaire pour  
la famille vie de la famille Oscar Freechette résident  
au rang St Martin actuellement

Le conseiller Anselme Taupin seconde cette proposition  
adoptée unanimement

Le conseiller Henri Arcand propose que le secrétaire  
Trésorier soit autorisé à acheter deux codes munici-  
pal nouveau Le conseiller Anselme Taupin seconde  
cette proposition adoptée

Negocié Rocheleau man  
J.C. Rocheleau Sec-Tres.

Province de Québec  
 Municipalité Ste-Marthe du cap<sup>al</sup> Madeline  
 Assemblée régulière du conseil municipal de  
 Ste-Marthe du cap de la Madeline tenue au  
 lieu ordinaire des sessions mardi le 3<sup>mars</sup>  
 1931 à sept heure du soir à l'âgeau sont présent  
 M. le maire Henri Pochéleau et M. M. les  
 conseillers Ovide Brière Léon Eugène Montplaisir  
 Anselme Toupin Henri Arcand Oscar Montplaisir  
 formant quorum sous la présence du maire  
 Le procès verbal de la dernière assemblée est  
 lu et approuvé

Le conseiller Léon Eugène Montplaisir propose  
 que les comptes suivant soit payé  
 Joseph Baran effet fournis à pour la  
 famille Oscar Truchette

Joseph Baran et ..... 10.29 ✓  
 et J. A. Bruneault ~~pour effet fournis~~ 5.68  
 pour effet fournis à la famille  
 Oscar Truchette

Arthur Boulard pour entretien des  
 routes 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> rang Ste-Marthe  
 pour le mois de février dernier 30.50

Le conseiller Anselme Toupin  
 seconde cette proposition adopté

Le conseiller Oscar Montplaisir propose que  
 David Dumas soit nommé ~~nommé~~ pour  
 estimer pour finir le terme de  
 Octave Létourneau démissionnaire

Le conseiller Ovide Brière seconde cette  
 proposition adopté la séance est levée

Henri Pochéleau maire  
 Province de Québec  
 Municipalité Ste-Marthe du cap de la  
 Madeline

Assemblée régulière du conseil municipal de

Ste Marthe du cap de la Madeleine tenu au  
bien ordinaire des sessions mardi le 7 avril  
1931 à sept heures du soir à l'agréé sont  
présent M<sup>e</sup> le maire Henri Rochefleau  
et M<sup>e</sup> les conseillers Anselme Taupin  
L'Eugène Montplaisir L'Eugène Vaillancourt  
formant quorum sous la présence du  
maire.

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé.

Le conseiller Ovide Brière arrive aussitôt après  
l'ouverture de l'assemblée et prend son siège.

Le conseiller Anselme Taupin propose  
que les comptes suivants soient payés  
Gouvernement de la Province de Québec  
pour nos alcances année 1930 362.12

Joseph Baron pour le mois de mars.

Vila famille Oscar Truchette effet fournis 11.45

Arthur Boulard pour amvage des routes  
3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> rang de Ste Marthe pour  
le mois de mars

34.50

Arthur Boulard pour amvage du  
cordouan rang Ste Marthe mois de janvier.

Fevrier et mars dernier 20.50

Le conseiller L'Eugène Montplaisir,  
seconde cette proposition adopté

Le conseiller Anselme Taupin propose  
que le Secrétaire Trésorier soit autorisé pour  
faire laver le dedans de la ~~maison~~ salle publique  
Le conseiller Ovide Brière seconde cette  
proposition adopté

Le conseiller L'Eugène Montplaisir ~~vote~~  
~~contre~~ vote contre et le conseiller  
L'Eugène Vaillancourt vote pour cette  
proposition donc adopté ~~par~~ par la  
majorité du conseil

et la séance est levée

Henri Rochefleau maire J.C. Rochefleau Sec-Tres

## Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
 Assemblée spéciale du conseil municipal  
 de Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
 tenue au lieu ordinaire des sessions jeudi  
 le 23 avril 1931 à sept heures du soir  
 à l'quel sont présent M Le maire  
 Henri Rochefort et M. M. Les conseillers  
 Anselme Toupin & Eugène Montplaisir.  
 Léonard Vaillancourt André Brière et  
 Oscar Montplaisir formant quorum  
 sous la présence du maire  
 Le procès verbal de la dernière assemblée  
 est lu et approuvé.

### Propos

Après avoir été assié de la Chavouzen Water & Co  
 par l'ingénieur électricien Département commercial  
 de distribution qui me demande a été faité  
 à la commission des services publics de la  
 Province de Québec la permission de  
 construire une ligne de distribution  
 dans la municipalité de Ste-Marthe du  
 cap de la Madeleine

Proposé par Anselme Toupin que la  
 Municipalité Ste-Marthe du cap de la  
 Madeleine n'a aucune objection à  
 l'établissement de telle ligne de distribution  
 mais comme cette ligne traverse les  
 propriétés privées elle exige que la  
 dite compagnie prenne à ses charge  
 charges tous dommages qui pourraient  
 pourraient résulter à la construction du  
 passage de l'entretien et de la réfection  
 de cette ligne de distribution  
 le coup des servitude de passage ou  
 les aspects de terrain aussi être à  
 la charge de la dite compagnie.

En vertu mot la corporation municipale  
de l'île du Cap de la Madeleine  
ne prend aucune responsabilité  
en accordant à la dite compagnie la  
permissons d'établir une ligne de  
Distribution

Le conseiller Ovide Brûlé seconde cette  
proposition adoptée.

Le conseiller Léon Eugène Montplaisir propose  
que le Maire et le secrétaire <sup>soit</sup> ~~soit~~ autorisé  
à signer les blancs pour envoyer  
Madame Deloge Mme Odalie Laprise  
à l'asile des aliénés à Québec.  
Le conseiller Oscar Montplaisir seconde  
cette proposition adoptée  
et la séance est levée.

Henry Rocheleau maire  
J. C. Rocheleau Sec.-Trés.  
Province de Québec

Municipalité île Martre du cap de la Madeline  
Assemblée régulière du conseil municipal de St. Martre  
du cap de la Madeline tenue au lieu ordinaire des  
sessions mardi le 2 juillet 1931 à sept heures  
à laquelle sont présent M. le Maire  
Henri Rocheleau et M. les conseillers  
Léon Eugène Montplaisir Oscar Montplaisir et

Léon Vaillancourt formant quorum sans  
~~la présence du maire~~  
~~Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.~~  
Le conseiller Léon Vaillancourt propose  
que les comptes suivants soient payés

Marie Barth à l'école de réforme \$ 80.00

Grégoire Dumas inspecteur de voirie  
pour entretien des routes et du pont St. Michel \$ 17.10

Pour lavage de la salle publique

Arthur Banlard 10 hrs à 25cts

\$ 2.50

Wilfrid Boisbland 10 " a 25 cts

2.50

Omer Rocheleau 5 hrs a 25cts # 1.25-

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller ~~Le maire~~ Oscar Montplaisir propose que le maire et le conseiller ~~Le maire~~ Eugène Vallancourt soit autorisé à aller repérer les rives des chemins du côteau et la côte de la rivière Champlain et de faire repérer les places les plus dangereuses pour le moment. Le conseiller ~~Le maire~~ Eugène Vallancourt seconde cette proposition adoptée et la séance est levée.

Henri Rocheleau maire  
J.-G. Rocheleau Sec. Trés.  
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions lundi le 29 juin 1931 à sept heures du soir à l'âgelet sont présent M. le maire Louis Lorange et ~~le conseiller~~ Henri Rocheleau Le Eugène Montplaisir Ovila Brière Le Eugène Vallancourt Anselme Toupin et Oscar Montplaisir formant quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé. Le conseiller Le Eugène Montplaisir propose que vu que le conseiller Henri Arcand a été plus que trois mois consécutif sans assister aux assemblées que Jules Beaudry soit nommé conseiller pour finir son terme. Le conseiller Le Eugène Vallancourt seconde cette proposition adoptée. Le conseiller Anselme Toupin propose que

la demande des intéressés pour nommer un surveillant pour diriger les travaux du cendean à partir de chez Crine Montplaisir exclusivement à aller au Alfred Vaillancourt ~~solitamment~~ soit pris en considération jusqu'à la prochaine séance.

Le conseiller L'Eugène Montplaisir seconde cette proposition adoptée et la séance est levée

Henri Rochéleau maire  
J.-B. Rochéleau Sec.-Trés.  
Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipal de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire ~~des~~ des sessions Mardi le 7 juillet 1931 à sept heure du soir à l'âgeau sont présent M. le maire ~~l'~~ Henri Rochéleau et M. M. les conseillers L'Eugène Montplaisir Anselme Toupin L'Eugene Vaillancourt Ourla Brière et Oscar Montplaisir formant quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller L'Eugène Montplaisir propose que les comptes suivant soient payés  
L'inspecteur de voies Grégoire Desrosiers pour entretien du cordon chemin du <sup>rang de môle</sup> Rôtelan durant l'hiver dernière et collecter des propriétaires

22.17  
Pour entretien de la route du fleuve durant le mois de juin 11,10 \$  
Reverant Père O.M.I. pour immunité de Adelard Rathé #12.00 \$

J P Garneau pour funéraille de Adelard Rathé corbillard et cercueil #20.00

Le conseiller Ourla Brière seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Anselme Taupin propose que soit emprunté de  
me Baie-Sainte-Marie à Achille Lottinville pour remise à  
donation Guillebaud. Le conseiller L'Engin Vallancourt seconde  
cette proposition adoptée.

Le conseiller Anselme Taupin propose que  
la requête des contribuables demandant  
un règlement pour imposer une licence pour les  
chiens soit pris en considération.

Le conseiller L'Engin Montplaisir  
seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Anselme Taupin propose que la demande de intérêts du  
coup d'État Joseph Turcotte et Montplaisir soit  
demandant de nommer de leur manière.

M. Elisé Montplaisir soit nommé  
surveillant des travaux du coup d'État  
Joseph Turcotte et Montplaisir et  
tel que demandé par les intérêts  
et ce sans aucune responsabilité de la  
part du conseil c'est-à-dire au frais  
des intérêts.

Le conseiller L'Engin Vallancourt seconde cette  
proposition adoptée.

Le conseiller Anselme Taupin propose que  
l'inspecteur de voie Grégoire Dumas soit autorisé  
à faire aux bout de clôture de cinq arpents en  
broche tressés à peupliers de même dimension que  
celle de l'année dernière (et de réparer la vieille  
clôture avec les vieux matériaux) et aussi de  
faire faucher le four le long de la route  
même route. Le conseiller Ovide Brière seconde  
cette proposition adoptée.

Le conseiller L'Engin Montplaisir propose  
que la démission de Jules Beaudry soit  
comme conseiller soit acceptée.

Le conseiller Ovide Brière seconde cette  
proposition adoptée et la séance est levée.

~~Le conseiller Achille Lottinville~~  
Le conseiller Achille Lottinville  
N. C. Rocheleau avais  
J. C. Rocheleau Sec-Tres.

Province de Québec  
 Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
 assemblée spéciale du conseil municipal de Ste-Marthe  
 du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire  
 des sessions lundi le 20 juillet 1931 à sept heures  
 du soir à l'âgeau sont présent M. le maire  
 Henri Rocheleau et M. M. les conseillers  
 Léon Eugène Montplaisir Léon Eugène Vaillancourt  
 Anselme Faupin formant quorum sous la  
 présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée  
 est lu et approuvé. Le conseiller Guila Béïer apprécie  
 des minutes apprises et l'ouverture de l'assemblée et prend son siège  
 Le conseiller Léon Eugène Montplaisir propose  
 que Arthur Vaillancourt soit nommé  
 conseiller en remplacement de Jules Arcand  
 et ce pour finir son terme.

Le conseiller Léon Eugène Vaillancourt seconde cette  
 proposition adoptée (Henri Rocheleau maire  
 Province de Québec) J.C. Rocheleau tress.

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
 Je sono signé Arthur Vaillancourt ayant  
 été nommé conseiller pour finir le terme de  
 Jules Arcand accepte démission à la  
 charge de inspecteur de voirie et  
 accepte la place de conseiller et fait  
 serment sur les Sts Evangiles que je  
 remplirai bien fidèlement les devoirs  
 de ma charge et ce au meilleur de  
 mon jugement et de ma capacité  
 (Après que j'y ai mis ma signature)  
 Arthur Vaillancourt

D'insi que Dieu me soit entende  
 assementer devant moi à Ste-Marthe du  
 cap de la Madeleine le 20 ième jour du mois  
 de juillet 1931

J.C. Rocheleau.

Sec.-

Tres.

Cronique de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée régulière du conseil municipal de  
Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue  
au lieu ordinaire des sessions mardi le  
1er septembre 1931 à sept heures du soir  
à l'quelle sont présent M. le Maire

Henri Rocheleau et MM. les conseillers  
Anselme Taupin Arthur Vaillancourt  
Et Eugène Montplaisir Eugène Vaillancourt

formant quorum sous la présence du maire

Le conseiller Oscar Montplaisir arrive  
dix minutes après l'ouverture de l'assemblée  
et prend son siège.

Le conseiller Anselme Taupin propose que  
le rôle de faire soit du com'dean  
Montplaisir Turcotte et com'dean Grandmont présenté  
par Elise Montplaisir conducteur des travaux  
soit accepté après avoir été assermenté

Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette  
proposition adoptée

Le conseiller Et Eugène Montplaisir propose que  
les comptes suivant soient payés  
Bureau des revenus pour  
fonds de Battois et des  
Jurés

12.00

Arthur Vaillancourt pour ouvrage  
comme surveillant au com'dean St Pierre

et collecter par les contribuables intéressés 4.00

Emile Vaillancourt pour de la broche

50 robes à 42 cts et 12 lbs crampes 21.96

Le conseiller Et Eugène Vaillancourt seconde  
cette proposition adoptée

Le conseiller Et Eugène Vaillancourt  
propose que la requête des contribuables  
pour imposer une taxe pour les chiens  
soit suspendue jusqu'au mois de mars prochain

Le conseiller Arthur Vallancourt seconde cette proposition adoptée et la séance est levée.

Henri Rocheleau maire  
J. C. Rocheleau Sec-Très  
Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée régulière du conseil municipal de  
Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue  
au lieu ordinaire des sessions mardi le 6  
octobre 1931 à sept heures du soir à l'égal sont  
M. Le maire Henri Rocheleau et M. M. les  
conseillers Léonard Montplaisir Ovila Brière  
Léonard Vaillancourt Anselme Tanguay et  
Oscar Montplaisir formant quorum sous la  
présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Le conseiller Arthur Vallancourt  
arrive ~~du~~ <sup>10</sup> minutes après l'ouverture de  
l'assemblée et prend son siège

Le conseiller Ovila Brière propose que les  
comptes suivants soit payés

Jos Gauvin et Fils pour 100 piqûets et du bois de sage de 3 pouces	26.00 payé
Gregoire Demas pour entretien de la route des grandes prairies du 1 aout au 1 octobre	10.80
pour entretien de la route du fleuve du 1 aout au 1 octobre pour entretien du chemin	8.40

pour faire la clôture plancher les  
branches et repasser la clôture 36.90  
pour plancher le foin dans les routes

1 homme et 2 chevaux	7.00
Le conseiller Léonard Montplaisir	5.00
seconde cette proposition adoptée	

Le conseiller Edouard Eugène Montplaisir propose que la liste des électeurs soit homologuer tel que parafé par le maire et aussi la révision du rôle d'évaluation.

Le conseiller Edouard Eugène Vaillancourt seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Anselme Toupin propose que pour subvenir aux dépenses de l'année courante qu'une taxe <sup>générale</sup> (de 35<sup>cts</sup>) par cent piastres soit imposée sur tous les biens de fonds de cette municipalité.

Le conseiller Ovide Briere seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Edouard Eugène Montplaisir propose que le secrétaire trésorier soit autorisé de notifier tous les gens qui ont des arrérages.

Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que l'inspecteur de voirie Frédéric Dumas soit autorisé à faire faire le fossé de la route St Malo <sup>mais pas plus que</sup> 1.06 piastres de l'arpent et de étendre les levées ~~car il vaut que~~ que quelqu'un offre pour ce prix et de s'entendre avec le voisin pour la partie du fossé à faire.

Le conseiller Edouard Eugène Montplaisir seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Edouard Eugène Vaillancourt propose que ~~les hommes soit de~~ le solaire des hommes pour travail de la municipalité soit payés 20 cents de l'heure et les chevaux 10 cents.

Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Edouard Eugène Montplaisir

propose que le maire ~~sont~~ Henri Rocheleau  
soit autorisé à prendre les moyens nécessaires  
pour retirer au sujet de l'argent qui est supposé  
nous revenir pour pension de Genobie Toupin

Le conseiller Le Eugène Vaillancourt seconde  
cette proposition adoptée

Le conseiller Le Eugène Vaillancourt propose que  
l'inspecteur voirie Grégoire Dumais soit autorisé à  
~~à entretien de la petite route chez Adolphe~~  
adolphe Montplaisir rang St Malo

Le conseiller Le Eugène Montplaisir seconde  
cette proposition adoptée

Le conseiller Le Eugène Arthur Vaillancourt  
propose que Le Maire soit autorisé à  
se s'entendre avec Joseph Létinville pour  
annuler le contra ~~et garantie qu'il y a que~~  
la municipalité lui a accordé

Le conseiller Ovide Brière seconde  
cette proposition adoptée  
et la séance est levée

J. C. Rocheleau Maire  
J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
assemblée générale du conseil municipal de Ste Marthe  
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des  
session mardi le 3 novembre 1931 à sept heures du  
soir à l'agnel sont présent M. Le Maire  
Henri Rocheleau et M. M. les conseillers  
Anselme Toupin Le Eugène Montplaisir

Le Eugène Vaillancourt et Arthur Vaillancourt  
formant quorum sous la présence du maire  
Le procès verbal de la dernière assemblée est  
lu et approuvé

Attendre que des démarches sont faites  
après du Gouvernement Fédéral pour la  
construction d'un bureau de poste

entral au cap de la Madeleine  
Attendu que, nous la municipalité de  
Ste Marthe faisant partie de la paroisse  
Ste Madeleine et restant attachée à  
cette paroisse par tant de liens sociaux  
religieux et civils

Attendu que le bureau de poste  
actuel est situé dans cette paroisse  
dans la partie autrefois du village  
Attendu que même pour un si peu  
de poste rural nous avons beaucoup de  
mailles qui nous viennent par ce bureau  
et que nos affaires nous commandent  
bien souvent le service de ce bureau  
du cap de la Madeleine

Attendu que le déplacement du  
bureau de poste projeté au centre  
géographique de la cité du cap  
serait grandement à notre détriment  
car le dimanche il nous faudrait  
monter en ville en voiture pour  
notre courrier

Il est proposé par le conseiller  
Arthur Vallancourt et appuyé par  
le conseiller le Eugène Montplaisir que  
le nouveau bureau de poste soit  
bâti ~~par~~ dans la même localité  
actuel c'est à dire à proximité de  
notre arrondissement et des édifices  
publics quels station-banque  
et magasin adopté unanimement  
Le conseiller le Eugène Montplaisir  
propose que ~~jeudi~~ vendredi prochain le  
5 novembre ~~la~~ la salle publique soit ouverte  
de neuf heures du matin à ~~quatre~~ heures du soir  
pour l'enregistrement des chômeurs  
Le conseillers le Eugène Vallancourt  
seconde cette proposition adopté

que la salle  
publique de notre  
municipalité

et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à prendre le nom des chômeurs et que ces documents soit envoyés à M. Gimond ou M. Wallay. Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que un acte de St Patri soit envoyé à la famille du maire Henri Rocheleau pour la perte de son épouse qui a perdu dernièrement.

Le conseiller Ls Eugène Vaillancourt seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Ls Eugène Montplaisir propose que deux grandes messes soient chantées pour le repos de l'âme de Dme Henri Rocheleau, maire de cette municipalité.

Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition adoptée et la séance est levée.

Henri Rocheleau maire  
J.C. Rocheleau Sec-Très.  
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
assemblée générale du conseil municipal de  
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au  
bien ordinaire des sessions mardi le premier  
Décembre 1931 à sept heures du soir à  
l'quel sont présent M. le Maire  
Henri Rocheleau. et M. M. Les ~~conseillers~~  
conseillers Ls Eugène Vaillancourt Ls Eugène Montplaisir  
Arthur Vaillancourt Anselme Toupin Onila Briere  
formant quorum sous la présence du maire  
Le procès verbal de la dernière assemblée est  
lu et approuvé.

Le conseiller Ls Eugène Montplaisir propose que les comptes suivant fassent

Pour entretien des routes

Pour fausse de la route St Malo

22.15

Page

P. V. Ayotte pour neuf feuilles de rôle évaluation  
un rôle de perception 80  
4.75

Carl Boucher Notaire pour pour copie acte de vente par Louis Taupin à Ludovic Beaumier 3.50

Ovide Brière seconde cette proposition adopté

Le conseiller St Eugène Montplaisir propose que le secrétaire-trésorier soit autorisé à emprunter ~~l'argent qu'il a été sent facture~~ 4.56.27 pour payer le compte du conseil des comtés et autres années pour payer la dette personnelle de Louis Taupin Le conseiller Anselme Taupin seconde cette proposition adopté

Le conseiller St Eugène Montplaisir propose que Octave Vaillancourt soit nommé inspecteur de voirie dans son arrondissement en remplacement de Arthur Vaillancourt et ce pour finir son terme Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition adopté

Le conseiller St Eugène Vaillancourt propose que Octave Beaumier soit nommé inspecteur de voirie pour son arrondissement en remplacement de Henri Lacroix et ce pour finir son terme Le conseiller Anselme Taupin seconde cette proposition adopté

Le conseiller St Eugène Vaillancourt propose que Arthur Boulard soit nommé lorsque les routes n'ont pas été vendue des troisième et quatrième rangs de Ste-Marthe n'ont pas été donné à l'entreprise Le conseiller St Eugène Vaillancourt propose que Arthur Boulard soit nommé pour entretenir les ces routes au prix de un prix de bâchel de gage mentionné par le conseil et ce pour l'entretien des chemins de neige

<sup>de</sup> A. Montplaisir agent de  
Génobie Taupin  
et de remettre au prêtre

Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition adopté et la séance est levée.

Henri Rocheleau <sup>maire</sup>  
J. C. Rocheleau Sec.-Tres.  
Province de Québec.

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée générale du conseil municipal de Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 5 Janvier 1932 à sept heures du soir à l'âge où sont présent M. le maire Henri Rocheleau et M. M. les conseillers Arthur Vaillancourt et Ovide Briere la conseil séance du conseil n'a pas eu lieu pour faute de quorum.

~~Le conseiller L. Eugene Montplaisir propose que~~  
~~vu que Oscar Montplaisir a été élu que trois~~  
~~M. (les) conseillers sans assister aux assemblées le~~  
~~conseiller L. Eugene Montplaisir propose que le~~  
~~dit Oscar Montplaisir soit nommé de~~  
~~nouveau conseiller de cette municipalité pour~~  
~~finir son terme.~~

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap  
de la Madeleine

je suis signé J.C. Pochéleau Sec-Tres  
et Président d'élection de trois conseillers  
municipaux pour la municipalité Ste Marthe  
du cap de la Madeleine

En conséquence je me suis rendu le  
deuxième mercredi de janvier  
c'est à dire le 13 janvier 1932 à dix  
heures du matin à la salle publique de  
notre municipalité bien ordinaire des  
assemblées du ~~del~~ conseil

Je certifie que j'ai mis en nomination les  
noms des personnes présentées par écrit par au  
moins deux électeurs présent  
conformément aux articles 258 et suivant  
du code municipale de Québec

Il est proposé par Ls Eugène Vaillancourt  
cultivateur et seconde par Arcade Toupin  
cultivateur que Ls Toupin cultivateur de  
la municipalité Ste Marthe du cap de  
la Madeleine soit nommer conseiller  
de cette municipalité pour le  
prochain terme

Signé Ls Eugène Vaillancourt  
Signé Arcade Toupin Admis  
Proposé par Arcade Toupin cultiva-  
teur seconde par Ls Eugène Vaillan-  
court cultivateur de la municipalité  
que Arthur Vaillancourt cultivateur  
de sa municipalité Ste Marthe du cap de  
la Madeleine soit nommer conseiller  
de cette municipalité pour le prochain  
terme

Signé Arcade Toupin  
Signé Ls Eugène Vaillancourt  
Admis

Il est proposé par Anselme Taupin  
et secondé par Horace Taupin  
que Joseph Grenon Ingénieur de la  
municipalité Ste Martte du cap de la  
Madeleine soit nommé conseiller de  
cette municipalité pour le prochain  
terme

Signt Anselme Taupin

Signt Horace Taupin

admis

A midi comme il y a que de nombre  
de candidats vontre pour les dites charges  
je proclame les sus-dits candidats élus  
en faveur de quoi j'ai signé ce 13ième jour du  
mois de Janvier 1932

J. C. Rocheleau, Président

~~et~~ d'élection

Tres.

Province de Québec  
Municipalité Ste Martte du cap de la madeleine  
Je sous-signé Joseph Grenon Ingénieur  
ayant été directement élus conseillers de la  
municipalité Ste Martte du cap de la madeleine  
pour le prochain terme fait serment sur les  
Ste Evangiles que je ~~mon~~ remplirai bien  
fidèlement les devoirs de ma charge et  
ce au meilleur de mon jugement et  
de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide  
Joseph Grenon Ingénieur

Osserment ten devant moi à Ste Martte  
du cap de la madeleine le 13ième  
d'Janvier pour le mois de Janvier 1932

J. C. Rocheleau, Sec-

Tres.

Je sens-signé Luc Taupin cultivateur  
ayant été nommé conseiller de cette municipalité  
dénommé à la charge de inspecteur agricole  
~~et accepté~~ la charge de conseiller pour le prochain  
terme et fait serment sur les Sts Evangiles que  
je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma  
charge et ce au meilleur de mon jugement  
et de ma capacité. Ainsi que Dieu me sert  
en aide.

Grec Toupin cultivateur  
assermentee devant moi le <sup>4</sup> jour de  
fevrier a Ste Marthe du cap de la Madeleine  
le <sup>4<sup>e</sup></sup> jour du mois de fevrier 1932  
J. C. Rocheleau, Sec. Attest.

Province de Quebec  
Municipalité Ste-Marthe-du-Cap de la Madeleine  
Je sens-signé Arthur Villeneuve ayant été  
nommé conseiller de cette municipalité pour  
le prochain terme fait serment sur les St Evangile  
que je remplirai bien fidèlement les devoirs de  
ma charge et se au meilleure de mon  
jugement et de ma capacité  
Ainsi que Dieu me soit en aide

Arthur Vaillancourt  
Assurerter Devant moi le ~~jour du~~  
~~mois de fevrier 1938 a Ste marthe du~~,  
cap de la Madeleine le 2<sup>me</sup> jour du  
mois de fevrier 1938  
J.-C. Rocheleau Sec. Trés.

Promesse de Québec  
 Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
 Assemblée générale du conseil municipal de  
 Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue  
 au lieu ordinaire des sessions mardi le 2  
 Février 1932 à sept heures du soir à l'âge  
 sont présent M. le maire Henri Rocheleau  
 et MM les conseillers Ls Eugène Montplaisir  
 Joseph Grenon et Arthur Vaillancourt  
 formant quorum sous la présence du maire  
 & Un que Oscar Montplaisir a été plus que  
 trois mois consécutif sans assister aux assemblées,  
 le conseiller Ls Eugène Montplaisir propose  
 que le dit Oscar Montplaisir <sup>soit nommé</sup> ~~soit nommée~~  
 de nouveau conseiller de cette municipalité  
 pour finir son terme

Le conseiller Arthur Vaillancourt  
 seconde cette proposition adopté  
 Je sous-signé Oscar Montplaisir journalier  
 ayant été nommé de nouveau conseiller de  
 cette municipalité pour finir son terme fait  
 serment sur les Sts Evangiles que je remplirai  
 bien fidèlement les devoirs de ma charge et  
 ce au meilleur de mon jugement et de  
 ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide  
 Oscar Montplaisir journalier

Assermenté devant moi à Ste-Marthe du cap madelaine  
 le 2 ième jour du mois de Février 1932

J.C. Rocheleau Sec-Tres.

Le conseiller Oscar Montplaisir étant  
 présent à cette assemblée prend son siège  
 après avoir été assermenté

Le conseiller Ls Eugène Montplaisir propose  
 que la demande de la Canada Paint Co Limited  
 par Joseph Bradley surintendant des mines pour  
 amélioration de la route St Malo soit prise  
 en considération. Le conseiller Arthur Vaillancourt  
 seconde cette proposition adopté

Le conseiller Ls Eugène Montplaisir propose que  
 le compte de Grégoire Dumas inspecteur ~~poste~~ pour  
 entretien du chemin du cordon rang St Malo  
 par lme Joseph Lapointe 4,40 -  
 J.M St Cyr 280 -  
 Dominique Montplaisir 438 =  
 Prime Montplaisir 2,80  
 Origene Montplaisir 2,80  
 Arthur Morin 1,00 -  
 Alfred Vaillancourt .50 -  
 soit payé et collecter par les intéressés 18,65 P.  
 Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Ls Eugène Montplaisir propose que  
 le rapport de l'audition des comptes soit  
~~payé~~ accepté et que l'auditeur  
 Adelord Toupin soit payé au prix de dix  
 piastres pour audition de ces comptes  
 Le conseiller Arthur Vaillancourt  
 seconde cette proposition adoptée

Jeanne Rocheleau maire  
 J.C. Rocheleau sec. trés.  
 Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
 Assemblée générale du conseil municipal de  
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue  
 au lieu ordinaire des sessions mardi le  
 premier jour de mars 1882 à sept heures  
 du soir à l'agél sont présent M. le maire  
 Jeanne Rocheleau et M. M. le conseiller  
 Oula Bidere Luc Toupin Arthur Vaillancourt  
 formant quorum dans la présence du maire  
 Le procès verbal de la dernière assemblée  
 est lu et approuvé

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose  
 que le compte de Arthur Bolland soit  
~~\$6.00~~ payé six piastres pour mois de février entretien  
 des routes mois de février

Le conseiller Ovila Brière seconde cette proposition adopté

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que Joseph Baron Zotique Vaillancourt Zotique Dumas soit inspecteur nommé inspecteur de voirie chacun pour leur arrondissement et François Sauvageau Ernest Toupin Eugène Montplaisir soit nommés inspecteur agraire chacun aussi pour leur arrondissement et ce pour le prochain terme

Le conseiller Luc Toupin seconde cette proposition adopté

Le conseiller Ovila Brière propose que Ignidas Laffinville Eugène Montplaisir et Octave Beannier soit nommés inspecteurs estimatifs pour le prochain terme Le conseiller Luc Toupin seconde cette proposition adopté

Le conseiller Ovila Brière propose que la requête de Pierre Montplaisir et autres pour imposer des licences aux chiens soit mise de rejette c'est-à-dire mise de côté Le conseiller Luc Toupin seconde cette proposition adopté

Le conseiller Ovila Brière propose que l'assurance de cantonnement du secrétaire trésorier soit sensuagé renouveler payé 8.00

Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition adopté et la séance est levée

Henri Rochefaneau maire  
J. C. Rochefaneau Sec-Trio  
Province de Québec

Municipalité île Marthe du cap de la Madeleine Assemblée générale du conseil municipal de île Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 5 avril 1932 à sept heures du soir

à l'agréé sont présent M le Maire  
Henri Rochefort et M. M. les conseillers  
Ls Eugène Montplaisir Joseph Grenon et  
Arthur Vallanceau formant quorum sous  
la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Le conseiller Oscar Montplaisir arrive et  
Ovide Brière arrive cinq minutes après  
l'ouverture de l'assemblée et prennent  
leurs sièges

Le conseiller Ovide Brière propose que le compte  
de Arthur Boulard pour l'entretien des routes  
soit payé pour le mois de mars \$ 19.20

Le conseiller Ls Eugène Montplaisir seconde  
cette proposition adopté

Le conseiller Arthur Vallanceau propose  
que Donat Roy soit nommé inspecteur  
de voirie pour son arrondissement en  
remplacement de Jostique Dumas  
démissionnaire et ce pour le prochain  
terme

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde  
cette proposition adopté

Le conseiller Ls Eugène Montplaisir propose  
que le secrétaire trésorier soit autorisé à  
écrire à M. Joseph Bradley ~~approfondie~~ pour la  
l'ambulation de la route ~~l'arrondissement~~

Le conseiller Ovide Brière seconde cette  
proposition adopté

Le conseiller Ls Eugène Montplaisir propose  
que le compte de S.V. ayette pour lire  
les délibérations soit payé 4.00

Le conseiller Oscar Montplaisir ~~propose que~~  
seconde cette proposition adopté

Et la séance est levée

Le conseiller  
Luc Souffrin  
arrive dix  
minutes après  
l'ouverture  
de l'assemblée  
et prend son  
siège.

Province de Quebec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
Je sous signé Elisé Montplaisir ayant été nommé  
surveillant des travaux du cour-d'eau  
Montplaisir Turcotte et cour-d'eau Grandmont  
fait serment sur le Ste Evangiles que le rôle  
de paix est correct au meilleur de mon jugement  
et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide

Elisé Montplaisir

Assermenté devant moi à Ste-Marthe du  
cap de la Madeleine le 1<sup>er</sup> septembre 1931  
jour de septembre 1931

J.C. Rocheleau Sec.-Tres.

## Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine,  
Je sous-signé Octave Létourneau ayant été  
nommé estimateur de cette municipalité  
pour le prochain terme fait serment sur  
les Stt Evangiles que je remplirai bien  
fidèlement les devoirs de ma charge et  
ce au meilleur de mon jugement et de ma  
capacité Ainsi que Dieu me soit ~~en aide~~

Octave Létourneau

Assermentation devant moi <sup>à St Marthe du cap Madeline</sup> ce 21<sup>me</sup> jour  
du mois de Juillet 1930

J. C. Rocheleau, Sec.-Tres.

## Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap Madeline

Je sous-signé Ephrem Taufin ayant été nommé  
estimateur de cette municipalité pour le prochain  
terme fait serment sur les Stt Evangiles que je  
remplirai bien fidèlement les devoirs de ma  
charge et ce au meilleur de mon jugement  
et de ma capacité)

Ainsi que Dieu me soit en aide  
Ephrem Taufin

Assermentation devant <sup>moi</sup> à Ste Marthe du cap Madeline  
ce 23<sup>me</sup> jour du mois de Juillet 1930

J. C. Rocheleau, Sec.-Tres.

## Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap Madeline

Je sous-signé Arthur Arcand ayant été nommé  
estimateur de cette municipalité pour le prochain terme fait  
serment sur les Stt Evangiles que je remplirai bien  
fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleur  
de mon jugement et de ma ~~capacité~~ capacité  
Ainsi que Dieu me soit en aide

Arthur Arcand

assermentation devant moi à Ste Marthe du cap Madeline ce 27<sup>me</sup> jour du mois de Juillet 1930 J. C. Rocheleau, Sec.-Tres.

## Province de Quebec

Municipalité Ste Marthe du cap de la madeleine  
je sens signé Zoltique Vaillancourt ayant été nommé  
inspecteur de voirie de son arrondissement pour le  
prochain terme fait serment sur les Sts Evangiles  
que je remplirai bien fidellement les devoirs de  
ma charge et ce au meilleur de mon jugement  
et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide  
Zoltique Vaillancourt

Assermenté devant moi à Ste Marthe du cap Madeline  
ce huitième jour du mois de Mars 1932

J. C. Rochelean Sec: Trés.

Province de Québec  
 Municipalité Ste-Marthe du cap Madeleine 6 Mars 1927  
 comptes pour entretien chemin du cordon St-Malo  
 Domingue Montplaisir \$38.40

Joseph Turcotte	21.60
Crime Montplaisir	20.58
Elzear Beannier	44.70
Eugène Beannier	14.52
Toussaint Tanguay	9.60

---

*Ch. L. Pothier* 149.40 copie

Province de Québec 6 Mars 1927  
 Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
 Compte de l'entretien du chemin du cordon rang  
 St-Malo de Domingue Montplaisir  
 au cours du mois de octobre 1927 par  
 l'inspecteur de voirie Harnoisas Lottinville  
 Pour fousse de chemin de front

Henri Briere	16 hrs à 50cts de l'heure
Paul Briere	16 " " "
Thomas Montplaisir	16 " " "
Harnoisas Lottinville	16 " " "

---

64  
 50  


---

\$32.00  
 Percentage de l'inspecteur 20

*#6.4000*      *32.00*  
*640*

Total = *\$38.40*

*Ch. L. Pothier* *J. C. Rochefort Sec-Tres.*

Compte de Eugène Beannier

Pour faire

Harmidas Trottinville	5 heures à 50cts de l'heure
Henri Brière	5 " " "
Paul Brière	5 " " "
Thomas Brière	<u>5 "</u>
	<u>20</u> 50
	<u>10.00</u>
	<u>210</u>

Pour avoir coupé les branches  
et arranger le chemin 2.10

Harmidas Trottinville	2 heures à 35cts de l'heure
Henri Brière	2 heures à 35 " "
Paul Brière	2 heures à 35 " "
	<u>6</u> 35
<u>1210</u>	<u>30</u>
<u>20</u>	<u>18</u>
	<u>2.10</u>

1.4200

1210

14.5200 Total

Compte de Toussaint Toupin

Pour faire

Harmidas Trottinville	4 heures à 50cts de l'heure
Henri Brière	4 " 250cts de l'heure
Paul Brière	4 " 250cts de l'heure
Thomas Montplaisir	4 " 250cts
	<u>16</u> 50
<u>800</u>	<u>8.00</u>
<u>1.60</u>	<u>16.60</u>
<u>9.60</u>	

compte de Elzéar Beaumier  
Pour fausse

Barnidas Tollinville	17 hours a 80cts l'heure
Henri Briere	17 "
Paul Briere	17 "
Thomas Montplaisir	13 "
	<u>6 4</u>
	<u>.50</u>
	<u>-\$32.00</u>

Pour avoir empê des branches  
et arranger le chemin.

Barnidas Tollinville	5 hours a 35cts l'heure
Henri Briere	5 "
Paul Briere	5 "
	<u>15</u>
	<u>35</u>
	<u>-\$7.50</u>
	<u>4.5</u>
	<u>-\$2.5</u>
	<u>-\$2.00</u>
	<u>-\$7.25</u>
	<u>20 %</u>

7.4500  
37.25  
Total -\$44.7000

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
Je sous-signé Asselme Toupin ~~maire~~ ayant  
été nommé conseiller de cette municipalité  
pour finir son terme fait serment sur les  
Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement  
les devoirs de ma charge et ce au meilleur  
de mon jugement et de ma capacité.  
Ainsi que Dieu me soit en aide.

Asselme Toupin

Assermenté devant moi à Ste Marthe du cap  
de la Madeleine ce dix-septième jour du  
mois de juillet 1930

J.-C. Rocheleau Sec. Trés.

Ste Marthe du cap de la Madeleine 17 juillet 1930

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
Je sous-signé Donatien Guibault ~~maire~~ <sup>gouvernement</sup> ayant  
été nommé conseiller de cette municipalité  
pour finir son terme fait serment sur les  
Ste Evangiles que je remplirai bien  
fidèlement les devoirs de ma charge  
et au meilleur de mon jugement et  
de ma capacité. Ainsi que Dieu ~~me soit~~  
me soit en aide.

Donatien Guibault

Assermenté devant moi à Ste Marthe  
du cap de la Madeleine  
ce dix-septième jour du mois de  
juillet 1930

J.-C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
 Je sous-signé Octave Létourneau ayant été  
 nommé conseiller de cette municipalité  
 pour le prochain terme fait serment sur les  
 Sts Evangiles que je remplirai bien fidèlement  
 les devoirs de ma charge et ce au meilleure  
 de mon jugement et de ma capacité ainsi  
 que Dieu me soit en aide

OCTAve Létourneau

Assermenté devant devant moi à  
 Ste Marthe du cap de la Madeleine ce  
 25 ième jour du mois de janvier 1925

J. C. Rochefeuille Sec-Tres

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la  
 Madeleine

Je sous-signé David Dumas  
 ayant été élu conseiller de cette  
 municipalité pour le prochain  
 terme fait serment sur les  
 Sts Evangiles que je remplirai bien  
 fidèlement les devoirs de ~~ma charge~~  
 ma charge et ce au meilleure  
 de mon jugement et de ma  
 capacité ainsi du Dieu me soit en  
 aide David Dumas

Assermenté devant moi à Ste  
 Marthe du cap de la Madeleine ce  
 vingt-cinquième jour du mois de  
 janvier 1925

J. C. Rochefeuille Sec-Tres

Province de Québec -

Municipalité Ste-Marthe du cap  
de la Madeleine

Je sous-signé Louis Foranger ayant été  
nommé maire de cette municipalité  
pour le prochain terme fait serment  
sur les Sts Evangiles que je remplirai  
bien fidèlement les devoirs de ma  
charge et ce au meilleur de mon  
jugement et de ma capacité  
Ainsi que Dieu me sort en aide

Louis Foranger

Assermenté devant moi <sup>a Ste Marthe du cap  
Madeleine</sup>  
le 14<sup>e</sup> jour du mois de janvier 1925

J. C. Rocheleau Sec.-Trés

Province de Québec -

Municipalité Ste-Marthe du cap de  
la Madeleine

Je sous-signé Taussant-Toupin ayant été  
nommé conseiller de cette municipalité  
pour le prochain terme fait serment  
sur les Sts Evangiles que je remplirai  
bien fidèlement les devoirs de ma \*  
charge et ce au meilleur de mon  
jugement et de ma capacité  
Ainsi que Dieu me sort en aide

Taussant-Toupin

Assermenté devant moi a Ste Marthe du  
cap de la Madeleine le 14<sup>e</sup> jour du mois  
de janvier 1925

J. C. Rocheleau Sec.-Trés

Ste Marthe du cap de la  
Madeleine 6 Mai 1924

Couronne de Quebec

Municipalité Ste Marthe du cap  
de la Madeleine

Je sous-signé Harmidas

Lettinville ayant été nommé  
inspecteur de voirie pour son  
arrondissement fait serment  
sur les Sts Evangiles que je remplis  
rai bien fidèlement les devoirs  
de ma charge et ce au meilleure  
de mon jugement et de ma  
capacité. Ainsi que Dieu me  
soit en aide.

Assermentez devant  
moi à Ste Marthe  
du cap de la Madeleine  
ce 6<sup>me</sup> jour du mois

de Mai 1924

J. C. Rocheleau S.T.

Harmidas Lettinville

arrangé 1.65.00  
en main 1.00

386.12  
2 - 193  
18

M. Johnny Villeneuve  
6 Rue de Ste Marguerite  
Trois Rivières

J C P

Lucien Létourneau  
Route de Copes de puntureff 23.00  
Route des St Malo Fernando Vaillancourt 40.00

Dame Dr Brusseau 96 Grande Allée  
Québec

56  
25  
—  
28.0.  
11.2.  
—  
14.6.0

13  
250  
—  
656  
26  
—  
325.0  
125  
—  
337.5  
40  
11  
4.0  
—  
4.40

3 estimations 3 mesures de sacre 3 matières usagées  
suite de 2 matières pour faire une complète boulangerie  
assortiment pain confectionné